

בס"ד

# הגדה ביד חזקה

Haggada Béyad 'Hazaqah



## הגדה ביד חזקה

# Haggada Béyad 'Hazaqah

Dans cet « e-book » on trouvera un recueil de commentaires sur la Haggadah de Pâque-Pessa'h. Les commentaires sont extraits de quelques livres que je possède. Je remercie un de mes amis de m'avoir prêté plusieurs livres de grande valeur. Je n'ai pas eu le temps d'en tenir compte malgré les commentaires profonds qu'ils contiennent. J'espère, dans une prochaine version, pouvoir faire profiter le public de ces merveilles. Je pense notamment aux commentaires de Ribbi Avraham Monsonégo et du Malakh Ribbi Réphael Berdugo.

Ces commentaires sont dédiés à l'élévation de l'âme נשמת לעילוי de

- mon grand-père פריחא בן אברהם décédé pendant Pessah 2010 ;
- mon beau père ברכה בן אהרן décédé début janvier 2011 ;
- ma grand-tante עזיזה בת עזיזה רבנית רחל עישה בת עזיזה décédée début février 2011.

Ils sont également dédiés à la guérison pleine et entière de mon père Avraham ben Yéoshoua'

Livres utilisés (dans le désordre):

- חזון עובדיה - חזון עובדיה - הגדה - 'Hazon Ôvadia – Haggadah ; dernière édition. Maran Rav Ovadia Yossef, primat de Sion ; auteur de très nombreux livres. Géant en Halakha (Loi juive);
- כוס אליהו – Kos Eliahou, paru la première fois en 1938 ; Ribbi Eliahou ben Harosh זצ"ל. Rav dans la ville de Sefrou (Maroc). A la fin du livre il y a un recueil de commentaires des Rabbins de Sefrou ;
- פירסומי ניסא – Pirsoumé Nissah, Ribbi Yaâkov Raqa'h זצ"ל, Rav en Lybie, né à Tripoli en 1800. Auteur de très nombreux livres. Géant en Halakha (loi juive) ;
- בגדי השרד – Bighdé Hassérad, Maran Ribbi Yaâkov Abe'hsséra זצוק"ל. Cabaliste de grand renom. Auteur de très nombreux livres. Grand père de notre maître Baba Salé ;
- שיערי ארמון – recueil de paraboles ;
- איש מצליח – Ish Maçlia'h, Haggada donnant principalement une explication littérale des différents passages ;
- הגיד לעמו – Higguid leâmo, Ribbi 'Hanina Bouguid Saâdoun זצ"ל. Ancien grand rabbin de Djerba ; ancien Rav de l'AJJ à Paris. Auteur de très nombreux livres ;
- הגדה ר' שלום – Haggadah Rabbi Sha-lom, Ribbi Sha-lom Shvadron זצ"ל ;
- הגדה של פסח מיר – Haggadah rapportant les propos des Rashé Yéshivoth Mir ;
- הגדה עוללות הגפן – Haggadah Ôléloth Haguéfen de Ribbi Guidôn Âttiah (contemporain) ;
- דן אנכי – Dan Anokhi de Ribbi Nissim Dayan (contemporain) ;
- מעינה של תורה – Mayana shel Torah – Recueil de commentaires ;
- אורה חיים – Ora'h 'Haym du Ribbi Yossef 'Haym (le Ben Ish 'Hay) זצוק"ל, de Bagdad. Auteur de très nombreux livres. Cabaliste de renom ;
- La Hagada accompagnée du commentaire de Méam Loez (en français). Traduction du Rav Abraham Hassan (peu utilisée pour des raisons évidentes de Copyright).

La traduction des versets est généralement issue de [www.sefarim.fr](http://www.sefarim.fr), plus rarement d'autres traductions ou bien plus personnelle (afin de coller aux mots du texte et aux explications associées).

Cet e-book a été rédigé en trois mois environ : une semaine de vacances, les dimanches et le matin très tôt. Il est donc évident que de nombreuses erreurs subsistent. Passent les fautes de français, de frappe ou autres qui n'affectent pas la compréhension, mais j'espère que les contresens ont été supprimés au fil des nombreuses relectures et comparaison avec les textes originaux. Si, malheureusement, il en subsistait, je prie d'avance les lecteurs de m'en excuser. Je prie surtout les auteurs de m'en excuser, leur responsabilité n'en est aucunement engagée.

J'espère avoir l'opportunité de produire une seconde version plus étoffée, permettant de mettre entre les mains du public les merveilles léguées par nos maîtres et en particulier celles du judaïsme Séfarade généralement ignorées voire abandonnées sciemment par certains de ceux qui reviennent à la Torah. Que l'Éternel leur permette de faire une Téchouva pleine et entière et de revenir à la source de leur âme plutôt que d'aller chercher la connaissance dans d'autres voies qui ne sont pas les nôtres.

Pour finir un grand merci à mon cousin Raphael Amsellem qui m'a soutenu moralement pendant la rédaction de cet e-book. Que l'éternel lui apporte la consolation pour la disparition de sa maman.

Un grand merci à mes parents et mes deux frères pour leurs soutiens et encouragements.

Merci à mon fils, qui m'a aidé à comprendre certains passages qui étaient ambigus pour moi (et uniquement pour moi) et mes filles qui m'ont aidé dans la précision du vocabulaire.

Enfin merci à mon épouse, sans qui rien n'aurait pu advenir. Que l'Éternel lui apporte la consolation pour la disparition de son papa. Qu'elle puisse avoir rapidement le bonheur dans le mariage de ses enfants.

- **Prière de**
  - **ne pas transporter ce feuillet du domaine privé au domaine public ou réciproquement pendant Shabbat ;**
  - **ne pas rentrer ce feuillet dans un lieu inapproprié ;**
  - **mettre à la guénizah (dans les synagogues ou dans les cimetières) une impression que vous ne souhaiteriez pas conserver ;**
  - **ne pas utiliser la version électronique Shabbat et jours de fêtes.**

י"ד בן אברהם נין ונכד הצדיק ר' אֵלִיהוּ אַמְסֵלֶלֶם זצ"ל - מזרע הרבנים בירדוגו וטולידנו סיפיה טב

## Pessa'h fête de la liberté ? Quelle liberté ?

La fête de Pessa'h, la Pâque juive, commémore la sortie miraculeuse d'Egypte des Enfants d'Israël. Après 210 ans d'exil, 86 ans d'une oppression la plus féroce, on peut à peine imaginer ce qu'ont ressenti nos ancêtres. Ils avaient subi pendant cette longue période des atrocités sans nom, à peine imaginables. La Torah relate de manière synthétique cette souffrance : **Les Egyptiens nous maltraitèrent, nous opprimèrent et nous imposèrent de dures corvées** (Deutéronome Ch. 26, v6).

La sortie d'Egypte apportait aux hébreux deux types de libertés, une liberté physique et une liberté spirituelle. La liberté physique est claire avec la cessation des brimades et de l'oppression psychologique permanente. En ce qui concerne la liberté spirituelle, il faut d'abord avoir conscience que les peuples Egyptien et Hébreu étaient tous deux idolâtres, à tel point que le Midrash nous raconte que la mer refusait de se fendre pour laisser passer les enfants d'Israël, voire plus elle souhaitait les détruire ! C'est à dire que l'ange de la mer (la représentation dans les sphères célestes de la mer ici bas) a accusé le peuple d'Israël : **« il est vrai que les Egyptiens sont des idolâtres, mais ces hébreux ne le sont ils pas autant ? N'ont-ils pas atteint les 49 portes d'impureté ? il est donc juste qu'ils soient engloutis dans la mer de la même manière que les Egyptiens ! »**

Le Saint, béni soit-Il, a rétorqué, **« jugerais-tu de la même manière un acte volontaire et un acte non prémédité, jugerais-tu de la même manière un acte de quelqu'un qui y est contraint et un acte volontaire ? »**

La renaissance spirituelle trouve son apothéose quarante neuf jours après la sortie d'Egypte avec le don de la Torah. Cependant, malgré cet événement grandiose pendant lequel les enfants d'Israël ont pu « toucher du doigt » la Divinité, les turpitudes des Hébreux dans le désert furent nombreuses : le veau d'or, la débauche avec les filles de Midian ou l'épisode des explorateurs en sont des exemples flagrants. Sans vouloir rentrer dans l'explication de chacun de ces événements, il nous semble devoir mettre en exergue un point qui est central et a un lien étroit avec Pessa'h. Le Créateur afin de donner avec la plus grande bonté a conçu le monde en récompensant l'Homme selon ses actes ; seul ce comportement permet de jouir véritablement du don. Imaginons un sportif de haut niveau, s'il gagne une compétition contre des amateurs, quelle satisfaction en retirera-t-il ? Très faible ! Par contre s'il gagne la compétition olympique, quelle joie, quelle gloire ! Il en est de même pour nous, nous avons des difficultés à accomplir la volonté de l'Eternel et c'est cela notre gloire, malgré les difficultés, les échecs ... , nous avons la capacité de nous relever et d'atteindre les sommets spirituels, nous rapprocher de l'Eternel et jouir de Sa gloire dans ce monde et dans l'autre. Cette « compétition » à laquelle nous sommes appelés à concourir est celle contre le Yetser Hara, le penchant au mal qui est en nous. Dès la création de l'Homme nous voyons qu'il fait partie du projet Divin :

וַיִּצְרֶה אֱלֹהִים אֶת-הָאָדָם, עֹפֶר מִן-הָאֲדָמָה, וַיִּפֹּחַ בְּאַפָּיו, נִשְׁמַת חַיִּים; וַיְהִי הָאָדָם, לְנֶפֶשׁ חַיָּה.

L'Eternel-Dieu façonna l'homme, - poussière détachée du sol, - fit pénétrer dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant.

## Pessa'h fête de la liberté ? Quelle liberté ?

Les sages nous enseignent que le mot וַיִּצָר « façonna » est écrit avec deux Yod י, pour nous signifier que l'être humain a été créé avec deux penchants, celui au bien et celui au mal.

Quel rapport avec Pessa'h ? Pendant cette solennité, nous ne consommons que du pain Azyne, de la Matsa, et n'avons pas la possibilité de consommer un aliment contenant la moindre parcelle de céréale fermentée. Les sages s'interrogent sur le sens de cet interdit de la Torah. Celle-ci nous en donne la raison avec le départ précipité et l'impossibilité de laisser reposer la pâte. Cependant, les Sages nous enseignent également que le levain שאור est une allusion à notre penchant au mal qui fait « fermenter » nos désirs, nos pulsions et trouver ainsi le prétexte à nous détourner des commandements et en conséquence de la proximité avec le Créateur.

A contrario, le sacrifice Pascal vient rappeler notre service envers l'Eternel et l'accomplissement de ses Mitsvot ; la preuve en est que lorsqu'on écrit les lettres formant le mot Pessa'h פֶּסַח : פה סמך הַת : 613<sup>1</sup> De même le mot מצות ainsi épilé מַצוֹת donne également pour valeur numérique 613 (80+104+13+416=613).

Nous pouvons même aller plus loin, les sages nous enseignent que le mot מצה<sup>2</sup> nous suggère la querelle la lutte comme dans l'épisode de « Massa<sup>3</sup> et Mériva » pendant lequel les Hébreux ont cherché querelle et mis à l'épreuve l'Eternel afin d'avoir de l'eau, ou bien lors de l'intervention de Moïse dans la querelle rapportée au début du livre de l'Exode où un mot proche signifie « querelle ». C'est à dire que la Matsa représente aussi la lutte permanente entre la partie spirituelle et la partie matérielle qui cohabitent chez chacun d'entre nous ; entre le penchant au bien et le penchant au mal. L'interdit de toute consommation, même infime, de Hamets à Pessa'h vient donc nous suggérer que la lutte doit être sans merci.

Cependant, s'il en est ainsi, pour quelle raison ne pas en interdire sa consommation toute l'année ? En réalité, le sixième jour de la création, Dieu considère Son œuvre et la trouve **éminemment bien**. Le midrash nous indique que l'Eternel parle en fait du penchant au mal. C'est à dire que le penchant au mal possède un aspect très positif, il nous pousse à questionner, à approfondir, à ne pas accepter les réponses toutes faites et donc à aller plus loin dans le Service Divin. Par contre, il ne faut pas lui laisser la moindre influence dans nos actes ou dans la remise en question pernicieuse de la Torah. Telle est sans doute la réelle liberté !

Tout un vaste programme ! Une invitation à l'approfondissement, certes sans concession mais avec toujours un but, se rapprocher du Créateur afin de jouir de Sa lumière en ce monde et en l'autre. Le ARI Zal, le célèbre Cabaliste du seizième siècle, nous enseigne que celui qui est méticuleux et élimine toute trace de 'Hamets sera protégé toute l'année de sombrer dans la faute. Nous comprenons bien ses saints propos à travers ce court commentaire. C'est ce que nous souhaitons à tout le peuple d'Israël. Puissions nous ainsi rapprocher l'arrivée du Messie. Amen.

<sup>1</sup> Qui est le nombre de commandements de la Torah

<sup>2</sup> Prononcer Maçah

<sup>3</sup> Prononciation très proche de Maçah

# Les quatre coupes de vin



**Haggadah Mayanah Shel Torah (page 43-45) au nom du Binah Laëtim:**

Où trouve-t-on dans la Torah une allusion aux quatre coupes de vin ?

On trouve dans le livre de l'Exode, à propos du sacrifice Pascal effectué en Egypte, « תְּכַסּוּ עַל- » (Shémouth/Exode, Ch. 12 v 4) תְּכַסּוּ a les même lettres que כּוֹסוֹת, des verres, c'est à dire que sur l'agneau pascal il faut rajouter les verres (de vin, la boisson par excellence étant le vin).

Les quatre verres, comme l'expliquent nos sages, sont en regard **des quatre langages de délivrance** utilisés par la Torah :

- וְהוֹצֵאתִי אֶתְכֶם מִתַּחַת סְבֻלַת מִצְרַיִם (Chémouth/Exode Ch. 6, v6) - Je veux vous soustraire [faire sortir] aux tribulations de l'Égypte ;
- וְהִצַּלְתִּי אֶתְכֶם מֵעֲבָדְתָם (idem) - et vous délivrer de sa servitude ;
- וְגִאֲלֹתִי אֶתְכֶם בְּזֵרוֹעַ נְטוּיָה (idem) - et je vous affranchirai [libèrerai] d'une main étendue ;
- וְלָקַחְתִּי אֶתְכֶם לִי לְעָם (idem v7) - Je vous adopterai pour peuple

Il y a quatre sortes d'affliction qu'endurent les juifs dans les différents exils:

- Les oppresseurs prennent nos **richesses**, nous privent de nos moyens de subsistance et nous amènent dans une situation de détresse et de famine ;
- Ils nous apportent des peines et des **douleurs physiques** via des émeutes et des tortures ;
- Ils nous abaissent et nous dénigrent avec des **vexations** très pénibles ;
- Ils oppressent la **vie spirituelle** et religieuse des enfants d'Israël et ne nous laissent pas pratiquer les Mitsvot et servir Hachem comme la Halakha le demande.

En Egypte également nos ancêtres ont subi ces quatre sortes d'affliction :

- Ils ont été spoliés de leurs richesses : (Exode Ch1, v11) וַיִּשְׁיִמוּ עָלָיו שָׂרֵי מִסִּים « Et l'on imposa à ce peuple des officiers de corvée » (מס voulant dire impôts/taxes, on peut dire aussi des collecteurs d'impôts);

# Les quatre coupes de vin

- Ils les ont fait souffrir physiquement : וַיַּעַבְדוּ מִצְרַיִם אֶת-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, בְּכָרֶדַךְ, Les Égyptiens accablèrent les enfants d'Israël de rudes besognes;
- Ils ont pris des mesures **vexatoires** en les réduisant à l'esclavage;
- Enfin ils ne les ont **pas laissé servir l'Éternel** à tel point que les enfants d'Israël sombrèrent dans les 49 degrés d'impureté.

Face à ces quatre sortes d'affliction, Hachem a proclamé les quatre langages de délivrance :

- וְהוֹצֵאתִי אֶתְכֶם מִמִּצְרַיִם מִכַּלְת מִצְרַיִם (Chémouth Ch. 6, v6) - Je veux vous soustraire [faire sortir] aux tribulations de l'Égypte: cela vient en regard des officiers de **corvée** (ou **impôts**) ;
- וְהִצַּלְתִּי אֶתְכֶם מֵעֲבָדָתָם (idem) - et vous délivrer de sa servitude: de la servitude physique éreintante et des **souffrances physiques**;
- וְגָאַלְתִּי אֶתְכֶם בְּזְרוּעַ נְטוּיָה (idem) - et je vous affranchirai [libérerai] d'une main étendue: de l'esclavage et de **l'humiliation**;
- וְלָקַחְתִּי אֶתְכֶם לִי לְעָם (verset suivant) - Je vous adopterai pour peuple : de la déchéance **spirituelle** vous vous élèverez pour être Son peuple de prédilection (עם סגולה).

En conséquence, nous buvons les quatre coupes de vin en regard des quatre langages de délivrance

- Le premier verre, au moment du Qiddoush, lorsque nous disons « qui sanctifie Israël », il nous a sanctifié et fait sortir de **l'impureté** (spirituelle) de l'Égypte ;
- Le second verre, lorsqu'on lit la Haggadah, nous commençons par « nous fûmes esclaves » et terminons par « qui délivre Israël » c'est à dire que l'Éternel nous fait sortir de la **honte** de l'esclavage et nous rend libres ;
- Le troisième verre lorsque nous faisons la bénédiction après le repas, nous demandons qu'Hachem nous donne notre subsistance avec abondance et ne laisse pas nos ennemis nous **léser** et nous affamer ;
- Le quatrième verre sur lequel nous disons ... שפוך חמתך... כי אכל את יעקב .. « déverse Ta colère sur les nations ....car ils ont consommé Jacob .. », c'est à dire que le Créateur fasse payer à nos ennemis qui nous font souffrir par des **souffrances physiques** et complotent pour nous détruire, à D.ieu de plaise.

## הא לחמא עניא

Pourquoi ne fait on pas de **bérakha, bénédiction**, sur le récit de la sortie d’Egypte ? Nous devrions en faire une comme pour toutes les Mitsvot pour lesquelles nous faisons la bénédiction avant d’accomplir la Mitsva, alors que dans notre cas, la bénédiction de **גאול ישראל** *qui a délivré Israël*, se trouve à la fin du récit !

**הא לחמא עניא של תורה** (pages 25-26) au nom du ‘Hatam Sofer :

- En vérité on sait qu’un non juif qui se convertit fait la bénédiction **après** s’être immergé dans le Mikvéh [bain rituel] et pas avant, car avant de se tremper il n’est pas encore assujetti aux Mitsvot et il ne peut pas dire « *qui nous a sanctifié par ses Mitsvot-commandements* » (puisque’il n’est pas encore soumis aux Mitsvot, il profèrerait un mensonge).

Comme à chaque génération tout un chacun doit se considérer comme étant sorti **personnellement** d’Egypte et donc chacun doit se considérer comme devenant juif **maintenant**, comme nous le disons dans la Haggadah « aux origines nos ancêtres étaient des idolâtres et maintenant l’Eternel **nous** a rapproché pour Son service », en conséquence nous nous comportons comme des personnes en voie de conversion et nous ne faisons pas la bénédiction sur « la délivrance d’Israël » avant la lecture de la Haggadah mais seulement **après**, car avec la récitation de la Haggadah nous renouvelons notre judéité et nous renouvelons notre rapprochement vers le service Divin.

Cette explication permet également de répondre à la difficulté suivante: dans tous les **sacrifices de remerciement** (קרבת תודה) nous associons des pains ‘Hamets et des pains de Matsa. Le sacrifice Pascal est un **sacrifice de remerciement** associé à la sortie d’Egypte, et là il est interdit de consommer du Hamets ! (d’ailleurs Abravanel dit que c’est là le fond de la seconde question<sup>4</sup> de Ma Nichtenah « Toutes les autres nuits nous mangeons ‘Hamets et Matsah et cette nuit-là nous ne mangeons que de la Matsah »)

En fait, puisque nous **nous** considérons comme sortant **maintenant** d’Egypte et que nous nous rapprochons **maintenant** du service Divin, dans ces conditions on doit faire un sacrifice d’inauguration (קרבת מילואים) qui doit être fait pour un nouveau service Divin et pour lequel on n’associe pas de ‘Hamets mais **que de la Matsah !**

L’auteur du Séfath Emeth ZaL répond à notre interrogation initiale d’une autre manière:

- On trouve dans les commentaires que la raison pour laquelle on ne fait pas de bénédiction sur une Mitsva « entre un individu et son prochain »<sup>5</sup> comme par exemple la Tsédakah, la visite aux malades etc... est parce que ce sont des Mitsvot « rationnelles » que tout un chacun comprend intellectuellement par lui même et admet que c’est un comportement normal qu’il faut avoir. En conséquence on ne peut pas vraiment dire « Qui nous a sanctifié par Ses commandements et nous a ordonné » car la sainteté d’Israël est la plus importante dans les Mitsvot qui, si Hachem ne les avaient pas ordonnées n’auraient pas été accomplies de nous-même.

<sup>4</sup> Dans le **הא לחמא עניא של תורה** il dit la première question : il y a dans l’ordre des questions de ma nichtenah une différence entre les versions Ashkénaze et Sépharade

<sup>5</sup> Il existe deux types de commandements : ceux qui concernent l’individu vis à vis du Créateur et ceux qui concernent l’individu vis à vis de son prochain.

## הא לחמא עניא

De la même manière il est évident et rationnel de faire des louanges et des remerciements envers Hachem, et tout un chacun comprend par lui-même qu'il faut le faire.

On raconte dans la Guémarah (Péssa'him 116a) que Rav Na'hman a demandé à son esclave: « un esclave que son maître affranchirait et comblerait d'or et d'argent, que devrait dire cet esclave à son ancien maître ? » L'esclave répondit : « Il doit le remercier et l'encenser ! » Alors Rav Na'hman répondit : voilà je suis déjà quitte de dire Ma Nichtana !! En conséquence c'est vraiment une Mitsva évidente pour laquelle il n'est nul besoin de faire une bénédiction.

### Le Binath Yssachar rajoute

- Il y a une raison supplémentaire, pour laquelle on ne fait pas de bénédiction sur le récit de la sortie d'Egypte, car c'est une Mitsva qui n'a pas de limites (on peut toujours en rajouter) comme il est dit (Dévarim/Deutéronome, Ch. 16, v3):

למען תזכר את-יום צאתך מארץ מצרים, כל ימי חייך

*afin que tu te souviennes, tous les jours de ta vie, du jour où tu as quitté le pays d'Egypte*

En conséquence chacun doit parler de la sortie d'Egypte **tous** les jours de sa vie et cette Mitsva n'est jamais accomplie en totalité; sur une Mitsva de cette nature on ne fait pas de bénédiction, de la même manière qu'on ne fait pas de bénédiction sur la Mitsva de prier puisqu'on sait que « puisse un homme prier toute la journée » (il n'y a donc pas de limitation à prier)

C'est là l'intention du Maggid « nous avons une obligation de raconter la sortie d'Egypte », et si on considère que c'est vraiment une Mitsva alors pourquoi ne fait on pas de bénédiction dessus ? Le Maggid anticipe et donne la réponse « celui qui **multiplie** le récit de la sortie d'Egypte est digne de louanges » et en conséquence sur une telle Mitsva qui n'est pas bornée on ne fait pas de bénédiction !

Pour aller plus loin sur cette question, voir Responsa 'Hazon Ôvadia du Grand de notre génération, **Maran Harav Ovadia Yossef Shalita** – Responsa 19.

# הָא לַחֲמַא עֲנִיא

## Premier passage

הָא לַחֲמַא עֲנִיא. דִּי אֶכְלוּ אַבְהֵתְנָא בְּאַרְעָא דְּמִצְרַיִם. כָּל דְּכָפִין יִיְתִי וְיִיכּוּל. כָּל-דְּצָרִיקָא יִיְתִי וְיִפְסֹת. הַשְּׁתָּא הָכָא. לְשָׁנָה הַבָּאָה בְּאַרְעָא דְּיִשְׂרָאֵל הַשְּׁתָּא הָכָא עֲבֵדִי. לְשָׁנָה הַבָּאָה בְּאַרְעָא דְּיִשְׂרָאֵל בְּנֵי חוֹרִין:

Voici le pain de misère qu'ont consommé nos pères en terre d'Egypte. Que toute personne affamée vienne et mange ! Que toute personne qui en a besoin<sup>6</sup> vienne et célèbre Pessa'h [la Pâques]

Cette année (nous sommes) ici ; l'année prochaine (nous serons) en terre d'Israël !

Cette année (nous sommes) ici et esclaves ; l'année prochaine (nous serons) en terre d'Israël des personnes libres !

### Explication littérale, Haggadah Ish Matsliah (pages 111-113)

### Passage 1 - 1

Il est nécessaire de lire la Haggadah à voie haute, avec ardeur et une grande joie. Il faut expliquer et détailler l'ensemble des sujets abordés ce soir, chacun selon ses possibilités. Il faut penser à se rendre quitte de la Mitsva, de l'obligation **DE LA TORAH**, de raconter la sortie d'Egypte.

Hommes et femmes sont tenus d'accomplir cette Mitsva. Pour une personne qui ne comprendrait pas le texte de la Haggadah (en hébreu), il faudra traduire la Haggadah en une langue qu'elle comprend. Le minimum requis est de traduire les trois passages expliquant l'essentiel des Mitsvot de la soirée Pascale:

- פסח שהיו אבותינו אוכלים expliquant le sacrifice Pascal et l'obligation de manger l'agneau Pascal, à l'époque du Temple de Jérusalem;
- מצה זו expliquant la raison pour laquelle nous mangeons de la Matsa;
- מרור זה expliquant la raison pour laquelle nous mangeons du Maror, c'est à dire des herbes amères.

Le premier passage de la Haggadah est rédigé en Araméen car à l'époque des sages du Talmoud, qui ont instauré le texte de la Haggadah, la langue véhiculaire était l'Araméen. Comme ce passage est une introduction au sujet du jour et une invitation à s'attabler pour la nuit Pascale, en conséquence ce passage a été écrit dans la langue compréhensible par tous à l'époque.

<sup>6</sup> Pas forcément DANS le besoin mais « qui a besoin » ; par exemple pour une raison ou une autre n'a pas eu le temps de préparer le Seder.

Donnons, toujours tirée de la **Haggadah Ish Maçliah**, une explication du texte de notre premier passage.

**הַא לְחֵמָא עֵינְיָא** : **voici le pain de misère**; c'est à dire que ce pain qui est à table ressemble au pain **די אכלו אבהתנא בארעא דמצרים** **que consumaient nos pères en terre d'Egypte** qu'ont consommé nos pères en terre d'Egypte, la nuit de la sortie d'Egypte comme il est écrit dans la Torah (Shémot/Exode Ch. 12, v8):

וְאָכְלוּ אֶת-הַבֶּשֶׂר, בַּלַּיְלָה הַזֶּה צְלִי-אֵשׁ וּמִצּוֹת, עַל-מֵרְרִים יֹאכְלֶהוּ

Et l'on en mangera la chair cette même nuit; on la mangera rôtie au feu et accompagnée d'azymes et d'herbes amères.

Certains ont comme version **להמא עניא** כהא (avec une lettre en plus ce qui signifie alors : comme ce pain de misère) cependant la version du Rambam est **הַא לְחֵמָא עֵינְיָא**, il en est de même de la version du Aboudraham (très versé dans les minhaguim, « coutumes » à consonance Halakhiques/législatives). La Matsa est appelée **לחם עני** « pain de misère » [pain de la pauvreté] en utilisant le langage choisi par la Torah (Dévarim/Deutéronome Ch. 16, v 3) car ce langage rappelle la pauvreté qui leur a été imposée en Egypte (comme l'explique Rashi sur ce verset). De plus, les Egyptiens donnaient aux esclaves ce type de pain non fermenté qui est long à digérer (Aboudraham et Malbim); un peu leur suffisait !

D'autres expliquent que ce pain ne contient que de la farine et de l'eau sans addition d'huile ou d'œuf comme le serait la Matsa **Âshirah** (Guémarah Pessa'him 37 folio a). Comme ce « pain » n'est pas si facile que ça à trouver alors nous invitons les pauvres en disant **כל דכפין** **que toute personne affamée vienne et mange**, et pas seulement celle qui est affamée et qui ne possède rien, mais également :

**כל דצריך ייתי ויפסה** **que toute personne qui en a besoin vienne et célèbre Pessa'h** celui qui a de quoi manger mais qui ne dispose pas des denrées nécessaires à la soirée Pascale, comme du vin, du 'Harosseth ou du Maror qu'il vienne et célèbre Pessa'h avec nous.

Certains expliquent à partir de l'histoire avec le 'Hafets 'Haim ZaTsaL qui ne souhaitait pas, lorsqu'il recevait un invité, prolonger le vendredi soir avant le Quiddoush avec des études et des chants, car il ressentait que cet invité était affamé. C'est pour cela que le Magguid dit juste après le Qiddoush **que toute personne affamée vienne et mange**, toute sorte d'aliments (viande, légumes, soupe ...), **que celui qui en a besoin** celui qui n'a pas faim mais qui ne dispose pas des denrées nécessaires pour la soirée Pascale **vienna et célèbre Pessa'h**.

Afin que les pauvres n'aient pas honte de venir s'attabler chez autrui, nous leur proclamons : **cette année nous sommes ici** cette année nous sommes tous ici en exil dépendant de « la table des autres » (état de dépendance), nous prions pour avoir le mérite **d'être l'année prochaine en terre d'Israël** ; **cette année nous sommes esclaves** cette année vous et nous sommes asservis aux peuples, prions pour que **l'année prochaine** nous ayons le mérite de la venue du Messie et nous serons vous et nous **en terre d'Israël des personnes libres** comme l'indiquent les sages, que leur mémoire soit une bénédiction, dans le Talmoud Rosh Hashana 11b :

En Nissan (premier mois du printemps) les enfants d'Israël sont devenus libres (la sortie d'Égypte a eu lieu en Nissan) et en Nissan ils seront délivrés pour la délivrance finale. Le fait de doubler les mots (en Nissan ... en Nissan ou bien cette année... cette année ...) vient nous rappeler l'enseignement des sages (Talmoud Yéroushalmi, Bérakhot) : la délivrance des Juifs sera faite petit à petit (progressivement).

## Haggadah שַׁעֲרֵי אֲרָמוֹן (p. 32-33) au nom du Maguid de Douvna et de la Haggadah Emeth Léyaâkov

Certains disposent d'une autre version כְּלֶחֱמָא עֵינְיָא « comme ce pain de misère », mais au fait, quelle est la différence entre les deux versions ? Le Maguid de Douvna nous fait ressentir cette différence par une parabole :

Il y avait un colporteur, pauvre, qui se déplaçait de ville en ville avec son baluchon à l'épaule. Il s'arrêta une fois dans une ville et la chance lui sourit, il économisa de l'argent, ouvrit boutique et s'enrichit. Il avait l'habitude chaque année, le jour anniversaire de son arrivée dans cette ville avec son bâton et son baluchon de faire un festin avec ses proches. Il accrochait son baluchon à l'épaule et en sortait des présents de valeur pour ses enfants, de l'argent pour ses garçons et des bijoux pour ses filles.

Un jour il perdit toute sa fortune dans une affaire risquée et dut vendre son affaire, il fut alors sans le sou et nécessiteux. Il resta dans sa maison triste et abattu. Son épouse lui dit « pourquoi te lamentes-tu ? » Hachem a donné, Hachem a repris, que Son nom soit béni pour la période de faste. Maintenant nous revenons à l'époque antérieure; reprend ton baluchon et retourne faire des tournées aux portes des maisons avec ta marchandise.

Le pauvre homme entendit les paroles de son épouse et reprit son baluchon. Immédiatement ses enfants tendirent leur main afin de recevoir des présents, comme à l'accoutumée !

Le pauvre homme les regarda avec un regard larmoyant et leur dit : «non, mes enfants, chaque année c'était une fête, en souvenir des jours pénibles où j'étais colporteur, alors je me déguisais en pauvre je portais le baluchon mais je vous distribuais des cadeaux, maintenant ce n'est plus un simulacre. Maintenant je suis revenu à mon état de pauvreté, et je dois prendre mon baluchon pour gagner ma vie ».

La parabole : dans le passé, lorsque le Beth Hamikdash, le Temple de Jérusalem, existait encore, nous avions tout en abondance, les Matsot n'étaient que le souvenir du pain de misère que nous avions mangé en Égypte et alors on pouvait dire «**comme ce pain de misère**», nous faisons des actes qui ressemblaient à ceux de nos ancêtres et c'était simplement en souvenir.

**Par contre**, de nos jours, à notre époque d'exil lorsque nous sommes revenus à notre servitude et que nous sommes descendus de notre grandeur, nous disons « Ha la'hma » : en fait nous sommes revenus à cet état dans lequel nous mangeons réellement un pain de misère.

Haggadah שְׁעֵרֵי אֶרְמוֹן (p 34) au nom de la Haggadah Divré Shaoul

**Voici le pain de misère.... Toute personne qui est affamée ....**

Quel lien y a-t-il entre **הָא לְחֶמְא עֲנִיָּא** « Voici le pain de misère » et **כֻּל־דְּכַפִּיּוּ** « Toute personne qui est affamée » ? – telle est l’interrogation du Gaon Rabbi Yossef Shaoul Hallévi Natanzon ZatSaL de Lwow, et il répond par une parabole :

Il était une fois un commerçant qui avait parcouru un long chemin et traversé des forêts très touffues et sombres; des voleurs l’attaquèrent et lui prirent toute sa marchandise et voulurent le tuer. Soudain, les policiers du rois surgirent, ils se battirent avec les voleurs et les tuèrent. La marchandise du commerçant était déjà entreposée dans la carriole des brigands. Les policiers donnèrent la carriole au commerçant, avec tout son contenu. Il se pressa et partit de cet endroit. Lorsqu’il arriva à la foire il s’avéra que la carriole était emplie de biens de grande valeur; pleine des rapines faites antérieurement par les voleurs; il était devenu immensément riche !! A partir de là, il prit sur lui, de faire systématiquement un festin de reconnaissance, chaque année, le jour anniversaire où il avait été sauvé puis devenu extrêmement riche. Plusieurs jours avant le festin ses serviteurs s’afféraient dans les préparatifs du festin faisant cuire des mets succulents. Sa famille et ses proches assistaient au festin et participaient à sa joie.

Après quelque temps, la roue tourna et il s’appauvrit. Lorsque la période du festin s’approcha il n’avait pas de quoi préparer, ni mets succulent ni friandises, ni viande ni vin; juste de quoi cuire du pain bis (avec de la farine de mauvaise qualité). Il prit la parole en ces termes :

- dans le passé, lorsque j’étais riche j’invitais peu de gens au festin, ils y étaient choyés et profitaient bien, mais maintenant alors que je ne donne plus qu’un morceau de pain sec, tout celui qui le souhaite peut venir manger ....

C’est ce qu’écrit le RAMBAM Zal (Hilkhoh Hamets Oumatsah chapitre 8) : Pendant l’exil (galout) il faut commencer sur le deuxième verre de vin et dire : « Bivhilou Yatsanou Mimitsraym » (avec précipitation nous sommes sortis d’Egypte) **Ha Kala’hma âniah<sup>7</sup>** (voici, comme de pain de misère)... c’est à dire que maintenant que nous sommes en galouth (exil) et n’avons la possibilité que de préparer un pain qui ressemble au pain de misère qu’ont mangé nos ancêtres en Egypte alors tout celui qui veut peut venir manger avec nous ....

<sup>7</sup> Ce qui n’est pas la version dont je dispose

רבי ירוחם **Haggadah Mir au nom de tout celui qui est affamé, כּל־דכפּוּי**

La Torah (Genèse Ch. 18, v 3) nous ramène :

וַיֹּאמֶר: אֲדֹנָי, אִם־נָא מְצָאתִי חֵן בְּעֵינֶיךָ אֶל־נָא תַעֲבֹר, מֵעַל עֲבָדְךָ.

*Et il dit: "Mes Seigneurs [Eternel], si j'ai trouvé grâce à vos [Tes] yeux<sup>8</sup>, ne passez [passe] pas ainsi devant votre serviteur!"*

Il y a une discussion entre les sages (rapportée par Rashi) pour savoir si le mot A-do-n-ay utilisé dans ce verset est un nom sacré, le verset signifiant qu'Avraham demande à D.ieu d'attendre le temps qu'il court chercher les « invités » et les faire rentrer dans la tente, ou bien un nom profane (dans ce contexte) le mot ado-nay (sans majuscule) signifiant alors « mes maîtres/mes seigneurs », Avraham ne s'adressant plus à l'Eternel mais aux « passants ». La Guémarah de Shévouoth apprend de là que la Mitsva de réception des invités est plus grande que celle d'accueillir la Shékhinah (présence divine).

L'explication de ce concept est dans ce que nous rappelons systématiquement « nous n'avons pas de relation avec un quelconque monde (supérieur) »

Un des aspects les plus profonds se présente ici, dans notre monde et la Torah est «une Torah de ce monde-ci» et c'est tout le fondement de ce concept que la « Mitsva de réception des invités est plus grande que celle d'accueillir la Shékhinah » car la Mitsva d'accueillir la Shékhinah est une des plus grandes choses mais c'est une activité qui s'adresse aux mondes supérieurs tandis que la Mitsva d'accueillir les invités est une activité de ce monde. C'est à dire que l'accueil des invités ici-bas **correspond** à l'accueil de la Shékhinah là haut et donc l'accueil des invités est supérieur **en ce monde**. Nous avons là un fondement pour toute la création, la Torah est une Torah **de ce monde !!**

De plus nous devons tirer un enseignement du verset (Genèse Ch. 19, v2)<sup>9</sup>

וַיֹּאמֶר הַנְּהָא-נָא<sup>10</sup> אֲדֹנָי, סוּרוּ נָא אֶל־בַּיִת עֲבָדְכֶם וְלִינוּ וְרַחֲצוּ רַגְלֵיכֶם, וְהִשְׁכַּמְתֶּם, וְהִלַּכְתֶּם לְדַרְכְּכֶם; וַיֹּאמְרוּ לָא, כִּי כִרְחֹב נָלִין.

*Il dit "Ah! de grâce, mes seigneurs, venez dans la maison de votre serviteur, passez-y la nuit, lavez vos pieds; puis, demain matin, vous pourrez continuer votre route." Ils répondirent: "Non, nous coucherons sur la voie publique."*

<sup>8</sup> Rappelons le contexte. Avraham vient de se faire la Milah (circoncision) et Hachem « lui rend visite », comme pour rendre visite à un malade. « Comme il levait les yeux et regardait, il vit trois personnages debout près de lui (il s'agit de trois anges, l'un d'entre eux doit détruire Sodome et l'autre sauver Loth et sa famille). Et c'est là qu'il dit notre verset dans lequel le mot A-D-O-N-A-Y prête à interprétation.

<sup>9</sup> Là il s'agit du sauvetage de Loth, le neveu d'Avraham, par les anges, avant la destruction de Sodome et Gomorrhe. Le même terme, A-DO-NA-Y, y est utilisé.

<sup>10</sup> Il s'agit d'un mot profane, non sacré

## הָא לְחֵמָא עֲנִיָא

Rashi explique « voilà, vous êtes mes seigneurs du fait que vous soyez passés devant moi ».

Selon cette explication, le début du verset « *Ah! De grâce, mes seigneurs* » n'est pas en relation avec la suite « **venez dans la maison de votre serviteur** » mais est un verset à part entière dans lequel Loth leur indique que ce sont ses seigneurs.

On apprend de là un grand fondement dans la réception des invités, le maître de maison devient serviteur de ses invités et l'invité est son « maître ». La raison en est « après que vous soyez passés devant moi » ; ceci est conforme à l'autre explication de Rashi à propos d'Avraham recevant les invités (le tout premier verset de notre explication): « après que vous soyez passés devant moi **en mon honneur** », c'est à dire que lorsque l'invité vient chez son hôte, il honore cet hôte car il n'y a pas plus grand honneur, pour un individu, qu'un homme formé à l'image du Créateur vienne le voir.

De là s'en suivent toutes les lois concernant l'hospitalité, en particulier ce qui est enseigné « l'obligation envers un invité est comme l'obligation d'un serviteur envers son maître » et ce du fait de la reconnaissance que nous devons avoir envers l'invité qui nous honore de sa présence; le maître de maison devient alors comme un serviteur asservi à son maître. Pour nous, l'accueil des invités est comme une simple courtoisie mais en réalité il n'en est pas ainsi il s'agit d'une vraie obligation comme un asservissement d'un serviteur envers son maître

## מה נשתנה הלילה

### Second passage

מה נשתנה הלילה הזה. מכל-הלילות. שבכל-הלילות. אין אֲנַחְנוּ מִשְׁבְּלִין אֶפְלוּ פַּעַם אַחַת. וְהַלֵּילָה הַזֶּה שְׁתֵּי פְעָמִים:  
שְׁבָכַל הַלֵּילוֹת. אֲנַחְנוּ אוֹכְלִין תָּמִז וּמָצָה. וְהַלֵּילָה הַזֶּה כְּלוּ מָצָה:  
שְׁבָכַל הַלֵּילוֹת אֲנַחְנוּ אוֹכְלִין שָׂאָר יִרְקוֹת. וְהַלֵּילָה הַזֶּה מְרוֹר:  
שְׁבָכַל הַלֵּילוֹת אֲנַחְנוּ אוֹכְלִין וְשׁוֹתִין בֵּין יוֹשְׁבֵין וּבֵין מְסֻבִּין. וְהַלֵּילָה הַזֶּה כְּלוּ מְסֻבִּין:

Quelle est la différence entre cette nuit et les autres nuits ?

1. Toutes les autres nuits, nous ne trempons point ne serait-ce qu'une seule fois ; et cette nuit ci, nous trempons deux fois ?
2. Toutes les autres nuits, nous consommons du 'Hamets ou bien de la Matsa; et cette nuit ci, nous ne consommons que de la Matsa ?
3. Toutes les autres nuits, nous consommons toute sorte qu'autres « légumes » (herbes); et cette nuit ci, nous ne consommons du Maror (herbes amères) ?
4. Toutes les autres nuits, nous mangeons et buvons soit assis soit accoudés; et cette nuit ci, nous sommes tous accoudés ?

Explication littérale tirée de la Haggadah Ish Matsliah (pages 114-115)

Passage 2- 1

Les sages nous enseignent (Talmoud, traité Péssa'him 116a) : un sage, son fils le questionnera (le soir du sedder) ; sinon, son épouse le questionnera ; sinon (si personne ne le questionne) alors il posera les questions lui même. En conséquence les sages ont institué ces quatre questions expliquées ci-après :

Quelle est la différence entre cette nuit et les autres nuits ?

1. Toutes les autres nuits, nous ne trempons point ne serait-ce qu'une seule fois ; à l'époque de la rédaction de la Haggadah, les personnes aisées trempaient les légumes dans de la vinaigrette et en consommaient avant le repas afin d'ouvrir l'appétit. Le reste du peuple ne trempait pas de cette manière, ne serait-ce qu'une seule fois. En conséquence, **pour quelle raison, cette nuit ci, trempons-nous deux fois ?** (pourquoi) trempons-nous tous le Carpas et le Maror avant le repas comme des personnes riches ?
2. Toutes les autres nuits, nous consommons du 'Hamets, nourriture des riches, ou bien de la Matsa, nourriture des pauvres; et cette nuit ci, nuit de notre délivrance, nous ne consommons que de la Matsa, nourriture des esclaves ?<sup>11</sup>

<sup>11</sup> Ce qui constitue un paradoxe.

## מַה נִּשְׁתַּנָּה הַלַּיְלָה

3. Toutes les autres nuits, nous consommons toute sorte d'autres « légumes » (herbes) doux; et cette nuit ci, nuit de notre délivrance, nous recherchons uniquement des herbes amères ?<sup>12</sup>
4. Toutes les autres nuits, nous mangeons du pain et buvons du vin soit assis soit accoudés, chacun comme il le souhaite; et cette nuit ci, pour la consommation de la Matsa et des quatre coupes, nous sommes tous accoudés ? Et (pourquoi) celui qui se serait trompé et qui aurait mangé de la Matsa ou bu une des quatre coupes de vin sans être accoudé ne serait-il pas quitte de la Mitsva et devra recommencer ?

**En résumé pour quelle raison devons nous faire des choses contradictoires certaines qui symbolisent l'esclavage et d'autres qui symbolisent la délivrance et la richesse ?**

### Haggadah Kos Eliahou (page 45)

### Passage 2- 2

מַה נִּשְׁתַּנָּה ? Quelle est la différence entre cette nuit et les autres nuits ?

La **première question**, ces trempages que nous faisons le soir de Pessa'h, nous n'avons pas l'habitude de les faire le reste de l'année, ils sont réservés à des personnes riches. S'il s'agit de faire une différence entre cette nuit, afin de ressembler à des « grands » du fait de notre liberté, en fait les autres nuits nous ne trempons même pas une seule fois et il était suffisant pour faire une différence de ne tremper **qu'une seule fois**. Pour quelle raison, cette nuit-là, trempons-nous deux fois ?

La **seconde question** est que chaque nuit nous consommons ce qui se présente, que ce soit du 'Hamets ou de la Matsa et il n'y a pas d'exclusive, alors que cette nuit-là nous ne consommons que de la Matsa. S'il s'agit de se souvenir que nos ancêtres, lors de la sortie d'Egypte, n'ont pas eu le temps de laisser leur pâte fermenter comme l'explique le Maggid plus tard, il était possible de consommer les deux, pour quelle raison consomme-t-on **exclusivement** de la Matsa (et on ne doit même pas posséder du 'Hamets).

La **troisième question** est que chaque nuit qui n'est pas une nuit de miracle, nous consommons toute sorte de légumes qui sont « doux » et il n'est pas du tout usuel de consommer quelque chose d'amer si ce n'est en tant que médicament, ou équivalent, et cette nuit pendant laquelle il y a eu un miracle nous mangeons des choses amères, qu'est-ce que cela signifie ?

La **quatrième question** est que chaque nuit on ne fait pas attention à être accoudé ou pas et chacun se comporte comme il le souhaite, il y a donc des gens accoudés et d'autres qui ne le sont pas; et cette nuit nous avons tous l'obligation d'être accoudés.

Les réponses à ces questions sont données par le Rav au passage suivant (voir Passage 3-1)

<sup>12</sup> Ce qui constitue un paradoxe

## Haggadah שיערי ארמון (p 41) au nom de Tolédoth Adam

**פָּלְנוּ מִסְבִּין** Nous sommes tous accoudés Le Magguid de Drétshin ZaTsaL raconte qu'un Talmid 'Hakham (érudit) eut un jour le mérite d'être invité le soir du sedder chez le Gaon, Rabbi Zalman de Vilna ZaTsaL. Rabbi Zalman s'aperçut que son invité ne s'accoudait pas, il l'interrogea à ce sujet. L'invité répondit :

- Notre maître, vous êtes un Rav qui ressemble à un ange, connaissant à fond toute la Torah et on sait que la Halakha (tranchée dans le Shoul'han Âroukh Ora'h 'Haym Ch. 472 alinéa 5) dit que lorsqu'il y a un Sage, un des grands de sa génération, alors même quelqu'un qui n'a rien appris de lui est considéré comme son élève **et ne doit pas s'accouder !**

Lorsqu'il entendit ces propos, le Gaon trembla et dit, « qu'as tu donc fait de me considérer comme un ange, comme un très grand Talmid 'Hakham alors que je ne suis qu'un homme qui ressemble à un souffle (voir Psaume 144 v4, cela signifie *pas grand-chose*) vide de toute sagesse ! » Immédiatement le Rav se leva et fit les 100 pas, de long en large, dans la salle à manger, se rappelant par cœur les paroles de nos sages qui enracinent en nous la modestie. Comme par exemple ce que dit le Talmoud (Yoma 27a) : lorsque Rav<sup>13</sup> vit que le peuple l'accompagnait alors qu'il allait faire une Dérasha (un discours de Torah) il dit les versets de Job (Ch. 20, v 6-7) :

**Dût sa stature monter jusqu'au ciel et sa tête atteindre les nuages, aussi sûrement que ses excréments, il périra sans retour: ceux qui le voyaient diront: "Où est-il?"**

De même, lorsque Rav Zoutra était porté jusqu'au Beth Hamidrash (maison d'étude), il disait (Proverbes ch 27 v 24) « **Car les biens ne dureront pas toujours** ».

Rabbi Zalman répéta ce type d'enseignements, jusqu'à ce qu'il revienne à table et dise avec dédain « Il me donne le titre de Rav ? J'ai fait une grande introspection et je ne me suis trouvé qu'une seule qualité: l'amour de la vérité. Et par la force de cette qualité je fixe que si je compare mes connaissances avec ce que je ne connais pas, en fait je ne connais rien ! »

<sup>13</sup> Rav est un des très grands Amoraïm, sages du Talmoud

## Troisième passage

עֲבָדִים הָיינו לְפָרַעַה בְּמִצְרַיִם. וַיּוֹצִיאֵנוּ ה' אֱלֹהֵינוּ מִשָּׁם. בְּיַד חֲזָקָה. וּבְזְרוּעַ נְטוּיָה. וְאֵלֹהֵינוּ לֹא הוֹצִיא הַקְּדוֹשׁ בְּרוּךְ הוּא אֶת אֲבוֹתֵינוּ מִמִּצְרַיִם עַדְיוֹן אֲנַחְנוּ וּבְנֵינוּ וּבְנֵי בְנֵינוּ. מִשְׁעָבָדִים הָיינו לְפָרַעַה בְּמִצְרַיִם. וְאֶפְלוּ כָּלֵנוּ חֲכָמִים. כָּלֵנוּ גְבוּרִים. כָּלֵנוּ יוֹדְעִים אֶת הַתּוֹרָה. מִצְוָה עָלֵינוּ לְסַפֵּר בִּיצִיאַת מִצְרַיִם. וְכָל-הַמְרַבֵּה לְסַפֵּר בִּיצִיאַת מִצְרַיִם הָרִי זֶה מִשְׁבַּח:

Nous fûmes esclaves de Pharaon en Egypte; et l'Éternel notre D.ieu nous en a fait sortir, d'une main puissante et d'un bras étendu. Si le Saint, Béni Soit Il n'avait pas fait sortir nos ancêtres d'Egypte, nous serions encore, nous, nos fils et nos petits-fils, « esclavagisés » par Pharaon en Egypte. Même si nous étions tous des 'Hakhamim (Sages ou intelligents), tous des personnes profondes,<sup>14</sup> tous fins connaisseurs de la Torah, nous avons le devoir de raconter la sortie d'Egypte. De plus, toute personne qui multiplie le récit de la sortie d'Egypte est digne de louanges.

### Passage 3- 1

**Haggadah כוס אליהו Kos Eliahou de R. Eliahou Ben Harosh (pages 46-47) ;** le Rav montre comment notre passage répond à chacune des questions de Ma Nishtanah (voir son commentaire au passage 2-2).

Notre passage de la Haggadah nous indique que nos ancêtres furent esclaves en Egypte, mais le verset qui est ramené ici à titre de preuve est tiré de la Parasha Vaet'hannan (Dévarim/Deutéronome Ch. 6 v. 21),

וְאָמַרְתָּ לְבִנְךָ, עֲבָדִים הָיינו לְפָרַעַה בְּמִצְרַיִם; וַיּוֹצִיאֵנוּ ה' מִמִּצְרַיִם, בְּיַד חֲזָקָה

Tu répondras à ton fils: "Nous étions asservis à Pharaon, en Egypte, et l'Éternel nous en fit sortir d'une main puissante.

Cependant la fin du verset retenue par le Maggid dans la Haggadah est un verset plus haut dans les 10 commandements (Dévarim Ch. 5 –v 14) où il est dit

וְזָכַרְתָּ, כִּי עֶבֶד הָיִיתָ בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם, וַיֹּצִיאֶךָ ה' אֱלֹהֶיךָ מִשָּׁם, בְּיַד חֲזָקָה וּבְזְרוּעַ נְטוּיָה

Et tu te souviendras que tu fus esclave au pays d'Egypte, et que l'Éternel, ton D.ieu, t'en a fait sortir d'une main puissante et d'un bras étendu

Le Maggid commence par « nous étions esclaves », c'est à dire « la honte/le déshonneur »<sup>15</sup> et finit par « et nous a fait sortir » [qui est un compliment] et ceci afin de répondre à toutes ses questions; chaque couple de mots est une réponse à une des quatre questions de Ma Nishtanah:

<sup>14</sup> Le terme נבון utilisé ici désigne une personne intelligente mais qui est capable de faire des déductions par elle-même et de comprendre ainsi en profondeur

<sup>15</sup> Voir passage 11-1

1. A la **première question**, c'est à dire pourquoi trempe-t-on deux fois ? il répond וַיִּצְאָנוּ ה' « Hachem nous en a fait sortir » car il y a eu deux avantages <sup>16</sup> dans la sortie d'Égypte :
  - La sortie elle-même, passage de l'esclavage à la liberté,
  - Le fait que la sortie ait eu lieu par l'intermédiaire de l'Éternel Lui-même ce qui est une élévation (« avantage ») extrêmement importante sans aucun conteste.

Ces deux avantages sont mentionnés par allusion « Hachem nous en a fait sortir » : c'est-à-dire que 1) la sortie elle-même et 2) par l'intermédiaire d'Hachem « en personne » sont rappelés. En conséquence nous trempons deux fois pour montrer grandeur et « élévation », en correspondance avec ces deux avantages.

2. A la **seconde question**, c'est à dire « pourquoi ne mange-t-on que de la Matsa ? », le Maggid répond אֱלֹהֵינוּ מִשָּׁם « notre D. de là bas ». Pour comprendre, il faut se rappeler l'enseignement de nos maîtres: les juifs en Égypte étaient des idolâtres et il n'y avait pas de différence (de ce point de vue) entre Juifs et Égyptiens; mais au moment de la sortie d'Égypte les juifs firent Téchouva (repentance) comme nous l'enseignent nos maîtres (dans la Mékhiltah) sur le verset

מִשְׁכוֹ, וְקַחְו לָכֶם צֹאן לְמִשְׁפַּחְתֵיכֶם-וְשִׁחְטוּ הַפֶּסַח.

*Choisissez et prenez chacun du menu bétail pour vos familles et égorgez la victime pascale.*

- מִשְׁכוֹ signifie: retirez vos mains de l'idolâtrie
- וְקַחְו לָכֶם צֹאן, signifie : prenez pour vous du menu bétail pour la Mitsva

Il est connu que le Hamets représente le côté négatif (le mal - Sitra A'hrah) dans sa composante *idolâtrie* et la Matsa représente le coté de sainteté (le coté positif) et c'est ce que nous dit le Maggid **Eloqénou misham** (notre D.ieu de là-bas): c'est à dire que depuis l'Égypte Il a été notre D.ieu (Eloqénou) c'est à dire le coté de sainteté, et le מִשְׁכוֹ « de là-bas » fait allusion au Hamets le côté négatif, dont il faut se retirer « de là-bas » (péjoratif) et n'en garder aucune trace.

3. A la question concernant le Maror, le Maggid répond בְּיַד הַחֹזֶקֶה « avec une main puissante » il s'agit de la mort des premiers-nés comme l'explique le Sifri sur le verset

וְלֹכַל הַיָּד הַחֹזֶקֶה,

ainsi qu'à cette **main puissante** (Deutéronome, Ch. 34 V 12)

Il s'agit, dit le Sifri, de la mort des premiers nés, car c'est la plaie la plus terrible (la plus puissante), celle qui a fait que les Égyptiens ont chassé nos ancêtres. La Torah nous raconte à propos de la mort des premiers nés qu'il n'y avait pas une seule maison qui n'avait pas été atteinte par cette plaie. Il s'avère donc que **tous** les Égyptiens se lamentaient sur la mort d'un proche. En souvenir de l'amertume ressentie par les Égyptiens de « notre fait », on mange du Maror, des herbes amères.

<sup>16</sup> Deux passages à un état supérieur

Dans la partie sur le Maror (Maror Zé – Passage 45) le Maggid donne une autre interprétation en nous indiquant qu'on mange le Maror en souvenir de la vie amère subie par nos pères en Egypte mais en fait les deux explications sont valables (conjonction et non exclusion). On peut donner une allusion à chacune de ces deux explications par le mot utilisé par le Maggid : משם qui forme les premières lettres de :

- מַחִיִּים שֶׁל מִרוּר : d'une vie d'amertume (l'amertume des Egyptiens endeuillés)
- מִשְׁעַבֵּד שֶׁל מִצְרַיִם : de l'esclavage d'Egypte (la vie amère due à l'esclavage)

4. A la **quatrième question** demandant pourquoi nous sommes tous accoudés, le Maggid répond וּבְזְרוּעַ נְטוּיָה « par le bras étendu » car comme la sortie d'Egypte a été faite « d'une main triomphante » visible par tous les Egyptiens sans aucune crainte comme si nos ancêtres n'avaient jamais été esclaves, en conséquence pour montrer cette « main triomphante » nous sommes tous accoudés cette soirée-là.

Le Maggid ressent une difficulté par les termes utilisés « nous fûmes esclaves et nous sortîmes » il aurait du dire « nos ancêtres furent » ; à cela il donne une réponse « si nous n'étions pas sortis, nous aurions été esclaves nous et nos pères et les pères de nos pères », par cet enchainement de générations (3 générations, ce qui en droit Talmudique s'appelle une 'hazakah, c'est-à-dire une présomption de rester éternellement) il veut nous signifier que cela aurait été définitif, qu'au bout des 400 ans décrétés lors de « l'alliance des morceaux »<sup>17</sup> nous aurions été assimilés dans les 50 portes d'impureté comme le disent nos sages. Dans Sa bonté Il a rapproché l'échéance et nous a fait sortir avant le moment prévu.

Donc même nous, personnellement, aurions été dans cet esclavage, et n'aurions pas été susceptibles d'être affranchis si ce n'est l'intervention Divine. Il y a une précision dans le langage : on dit « rendus esclaves » et non « esclaves » qui est le langage utilisé dans la Torah, car nous n'aurions pas été de simples serviteurs qui servent leur maître « volontairement » mais *réduits à l'état d'esclave* malgré nous, de force, subissant les atrocités de l'asservissement. En conséquence même si nous sommes des sages nous avons la Mitsva nous même, personnellement, de parler de la sortie d'Egypte.

## Passage 3-2

כולנו חכמים Tous des sages (toujours dans le כוס אליהו page 47)

Il ne s'agit pas de la sagesse en Torah<sup>18</sup>, car nous voyons bien l'inverse, mais il s'agit des « sciences » comme l'atteste la Torah (Dévarim Ch 4 v 6)

רק עם-הכם ונכון, הגוי הגדול הזה

**Elle ne peut être que sage et intelligente, cette grande nation!** (que les sages, dans le Talmoud traité Shabbath page 75a, attribuent aux capacités en astronomie)

<sup>17</sup> Il s'agit de l'alliance faite sur trois génisses, trois chèvres, trois béliers, une tourterelle et un oisillon coupés et D. ieu annonce à Avram : D.ieu dit à Abram : "Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère, où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans ».

<sup>18</sup> Puisque notre passage dit après « tous connaissant la Torah »

Car c'est la nature d'une personne intelligente et profonde de rechercher et d'approfondir les événements (l'ordre de marche des choses) et de rechercher la vérité. Et même les simples d'esprit du peuple d'Israël connaissent la Torah écrite, et l'histoire de la sortie d'Egypte y est contée explicitement. C'est pourquoi le Maggid nous dit « même si vous étiez tous des sages, tous des personnes profondes et connaissant la Torah » et connaissons en conséquence l'histoire de la sortie d'Egypte ce qui pourrait nous dispenser de sa narration, malgré cela nous avons l'obligation de la Torah de raconter la sortie d'Egypte.

### Passage 3-3

Le **כלנו חכמים כוס אליהו** poursuit toujours sur **כלנו חכמים**:

On peut expliquer également: une personne ne doit pas imaginer que l'obligation de narrer la sortie d'Egypte ne s'adresse qu'aux enfants qui n'ont pas de connaissances, mais qu'une assemblée de sages tous savants en Torah, sans enfant ou sans ignorant, n'aurait pas besoin de narrer la sortie d'Egypte, l'un répondant à l'autre « mais qui ne connaît ce que tu racontes ? ». Par rapport à cet argument, le Maggid répond d'avance « fussions nous tous des sages, des personnes profondes, des savants en Torah, malgré tout nous avons l'obligation de narrer la sortie d'Egypte ». Et si ces personnes savantes se disaient qu'elles connaissent déjà tout et qu'il leur suffirait de raconter très succinctement, le Maggid leur répond par avance que tout celui qui multiplie la narration même parmi les sages, celui-ci est digne de louanges. Pour prouver son propos, le Maggid rapporte le rassemblement des grands sages parlant toute la nuit de la sortie d'Egypte qui est rapporté dans le passage suivant.

### Passage 3-4

**הררי זה משינה של תורה** (pages 27-28) au nom du **Binah Laëtim** – rapporté également dans la **Haggadah 'Hazon Ovadiah** (pages 14-15)

**הררי זה משינה** : c'est un signe que déjà, initialement, il était digne de louanges ; c'est pour cela que le langage utilisé n'est pas au futur (sera digne de louanges). Rabbi Its'haq El'hanan, le Rav de Kovna, explique cela par une parabole :

Une fois un bateau fut pris dans une vive tempête et fut en grand danger ; sur le pont il y avait toutes sortes de personnages, riches et pauvres. Soudain, Hachem envoya le salut et le bateau fut sauvé de tout danger. Chacun fit alors des louanges et des remerciements envers l'Éternel.

Il est clair, cependant, que les louanges d'un riche ne ressemblent pas à celles d'un pauvre. Les louanges des pauvres, dont la vie est pénible et emplie de souffrances ne pourront pas être aussi enflammées et profondes que les louanges des riches qui ont un bon sort et dont la vie est pleine de bonheur et de jouissances.

De même, en Egypte, la délivrance était de deux manières, une première évidente qui est que les Enfants d'Israël sont sortis de l'esclavage et des souffrances physiques et une autre manière, spirituelle, qu'est la sortie de l'impureté de l'Egypte, de l'asservissement spirituel et le mérite, qu'ils ont eu par la suite, de recevoir la Torah et d'être un peuple de prêtres et une nation sainte

Une personne simple, dont toute la compréhension se limite simplement à remercier et à louer sur la liberté matérielle, n'a en conséquence pas de quoi allonger et multiplier le récit de la sortie d'Egypte ; celui qui multiplie ce récit démontre par cela qu'il est digne de louanges, qu'il est une personne plus « élevée » dotée d'une compréhension plus profonde dans la Torah et dans le judaïsme jusqu'à ce que sa compréhension l'amène à remercier et à louer en particulier sur la **délivrance spirituelle** qui eut lieu lors de la sortie d'Egypte.

Plus une personne a la qualité de comprendre la Torah, plus elle loue et remercie sur le miracle de la sortie d'Egypte ; et donc s'il en est ainsi, celui qui augmente le récit de la sortie d'Egypte témoigne sur lui-même qu'il est digne de louanges !

### Passage 3-5

La Haggadah כּוֹס אֱלִיָּהוּ en page 146 ramène un enseignement du Shévouth Yéhouda de Ribbi Yéhouda Elbaz (De la ville de Sefrou)

**Même si nous étions tous des 'Hakhamim ....** Il ya lieu de faire attention aux termes employés : puisqu'on nous enseigne que « c'est une Mitsva de raconter la sortie d'Egypte », cet enseignement devrait être suffisant, pourquoi est il nécessaire de rajouter « celui qui multiplie » ; de plus notre passage se termine par « **קָרִי זֶה מְשֻׁבָּח** » « est digne de louanges » le mot « קָרִי » est de trop (littéralement notre fin de passage est à traduire par « celui-là il est digne de louanges »)

Il me semble pouvoir dire que l'intention du Maggid en disant « c'est une Mitsva de raconter la sortie d'Egypte », est de nous amener à compter et évaluer la durée de la Galouth (de l'exil). Le décret divin était (Genèse Ch. 15, v13)

**Dieu dit à Abram: "Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère, où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans ».**

Or ce décret n'a pas été accompli puisque les Hébreux n'ont servi que pendant 210 ans. Nous sommes donc contraints de répondre comme nous l'enseignent nos sages que le décompte des années d'exil démarra à la naissance d'Isaac comme le dit notre verset ci-dessus « **ta postérité séjournera sur une terre étrangère** » dès que tu auras une postérité, ce sera considéré comme un exil. De la naissance d'Its'haq Avinou (Isaac) à la sortie d'Egypte on compte 400 ans et dans ces conditions le compte est bon et le décret du verset est bien accompli.

## עֲבָדִים

Cependant nous avons deux versets (le précédent) « où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans » et on a un autre verset qui dit (Exode Ch. 12, v40)

וּמוֹשָׁב בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, אֲשֶׁר יָשְׁבוּ בְּמִצְרַיִם--שְׁלֹשִׁים שָׁנָה, וְאַרְבַּע מֵאוֹת שָׁנָה.

Or, le séjour des Israélites, depuis qu'ils s'établirent dans l'Égypte, avait été de **quatre cent trente ans**

en réalité ils ne sont restés que 210 ans et donc comment nos versets sont ils réalisés ?

Nous avons un enseignement qui indique que depuis le décret d'exil (guézérat ben habétarim) jusqu'à la naissance d'Isaac 30 ans se sont écoulés (ce qui en tout fait 430 ans) malgré tout la résidence en Egypte de 430 ans donnée par le dernier verset n'est pas réalisée.

Il est vrai que dans le Yalqout parasha Bo, on a l'enseignement suivant qui relève la même difficulté, Rabbi Elâzar Ben Âzaria enseigne : « et donc ils ne sont restés en Egypte que 210 ans or il est écrit (dans notre dernier verset) **Or, le séjour des Israélites, depuis qu'ils s'établirent dans l'Égypte, avait été de quatre cent trente ans** »

Ribbi Elâzar Ben Âzaria résout de la manière suivante : ils sont restés en Egypte 210 ans, de plus il s'est passé 5 ans entre le moment où Yossef a eu deux enfants Ménaché et Efraym qui sont à l'origine de deux tribus, et celui où Yaakov Avinou est descendu en Egypte, ce qui fait en tout 215 ans<sup>19</sup>. Comme ils ont travaillé jour et nuit cela nous fait 430 ans (le double de 215) .

D'après cet avis, les versets collent bien entre eux, le séjour en Egypte est tel qu'il est énoncé (430 ans), et c'est pour cela que le Magguid double son langage et rajoute «**de plus, toute personne qui multiplie** ». Par notre première réponse, c'est-à-dire que l'exil a commencé à la naissance d'Isaac le premier verset colle bien (400 ans et des souffrances) cependant le second verset qui indique une résidence de 430 ans ne colle pas bien. Mais celui qui multiplie le compte de la sortie d'Egypte הָרִי, c'est à dire 215 (הָרִי a pour valeur numérique 215) et compte nuit et jour comme l'enseigne Ribbi Elâzar Ben Âzaria זֶה מִשְׁבָּה est digne de louanges car il explique les versets comme leur sens premier sans difficulté.

<sup>19</sup> Les enfants d'Israël du verset est alors Yossef et ses deux fils ce qui est bien un pluriel et bien les enfants de Yaâkov (dont l'autre nom est Israël).

## מעשה ברבי אליעזר

### Quatrième passage

מעשה ברבי אליעזר. ורבי יהושע. ורבי אלעזר בן עזריה. ורבי עקיבא. ורבי טרפון. שהיו מסבין בבני ברק. והיו מספרים ביציאת מצרים כל-אותו הלילה. עד שבאו תלמידיהם ואמרו להם. רבותינו הגיע זמן קריאת שמע של שחרית:

Rapportons l'histoire concernant Ribbi Eliézer, Ribbi Yéhoshoua', Ribbi Elâzar ben Âzariah, Ribbi Âquibbah et Ribbi Tarphon qui étaient rassemblés à Béné Véraq et discutaient de la sortie d'Egypte toute cette nuit, jusqu'à ce que viennent leurs élèves qui leur disent : « nos maîtres, l'heure de la lecture du Shéma' du matin est arrivée.

#### Passage 4-1

**רמז פרסומי ניסא du Rav Yaâkov Raqa'h. Explications selon le mode allusif (Pages 173 à 176)**

[א] Le Rav 'Haym Lerosh à propos de notre passage donne des raisons pour lesquelles ces cinq grands sages se sont rassemblés et pourquoi on nous précise « cinq » ni plus ni moins. Si pour le nombre de pierres qu'a pris le roi David pour se battre contre Goliath on nous commente les raisons de ce nombre de pierres à plus forte raison faut il s'interroger sur les raisons du nombre de sages qui se sont rassemblés.

Dans sa seconde explication il rapporte ce qu'écrit le Baâl Hattourim (Shémoth/Exode) sur le verset (Shémoth/Exode Ch. 3 v7 **ראה ראיתי** - J'ai vu, J'ai vu), où on a la lettre ה à la fin du mot **ראה**, ce qui est une « erreur » (forcément volontaire) grammaticalement parlant ce ה (ה =5) est en regard des cinq formes d'asservissement subies en Egypte<sup>20</sup>:

1. travaux exténuants,
2. amertume,
3. pression,
4. souffrances physiques,
5. travaux pénibles.

C'est pour cela que ces cinq grands sages se sont rassemblés pour rappeler les cinq formes d'asservissement. De même le Maggid débute la Haggadah par **הא להמא עניא** qui débute par un ה, tout cela pour nous donner en allusion, que c'est avec intention qu'ils se sont rassemblés, pour diffuser le miracle de la sortie d'Egypte afin de remercier l'Eternel sur le miracle de la libération.

<sup>20</sup> On a cinq termes bien différents

Le Rav Raqa'h poursuit dans cette voie.

Il me semble pouvoir trouver d'autres explications de cette nature :

- [ב] Le Midrash Rabba rapporte que D.ieu à dit à Moshé Rabbénou, Israël ne sortira d'Egypte que par le mérite d'Avraham, Its'haq et Yaâkov, ton mérite (à toi Moshé) et celui d'Aharon. En conséquence ces cinq sages se sont rassemblés afin de diffuser le miracle et (à cinq) pour rappeler que c'est par le mérite des cinq Tsadiqim Avraham, Its'haq et Yaâkov, Moshé et Aharon que nos ancêtres sont sortis d'Egypte. [ג] Et c'est la l'explication de ראה ראיתי, où on a la lettre ה à la fin du mot ראה, c'est à dire par le mérite de ces cinq justes que nos ancêtres sortiront d'Egypte.
- [ד] C'est également ce que l'on trouve dans la parashah de Vayggash - וְאַנְכִי, אֶעֱלֶה גַם-עִלָּה, **moi-même aussi je t'en ferai remonter**; le mot עִלָּה est avec un ה pour nous dire en allusion que c'est grâce à ces cinq justes que nos ancêtres sortiront d'Egypte
- [ה] C'est également ce qui vient de la parasha de Shémoth וְאֶשְׁלַחְךָ לְךָ (va et je t'enverrai) où on a לְךָ avec un ה ce qui est une « anomalie grammaticale », et dans notre approche tout va bien « va et par le mérite de ces cinq justes, dont toi Moshé, je vous ferai sortir d'Egypte ».

## Passage 4-2

Le Rav Raqa'h poursuit [ה] : On peut expliquer d'une autre manière et donner en allusion pourquoi ces cinq justes se sont rassemblés (et cinq précisément), comme le l'écrit le Rav אשד au nom du Yalqouth Haréouvéni ; il dit : « grâce à cinq mérites les enfants d'Israël sont sortis d'Egypte :

1. par le mérite du sacrifice Pascal (l'agneau que chaque maison a tué en Egypte, cet agneau était la divinité Egyptienne) et la circoncision (tous deux étant en liaison avec le sang et donc ne comptant que pour un)
2. le mérite de la Torah,
3. le mérite du Tabernacle,
4. le mérite de Mishael-'Hanania et 'Azaria (trois prophètes qui ont refusé de se prosterner devant Nabuchodonosor et ont été mis dans une fournaise en s'en sont sorti de façon miraculeuse),
5. par le mérite de la génération de Ysha'iah (qui avait une grande connaissance en Torah).

On comprend maintenant pourquoi ces cinq justes se sont rassemblés, pourquoi nous avons ces « anomalies grammaticales » avec des ה, pourquoi la Haggadah commence par un ה, pourquoi chaque plaie était constituée de 5 plaies, de même le Magguid nous enseigne plus loin ביד חזקה « d'une main puissante » la main est constituée de 5 doigts (et dans ce passage le Magguid rapporte 5 couples de mots) tout cela en regard des 5 mérites grâce auxquelles les juifs sont sortis d'Egypte.

## מעשה ברבי אליעזר

[ט] On peut également donner une autre explication, les sages nous rapportent que c'est par le mérite de Yossef (Joseph) qui n'a pas succombé à la tentation de la femme de Putiphar qui l'aguichait que les juifs sont sortis d'Égypte, et de ce fait Hachem lui rajouté une lettre de Son saint nom un ה, comme on voit dans les Tehilim (Psaume 86) עֲדוּת, בִּיהוֹסֵף שָׁמוּ. Par cela on explique toutes les allusions mentionnées plus haut (pourquoi les 5 sages se sont rassemblés, les anomalies grammaticales..) : c'est du fait de la pureté de Yossef qui a mérité d'avoir un ה rajouté, et grâce à lui que les juifs sont sortis d'Égypte.

### Passage 4-3

Toujours le **Rav Raqa'h**, dans le même style

[יא] On peut expliquer également en utilisant ce que nous enseigne le Midrash, A propos du verset (Shémot / Exode Ch. 3 v1)

וַיָּבֵא אֱלֹ-הֵם הַר הָאֱלֹקִים חֹרֵב

et était parvenu à la montagne divine, au mont Horeb.

Le mont où ils reçurent la Torah porte 5 noms:

1. Har Elokim (« mont de D.ieu)
2. Har Bashan
3. Har Gavnounim
4. Har 'horev
5. Har Sinai

La Torah nous dit בְּהוֹצִיאֶךָ אֶת-הָעָם מִמִּצְרַיִם, תַּעֲבֹדוּן אֶת-הָאֱלֹקִים, עַל הַהָר הַזֶּה « quand tu auras fait sortir ce peuple de l'Égypte, vous adorerez le Seigneur sur cette montagne même », car par le mérite de la Torah que les hébreux vont recevoir ultérieurement, nos ancêtres sont sortis d'Égypte et c'est pour cela que la Torah qui est constituée de 5 livres a été donnée au mont Sinai qui a 5 noms, le tout pour Israël יִשְׂרָאֵל qui est constitué de 5 lettres. C'est pour cela que, de manière allusive, ces 5 sages se sont rassemblés pour rappeler tous les miracles de la sortie d'Égypte dont l'Éternel nous a fait sortir par le mérite de Torah qui est constituée de 5 livres, au mont Sinai qui a 5 noms etc.

Le Rav Raqa'h poursuit cette explication en détaillant l'avis de chacun de ces cinq sages, je vous renvoie à son livre פֶּרְסוּמֵי נִיסָא

176 page דרש – פרסומי ניסא explications selon le mode

Rapportons d'abord ce que dit le rav Néoth Yaakov page 36, sur le fait que ces sages ont parlé de la sortie d'Egypte toute la nuit, cela nous suggère en allusion que la discussion (disputation) entre eux cette nuit là était la même qui animera bien plus tard les commentateurs médiévaux **comment ont-ils pu sortir au bout de 210 ans** alors que l'Eternel a bien précisé (Genèse, Ch. 15, V13)

וַיֹּאמֶר לְאַבְרָם, יָדַע תְּדַע כִּי-גַר יִהְיֶה יִרְעֶדָה בְּאֶרֶץ לֹא לָהֶם, וְעַבְדוּם, וְעַנּוּ אֹתָם--אַרְבַּע מֵאוֹת, שָׁנָה.

Dieu dit à Abram: "Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère, où elle sera asservie et opprimée, **durant quatre cents ans.** »

Pour chacun de ces Tanaim (Sages de la Mishna) nous trouvons une réponse adaptée à son [ou ses] enseignement, nous pouvons nous même expliquer selon la voie qu'il a tracée :

En premier Rabbi Eliézer le grand, fils de Horkanos : est connu son enseignement dans le midrash au début de la Parasha de Maséé et également dans le midrash Tan'houmah, où il dit.

נְחִיתָ כְּצֹאן עֵמֶד --בְּיַד-מֹשֶׁה וְאַהֲרֹן.

Tu conduis comme un troupeau ton peuple, par la main de Moïse et d'Aaron.

Que signifie נְחִיתָ ? en fait ce mot est l'abrégié de l'expression suivante (les lettres en grand forment le mot נְחִיתָ )

נְסִים עֲשִׂיתָ עִמָּהֶם וְזֵימִים נָתַתָּ לָהֶם יָם קִרְעַת לָהֶם הַיָּם נָתַתָּ לָהֶם, וְעַל יְדֵי מִי עַל יְדֵי מֹשֶׁה וְאַהֲרֹן

Tu as fait des miracles en leur faveur, Tu leur as donné la vie, Tu leur as fendu la mer, Tu leur as donné la Torah ; et par l'intermédiaire de qui ? Moshé et Aharon ! Tel est son enseignement.

On peut faire un lien avec notre question (210 ans au lieu de 400 ans) en rappelant ce que nous apprend la Guémara de Shabbat (page 10b) : Rava fils de Ma'hsiah dit au nom de Rav 'Hama Bar Goriah qui dit au nom de Rav : un homme ne doit jamais faire de différence (préférence) entre ses enfants, car à cause de deux « pièces de laine » que Yaâkov a donné à Yossef en supplément par rapport aux autres frères, nos ancêtres sont descendus en Egypte. Les Tossafoth expliquent que bien que de toute manière on avait le décret אַרְבַּע עֶבְדוּם, וְעַנּוּ אֹתָם (Genèse Ch. 15 v13) « **où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans** » peut être qu'une **oppression aussi forte** n'avait pas été décrétée et que celle-ci est venue du fait de la vente de Yossef par ses frères (due à cette préférence entre les enfants), car les quatre cents ans ont débuté à la naissance d'Isaac [et donc les 400 ans ont bien été effectués, d'où vient une telle pénibilité dans l'asservissement : de la vente de Yossef] (ceci étant la version du Rachal zal).

Il est possible de dire que ce qu'affirment les Tossafoth « que les 400 ans ont débuté à la naissance d'Isaac », vient du raisonnement suivant: comme la pénibilité accrue de l'esclavage a été décrétée du fait de la vente de Yossef, on ne peut donc plus dire que c'est la pénibilité accrue de l'esclavage qui a complété le nombre d'années prévues initialement (400 ans) ; **en conséquence** qu'est ce qui a permis de compléter ce nombre d'années ? Les Tossafoth nous indiquent que le début du décompte des années est à partir de la naissance d'Isaac.

On trouve, également une disputation entre Yossef et ses frères : les frères de Yossef considéraient qu'ils avaient un statut d'Israélites (le respect des Mitsvoth de la Torah étant obligatoire) et n'étaient plus considérés comme des Noachides (qui ne sont astreints qu'aux 7 lois des enfants de Noé, en conséquence **si** une loi Noachide est plus sévère qu'une loi de la Torah ils n'étaient pas soumis à la loi Noachide) tandis que Yossef considérait qu'ils avaient un statut de Noachides (et donc non astreints aux lois de la Torah, cela signifie qu'ils accomplissaient la Torah de manière volontaire et non parce qu'ils y étaient astreints et donc s'il y a une loi Noachide plus sévère qu'une loi de la Torah, ils étaient soumis à la loi Noachide). La conséquence de cette discussion est que si un animal est abattu (rituellement) mais se débat encore alors la viande **est permise par la Torah et interdite par la loi Noachide**. Les frères de Yossef en consommaient **donc**, puisqu'ils se considéraient comme Israélites, ce qui était une faute aux yeux de Yossef.

Pour les frères de Yossef, ayant un statut d'Israelite, Abraham avait acquis la terre d'Israël par le principe de 'Hazaqa (il a pris possession de la terre de Canaan en en parcourant la terre de long en large) et donc le décret d'exil (Genèse, Ch. 15, V13 – rappelé plus haut ) ne pouvait pas avoir débuté à la naissance d'Isaac puisqu'il y est mentionné **בְּאֶרֶץ לֹא לָהֶם, dans une terre qui n'est pas la leur** [et Isaac était dans la terre acquise par son père Avraham selon le principe de 'Hazaqa].

On comprend mieux maintenant les paroles des Tossafoth, puisque Rav 'Hama bar Goria dit que c'est du fait de la vente de Yossef qu'ils sont descendus en Egypte, et donc on est obligé de dire que c'est à cause de la vente de Yossef que la dureté [extrême] de l'esclavage est intervenue, puisqu'initialement le décret était **"Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère, où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans** ». En conséquence on doit dire que Yossef avait raison, qu'ils avaient un statut de Noachides et donc les 400 ans ont pu débuter à la naissance de Isaac [qui était dans une terre qui le leur appartenait pas] puisqu'Avraham, ayant un statut de Noachide, n'avait pas acquis la terre d'Israël selon le principe de 'Hazaqa ; on peut donc absolument dire « une terre qui ne leur appartenait pas » [et l'exil a bien pu débuter à la naissance d'Isaac].

Par cela on résout ce qui posait difficulté au Rav יושב אהלים sur les paroles de Tossafoth ramenées précédemment indiquant que la difficulté de l'esclavage était due à la vente de Yossef ; cela est difficile puisqu'on voit que c'est parce qu'il ramenait les turpitudes de ses frères que Yossef a été vendu. A cela Tossafoth répondent que l'exil a débuté à la naissance de Isaac, car Avraham n'avait pas acquis la terre d'Israël par le procédé de 'Hazaqa (qui ne s'applique pas aux Noachides) et donc Yossef avait raison ; sa vente n'était donc pas justifiée et donc la difficulté de l'esclavage était bien due à cette vente [et non à cause du fait qu'il ramenait leurs turpitudes].

Le Rav divré Shémouel ZaL, Béréshit page 5, éprouve une difficulté sur l'explication de Tossafoth. En effet, le verset dit clairement **« où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans »** c'est-à-dire que même sans la vente de Yossef, il était déjà décrété une oppression de 400 ans et comment les Tossafoth ont-ils pu conclure que la grande oppression de l'esclavage est venue du fait de la vente de Yossef ?

## מעשה ברבי אליעזר

En fait on peut expliquer le verset de la manière suivante : « **où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans** » il était obligatoire d'avoir un exil de 400 ans pour avoir la **potentialité** de subir asservissement et oppression ; c'est-à-dire que les 400 ans sont impliqués par le verset, et **parmi** ces 400 ans il y a des années d'asservissement et d'oppression (mais pas tous les 400 ans) ; parmi ces années d'oppression **certaines** étaient dues à la vente de Yossef.

Il est raconté dans le Midrash que lors de la fente de la mer, l'ange du mal (ס"ם) s'est élevé et a porté l'accusation suivante : **quelle différence y a-t-il entre ceux-ci et ceux là ? Ceux-ci sont des idolâtres et ceux là sont également des idolâtres !** Le Saint, béni soit-Il, a rétorqué, jugerais-tu de la même manière un acte volontaire et un acte non prémédité, jugerais-tu de la même manière un acte de quelqu'un qu'on force et un acte volontaire ?

Le Rav יושב אהלים éprouve une difficulté à cet enseignement : en quoi est ce une réponse de dire qu'on les a forcé ? On sait bien que dans le cas de l'idolâtrie, on doit se laisser tuer plutôt que de fauter ! De même quelqu'un qui fait un acte de manière inconsciente doit tout de même réparer cet acte en apportant un sacrifice ; et donc même si on admettait qu'ils ne sont pas passibles de mort sur cette faute d'idolâtrie, ils n'avaient pas non plus de mérite pour qu'on puisse accomplir ce miracle en leur faveur !

Il est donc clair que ce midrash considérait que les Hébreux n'avaient pas encore un statut d'Israélite (soumis aux lois de la Torah) et ce tant qu'ils n'avaient pas encore reçu la Torah ; tel est d'ailleurs l'avis du Rambam (Chapitre 10 des lois sur les rois). On comprend mieux maintenant l'intention de Ribbi Eliézer ben Horkanos. נְחִיָּהּ est une abréviation de :

- **נְחִיָּהּ**: **Tu as fait des miracles en leur faveur** : dans le fait que Tu as considéré que la dureté de l'esclavage comptait deux fois
  1. Pour la vente de Yossef
  2. Pour le décret du verset qui indiquait déjà qu'ils allaient être exilés avec des duretés pendant 400 ans.

Car même pour la vente de Yossef, les frères étaient coupables puisque Yossef avait raison : leur statut était bien celui de Noachides. **C'est cela le miracle**, la dureté de l'esclavage a compté pour réparer la faute de la vente de Yossef **bien que** une certaine dureté avait déjà été décrétée lors du « l'alliance entre les morceaux » (Genèse, Ch. 15, V13).

- **נְחִיָּהּ**: comme ils avaient un statut de Noachides, puisque qu'ils ont été jugés coupables de la vente de Yossef et qu'ils ont été punis par la difficulté (supplémentaire) de l'esclavage bien qu'il y ait déjà eu de décret de « l'alliance entre morceaux », alors grâce à cela **נְחִיָּהּ** **Tu leur a donné la vie** puisqu'ainsi l'accusation de l'ange de la mort, qui voulait les engloutir dans la mer en argumentant que les deux peuples étaient des idolâtres, n'a pas été retenu. La loi n'était pas du côté de l'ange de la mort du fait de leur statut de Noachides. Comme ils ont été forcés [à pratiquer l'idolâtrie] il sont ainsi quittes [les Noachides n'ayant pas à se laisser tuer plutôt que de transgresser l'interdit d'idolâtrie]. C'est ce que nous dit Ribbi Eliézer **Tu leur a donné la vie, Tu leur a fendu la mer** c'est-à-dire que **Tu leur a donné la vie** au moment où tu leur a **ouvert la mer** car ils avaient un statut de Noachides.

## מעשה ברבי אליעזר

- **תורה נתת להם Tu leur a donné la Torah** après la sortie d’Egypte et la fente de la mer pour nous dire en allusion qu’avant (le don de la Torah) ils n’avaient pas le statut d’Israélite mais seulement de Noachides.

**En conséquence pour Ribbi Eliézer le Grand ils sont sortis en temps et pas avant l’heure** (les 400 ans ayant été comptés depuis la naissance d’Isaac).

On peut également expliquer l’intention de Ribbi Eliézer littéralement, comme on l’enseigne dans le Midrash (Dévarim Rabba, Parasha 2) ; Ribbi dit « lorsque les Hébreux sont sortis d’Egypte ils ne sont sortis qu’avec ces cinq « choses » :

- Avec des souffrances/malheurs ;
- Avec la téshouva (repentance) ;
- Avec le mérite des Patriarches ;
- Avec la miséricorde divine ;
- Avec la fin (הקץ)

Et donc d’après R. Eliézer ils sont sortis par le mérite de ces 5 « choses ».

Le Rav Raqa’h poursuit ses explications pour chacun des Rabbanim. J’espère avoir le mérite de pouvoir transcrire ses propos une autre année.

## אמר רבי אלעזר

### Cinquième passage

אמר רבי אלעזר בן עזריה. הרי אני כבן שבעים שנה. ולא זכיתי שתאמר יציאת מצרים בלילות. עד שדרשה בן זומא שנאמר. למען תזכר את-יום צאתך מארץ מצרים כל ימי חייך. ימי חייך הימים. כל ימי חייך הלילות. ותכמים אומרים. ימי חייך העולם הזה. כל ימי חייך. להביא לימות המשיח:

Ribbi Eléazar ben Âzaria disait, voici que je parais comme un septuagénaire et je n'ai pas eu le mérite que soit dite la sortie d'Egypte la nuit, jusqu'à ce qu'interprète Ben Zoma le verset : « Afin que tu te souviennes le jour de la sortie d'Egypte tous les jours de ta vie » (Deutéronome, Ch. 16 v3).

« Les jours de ta vie<sup>21</sup> » : il s'agit des jours ; « tous les jours de ta vie » il s'agit des nuits. Les Sages disent : « les jours de ta vie » il s'agit des jours, « tous les jours de ta vie » cela inclut l'époque Messianique.

#### Passage 5-1

Explication littérale tirée de la Haggada Ish Matsliah pages 121-122 (au nom de la Guémara Bérakhot page 12b)

**Ribbi Eléazar ben Âzaria disait, voici que je parais comme un septuagénaire** lorsque Ribbi Eléazar ben Âzaria était âgé de 18 ans, ses pairs ont voulu le nommer Prince en Israël (le plus grand Rabbi) car c'était un très grand sage dans la Torah ; il était également très riche et était un descendant d'Ezra (le scribe). Cependant, lorsqu'il a pris conseil auprès de son épouse, celle-ci lui dit « mais tu n'a pas de barbe blanche ! Tes paroles ne seront pas acceptées (écoutées) par le peuple ». Un miracle se produisit alors en sa faveur et le lendemain, 18 mèches de cheveux blancs ont poussé sur sa tête ; il parut alors comme une personne âgée de 70 ans. Il comprit que « le ciel » agréait sa nomination. Malgré tout, **je n'ai pas eu le mérite** de trouver une preuve à mes propos **que soit dite la sortie d'Egypte la nuit** car les sages considéraient que dans la lecture du Shéma le soir on n'a pas besoin de dire la troisième partie « Vayomer », car la Mitsva des Tsitsit (qui est le sujet de cette partie) n'est pas en usage la nuit, puisqu'il y est écrit « et tu le verras » (Nombres Ch. 15, v39) ce qui vient exclure les vêtements portés la nuit (qui n'ont pas besoin de Tsitsit). Ribbi Eléazar ben Âzaria considérait que même dans la prière du soir il faut dire cette partie afin de rappeler la sortie d'Egypte qui y est mentionnée dans le dernier verset; cependant il n'avait pas trouvé de preuve pour appuyer son opinion. **Jusqu'à ce qu'interprète Ben Zoma le verset : « Afin que tu te souviennes le jour de la sortie d'Egypte tous les jours de ta vie »** et il y a lieu de considérer précisément les mots utilisés par le verset : pourquoi n'est-il pas dit « **les jours de ta vie** » ?

<sup>21</sup> Toute la déduction vient d'un mot apparemment en trop « tous ».

## אמר רבי אלעזר

La réponse est : s'il était écrit « **les jours de ta vie** » j'aurais pensé que la Mitsva (de dire le troisième passage du Shéma') est uniquement **les jours** de ta vie, du fait qu'il est écrit « **tous les jours de ta vie** » cela vient inclure **également les nuits**. **Et les sages disent**, que ce n'est pas une preuve car (pour eux) « **les jours de ta vie** » vient nous apprendre qu'il faut mentionner la sortie d'Égypte (le troisième passage du Shéma') **à notre époque**, c'est à dire avant la venue du Messie et c'est pour cela qu'il est écrit **tous les jours de ta vie cela inclut [littéralement pour faire venir]** pour inclure **l'époque Messianique** et à cette époque, le miracle de la sortie d'Égypte sera bien moindre que celui de la délivrance finale, et malgré tout nous aurons l'obligation de mentionner la sortie d'Égypte.

### Passage 5-2

פרסומי ניסא – du Rav Yaâqov Raqa'h (page 188 [א])

Il faut voir à ce propos ce que dit le Rav Sim'hat Hareguel sur le fait de mentionner la sortie d'Égypte la nuit ; car c'est un aspect favorable de la sortie d'Égypte, car nos ancêtres ont été contraints de travailler en Égypte la nuit et donc les nuits ont complété le nombre d'années (l'exil n'ayant duré que 210 ans sur les 400 prévues). Voir d'autres explications qui rapportent que R. Elâzar ben Âzaria pense que les nuits ont complété le compte des années tandis que les sages avec lesquels il est en désaccord pensent que les nuits n'ont pas complété le nombre des années.

Voir le livre Lé'hem Ôni et aussi Néot Yaâkov, qui expliquent que Ribbi Elâzar ben Âzaria pensait que les nuits ont complété le compte des années alors que les Sages pensaient que le cas dans lequel les nuits peuvent compter est celui d'un esclave juif vendu à son frère (et donc s'il travaille la nuit ce n'est pas normal et ça compte) mais s'il est vendu à un non-juif un esclave travaille la nuit et les nuits ne peuvent donc pas compter (ce n'est pas un travail supplémentaire, c'est « normal »).

Il me semble que la discussion entre Ben Zomah et les Sages repose en fait sur la discussion de savoir si les patriarches avaient un statut de Juifs ou un statut de béné Noa'h (Noachides, non-Juifs). D'après l'avis qui considère que les patriarches n'avaient pas un statut de juifs alors l'exil commence dès la naissance de Isaac puisque dès lors s'accomplit « dans un terre qui ne leur appartient pas »<sup>22</sup> et le compte des années est bien achevé (en comptant à partir de la naissance d'Isaac on trouve bien 400 ans). Par contre R. Elâzar ben Âzaria et Ben Zomah considèrent que les nuits ont complété le compte des années car comme les patriarches avaient un statut de Juifs [et donc la terre d'Israël leur appartenait], le décompte ne peut commencer à la naissance d'Isaac, et un esclave Juif ne travaille pas la nuit, les nuits ont donc compté et complété les 400 ans.

<sup>22</sup> Qui est explicitement mentionné lors du décret d'exil annoncé à Abraham

## אמר רבי אלעזר

Les autres sages considéraient qu'ils avaient toujours un statut de Béné Noa'h et donc comme un esclave Cananéen travaille la nuit, les nuits ne peuvent compléter le décompte des années. Comme ils avaient un statut de non juifs Avraham Avinou n'avait pas acquis la Terre Sainte (l'acte de parcourir la terre et d'en prendre ainsi possession ne marche que pour un juif) et depuis la naissance de Isaac, la galouth (l'exil) avait déjà commencé ; le verset qui indique « dans une terre qui ne leur appartient pas » étant déjà réalisé et donc les sages expliquent en conséquence que « les jours de ta vie » concerne uniquement les « jours » et non les nuits. Donc « tous les jours de ta vie » (qui doit apprendre quelque chose de plus) ne se rapporte pas aux nuits mais aux temps messianiques. L'épisode du veau d'or remettant les juifs dans une situation de Galout (sans cette faute les juifs entraient en Israël et Moshé aurait été le Machia'h), ils expliquent en conséquence: « pour apporter les temps messianiques ».

### Passage 5-3

תזכור למען תזכור afin que tu te souviennes

**Haggadah שערי ארמון (page 50) ramenant la Haggadah Qol Bokhim au nom du Maggid de Doubna**

Pour quelle raison la Torah nous a-t-elle ordonné de nous souvenir de la sortie d'Egypte ? Le Maggid de Doubna ZaTsaL nous fait comprendre cela par une parabole :

- Une personne qui doit de l'argent à son ami, pour se souvenir de cette somme l'écrit sur son calepin. Chaque fois qu'il rembourse une partie, il l'écrit sur son calepin et fait la soustraction afin de se souvenir du montant restant dû. Mais, le jour où il a achevé de tout rembourser, il arrache la feuille de son calepin puisqu'il ne doit plus rien !
- De la même manière, une chose à laquelle nous sommes tenus de nous souvenir est un signe que le sujet n'est pas encore clos et que notre « dû » n'est pas encore remboursé ; c'est pour cela que nous avons l'obligation de nous souvenir de la sortie d'Egypte car nous avons la promesse donnée par le prophète (Miché Ch7, V 15)

כימי צאתך, מארץ מצרים, ארצנו, נפלאות

Oui, comme à l'époque de ta sortie d'Egypte, je te ferai voir des prodiges.

Et la délivrance finale, qu'elle arrive très bientôt, ne sera que dans le futur. C'est ce que nous enseigne le midrash sur le verset (Lamentations Ch. 3 v15)

השביעני במרוצים, הרוני לענה

Il m'a rassasié d'herbes amères, abreuvé d'absinthe.

Il m'a rassasié avec des herbes amères le soir de Pessah, abreuvé d'absinthe le soir de Tishâ Béav (le 9 av commémorant la destruction des deux temples). C'est à dire que, comme nous devons nous souvenir de la sortie d'Egypte, alors nous savons que la Guéoulah, la délivrance finale, n'est pas encore arrivée et nous aurons encore des destructions et des exils jusqu'à ce que s'achève le chemin comme pour le remboursement d'une dette (qui n'est achevée que lorsqu'on n'a plus à s'en souvenir).

Cependant « אל-תזכרו, ראשנות » « Ne rappelez plus les événements passés » (Isaïe Ch. 43 v18), et lorsque ce moment sera arrivé alors on pourra « arracher la feuille du carnet » .....

למען תזכור afin que tu te souviennes

Haggadah שררי ארמון **ramenant la Haggadah Qol Bokhim au nom du Maggid de Doubna (page 50)**

Pour quelle raison la Torah revient-elle (nous rappelle-t-elle) sur la sortie d’Egypte 50 fois ? Pour quelle raison nous a-t-elle ordonné des fêtes en son souvenir, la fête de Pessah et la fête de Souccoath, et également ordonné de mentionner la sortie d’Egypte au Qiddoush de chaque Shabbat et de chaque fête ?

Le Maggid de Doubna nous répond par une parabole :

- Un homme souhaitait envoyer une information importante à un de ses proches résidant dans une ville lointaine. Il eut vent qu’un commerçant aisé résidant dans cette ville était de passage et devait retourner chez lui le lendemain. Cet homme écrivit une lettre et demanda à ce commerçant d’avoir l’amabilité de la remettre à son ami, le commerçant accepta aimablement et mis la lettre dans son sac.

Quelques heures plus tard, notre homme eut vent qu’une personne revenait de cette ville lointaine; il partit le rencontrer afin d’avoir des nouvelles de son proche parent. Cette personne lui raconta qu’il y avait eu un incendie et que tous les biens du commerçant de passage s’étaient envolés en fumée !

Notre homme partit voir le commerçant et lui dit :

- Je te demande de ne pas oublier de remettre la lettre à mon proche, s’il te plait ;
- Ne t’inquiète pas je n’ai pas oublié cette lettre,
- Mais, au nom du ciel, n’oublie pas s’il te plait,
- Tes désirs seront accomplis, dit le commerçant avec patience !
- Il y a des informations importantes, reprit notre homme, je te prie de la remettre à mon proche.

Le commerçant soupira, ces paroles furent étranges pour lui et il ne les comprit point. Cependant, lorsqu’il retourna dans sa ville et eut connaissance du malheur, que toute sa fortune s’était envolée en fumée, toutes ses pensées étaient tournées vers ses biens détruits et vers où pouvoir habiter, pouvoir emprunter pour recommencer son commerce, immédiatement il se souvint des insistances renouvelées à propos de la lettre, il comprit alors les raisons de cette insistance.

Il en est de même avec la sortie d’Egypte, comme Hachem a « vu » que nous devons être exilés de notre terre, que de nombreux malheurs allaient s’abattre sur nos épaules, et que notre esprit allait se détourner à cause de nos souffrances et nos malheurs, en conséquence il a multiplié les occasions de nous souvenir de la sortie d’Egypte afin que nous ne l’oublions point !

# אמר רבי אלעזר

C'est ce qu'enseigne le midrash sur le verset (Lamentations Ch. 3 v15)

השביעני במרורים, הרוני לענה

Il m'a rassasié d'herbes amères, abreuvé d'absinthe.

Ce en quoi il m'a rassasié d'herbes amères le soir de Pessa'h, il m'a abreuvé d'absinthe le soir de Tishâh Béav, c'est à dire qu'il m'a ordonné de nombreuses fois de me souvenir de la sortie d'Egypte en vue des affres de la destruction et de l'exil qui se sont abattus sur nous (et nous rappeler qu'il y a une délivrance comme il y en a eu une en Egypte).

## Passage 5-5

**Haggadah 'Hazon Ôvadh page 23 au nom du Gaon de Vilna, du 'Hatam Sofer et du livre Zikhron Lémoshé.**

לְהַבִּיאַ לְיָמֵי מְשִׁיחַ . pour apporter les temps messianiques.

On peut dire que par le fait que nous nous souvenons et rappelons la sortie d'Egypte et que nous disons des chants envers l'Eternel alors nous avons le mérite de faire venir les temps messianiques. De la même manière que nous enseignons pour celui qui bénéficie d'un miracle, s'il entonne un chant pour l'Eternel alors, il bénéficiera d'un autre miracle !

On rapporte dans la Guémara de Sanhédrin qu'Haqadosh Baroukh Hou souhaitait faire du roi 'Hizkiyah le Mashia'h (Messie) alors le «côté justice s'est levé » et a donné comme argument :

- 'Hizkiya a qui Tu as fait bénéficier de tant de miracles et qui n'a dit aucun chant de louange devant Toi, Peux-Tu en faire le Mashia'h ?

Et c'est ce que dit notre passage לְהַבִּיאַ « pour faire venir » les temps messianiques, c'est à dire que par le mérite du récit de la sortie d'Egypte nous aurons le mérite de faire venir la Messie !

Dans la Guémara (Sanhédrin 98 b) il y a une discussion concernant le nom du Mashia'h. L'école de Ribbi Shilah dit qu'il s'appelle שִׁילוֹ Shilo, comme il est écrit

עַד כִּי-יָבֹא שִׁילֹה, וְלוֹ יִקְהַת עַמִּים

jusqu'à l'avènement du Pacifique (**Shilo**) auquel obéiront les peuples. (Genèse Ch. 49, v10)

L'école de Ribbi Yanay dit qu'il s'appelle יָנוֹן, Ynone, comme il est écrit

יְהִי שְׁמוֹ, לְעוֹלָם-- לְפָנֵי-שָׁמֶשׁ, יָנוֹן (יָנוֹן) שְׁמוֹ:

Que son nom vive éternellement! Que sa renommée grandisse (**Ynone**) à la face du soleil

L'école de Ribbi 'Haninah dit qu'il s'appelle הַנִּינָה, 'Haninah, comme il est écrit

אֲשֶׁר לֹא-אֶתֶן לָכֶם, הַנִּינָה.

Car Je ne vous ferai rencontrer aucune pitié (**'Haninah**)

# אמר רבי אלעזר

D'autres enseignent que son nom est מנהם, Ména'hem, comme il est écrit

כִּי-רַחֵק מִמֶּנִּי מְנַחֵם

car autour de moi il n'est personne pour me consoler (**Ména'hem**)

Tel est l'enseignement de la Guémarah. Tous ces propos sont justes, du D.ieu vivant, comme le dit la Guémarah (Êrouvin 13b) et tous ces noms se retrouvent dans le mot משיח Mashia'h, puisque ce mot est constitué des premières lettres de tous ces quatre noms proposés : מְנַחֵם, מְנַחֵם, מְנַחֵם, מְנַחֵם

לְמַעַן תִּזְכֹּר **afin que tu te souviennes**

Passage 5-6

**Haggadah שיערי ארמון (page 51)**

Le Rishon letsion (le primat de Sion – de nos jours il s'agit du Grand-Rabbin Séfarad d'Israël) pose la question suivante :

- Pour quelle raison avons nous une Mitsva de remercier et louer l'Eternel pour le miracle de la sortie d'Egypte, alors que tous comptes faits nous n'étions pas face à un danger d'extermination ; et on ne trouve pas une telle obligation, de remercier et de louer, sur des miracles survenant dans des conditions où nous étions en danger de mort comme les guerres envers Si'hon, Ôgh, Sissérah ou San'hérv ?

Il nous répond par une parabole :

- Un homme confia son troupeau à un berger, lui demandant de le faire paître au loin et de ramener le troupeau au soir. Le berger voulut connaître les limites de sa responsabilité. Il eut une audience auprès du juge (Dayan) et lui demanda : « si un loup s'abat sur le troupeau que dois-je faire ? »

Le juge lui répondit « tu dois aller devant le loup avec ton baton, faire du bruit et le faire fuir, s'il n'y a pas danger de mort. Le roi David à frappé le lion et l'ours et a sauvé les brebis de leur crocs. »

Le berger poursuivit et demanda, et si une meute de loups s'abat sur le troupeau et avec mon bâton et mes bruits je ne réussis qu'à en faire fuir certains, que dois-je faire ?

Le Dayan répondit: ton devoir est d'aller chercher de l'aide au village voisin.

Ils ne viendront pas gratuitement, rappela le berger.

S'il en est ainsi, tu peux leur promettre, au nom du propriétaire un salaire, mais ne dépasse pas la valeur du troupeau, répondit le Dayan.

Le berger se leva et s'étonna : « il fait donc parti de mes obligations de héler les gens et de diriger un travail exténuant contre les prédateurs même si leur salaire atteint la valeur du troupeau ? »

## אמר רבי אלעזר

Pour quelle raison ? Pourquoi dois je me fatiguer, me déplacer, crier pour demander de l'aide alors que finalement le propriétaire du troupeau n'aura aucun bénéfice ? N'est-il pas préférable que les loups se rassasient, que je ne me fatigue pas et même le propriétaire ne perdra rien de plus.

Ta question est bonne, et la Guémarah pose cette même question dans le traité Bava Métsia (page 93b) et répond que cela vaut le coût pour le propriétaire du troupeau parce que maintenant ce troupeau, qui est déjà dressé, connaît son maître et connaît le chemin de sa maison, par contre un nouveau troupeau devra être dressé (il a ainsi gagné du temps et donc de l'argent)

C'était la réponse de Moshé Rabbénou à l'Eternel lors de la faute du veau d'or, L'Eternel a dit à Moïse (Deutéronome Ch. 9, v14) **Laisse-moi, Je veux les anéantir, Je veux effacer leur nom sous le ciel, et faire naître de toi une nation plus grande et plus nombreuse que celle-ci.** Et moïse répondit (idem v29) **Et pourtant, ils sont ton peuple et ton héritage, que tu as délivré par Ta haute puissance, par Ton bras triomphant!**

C'est-à-dire que si Tu les échanges avec un nouveau troupeau, combien de temps et d'énergie auras Tu besoin de consacrer pour les « dresser » ; cependant maintenant ils sont ton peuple et ton héritage et connaissent Ta puissance, et même s'ils s'éloignent du chemin, ils retourneront vers Toi.

De ce fait, nous ne mentionnons la délivrance du peuple d'Israël des mains de ses poursuivants et de ceux qui le haïssent, parce que « le berger » est obligé de sauver son troupeau de toutes ses possibilités, et même si cela coûte jusqu'à la valeur du troupeau, cela vaut le coût de le faire, car le troupeau connaît déjà son propriétaire. Cependant en Egypte, le peuple d'Israël était comme un troupeau neuf, qui s'était enfoncé dans les 49 portes d'impureté ; il est dit à son propos (Psaumes 106, v37)

וַיִּתְעַרְבוּ בַּגּוֹיִם; וַיִּלְמְדוּ, מִעֲשֵׂיהֶם

**Ils se mêlèrent aux peuples et s'inspirèrent de leurs coutumes,**

Dans de telles circonstances, le berger n'est pas obligé de dépenser trop d'énergie afin de sauver son troupeau. Si l'Eternel nous a sauvés et nous as rachetés d'Egypte, c'est une bonté unique en son genre, qui allait plus loin que l'obligation légale, et sur un tel agissement nous sommes tenus de louer sans limites !!!

De là, on comprend comment dans Birkat Hamazon (actions de grâces après un repas dans lequel on consomme du pain) on dit : « Source de bénédiction tu es notre D.ieu .....notre père, notre berger ». Or nous savons que l'Eternel est appelé « le berger d'Israël » (Psaumes 80 verset 2). Dans la bénédiction qui précède on dit « notre D.ieu, notre Père, notre berger ». Comment expliquer cela ? Un troupeau a-t-il besoin de demander à son berger de l'amener paître ?

En vérité, la chose dépend de nous ! Car il existe une situation dans laquelle un berger peut abandonner son troupeau ; c'est à dire **si le troupeau ne connaît pas son maître** .... Et nous appelons, appelons, demandons « Notre D.ieu, notre père » nous reconnaissons que nous Lui appartenons, en conséquence « Fais nous paître ! ... »

## בְּרוּךְ הַמְּקוֹם

### Sixième passage

בְּרוּךְ הַמְּקוֹם בְּרוּךְ הוּא. בְּרוּךְ שָׁנַתְנוּ תוֹרָה לְעַמּוֹ יִשְׂרָאֵל. בְּרוּךְ הוּא. כְּנֹגֵד  
אַרְבַּעַת בְּנִים דְּבָרָה תוֹרָה. אֶחָד חָכָם. וְאֶחָד רָשָׁע. וְאֶחָד פֶּה. וְאֶחָד שְׂאִינֵו  
יֹדֵעַ לִשְׁאֹל:

Béni soit l'Omniprésent béni soit-Il. Béni soit Celui qui a offert la Loi à son peuple Israël, béni soit-il. La Torah nous parle de quatre types d'enfants : le sage, le mécréant<sup>23</sup>, le simple et celui qui ne sait pas questionner.

#### Passage 6-1

Explication littérale tirée de la haggadah הגיד לעמו du Rav Bouguid Saâdoun

**Béni soit l'Omniprésent**, le mot מְקוֹם [traduit par Omniprésent] signifie endroit et est un surnom de D.ieu ; la raison pour laquelle on l'appelle ainsi est « **qu'Il est l'endroit du monde et le monde n'est pas son endroit** » (expliqué dans le commentaire 6-2) ; de plus la somme des carrées des valeurs numériques des lettres du nom de D.ieu donne la même valeur que le mot מְקוֹם (Aboudraham) **béni soit-Il. Béni soit Celui qui a offert la Loi** c'est à dire qu'Il nous a donné la Torah pour la commenter, c'est pour cela que nous commentons ces versets (qui parlent à quatre reprise des enfants) (ibidem) **à son peuple Israël, béni soit-il. La Torah nous parle de quatre types d'enfants** car on trouve dans la Torah quatre versets qui parlent des questions que poseront les générations futures à propos de Pessah ; et dans chacun de ces versets il est utilisé le terme בן fils, c'est pour cela que nous interprétons cela comme parlant de quatre sortes d'enfants et on les nomme dans cet ordre pour tenir compte de leur sagesse et de leur importance :

1. **le sage**, intelligent et craignant le ciel ;
2. **le mécréant**, intelligent mais ne craignant pas le ciel et c'est un mécréant ;
3. **le simple**, un peu intelligent mais ne sait pas approfondir
4. **celui qui ne sait pas questionner**, qui n'a pas d'intelligence par lui même.

#### Passage 6-2

Commentaire tiré de « La Hagada – Meam Loez, traduite du Ladino par R. Abraham Hassan » pages 35-36

A quatre reprises la Torah précise l'obligation qu'on a d'expliquer à son fils le sujet de la sortie d'Egypte lorsque celui-ci s'enquerra des raisons de notre devoir à cet égard

1. Lorsque ton fils, un jour, te questionnera, en disant : qu'est ce que cela ? tu lui répondras : d'une main toute puissante, l'Eternel nous a fait sortir d'Egypte d'une maison d'esclavage (Exode Ch. 13 v14) ;
2. Quand vos enfants vous diront : que signifie pour vous ce service (Exode Ch. 12 v26)
3. Quand ton fils t'interrogera un jour, disant Qu'est ce que ces témoignages, ces décrets et ces lois que l'Eternel notre D.ieu vous a ordonnés (Deutéronome Ch. 6 v20)
4. Tu raconteras alors à ton fils : c'est à cause de ceci (de ma fidélité aux préceptes) que l'Eternel a agi en ma faveur, quand je sortis d'Egypte (Exode Ch. 13 v8).

<sup>23</sup> ou l'impie.

## בְּרוּךְ הַמָּקוֹם

Il est évident que la Torah n'a pas écrit en vain le même commandement quatre fois. La Torah nous parle de quatre catégories de personnes existantes et nous enseigne comment répondre à chacune d'elles de façon appropriée.

Les uns, en remarquant l'observation de ces lois, en demandent la raison et expriment leur désir d'approfondir le sujet, faisant preuve d'intelligence et de sagesse.

D'autres poursuivent un autre intérêt. Comme ils ne sont pas croyants et que leur seule intention est de critiquer et de vexer, leur question signifie : quel profit obtenez vous de la pratique de ces préceptes ;

D'autres manquent de connaissances, c'est pourquoi ils posent la question avec sincérité et sans aucune malice, soucieux seulement de se renseigner sur leurs obligations afin de les remplir ;

D'autres enfin sont bornés et manquent d'intelligence et lorsqu'ils voient les autres observer les Mitsvot, ils les imitent sans prendre l'initiative de s'enquérir de la raison de leurs actions.

Ainsi les quatre fois où la Torah mentionne le devoir de donner une explication à son fils correspondent aux différentes réponses à chacun de ces quatre types de personnes, comme nous le préciserons par la suite.

La Hagadah introduit le sujet par ces mots « Béni soit Celui qui a offert la Torah à son peuple Israël ». Nous louons l'Eternel qui nous a donné une loi si sainte et si parfaite qui prévoit même la réponse du père à chaque catégorie d'enfants (la réponse du Judaïsme à chaque circonstance).

Dans cette louange, D.ieu est appelé **Maqom** littéralement « endroit ». Le Midrash en explique la raison : « D.ieu est l'endroit du monde mais le monde n'est pas l'endroit de D.ieu » c'est à dire que ce n'est pas l'univers qui englobe D.ieu mais c'est D.ieu qui englobe l'univers. Toute l'existence est remplie de Sa gloire.

On trouve numériquement que la somme des carrés du nom de D.ieu donne la valeur du mot Maqom. Le nom de D.ieu s'écrit יהוה

$$י = 10 ; ה = 5 ; ו = 6$$

La somme des carrés est donc  $10*10+5*5+6*6+5*5=100+25+36+25=186$

$$מקום=40+100+6+40=186 !$$

Par conséquent pour louer D.ieu nous disons Baroukh Hamaqom qui signifie Baroukh Hashem (Béni soit D.ieu).

**Explication tirée de la haggadah הגיד לעמו –du Rav Saâdoun ZaTsaL partie פסח מדבר (pages 34-36).** J'ai découpé cette longue explication en plusieurs parties.

1. Le Rav Aboudraham ZaL enseigne: comme maintenant le Magguid souhaite expliquer les versets, il commence par בְּרוּךְ הַמָּקוֹם, comme une personne qui souhaite commencer et débiterait par « Au nom du D.ieu Haut ». Il me semble que c'est pour cela qu'il repère quatre fois le mot « ברוך » car il souhaite expliquer les quatre versets parlant des enfants ; c'est pour cela qu'il bénit D.ieu une fois par type d'enfant, qu'Hashem l'aide à ce que son explication soit acceptée ; et bien qu'un des enfants soit un mécréant malgré tout il utilise aussi le langage de bénédiction c'est à dire qu'il prie pour qu'Hachem l'aide à se renforcer vis à vis du mécréant et de trouver des preuves dans les versets pour lui faire grincer les dents. Il ne s'agit pas d'une bénédiction sur les enfants (sur le fait qu'Hachem ait donné quatre types d'enfants et les réponses associées).
2. Il (me) semble que ce passage est lié au passage « Ma Nishtanah » car on enseigne dans le Talmoud (Traité Péssa'him page 116) : « ici le fils questionne, et si le fils n'a pas la finesse pour questionner, le père questionne et dit **Ma Nishtana** ». Après avoir donné la réponse à Ma Nishtanah, c'est à dire avec « Âvadim », puis avoir rapporté l'histoire de Ribbi Eliêzer etc. et les paroles de Ribbi Elâzar ben âzariah sur l'obligation de raconter la sortie d'Egypte la nuit, ces deux derniers passages étant eux même liés à Ma Nishtanah et à Âvadim, le Magguid revient pour expliquer d'où nous apprenons que le fils a le devoir de questionner et que si le fils ne sait pas poser de questions alors le père lui enseigne ; pour cela le Magguid apporte cet enseignement sur les quatre fils c'est à dire les quatre versets de la Torah parlant du fils. Si ce fils est intelligent il questionne lui même, sinon le père questionne et pousse son fils à questionner (פתח לו).

3. **Béni soit Celui qui a offert la Loi à son peuple Israël** le Rav מפז"ל exprime une difficulté : « quel rapport y a-t-il, pourquoi bénissons nous l'Eternel de nous avoir donné la Torah avec l'obligation de rappeler la sortie d'Egypte comme nous le voyons dans notre passage ».

Selon le sens premier, il est très simple de répondre : comme le Magguid souhaite expliquer les versets de la Torah (parlant quatre fois du fils) et dire qu'il y a une obligation pour le fils de questionner, pour cela il remercie l'Eternel de nous avoir donné la Torah à partir de laquelle nous tirons ces enseignements ; son intention n'est pas de remercier l'Eternel sur le don de la Torah en tant que tel. Même si dans les autres commentaires on ne voit pas ce type de bénédiction, comme il bénit « l'Omniprésent » c'est à dire « avec l'aide du très-Haut », alors également il en profite pour Le louer sur le don de la Torah.

De plus, les sages nous enseignent que c'est grâce au mérite de recevoir (plus tard) la Torah que les enfants d'Israël sont sortis d'Egypte avant le temps fixé, en conséquence nous louons l'Eternel qui nous a donné la Torah grâce à laquelle nous sommes sortis avant le temps fixé.

De plus, par la sortie d'Egypte nous voyons que nous sommes considérés comme des enfants de l'Eternel, car le Tout Puissant « personnellement » est descendu en terre d'Egypte qui est une terre d'impureté (idolâtrie) ; or nous savons qu'Hachem est un « Prêtre / Cohen » et un prêtre ne va pas dans un lieu impur sauf en faveur de son fils (donc nous avons un statut d'enfants). Cependant cette loi concerne le Cohen simple (pas le grand prêtre, et Hashem est le grand prêtre) mais nous savons que l'Eternel en dehors de la Terre Sainte a un statut de Prêtre simple (et pas de simple Prêtre) c'est pour cela qu'Il est venu nous sauver, nous Ses enfants.

De plus les sages nous enseignent que la raison pour laquelle nous avons mérité de recevoir la Torah et non les anges bien que bien que ceux-ci ont l'argument de « Bar Matsra » est que nous sommes ces enfants, et dans le cas d'enfants cet argument n'existe pas. [Explication : lorsque quelqu'un veut vendre un champ, le voisin le plus proche a la priorité pour acquérir ce champ. Cependant, un fils a priorité sur le voisin. Les anges étant plus proches de Dieu que nous étions en droit de recevoir la Torah prioritairement ; l'argument des anges n'est pas recevable si nous sommes des enfants de l'Eternel] C'est pour cela que le Maggid a mentionné le fait de recevoir la Torah avec la sortie d'Egypte en disant : « par la sortie d'Egypte, nous avons bénéficié d'une raison suffisante de recevoir la Torah que les anges n'ont pas eu le mérite de recevoir ». La lecture de notre passage peut alors se faire ainsi :

**Béni soit l'Omniprésent béni soit-II. Béni soit Celui qui a offert la Loi à son peuple Israël, et non aux anges bien que les anges argumentent qu'ils sont plus « voisins » (proches) du Saint, béni soit-II. Car la Torah nous parle de quatre types d'enfants : le sage, le mécréant, le simple et celui qui ne sait pas questionner, ce qui vient nous rappeler que nous avons un statut d'enfants et donc le Maggid vient nous rappeler que nous avons un statut de « fils » et qu'en conséquence cet argument (du voisin qui est prioritaire) est fallacieux..**

Le Rav rappelle avoir mentionné plus haut, qu'il y a un lien entre la sortie d'Egypte et le don de la Torah comme on le voit dans le Talmoud, Moshé notre maître ZaTsaL a répondu aux anges

- La Torah, qu'y est il écrit ? « qui t'ai fait sortir d'Egypte » ; vous les anges n'êtes pas descendus en Egypte !

Et donc depuis l'Egypte nous avons mérité de recevoir la Torah. Le Maggid a donc bien fait de mettre une relation entre la narration de la sortie d'Egypte et le fait d'avoir mérité de recevoir la Torah.

4. [ה] On peut expliquer d'une autre manière l'intention du Maggid ; celui-ci mentionne que la Torah s'exprime vis-à-vis de quatre enfants, c'est à dire que la Torah rapporte la sortie d'Egypte quatre fois en mentionnant un enfant pour nous donner une allusion sur les quatre raisons pour lesquelles nos ancêtres sont sortis d'Egypte avant le temps fixé, et il a donné une allusion dans le nom même de ces quatre enfants :

- אָהָד הַכָּמ (le sage) : comme susmentionné il s'agit de la Torah, l'allusion est « la Sagesse unique/principale », la sagesse de la Torah (qui a permis la sortie avant l'heure)
- וְאָהָד רָשָׁע (le fauteur/méchant/mécréant/l'impie) : cela nous rappelle que si les enfants d'Israël étaient restés un instant de plus en Egypte ils seraient entrés dans les 50 portes d'impureté de l'Egypte, car ils auraient été « assimilés » dans les fautes comme on le rapporte : lorsque la mer s'est fendue, l'ange représentant l'Egypte a eu comme argument « mais quelle différence y a-t-il entre ces peuples ? les deux sont idolâtres ! » c'est pour cela qu'Hachem a eu pitié d'eux et les a fait sortir immédiatement. C'est cela « un fauteur » c'est à dire que nos ancêtres avaient des fautes. Egalement, on peut dire que le רָשָׁע vient en regard des Egyptiens qui étaient « méchants » envers les juifs avec une grande dureté dans l'esclavage comme nous le disons lorsque nous enseignons que la dureté de l'esclavage a compensé le nombre d'années manquantes. De même lorsqu'ils ont décrété de jeter les garçons dans le Nil ou bien d'utiliser les garçons comme matériau de construction ou bien lorsque Pharaon égorgeait 150 garçons le matin et 150 garçons le soir, cet ensemble est d'une « méchanceté » extrême.
- וְאָהָד תָּם (le simple) nous donne une allusions aux Patriarches (Avraham, Isaac et Jacob) car grâce à leurs mérites nos ancêtres sont sortis d'Egypte avant le temps fixé, car ils marchaient avec l'Eternel en toute תמימות (même racine que תָּם) **confiance** (« naïveté », au sens « sans aucun doute » ) car Avraham Avinou a subi dix mises à l'épreuve et Hashem lui a dit וְהָיָה תָּמִים לְפָנַי, וְהָיָה לְפָנַי « conduis-toi à mon gré, sois irréprochable » (toujours la même racine תָּם). A propos d'Its'hak Avinou on sait qu'il est monté sur l'autel en tant qu'Holocauste afin d'accomplir la volonté de l'Eternel (en toute confiance), et à propos de Yaâkov Avinou il est écrit וַיַּעֲקֹב אִישׁ תָּם, יָשָׁב אֲהָלִים (encore le mot תָּם) « tandis que Jacob, homme inoffensif, vécut sous la tente » .

Egalement on peut dire que le mot תָּם donne une allusion à la Milah (circoncision) comme on enseigne dans le Talmoud (Nédarim 31b), Avraham Avinou n'a été complet que lorsqu'il a été circoncis, comme il est écrit וְהָיָה לְפָנַי, וְהָיָה תָּמִים « conduis-toi à mon gré sois irréprochable » qui se rapporte à la circoncision comme l'explique le Talmoud.

## בְּרוּךְ הַמְּקוֹם

Par le mérite de la circoncision les juifs sont sortis d’Egypte comme il est écrit וַיֵּצֵא אֱלֹהִים אֶת יִשְׂרָאֵל מִמִּצְרַיִם בְּיַד מֹשֶׁה וְאַהֲרֹן בְּנֵי אֱלֹהִים (Ezéchiel Ch. 6, V6) (allusion à deux sangs) c’est à dire que par le mérite du sang de la Mila et celui de l’agneau Pascal (le sang mis par les juifs, en Egypte, sur les portes des maisons, l’agneau étant une divinité Egyptienne) nos ancêtres sont sortis d’Egypte.

- וְאַתָּה יְיָ אֱלֹהֵינוּ יוֹדֵעַ לְשֵׂאל : il est faible avec peu de force intellectuelle et par cette raison on commence plus loin la réponse au féminin לוֹ פְתָחָהּ qui est un symbole de faiblesse (comparé à la force physique masculine). Cela vient en allusion que c’est par le mérite des femmes méritantes que les juifs sont sortis avant le temps fixé ! Cela vient également donner une allusion à la difficulté de l’esclavage qui était tellement pénible qu’ils n’avaient plus la force de poser de question, comme il est écrit וְלֹא שָׁמְעוּ, אֶל-מִשְׁעוֹ, מִקֶּצֶר רוּחַ, וּמֵעֲבֹדָה קָשָׁה. **mais ils ne l’écouteront point (Moïse), ayant l’esprit oppressé par une dure servitude.** Egalement on peut remarquer que le mot יוֹדֵעַ a une valeur numérique de 90 qui est celle de המילה, la circoncision. Pour nous signifier que par le mérite de la circoncision nos ancêtres sont sortis d’Egypte avant le temps fixé.

### Passage 6-6

#### Haggadah Ora’h ‘Haym du Ben Ish ‘Hay page 99.

Le lien de ce passage avec les précédents ? le Rav Shété Yadoth explique qu’il est connu [qu’il y a une opinion qui considère] que les anges ont complété le nombre d’années d’exil et qu’il y a une opinion disant que ce sont les nuits qui ont complété le nombre des années.

Pour ceux qui pensent que ce sont les anges qui ont complété le nombre des années, alors ces anges sont en droit de recevoir la Torah puisque le verset indique

אֲנֹכִי ה' אֱלֹהֶיךָ, אֲשֶׁר הוֹצֵאתִיךָ מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם מִבֵּית עֲבָדִים

[Je suis l'Éternel, ton D.ieu, qui T'ai fait sortir du pays d'Égypte, d'une maison d'esclavage.](#)

Pour cette opinion « qui t’ai fait sortir d’Egypte » s’applique également aux anges.

Par contre, pour ceux qui pensent que les nuits ont complété le nombre des années, les anges n’ont aucun lien avec la sortie d’Egypte. C’est pour cela qu’après le raisonnement de Ben Zoma montrant qu’il faut faire le récit de la sortie d’Egypte y compris la nuit, et pour quelle raison est il nécessaire de faire ce raisonnement ? Bien sur qu’il faut le faire parce que les nuits ont complété le nombre des années et donc le Maggid poursuit sciemment par « Béni soit celui qui a donné la Torah à son peuple **Israël** et non aux anges » [qui n’ont pas « travaillé » en Egypte puisque ce sont les nuits et non les anges qui ont complété le nombre des années].

### Le Rav Raqa'h dans Pirsoumé Nissa page 193 [ז] :

On peut expliquer l'intention du Maggid d'une autre manière

בְּרוּךְ שְׁנַתן תּוֹרָה , peut être compris à travers l'enseignement de la Guémarah (Shabbath 86b) qui explique que d'après tout le monde la Torah a été donnée un Shabbat (la discussion est de savoir quel jour du mois de Sivan la Torah a été donnée pas sur le jour de la semaine). C'est peut être cela que le Maggid vient nous donner en allusion, puisque בְּרוּךְ שְׁנַתן תּוֹרָה a pour premières lettres שבת ! Car c'est le Shabbat que la Torah a été donnée ; on peut donner une raison pour laquelle la Torah a été donnée ce jour là, car par le respect du Shabbat nous montrons que nous sommes des Enfants de l'Éternel et que nous pouvons « utiliser le sceptre de notre Père ». En conséquence pour que les anges du service n'aient pas la possibilité de dire que l'Éternel a commis une injustice en donnant la Torah à Israël, car les anges avaient l'argument d'être des « voisins » de D.ieu et donc devaient avoir en priorité la Torah, en conséquence Hachem a donné la Torah le jour du Shabbat ce qui montre que nous sommes ses enfants et un enfant est prioritaire par rapport à un voisin (Cf. Passage 6-4 §3 pour une explication du din de Bar Matsra)

On peut donner en allusion le fait que les enfants d'Israël sont allés en exil afin de réparer la faute d'Adam Harishon (le premier Homme) comme l'explique le Rav אמת ; en vérité les dernières lettres de אֲרַבְעָה בְּנִים donnent le mot האדם (L'Homme – avec article défini, sous entendu le premier Homme). Car par la présence en Egypte nous avons compensé sa faute et mérité de recevoir ensuite la Torah.

### Haggadah כּוּס אֵלִיּוֹ de R. Eliahou Ben Harosh (pages 48-49)

Il faut expliquer pourquoi notre passage utilise quatre fois le mot ברוך, de même il faut expliquer pourquoi on surnomme l'Éternel par מקום (endroit) On peut introduire ce que les sages disent dans le Sifri sur le verset (Deutéronome Ch. 33 v2)

וְנֹרַח מִשְׁעִיר לְמוֹ--הוֹפִיעַ מֵהַר פָּאֲרָן

a brillé sur le Séir, pour eux! S'est révélé sur le mont Parane,

mais quel intérêt de parler de Séir qui est la Terre d'Esäü ? et quel intérêt de parler du désert de Parane qui est le lieu de résidence des Ismaélites ? (comme on le dit à propos d'Ismaël וַיֵּשֶׁב, בְּמִדְבַר פָּאֲרָן, Il habita le désert de Paran (Genèse Ch. 21, v21))

En réalité l'Éternel est d'abord allé proposer d'accepter la Torah aux descendants d'Esäü ; ceux ci ont demandé « mais qu'y a-t-il donc d'écrit dedans ? » Il leur répondit « Tu ne tueras point ». Ils répondirent « Maître du monde, toute l'essence de notre ancêtre est d'être un meurtrier » comme il est écrit à propos d'Esäü וְיָדֵי עֵשָׂו. **mais ces mains sont les mains d'Ésäu** et de même dans la bénédiction reçue de son père Yaâqov וְעַל-חֶרְבֶּךָ תִּהְיֶה **Mais tu ne vivras qu'à la pointe de ton épée.**

## בְּרוּךְ הַמָּקוֹם

Il partit ensuite auprès des descendants d'Ismaël leur proposer le Torah, ceux ci ont demandé « mais qu'y a-t-il donc d'écrit dedans ? » Il leur répondit « Tu ne voleras point ». Ils répondirent « Maître du monde, toute l'essence de notre ancêtre est d'être un voleur » et la bénédiction qu'il reçut fut וְיָד כָּל בּוֹ, כָּל יָדוֹ כַּגֵּב, « sa main sera contre [sur] tous, et la main de tous contre [sur] lui »; (Genèse, Ch. 16, v12). Il partit proposer la Torah à Israël qui l'accepta (fin du midrash).

Il semble évident que comme l'Eternel ne désirait pas voir la Torah acceptée par les descendants d'Esäü et d'Ismaël, alors Il fit ces réponses qu'ils ne pouvaient accepter car c'était leur quotidien (le meurtre ou la rapine). Il leur a donc mis des embûches afin de refuser et de faire en sorte que Son peuple puisse la recevoir. C'est pour cela que notre passage dit בְּרוּךְ הַמָּקוֹם הוּא הוּא, le première bénédiction pour remercier l'Eternel de ne pas avoir donné la Torah aux descendants d'Esäü et la seconde pour ne pas l'avoir donnée aux descendants d'Ismaël. Ensuite le passage poursuit וְשָׂנְתָן תּוֹרָה לְעַמּוֹ יִשְׂרָאֵל pour remercier de l'avoir donnée au peuple d'Israël et c'est pour cela qu'on utilise le mot מָקוֹם (endroit, lieu, place) car il a donné la possibilité (la « place ») de refuser. Il dit בְּרוּךְ הוּא הוּא une quatrième fois car il ne l'a pas donnée aux anges.

## חֶכֶם מָה הוּא אוֹמֵר

### Septième passage

חֶכֶם מָה הוּא אוֹמֵר. מָה הָעֵדוּת וְהַחֻקִּים וְהַמִּשְׁפָּטִים אֲשֶׁר צִוָּה ה' אֱלֹהֵינוּ אֲתֶכֶם. אִם אַתָּה אֹמֵר לוֹ כְּהִלְכוֹת הַפֶּסַח. אֵין מִפְטִירִין אַחַר הַפֶּסַח אֲפִיקוֹמֵן:

Le sage, que dit-il ? Que sont ces témoignages, ces décrets et ces lois que l'Éternel notre D.ieu vous a ordonnés ? (Deutéronome Ch. 6 v20). Toi aussi tu lui répondras, en lui expliquant les lois de Pessa'h : on ne doit plus rien consommer à la suite de l'Afikomen.

#### Passage 7- 1

#### Explication littérale tirée de la Haggada Higguid léâmo du Rav Saâdoun page 37

**Le sage, que dit-il ?** Ces quatre passages (les quatre enfants) sont tirés de la Mékhilta fin de la Parasha Bo. **מה העדות** **Que sont ces témoignages** Rashi explique que comme l'enfant voit (à l'époque du temple) que nous consommons d'abord le sacrifice 'Haguiga (fait pour les fêtes de pèlerinages) avant de consommer le sacrifice Pascal qui n'est consommé que tout à la fin de la soirée, alors cet enfant s'étonne de cela et dit **Que sont ces témoignages, ces décrets et ces lois** l'essentiel de cette soirée n'est il pas dans le sacrifice pascal, pour quelle raison le consomme-t-on à la fin ?

Le Rashbam explique que la question du fils sage provient du fait que l'on distribue des noix ou des « friandises » aux enfants avant le repas et que l'on trempe le Carpass<sup>24</sup> avant le repas ce qui n'est pas habituel.

A ces questions, le Magguid répond, **conformément aux lois de Pessa'h on ne doit plus rien consommer à la suite de la consommation du sacrifice Pascal**, c'est à dire qu'on n'a plus le droit de manger après la consommation du sacrifice Pascal et comment pourrait-on commencer par lui ?

**אין מפטירין** ce mot (**מפטירין**) signifie « démission » « débarrasser » « fin » et a la même racine que le mot Haftarah (qui vient conclure la lecture de la Torah le Shabbat ou les jours de fête à la synagogue) ; c'est à dire qu'on ne termine pas le repas en le concluant avec de l'Afikomen.

**אפיקומן** ce mot se décompose en **אפיקו מיני מתיקה**, [littéralement, faites sortir les aliments doux (digestifs) ] c'est à dire qu'on ne finit pas le repas en apportant des aliments digestifs, on ne demande pas d'apporter des aliments doux pour digérer à l'issue du repas Pascal [la consommation de l'agneau Pascal à l'époque du temple, ou bien la consommation du dernier kazaït (30 grammes) de Matsa à la fin du repas].

<sup>24</sup> Céleri

### Haggada Hazon Ôvadia page 24

**Le sage, que dit-il ? l'impie que dit il ?** c'est à dire que le sage parle selon ce qu'il est [ce qu'il est intérieurement se retrouve dans la manière de parler, de poser des questions]. De la même manière, l'impie parle selon ce qu'il est intérieurement. Comme le dit le verset (Proverbes Ch. 27, v21)

מִצָּרָף לְפָסֶף, וְכוּר לְזָהָב; וְאִישׁ, לְפִי מִהֲלָלוֹ

La fournaise, pour l'argent, le creuset pour l'or, et l'homme est prisé d'après sa réputation.

car un homme qui glorifie les Tsadiqim (les justes) et les personnes allant dans le droit chemin, de ses propos on déduit que c'est un homme droit. Par contre s'il glorifie les pervers et les renégats, il est certain qu'il est déjà happé dans les voies de la calomnie et (proverbes Ch. 18 v7) « La bouche du sot cause sa ruine » car sa bouche est le reflet de ce qui se trame dans son cœur.

### Haggada Hazon Ôvadia page 24

**Que sont ces témoignages, ces décrets et ces lois que l'Eternel notre D.ieu vous a ordonnés ?** La question des commentateurs est connue: quelle différence y-a-t-il entre le sage et l'impie ? de la même manière que l'impie dit **Que signifie pour vous ce service ?** et ne dit pas pour nous, le sage dit « vous a ordonnés » et pas « nous a ordonnés ». Les commentateurs répondent que puisque le sage mentionne **l'Eternel notre D.ieu** dans sa question et s'est inclus avec eux, il est clair que lorsqu'il dit « nous a ordonnés » son intention n'est pas de s'exclure de la communauté mais comme on ne fait pas de sacrifice Pascal pour un enfant mineur (voir Talmoud Pessa'him page 91a) c'est pour cela qu'il indique « vous a ordonnés » [au nom du Shiboulé Haléquet lui même au nom de R. Tsidqiyahou bar Binyamin – Sim'hat Hareguel au nom de R. Ishaëiah Harishon]

Par cela on peut comprendre le verset de l'Ecclésiaste (Ch2 v13)

וְרָאִיתִי אֲנִי, שִׁישׁ יִתְרוֹן לְחִכְמָה מִן-הַסִּכּוּלֹת כִּי־תִרְוֹן הָאוֹר, מִן-הַחֹשֶׁךְ

Je m'aperçus que la sagesse est supérieure à la folie autant que la lumière est supérieure aux ténèbres

Car lors de la création de la lumière et de l'obscurité il est écrit (Genèse Ch1 v5)

וַיִּקְרָא אֱלֹהִים לְאוֹר יוֹם, וְלַחֹשֶׁךְ קָרָא לַיְלָה

D.ieu appela la lumière jour, et les ténèbres, il les appela Nuit.

Le midrash fait remarquer que le nom de D.ieu n'est pas associé à la création de l'obscurité ; cela est dû au fait que l'Eternel n'associe pas Son nom au mal mais seulement au bien.

On ramène une parabole : un roi avait construit un beau palais et y avait fait placer un portrait de lui dans chaque pièce à l'exception des toilettes qui est un endroit malpropre.

Et c'est ce que nous avons ici, **Je m'aperçus que la sagesse est supérieure<sup>25</sup> à la folie**, c'est à dire que le sage rajoute « notre D.ieu » lorsqu'il pose sa question tandis que l'impie s'en abstient ; de la même manière qu'il y a une supériorité dans la lumière, lors de sa création le nom de D.ieu y est mentionné, par rapport à l'obscurité pour laquelle le nom de D.ieu n'est pas mentionné.

Haggada דן אנכי du Rav Nissim Dayan pages 99-100

**Que sont ces témoignages, ces décrets et ces lois que l'Eternel notre D.ieu vous a ordonnés ?** Pour expliquer ce passage, j'ai vu dans le livre סופר כתב et dans le livre כח לחי כה une explication de valeur et je rajouterai à ces explications. Donnons la différence entre ces trois notions **המלשפטים וההקדים והעדות, ces témoignages, ces décrets et ces lois :**

- **המלשפטים** il s'agit de lois « intellectuelles », disons « naturelles », comme le fait de ne pas causer de tort à un journalier, le vol ou le meurtre, qui même si la Torah ne nous les avaient pas ordonnées sont des lois que l'intellect admet facilement ;
- **ההקדים**, ce sont des décrets du Roi que son nom soit béni, l'esprit renonce à les comprendre. Le Roi Salomon a déjà dit dans sa grande sagesse (Ecclésiaste Ch. 7, v23)

כָּל-זֶה, נִסִּיתִי בַחֲכָמָה; אָמַרְתִּי אֶחְכְּמָה, וְהִיא רְחוּקָה מִמֶּנִּי

Tout cela, je l'ai expérimenté avec sagacité; je disais: "Je voudrais me rendre maître de la sagesse!" Mais elle s'est tenue loin de moi.

- **העדות**, ce sont des sujets qui après approfondissement sont acceptables par notre esprit qui y trouve de bonnes raisons.

Le סופר כתב explique qu'à ces trois types de lois correspondent trois Mitsvot (le soir de Pessa'h) qui sont :

- **la consommation de l'agneau Pascal**, il s'agit de viande rôtie, qui a bon goût et bonne odeur, dont le corps profite bien et qui correspond aux **המלשפטים**, qui « rassasient » l'esprit, qui sont parfaitement comprises et acceptées par l'esprit humain ;
- **la consommation du Maror**, des herbes amères, qui correspond aux **ההקדים**, qui sont « amers », difficiles, pour notre compréhension, et notre esprit ne les admet pas ;
- **la consommation de la Matsa**, celle-ci n'a ni odeur ni saveur, mais un pauvre peut en consommer (usuellement), elle a un peu de goût pour pouvoir en manger si besoin. Cela correspond aux **העדות** qui après approfondissement ont un peu de goût et sont acceptés par l'intellect.

<sup>25</sup> Possède quelque chose de plus »

## חֶכֶם מָה הוּא אוֹמֵר

Le livre לחי כה explique les versets (Exode Ch. 20 v2)

אָנֹכִי ה' אֱלֹהֶיךָ, אֲשֶׁר הוֹצֵאתִיךָ מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם מִבֵּית עֲבָדִים: לֹא-יְהִי לְךָ אֱלֹהִים אֲחֵרִים, עַל-פָּנָי.

Je suis l'Éternel, ton D.ieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, d'une maison d'esclavage.

Et le verset qui donne la réponse au fils 'Hakham

וְאָמַרְתָּ לְבִנְךָ, עֲבָדִים הָיִינוּ לְפַרְעֹה בְּמִצְרַיִם; וַיֹּצִיאֵנוּ ה' מִמִּצְרַיִם, בְּיַד חֲזָקָה.

Tu répondras à ton fils: "Nous étions asservis à Pharaon, en Egypte, et l'Éternel nous en fit sortir d'une main puissante.

C'est à dire que l'Éternel nous dit que puisqu'Il nous a fait sortir d'Égypte, nous lui appartenons et sommes tenus d'accomplir Ses lois, Ses Mitsvot/Commandements, sans aucune réticence y compris les Mitsvot qui ne sont pas claires pour votre esprit ; car y compris à la période de la sortie d'Égypte, la perspective de sortir n'était pas acceptée par de nombreux enfants d'Israël, et ceux-ci sont décédés pendant la plaie de l'obscurité. Et même par la suite ils se sont constamment plaints d'être sortis d'Égypte. Malgré tout, Hachem les a fait sortir d'une main puissante ; l'allusion ici est que puisque Il les a fait sortir et que ce sont Ses serviteurs, ils sont tenus de respecter Ses commandements y compris les חֻקִּים, les décrets, même s'ils ne sont pas compréhensibles [pour nous], et l'accomplissement de toutes ces mitsvots est le fondement de la foi en l'Éternel notre D.ieu qui nous a fait sortir d'Égypte, et cela est suffisant pour comprendre la raison de toutes les Mitsvot qui sont évidemment pour notre bien, car bien entendu, nos Mitsvot n'apportent rien de plus à l'Éternel, comme le dit d'ailleurs le verset dans la fin de la réponse au fils 'Hakham (Deutéronome Ch. 6 v24)

וַיֹּצִיאֵנוּ ה', לַעֲשׂוֹת אֶת-כָּל-הַחֻקִּים הָאֵלֶּה, לְיִרְאָה, אֶת-ה' אֱלֹהֵינוּ-לְטוֹב לָנוּ כָּל-הַיָּמִים, לְחַיְתָנוּ כִּהְיוֹם הַזֶּה.

et il nous prescrit d'exécuter toutes ces lois, de révéler l'Éternel, notre D.ieu, pour que nous fussions heureux à jamais, pour qu'il conservât nos jours comme il l'a fait jusqu'ici.

C'est à dire que même si nous n'en comprenons pas la raison, de la même manière que nous ne comprenons pas la raison de la sortie d'Égypte puisqu'il était suffisant de nous sauver des mains des Egyptiens et de rester sur place sans y être asservi avec de dures besognes ; c'est pour cela que dans « toutes » les Mitsvot il est rappelé la sortie d'Égypte pour nous indiquer qu'il ne faut pas chercher uniquement des raisons qui conviennent à notre esprit mais de toujours accomplir toutes les Mitsvot car nous sommes Ses serviteurs qu'Il a fait sortir d'Égypte et cela est un fondement de la foi, et le croyant sait que tout est pour son bien même si pour l'instant il ne comprend pas les 'Houqim, certaines Mitsvoth. C'est la réponse du Maggid **Toi aussi tu lui répondras, en lui expliquant les lois de Pessa'h** c'est à dire que tous **ces témoignages, ces décrets et ces lois** de la Torah sont basés sur Pessa'h et on ne consomme rien après l'Afiqomen qui est en fait les aliments doux pour digérer c'est à dire qu'il ne faut pas rechercher uniquement des raisons qui nous sont agréables mais même si une Mitsva nous semble vide de sens c'est uniquement pour nous qu'elle est vide !

## חֶכֶם מָה הוּא אוֹמֵר

A partir de cette explication du סופר כתב, on peut compléter et expliquer : **Toi aussi tu lui répondras, en lui expliquant les lois de Pessa'h** c'est à dire que lorsqu'on consomme la viande de l'agneau Pascal, la Mitsva est d'en consommer **avec des Matsot et du Maror** ; il est possible que cela vienne donner une allusion sur le fait que la viande qui est grillée donne du goût au Maror qui est consommé en même temps, et inversement le Maror vient un peu rendre amère la viande ; ce qui vient nous signifier que l'homme ne doit pas accomplir les Mitsvot parce que son intellect les comprend ; en fait un serviteur de l'Eternel efface son intellect devant l'Eternel. C'est à dire qu'il n'accomplit pas les Mitsvot parce que son esprit y adhère.

Cependant toute l'énergie consacrée à comprendre un tant soi peu les raisons des Mitsvot a pour but de savoir que lorsqu'on notre esprit ne trouve pas de réelle raison à une Mitsva, on doit faire dépendre cette absence de compréhension à la limitation de nos capacités intellectuelles, puisqu'après avoir étudié le sujet en profondeur on a compris **un peu** des raisons sous-jacentes aux Mitsvot.

Le principe que doit retenir un individu est de « mélanger » le tout dans l'accomplissement les Mitsvot, c'est à dire que pour les **décrets** qui sont « amers », il doit les accomplir avec une grande foi car il est certain qu'il y a une raison cachée à notre compréhension et dans les Mitsvot « rationnelles » on doit annuler notre esprit et faire comme s'il s'agissait de décrets (amers) et considérer que nous n'avons pas la capacité de compréhension suffisante pour distinguer ce qui est « doux » (compréhensible) et ce qui est « amer » (un décret qui nous est incompréhensible). L'individu doit simplement s'annuler et accomplir la volonté de l'Eternel.

C'est cela que vient nous apprendre la consommation du sacrifice Pascal mélangé avec de la Matsa et des herbes amères. De plus **on ne doit plus rien consommer à la suite de l'Afikomen** c'est à dire que l'homme doit veiller à garder en bouche le goût du sacrifice Pascal mélangé avec de la Matsa et des herbes amères afin de connaître le grand principe qu'il ne faut pas faire dépendre l'accomplissement des Mitsvot uniquement de raisons acceptées par notre intellect. En réalité, les « témoignages » qui sont des lois « naturelles », il pourrait nous sembler superflu de les avoir ordonnés, à D.ieu ne plaise. Quant aux « décrets » nous ne savons pas pour quelle raison nous y sommes astreints. En fait, l'essentiel dans le service Divin est de considérer que bien que notre esprit agrée les Commandements « naturels », **nous accomplissons ces commandements « naturels » parce que nous y sommes astreints par l'Eternel** et nous annulons de notre esprit les raisons perceptibles [que nous y percevons]. En ce qui concerne les décrets nous les considérons avec beaucoup de foi et considérons de ce fait qu'ils possèdent un sens profond, caché, par l'Eternel.

L'agneau pascal doit être consommé jusqu'à en être rassasié pour nous dire en allusion que par cette manière de voir les choses, l'âme de l'individu est rassasiée réellement et jouit de [la relation avec] l'Eternel. Comme l'ont proclamé les enfants d'Israël (dans le désert) נֶעֱשֶׂה וְנִשְׂמָע (Exode Ch. 24 v7) « **nous ferons et nous comprendrons** » ce qui signifie que d'abord nous prenons l'engagement d'accomplir les Mitsvot et l'âme se purifie par la proximité avec l'Eternel, et seulement à la suite de cet accomplissement l'intellect a le mérite de comprendre par un « flux d'en haut » d'approfondir et de comprendre dans des « compréhensions de nature spirituelles » [par l'impulsion d'en Haut].

## תָּכֶם מָה הוּא אוֹמֵר

A propos de celui qui prend ce chemin, il est écrit (prière du Shabbat matin) שְׂבִיעוּ וְיִתְעַנְגוּ מִטוֹבָה « qu'ils soient rassasiés et se délectent de Ton **bien** » ; or nous savons qu'il n'y a nul bien hormis la Torah, car « **la Torah et l'Éternel ne sont qu'une et même chose** ». L'âme de cette personne se purifie ainsi des futilités de ce monde qui sont promues par le corps qui tend vers asservissement aux aspects matériels. Il n'y a dans cette satiété qu'une apparence et une illusion sans aucun fondement, car c'est seulement dans l'accomplissement des Mitsvot que l'âme de l'homme se rassasie et non dans les douceurs de ce monde qui ne sont pas spirituelles.

Nos sages nous enseignent que celui qui est astreint à l'accomplissement d'une Mitsva et l'accomplit est plus grand que celui qui l'accomplit mais n'y est pas astreint, j'ai vu rapporté au nom du Rav Tsadka [Zatsal] que pour le commandement du **respect des parents**, la Torah fait précéder le père à la mère alors que pour **la crainte des parents** c'est l'inverse, la Torah fait précéder la mère au père ; c'est à dire que là où la nature de l'homme le conduit à craindre son père et respecter sa mère, la Torah nous ordonne l'inverse. C'est ce que nous enseigne la Torah

דָּבָר אֶל-כָּל-עַדוֹת בְּנֵי-יִשְׂרָאֵל, וְאָמַרְתָּ אֲלֵהֶם--קְדוּשִׁים תִּהְיוּ: כִּי קְדוֹשׁ, אֲנִי ה' אֱלֹהֵיכֶם. אִישׁ אָמוֹ וְאָבִיו תִּירָאוּ, וְאֵת-שְׁבֹתַי תִּשְׁמְרוּ: אֲנִי, ה' אֱלֹהֵיכֶם.

Parle à toute la communauté des enfants d'Israël et dis-leur: Soyez saints! Car je suis saint, moi l'Éternel, votre D.ieu. Révérez [craignez], chacun, votre mère et votre père, et observez mes sabbats: je suis l'Éternel votre D.ieu.

C'est cela la sainteté indiquée par le verset, c'est de forcer notre nature et notre intellect à accomplir ce que l'éternel nous a ordonné.

## רָשַׁע מָה הוּא אוֹמֵר

### Huitième passage

רָשַׁע מָה הוּא אוֹמֵר. מָה הָעֲבוּדָה הַזֹּאת לָכֶם. לָכֶם וְלֹא לוֹ. וּלְפִי שְׁהוּצִיא אֶת עַצְמוֹ מִן הַכֶּלֶל. כִּפֹּר בְּעֵקֶר. אַף אַתָּה הִקְהַת אֶת שְׁנֵי וְאַמּוֹר לוֹ. בְּעֵבוֹר זֶה עָשָׂה ה' לִי בְּצִאתִי מִמִּצְרַיִם. לִי וְלֹא לוֹ. וְאֵלֹהֵי הָיָה שָׁם לֹא הָיָה נִגְאָל:

L'impie, que dit-il ? Que signifie pour vous ce service ? « pour vous » et non « pour lui ». Du fait qu'il s'est exclu de la communauté et renie l'essentiel du judaïsme, toi aussi agace le [agace lui les dents] en lui disant (Exode Ch. 13, v8) : « C'est à cause de cela (le respect des préceptes Divins) que l'Éternel a agi en ma faveur, quand je sortis d'Égypte » « en ma faveur » et non « en sa faveur », et s'il avait été présent en Egypte, il n'aurait pas été délivré.

Explication littérale tirée de la Haggada Higguid léâmo du Rav Saâdoun page 41

Passage 8-1

L'impie, que dit-il ? Cette personne n'est pas jugée a priori, c'est simplement par ses propos qu'on le considère comme impie. **Que signifie pour vous ce service ?** ce sont les mots du verset (Exode Ch 12, v26)

וְהָיָה, כִּי-יֹאמְרוּ אֲלֵיכֶם בְּנֵיכֶם: מָה הָעֲבוּדָה הַזֹּאת, לָכֶם.

Alors, quand vos enfants vous demanderont: 'Que signifie pour vous ce rite?

comme cette personne s'exprime en utilisant un ton de réclamation « qu'est donc pour vous ce service (textuellement « ce labour ») » cela signifie que son intention est « quels sont ces efforts laborieux que vous nous imposez en repoussant le repas (par la récitation de la Haggadah, la consommation de la Matsa, du Maror, du Korekh<sup>26</sup>) et de troubler la joie de la fête (en ne nous laissant pas prendre le repas) ». Du fait que l'impie dise « **pour vous** » et s'exclut ainsi de la communauté comme si lui même n'était pas dans l'obligation d'accomplir ces Mitsvot, il est considéré comme quelqu'un qui renie l'essentiel (Aboudraham au nom du Talmoud Yeroushalmi) ; de ses propos on comprend que la Torah a peu de valeur à ses yeux. Bien que le Sage dise également « pour vous » les commentateurs ont déjà donné la différence entre eux.

**renie l'essentiel du judaïsme**, c'est à dire qu'il renie les principes essentiels de la Torah et des Mitsvot comme celles faites le soir de Pessa'h, comme si nous n'y étions pas soumis car en réalité il n'y croit pas.

**toi aussi agace le (textuellement fait lui grincer les dents)** le langage utilisé ressemble à celui du verset (Ezechiel Ch. 18 v2) וְשֵׁנֵי הַבָּנִים תִּקְהִינָה « et les dents des enfants en sont agacées », c'est à dire comme l'explique Rashi, met le en colère par tes réponses.

<sup>26</sup> le « sandwich » de Matsa et de Maror

## רָשָׁע מָה הוּא אוֹמֵר

Il n'est pas digne de recevoir une réponse permettant de comprendre et à plus forte raison s'il s'affranchit encore plus des Mitsvot ; simplement fait lui des reproches qui lui feront grincer les dents, en lui disant qu'il n'était pas digne de sortir d'Egypte et c'est à ton propos que la Torah a dit « en vue de cela, l'Eternel **m'a fait** sortir d'Egypte » et non toi et si tu avais été présent en Egypte, tu ne serais pas sorti (Rashi et Aboudraham). De même il n'est pas digne de participer au repas Pascal comme il est écrit

.כל-בן-גֵּר, לא-יאכל בו. Que l'on peut traduire par « **tout fils étranger n'en consommera pas** » ; **Rashi** explique : « dont les actions sont étrangères (nithnakrou) à son Père céleste » ; en conséquence il voit les autres manger et lui ne consomme rien, « ses dents en sont diminuées ». (Aboudraham).<sup>27</sup>

### Passage 8-2

**Haggada Kos Eliahou – pages 148-149 à la fin de l'ouvrage, recueil de commentaires des Rabbins de Sefrou. Le présent commentaire est pris de Avné Qoddesh de R. Shaoul Yéshoâh Abitbol et son fils R. Raphael Abitbol**

Le Racha', l'impie, dit en fait, « quelle est donc cette peine importante que vous vous imposez dans la confection des Matsot ? » En réalité il dénigre les paroles des sages qui disent qu'il faut être attentif même à une infime proportion de 'Hamets ; or le 'Hamets est une allusion à l'orgueil qui est un défaut très important dont il faut s'éloigner le plus possible. Lorsque le Racha' dit « לָכֶם » pour vous, et non pour lui, il s'avère donc qu'il est satisfait de son orgueil. Toi, fait lui grincer les dents .. et dit lui Hachem **m'a fait** sortir d'Egypte, car comme il est notoire, c'est par leur grande humilité qu'ils sont sortis d'Egypte et lui, s'il avait été présent, du fait de son orgueil, il n'aurait pas pu sortir

Il y a lieu également d'expliquer l'étonnement du fils impie lorsqu'il observe le dur labeur pour la préparation des Matsot **pour lesquelles il ne faut pas laisser la pâte se reposer ne serait-ce qu'un instant** ; or, la consommation de la Matsa est liée au fait que lors de la sortie d'Egypte la pâte n'a pas eu le temps de gonfler, les juifs ayant emporté leur pâte avant qu'elle ne lève et après qu'ils aient voyagé de Ramsès à Soucoth, seulement alors ont ils pu faire cuire du pain. Mais il y a de nombreux milles (une distance importante) entre Ramsès et Soucoth (et il est donc difficile de croire que la pâte n'a pas pu lever pendant tout ce temps) !!

Toi aussi agace lui les dents, et indique lui « baâvour zé » grâce à cela, qui se rapporte à la Matsa, Hashem a accompli un miracle formidable en **ma** faveur à **ma** sortie d'Egypte, comme nous le disent les sages à propos du verset (Exode, Ch. 19, V4)

אַתֶּם רְאִיתֶם, אֲשֶׁר עָשִׂיתִי לְמִצְרַיִם; וְאֲשָׂא אֶתְכֶם עַל-כַּנְּפֵי נְשָׂרִים, וְאָבֵא אֶתְכֶם אֵלַי

[Vous avez vu ce que j'ai fait aux Égyptiens; vous, je vous ai portés sur l'aile des aigles, je vous ai rapprochés de moi](#)

<sup>27</sup> le verbe utilisé הקטנה peut également vouloir dire “diminuer”

## רָשָׁע מָה הוּא אוֹמֵר

En fait les anges du service divin les ont portés sur « leurs ailes » de Ramsès jusqu'à Souccoth et en un court instant ils ont parcouru de nombreux milles, un chemin de trois jours de marche.

Le Maggid a bien fait de préciser « moi » et pas « lui » et s'il avait été sur place, il ne serait pas sorti. Comme nous l'enseignent la Guémara dans le pérek 'heleq « Celui qui ne croit pas en la résurrection des morts n'aura pas droit à la résurrection des morts » ; ici de même, comme il ne croit pas à ce miracle de « je vous ai portés sur l'aile des aigles » alors les anges ne l'auraient pas transporté et il serait resté en Egypte.

Ce qu'affirme le Maggid « car il s'est sorti de la communauté » c'est à dire complètement, cela provient d'un enseignement du Zohar Haqadosh qui enseigne que celui qui mange du 'Hamets à Pessa'h est comme un idolâtre et un idolâtre sort complètement de la communauté (jusqu'à ce qu'il se repente).

### Passage 8-3

#### Haggada Ôlelot Hagufen de Rav Guidôn Âttiah page 90

J'ai trouvé une explication agréable ; en fait il n'y a pas d'impie (רשע) mais seulement le mal (רע), c'est à dire avec une lettre en moins qui est la lettre Shin ש, ce qui permet un jeu de mots avec Shèn qui signifie **dent**) comme on le voit dans la lettre du Ramban. Il est écrit

כָּל פְּעַל ה', לַמְעַנְהוּ; וְגַם-רָשָׁע, לְיוֹם רָעָה.

L'Eternel a tout fait pour un but prédestiné, même le méchant pour le jour du malheur.<sup>28</sup>

Et c'est pour cela que le Maggid dit « agace lui les dents » qui peut se lire « agace lui son (ses) ש Shin » c'est à dire **fais tomber**<sup>29</sup> du mot רשע (impie) la lettre ש et il ne restera que רע (le mal).

De plus, c'est un devoir de répondre à l'impie avec autorité [le bousculer pour lui faire prendre conscience] afin de le faire revenir et le rendre un Tsadiq, un juste. Il y a ici une allusion à cela car le mot רשע a pour valeur numérique 570 et le mot שניו (ses dents, ou ses Shin) a pour valeur numérique 366 ; c'est à dire si on enlève (soustrait) שניו (366) de רשע (570) il reste 204 qui est la valeur numérique de צדיק (Tsadik, juste).

J'ai également vu dans le livre זרע קודש que l'Eternel a créé deux murailles dans la bouche de l'homme pour préserver sa langue, ce sont les dents du haut et celles du bas qui protègent sa bouche, sous la forme de murailles, de ne pas dire des choses incorrectes. Cependant, cet impie qui s'enorgueillit avec ses propos et ne préserve pas sa parole, toi « fais lui tomber les dents » car à quoi lui servent ces murailles dans sa bouche ? Ces murailles ne lui sont d'aucune utilité.

<sup>28</sup> textuellement « le jour du mal » on voit donc que l'impie (« méchant ») est appelé ainsi du fait du mal.

<sup>29</sup> Comme on l'a vu plus haut le mot הִקְטִינָה veut également dire « diminuer »

**Haggada Shaâré Armon pages 61-63 au nom de Emeth Léyaâkov**

**Que signifie pour vous ce service ?** Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la différence qu'il y a entre le Sage et l'impie, la raison pour laquelle nous instaurons de répondre à l'un avec un visage rayonnant et en faisant grincer les dents à l'autre. Le Maggid de Douvna nous explique cela par une parabole.

Il y avait un miséreux, qui avait économisé peu à peu afin de pouvoir assumer les dépenses de la fête qui se rapprochait ; la veille de la fête il était dans la rue et vit un attroupement autour d'une échoppe où des vêtements étaient vendus. Il se rapprocha et vit que la marchandise était de bonne qualité et bon marché. Il se dit « achetons un vêtement en l'honneur de la fête, ainsi je serai plus vêtu de haillons ». Il acheta un vêtement et rentra chez lui. Sa femme croisa les bras et lui dit « tu as dépensé tout ton argent pour l'achat de ce vêtement ? qu'allons nous manger pendant la fête ? sur quoi vas tu faire Quidoush et sur quel pain vas tu faire les bénédictions ? Quelle irresponsabilité ! quelle impulsivité ! Quel manque de réflexion et d'intelligence !

Le pauvre se rendit compte de son erreur, et répondit « que faire ? » Sa femme lui répondit « cours et ramène le vêtement au marchand ! ». Il lui demanda « et tu crois qu'il va accepter de me rendre mon argent ? ». La femme prit le vêtement, le vérifia et trouva un petit défaut. Elle lui dit « voilà, montre lui ce défaut et il te rendra ton argent ».

Le pauvre homme prit le vêtement et le ramena au marchand ; il lui dit « Rends moi mon argent ! Regarde ce que tu m'a vendu ! Regarde ici ! ».

Le marchand prit le vêtement et remboursa sans rien dire. Le pauvre reprit son argent et poursuivit son chemin. Les nombreuses personnes ayant assisté à la scène s'étonnèrent. « Pourquoi l'as tu remboursé ? Le défaut était insignifiant, à peine visible ; et même s'il voulait un vêtement impeccable tu aurais du le lui échanger. »

Le marchand sourit et répondit

- si vous aviez prêté attention à ses propos, vous auriez compris mon comportement. En fait si le problème était le défaut du vêtement, cet homme serait venu en disant « regarde ce défaut, je te demande de le remplacer », mais lui n'a pas dit cela, ses propos ont débuté par «rends moi mon argent » et seulement ensuite il a argumenté en montrant le défaut. J'ai donc compris qu'il n'était pas du tout intéressé par cet achat et que son objectif était de reprendre son argent. Il voulait l'argent et le défaut n'était qu'un argument pour le récupérer ; s'il en est ainsi, quel intérêt ai-je à lui remplacer le vêtement ? Il se serait évertué à y trouver un défaut ! Il était préférable de lui rendre son argent et de le plus commercer avec lui .

**La comparaison :** le roi Salomon dit (Proverbes Ch. 26 v4 et v5)

אל-תען כסיל, כְּאוֹלְתוֹ: פֶּן-תִּשְׁנֶה-לוֹ גַם-אֶתָּה - עֲנֵה כָסִיל, כְּאוֹלְתוֹ: פֶּן-יִהְיֶה חָכָם בְּעֵינָיו

[v4] Ne réplique pas au sot dans le sens de son ineptie; car toi aussi serais comme lui.

[v5] Réplique au sot selon son ineptie, sans cela il se prendrait pour un sage.

## רָשַׁע מָה הוּא אוֹמֵר

Comment comprendre ces deux versets (contradictoire) ? En fait il y a trois sortes de personnes qui posent des questions sur les raisons des Mitsvot. Le premier est le Sage, il accepte au préalable le joug de la Torah et des Mitsvot et seulement ensuite demande à en comprendre les raisons afin de les accomplir avec plus de zèle et de compréhension. A son propos il est écrit (Psaume 111 v10)

רִאשִׁית חֵכְמָה, יְרֵאת ה' שְׂכָל טוֹב, לְכָל-עֲשִׂיהֶם

(traduction libre) « Le début de la sagesse : c'est la crainte de D.ieu ; une bonne intelligence pour ceux qui l'accomplissent. » C'est à dire qu'il est bien de réfléchir et d'essayer de comprendre mais seulement si au départ on a d'abord la crainte de l'Éternel. Au début on fait partie de « ceux qui accomplissent », et simplement après on approfondit « avec une bonne intelligence ». C'est ce que fait le fils sage « **Que sont ces témoignages, ces décrets et ces lois que l'Éternel notre D.ieu vous a ordonnés ?** », il questionne en acceptant le joug divin et c'est pourquoi il mérite d'avoir une réponse ; et cette réponse va l'aider à améliorer son service divin.

Le sot ne prend pas sur lui dès le départ de conserver et d'appliquer les Mitsvot ; il existe une sorte de sot qui souhaite comprendre et lorsqu'il comprend applique, à son propos notre second verset des Proverbes s'applique « **Réplique au sot selon son ineptie, sans cela il se prendrait pour un sage** », fais lui connaître la lumière qu'il y a dans la Torah et il se rapprochera de la pratique des Mitsvot.

Par contre il existe une autre sorte de sot dont tout l'objectif est de fâcher. Lui, il ne faut pas lui répondre, car si on lui **répond dans le sens de son ineptie** alors il va rechercher constamment des défauts pour renforcer sa position ; il va poser des questions en refusant les réponses tant et si bien qu'il va amener son interlocuteur à douter. A son sujet, il est dit (le premier verset des proverbes) **Ne réplique pas au sot dans le sens de son ineptie; car toi aussi serais comme lui.** Eloigne toi de son chemin, « **Quand tu te sépareras d'un homme sot, tu n'auras pas appris ce que c'est que des lèvres raisonnables.** » (Proverbes Ch. 14 v7). Si tu l'entends dire « **Que signifie pour vous ce service ?** », comme quelqu'un qui irrite et fâche, et le fonds de sa pensée est de déraciner tout judaïsme ; en fait il cherche des prétextes, il souhaite trouver des failles. **Ne lui réponds pas** (premier verset) afin qu'il ne te questionne pas sans cesse, car il ne cherche pas de réponse, seulement la dispute et s'éloigner (des Mitsvot) comme il le dit lui même « quel est ce service pour vous » et non pour lui, toi aussi éloigne le, « agace lui les dents », et fais le taire !

## תָּם מָה הוּא אוֹמֵר

### Neuvième passage

תָּם מָה הוּא אוֹמֵר. מָה-זֹאת. וְאָמַרְתָּ אֵלָיו בְּחֶזֶק יָד הוֹצִיאָנוּ ה' מִמִּצְרַיִם מִבֵּית עֲבָדִים:

Le simple, que dit-il ? Qu'est-ce que cela ? Tu lui répondras (Exode Ch. 13 v14)

*D'une main toute puissante, l'Éternel nous a fait sortir d'Égypte, d'une maison d'esclavage.*

#### Passage 9- 1

#### Explication littérale tirée de la Haggada Higguid léâmo du Rav Saâdoun page 41

**Le simple, que dit-il ?** Celui qui n'est ni intelligent ni idiot est appelé simple (Rashi) ; celui qui a atteint la complétude est appelé Tamim (complet, entier) ; ce terme a été attribué à Abraham Avinou. Jacob, notre patriarche a été surnommé « Tam » car il n'avait pas encore atteint la complétude qu'il avait la potentialité d'atteindre.

Cependant, j'ai vu dans le Zohar Haqadosh dans la Parasha de Lekh Lékhā (Genèse) que l'inverse y est mentionné, Jacob a été appelé Tam car il avait atteint une plus grande complétude que les autres alors que Abraham est appelé Tamim car il n'avait pas atteint une aussi grande complétude.

**Qu'est-ce que cela ?** il s'agit d'un verset à la fin de la Parasha de Bo,

וְהָיָה כִּי-יִשְׁאַלְךָ בְנֶךָ, מָחָר--לֵאמֹר מָה-זֹאת: וְאָמַרְתָּ אֵלָיו--בְּחֶזֶק יָד הוֹצִיאָנוּ ה' מִמִּצְרַיִם. מִבֵּית עֲבָדִים

Et lorsque ton fils, un jour, te questionnera en disant: "Qu'est-ce que cela?" tu lui répondras: "D'une main toute puissante, l'Éternel nous a fait sortir d'Égypte, d'une maison d'esclavage.

Comme il n'est pas possible à cet enfant de détailler et approfondir son questionnement, il dit simplement **Qu'est-ce que cela ?** Dans son esprit, cela se rapporte à toutes les modifications opérées cette nuit là par rapport à toutes les autres nuits. La réponse qui lui est adaptée est «D'une main toute puissante, l'Éternel nous a fait sortir d'Égypte» qui ressemble à l'explication rapportée par le Maggid dans Âvadim » (troisième passage). Il faut lui éclaircir et lui approfondir toutes ces notions mais la courte réponse qui lui est faite correspond à sa question qui est succincte.

### Haggadah Kos Eliahou de Rav Eliahou Ben Harosh, pages 50-51

**Le simple, que dit-il ?** En introduction, rappelons les deux raisons pour lesquelles nous consommons de la Matsa,

1. La Matsa est donnée aux esclaves et aux ouvriers car elle ne se digère pas rapidement, c'est la nourriture qui leur était fournie en Egypte lorsqu'ils étaient soumis à l'esclavage ; comme le dit le Maggid « **Voici le pain de misère qu'ont consommé nos pères en terre d'Égypte** » (premier passage) ;
2. La Matsa est un souvenir de la rapidité avec laquelle la délivrance a eu lieu, comme le dit le Maggid, **Cette Matsa que nous mangeons, quelle en est la raison ? C'est parce que la pâte préparée par nos ancêtres n'a pas eu le temps de lever etc.** (Passage 40)

C'est cela l'intention du fils « simple », lorsqu'il voit la Matsa qui est différente d'un pain 'Hamets (avec de la pâte levée), plus petite en quantité et moins belle, il en vient à demander **מָה-וְזֹאת** **Qu'est-ce que cela ?** le mot **מָה** utilisé est employé sur la « petitesse » comme dans le verset (Psaumes Ch. 8, v5)

מָה-אֲנֹשׁ כִּי-תִזְכְּרֶנּוּ; וְכֹן-אָדָם, כִּי תִפְקְדֶנּוּ.

Qu'est donc l'homme, que tu penses à lui? Le fils d'Adam, que tu le protèges?

C'est à dire que le fils simple demande, quelle est donc l'importance de cette Matsa que vous faites ? le pain 'Hamets n'est-il pas meilleur?

A cela on lui répond que la raison n'est pas liée à l'importance de la Matsa mais parce que la délivrance a eu lieu très rapidement, et c'est ce que dit notre passage **D'une main toute puissante, l'Éternel nous a fait sortir d'Égypte**, c'est à dire « de la main puissante des Égyptiens, l'Éternel nous a fait sortir » comme il est écrit (Exode Ch. 12, v33 puis v39)

וַתִּזְזֶק מִצְרַיִם עַל-הָעַם, לְמַהֵר לְשַׁלְּחָם מִן-הָאָרֶץ: כִּי אָמְרוּ, בְּלִנּוּ מֵתַיִם

Les Égyptiens firent violence au peuple<sup>30</sup>, en se hâtant de le repousser du pays; car ils disaient: « Nous périssons tous ».

וַיֹּאפּוּ אֶת-הַבָּצֵק אֲשֶׁר הוֹצִיאוּ מִמִּצְרַיִם, עֲגַת מִצּוֹת--כִּי לֹא חִמְץ: כִּי-גִרְשׁוּ מִמִּצְרַיִם, וְלֹא יָכְלוּ לְהַתְמַהֵמָה, וְגַם-צָדָה, לֹא-עָשׂוּ לָהֶם.

Ils firent, de la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte, des gâteaux azymes, car elle n'avait pas fermenté parce que, repoussés de l'Égypte, ils n'avaient pu attendre et ne s'étaient pas munis d'autres provisions.

en conséquence la pâte n'a pas eu le temps de lever. Une seconde raison en est que la sortie d'Égypte était une sortie **d'une maison d'esclavage** c'est à dire qu'on se souvient de la nourriture donnée aux esclaves et aux ouvriers.

<sup>30</sup> Le mot utilisé en Hébreu a la même racine que « puissante » dans l'expression « d'une main puissante »)

## וְשִׂאֵינוּ יוֹדֵעַ לְשֹׂאֵל

### Dixième passage

וְשִׂאֵינוּ יוֹדֵעַ לְשֹׂאֵל. אֵת פֶּתַח לוֹ. שְׂנֵאֲמַר וְהִגַּדְתָּ לְבִנְךָ בַּיּוֹם הַהוּא לֵאמֹר.  
בְּעֵבוֹר זֶה עָשָׂה ה' לִי בְּצֵאתִי מִמִּצְרַיִם. יְכוֹל מֵרֵאשׁ חֲדָשׁ? תִּלְמוּד לֹמַר  
בַּיּוֹם הַהוּא. אֵי בַּיּוֹם הַהוּא, יְכוֹל מִבְּעוֹד יוֹם? תִּלְמוּד לֹמַר בְּעֵבוֹר זֶה.  
בְּעֵבוֹר זֶה לֹא אֶמְרָתִי אֶלָּא בְּשָׂעָה שְׂמֻצָּה וּמְרוֹר מְנַחִים לְפָנֶיךָ:

Et celui qui ne sais pas questionner, tu l'initieras, comme il est dit (Exode Ch. 13 v8)

*Tu donneras ce jour là cette explication à ton fils: C'est à cause de cela que l'Éternel a agi en ma faveur, quand je sortis de l'Égypte.*

On aurait pu supposer que le récit doit commencer le premier du mois (de Nissan), mais le verset précise « ce jour là », si c'est « ce jour là » je pourrais supposer que le récit peut débiter le jour, mais le verset précise : « C'est à cause de cela » ; « à cause de cela » ne s'applique que lorsque la Matsa et le Maror sont placés devant toi.

#### Passage 10- 1

#### Explication littérale issue de la Haggada Ish Mtslia'h page 128

Et celui qui ne sais pas questionner, il s'agit de la catégorie la «moins importante<sup>31</sup>» parmi les enfants, **tu l'initieras** littéralement « tu (au féminin) lui ouvriras », même pour lui il nous faut expliquer la sortie d'Egypte, **comme il est dit « Tu donneras cette explication »** (littéralement **Tu guideras**), et ce verset n'est pas introduit par une phrase du type « lorsque ton fils te questionnera », on comprend donc qu'il s'agit d'un enfant qui ne sait pas poser de question **ce jour là, en disant : c'est à cause de cela** (ou « en vue de cela ») il s'agit de la Matsa et du Maror. Telle est la réponse du verset.

Au passage, le Magguid pose une question : Pourquoi est-il précisé « ce jour là » (la Torah ne donne aucune précision en vain, chaque mot est compté), peut être aurais-je pu me tromper et imaginer raconter la sortie d'Egypte **depuis le début du mois** de Nissan ? pour cela **le verset précise : « C'est à cause de cela »** et peut être pourrais-je me tromper en pensant **que le récit peut débiter le jour** la veille de Pessa'h l'après midi qui est le moment du sacrifice Pascal et ne pas attendre la nuit ? **mais le verset précise : « C'est à cause de cela »** le langage utilisé « C'est à cause de cela » désigne quelqu'un qui montre du doigt et dit « ça », et forcément **ne s'applique** (littéralement « en vue de cela je ne le dit que ») le verset ne parle que **lorsque** (au moment où) **la Matsa et le Maror sont placés devant toi** c'est à dire le soir de Pessa'h et à leur propos nous disons à la fin de la Haggadah « Matsa zou » (Passage 44) et « Maror zé » (Passage 45).

<sup>31</sup> le texte de cette haggadah dit textuellement « la pire »

## Haggada Pirsoumé Nissa du Rav Yaâkov Raqa'h pages 227-228

[א] **Et celui qui ne sais pas questionner**, il est possible d'expliquer comme l'enseigne le Rav Yéféh Toar à propos du Midrash, que lorsque la Torah nous dit

הַחֹדֶשׁ הַזֶּה לָכֶם, ראש חודשים: ראשון הוא לכם, לחודשי השנה

Ce mois-ci est pour vous le commencement des mois; il sera pour vous le premier des mois de l'année.

La Torah fait allusion au fait d'observer la lune, car grâce à la lune, les Juifs lèvent leurs yeux vers le ciel chaque mois et acceptent (ainsi) la présence divine (la Shékhinah). C'est pour cette raison que le décompte des mois est fait selon le cycle lunaire et que nous faisons la bénédiction sur la lune chaque mois. Comme l'enseigne la Guémara (Sanhédrin 42a) « tout celui qui fait la bénédiction sur le mois en temps et en heure, c'est comme s'il accueillait la Shékhinah ». Il est écrit dans la Torah (Exode Ch. 12 v5 et Ch. 15 v2)

הַחֹדֶשׁ הַזֶּה לָכֶם, ראש חודשים:

Ce mois-ci est pour vous le commencement des mois (le mot חֹדֶשׁ est utilisé)

זֶה קָלִי וְאֲנֹהוּ

Voilà mon D.ieu, je lui rends hommage (le mot חֹדֶשׁ est également utilisé)<sup>32</sup>

Les sages nous enseignent que la Shékhinah, la présence divine, a complété de nombre des années de servitude et d'exil, et c'est ce que nous dit le Maggid : « cela aurait pu être depuis le début du mois » car alors on élève nos yeux vers les cieux et on accueille la présence divine avec la bénédiction. Ce moment devrait être plus propice à accomplir la Mitsva de raconter la sortie d'Egypte, et de donner ainsi une allusion au fait que grâce à la Shékhinah que nous accueillons à Rosh 'Hodesh nous sommes sortis d'Egypte et il eut été bien de raconter ce miracle à ce moment là. La Haggadah poursuit en nous enseignant qu'on ne peut faire ce récit que lorsque la Matsa est présente ; car même la Matsa rappelle la Shékhinah.

De plus le mot Maror a la même valeur numérique que le mot מוֹת qui signifie « mort » car par la Matsa (qui représente la Shékhinah) nous sommes sortis de la mort c'est à dire des 49 portes d'impureté dans lesquelles nous nous sommes enfoncés

[ב] **c'est à cause de cela** Il est également possible d'expliquer que la Haggadah nous dit que c'est grâce aux fils de Yaâkov que nous sommes sortis et également grâce à Moshé Rabbénou qui avait l'âme de Yossef que nos ancêtres sont sortis, comme le dit le Rav חומת אבן־און. C'est ce qu'enseigne le Maggid car, זֶה à pour valeur numérique 12 en allusion aux 12 enfants de Yaâkov. De plus **בַּעֲבוּרֵי זֶה**, il s'agit de Moïse qui est appelé זֶה comme l'enseigne le Talmoud (Ména'hoth 53b) et c'est pour cela que le texte utilise deux fois **בַּעֲבוּרֵי זֶה** (une fois pour les 12 tribus et une fois pour Moïse). Et donc grâce à Moïse et aux enfants de Yaâkov, ***L'Éternel a agi en ma faveur, quand je sortis de l'Égypte.***

<sup>32</sup> La Guémara dit qu'il y a une Guézéra Shava, c'est à dire que depuis le Sinai il y a une transmission de maître à élève indiquant qu'il y a un lien entre deux versets qui utilisent la même expression. Le lien dans notre cas est « tout celui qui fait la bénédiction sur le mois en temps et en heure, c'est comme s'il accueillait la Shékhinah ».

## Haggadah Shaarey Harmon page 74

Le Gaon Rabbi Shélomo Kélouguer de Brodi a posé la question suivante : si l'intention du Maggid est de nous donner des enseignements sur Matsa et Maror alors il aurait dû utiliser un pluriel בעבור אלה "en vue de ceux-là" pourquoi a-t-il utilisé un singulier זה בעבור ? La réponse est la suivante : en fait le Maggid veut nous dire qu'il faut faire précéder la Matsa au Maror, comme il est dit

בַּחֹדֶשׁ הַשֵּׁנִי בְּאַרְבָּעָה עָשָׂר יוֹם, בֵּין הָעֶרְבִים--יַעֲשׂוּ אֹתוֹ: עַל-מִצּוֹת וּמִרְרִים, יֹאכְלֶהוּ

c'est au deuxième mois, le quatorzième jour, vers le soir, qu'ils la feront; ils la mangeront avec des azymes et des herbes amères,<sup>33</sup>

La Matsa est un symbole de délivrance et le Maror est le symbole de l'esclavage et l'esclavage a précédé la délivrance, il était donc normal de faire précéder le Maror à la Matsa. Pourquoi donc fait on l'inverse et consomme-t-on en premier la Matsa et ensuite le Maror ?

En fait, il est connu que même l'asservissement était pour le bien des enfants d'Israël, afin qu'ils se purifient pour recevoir la Torah, comme on l'enseigne (Talmoud, Bérakhot 5a) que la Torah est un beau cadeau mais qui ne se donne qu'à travers des épreuves. Par ailleurs, plus l'intensité de l'esclavage était grande, plus le miracle de la sortie d'Egypte était important et plus était important l'honneur de l'Eternel contenu dans les miracles. En conséquence l'esclavage a eu lieu pour qu'il puisse y avoir la délivrance et en était comme une préparation, comme nous disons « il existait dans la pensée dès le commencement pour être réalisé à la fin ». C'est pourquoi la Matsa (qui est le but, l'objectif – rappelons que la Matsa rappelle la délivrance) précède le Maror (qui est le moyen).

Et c'est ce qu'on dit plus haut « **toute personne qui multiplie le récit de la sortie d'Egypte est digne de louanges** », c'est à dire qu'il est possible de raconter la sortie d'Egypte en abrégeant mais qu'il est possible également de s'étendre. L'intention du Maggid est de nous dire qu'on peut raconter uniquement la délivrance, mais qu'on peut également inclure dans le récit les malheurs, l'esclavage qui était pour le bien et celui qui agit ainsi est bien plus digne de louanges.

Donnons une **parabole**, deux ouvriers doivent créer un ustensile, le premier prend les matières premières de la meilleure qualité et les plus onéreux tandis que le second s'efforce de faire un bel ustensile, solide mais construit avec des matières premières de moindre qualité et bon marché. Qui est le plus à louer ?

Le second ! de la même manière, celui qui loue Hachem pour les bontés dont Il nous a fait bénéficier et pour les miracles qu'Il a accompli en notre faveur, il n'y a rien de particulier à cela par contre celui qui Le glorifie **même pour les malheurs et les souffrances** et les transforme en louanges et remerciements alors celui là est digne de louanges !

<sup>33</sup> on voit donc d'abord la Matsa et ensuite le Maror

# מתחלה עובדי עבודה

## Onzième passage

מתחלה עובדי עבודה זרה היו אבותינו. ועכשו קרבנו המקום לעבודתו, שנאמר. ויאמר יהושע אל כל-העם. פה אמר ה' אלקי ישראל בעבר הנהר ישבו אבותיכם מעולם. תרח אבי אברהם ואבי נחור. ויעבדו אלקים אחרים:

ואקח את אביכם את אברהם מעבר הנהר. ואולף אותו בכל-ארץ כנען. וארפה את זרעו ואתן-לו את יצחק. ואתן ליצחק את יעקב ואת יעשו. ואתן לעשו את הר שעיר לרשת אותו ויעקב ובניו ירדו מצרים:

A l'origine nos ancêtres étaient des idolâtres, mais maintenant l'Omniprésent nous a rapprochés pour Son service, comme il est dit [Josué Ch. 24 v 2-4]

[v2] Josué dit à tout le peuple: "Ainsi a parlé l'Eternel, Dieu d'Israël: "Vos ancêtres habitaient jadis au-delà du Fleuve (l'Euphrate), jusqu'à Térah, père d'Abraham et de Na'hor, et ils servaient des dieux étrangers. »

[v3] Je pris votre père Abraham des bords du fleuve, et le conduisis à travers toute la terre de Canaan, Je multipliai sa descendance, Je lui donnai Isaac. [v3] A Isaac, Je donnai Jacob et Esau, je donnai à Esau la montagne de Séir en héritage ; et Jacob et ses enfants descendirent en Egypte.

### Haggadah 'Hazon Ôvadia pages 41-42 :

Passage 11-1

A l'origine nos ancêtres étaient des idolâtres, mais maintenant l'Omniprésent nous a rapprochés pour Son service on enseigne dans le Talmoud (Péssa'him 116a) qu'on doit débiter le récit de la sortie d'Egypte par « la honte/le déshonneur » et on termine par « le compliment ». Le Talmoud interroge, « c'est quoi la honte/le déshonneur ? » Rav répond « **A l'origine nos ancêtres étaient des idolâtres** » et Shémouel répond « **Nous fûmes esclaves de Pharaon en Egypte** » [troisième passage]; en pratique nous faisons comme les deux (et disons les deux aspects) . Il est possible de dire que nous avons besoin de raconter le déshonneur de nos ancêtres afin ne pas douter des comportements de l'Eternel [arriver à les critiquer, à émettre des doutes sur Ses comportements] qui a décrété sur nos ancêtres un asservissement aussi pénible. C'est pour cela qu'on répond [on donne une cause racine] « ils étaient des idolâtres » ; comme nos sages l'enseignent à propos du verset (Exode Ch. 12, v21)

ויקרא משה לכל-זקני ישראל, ויאמר אליהם: משכו, וקחו לכם צאן למשפחהתיכם--ושחטו הפסח.

Moïse convoqua tous les anciens d'Israël et leur dit: "Tirez à part et prenez pour vous du menu bétail pour vos familles et égorgez le Pessa'h [le sacrifice Pascal].

משכו « tirez » signifie « Retirez vos mains de l'idolâtrie »

## מתחלה עובדי עבודה

On enseigne également le même principe que nos ancêtres [en Egypte] étaient des idolâtres à partir du verset

או הנסה אלקים, לבוא לקחת לו גוי מקרב גוי, במסת באתת ובמופתים ובמלקמה וביד תזקה ובזרוע נטויה, ובמוראים גדלים: ככל אשר-עשה לכם ה' אלקיכם, במצרים לעיניך.

Et quelle divinité entreprit jamais d'aller se chercher un peuple au milieu d'un autre peuple, à force d'épreuves, de signes et de miracles, en combattant d'une main puissante et d'un bras étendu, en imposant la terreur, toutes choses que l'Éternel, votre D.ieu, a faites pour vous, en Egypte, à vos yeux?

Les sages enseignent que la différence entre Hébreux et Egyptiens était très ténue, les uns [les Egyptiens] étaient des idolâtres, les autres l'étaient également. Les actes de Térah [père d'Avram] et Na'hor [frère d'Avram] donnaient un terreau favorable à leurs descendants pour être idolâtres ; de ces actes nous tirons un enseignement sur la détérioration [Avraham n'était plus idolâtre et ses descendants le furent] et non sur la réparation [Avraham n'était plus idolâtre alors que ses pères l'étaient] comme le termine le verset de Josué rapporté dans notre passage termine après **Téra'h, père d'Abraham et de Na'hor, et ils servaient des dieux étrangers.**

Cet enseignement qui demande de commencer par « le déshonneur » et de terminer par « un compliment » se trouve en allusion dans le verset qui nous demande d'enseigner la sortie d'Egypte à nos enfants (Exode Ch. 13, v8)

והגדת לבנך, ביום ההוא לאמר: בעבור זה, עשה ה' לי, בצאתי, ממצרים

Tu donneras alors cette explication à ton fils: 'C'est dans cette vue que l'Éternel a agi en ma faveur, quand je sortis de l'Égypte.

Le premier verbe « והגדת » « tu raconteras » est un langage empli de dureté, il s'agit de raconter « le déshonneur », de critiquer, tandis que le second verbe du verset « לאמר » est une parole douce, qui désigne dans notre contexte le compliment.

Nos maitres enseignent que par le fait qu'Abraham a dit « comment saurais-je que j'hériterai » (Genèse Ch. 15. v8) et ayant ainsi douté des comportements de l'Éternel, ses enfants ont été asservis pendant 210 ans. En réalité, on peut s'interroger ! Les pères mangeraient ils des fruits pas murs et ce serait les enfants qui en auraient les dents qui grincent [qui en ressentiraient les effets] ?

En fait l'explication en est la suivante: les Israélites eux mêmes ont commis la même erreur et ont douté des comportements de l'Éternel [puis en sont arrivés à pratiquer l'idolâtrie] et se sont détachés de la foi pure; de plus il est écrit (Exode Ch. 20, v4)

פקד עון אבת על-בנים על-שלישים ועל-רבעים, לשנאי.

qui poursuis le crime des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième générations, pour ceux qui m'offensent;

Le Talmoud (Bérakhot 7a) précise que ce verset ne s'applique que si les juifs poursuivent dans les comportements de leurs ancêtres. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit de l'idolâtrie qui est une faute équivalente à transgresser tout le reste de la Torah.

## מתחלה עובדי עבודה

C'est pour cela qu'il leur fallait annuler l'idolâtrie par l'immolation de l'agneau Pascal (l'agneau était une idole égyptienne) et d'asperger les portes des maisons (à l'extérieur, visible, provocateur) avec le sang de cet agneau afin de rappeler les mérites d'Abraham, Isaac et Jacob, qui ont abandonné l'idolâtrie. L'Eternel « a vu » le sang [et donc l'abandon de l'idolâtrie dans des conditions dangereuses] et n'a, en conséquence, pas donné le droit à l'ange exterminateur de venir dans leur maison pour accomplir le fléau [la mort des premiers nés].

On peut également expliquer qu'au début, les idolâtres qu'étaient Térah et Na'hor étaient appelés nos Pères, car avant le don de la Torah nous étions rattachés généalogiquement à eux mais maintenant Hashem nous a rapprochés de Son service et ils ne sont plus appelés « Pères », nous n'appelons plus « Pères/Patriarches » que Avrahan, Isaac et Jacob. C'est bien ce que signifie le verset de Josué ramené dans notre passage **Vos ancêtres habitaient jadis au-delà du fleuve**, mais je ne les ai pas choisis comme patriarches, mais **Je pris votre père Abraham des bords du fleuve** c'est à dire que je l'ai pris pour être votre patriarche et vous n'êtes plus rattachés à ceux qui ont précédé Avrahan.

Passage 11-2

**Haggadah Kos Eliahou, Rav Eliahou ben Harosh page 52 :**

**A l'origine nos ancêtres étaient des idolâtres, mais maintenant l'Omniprésent nous a rapprochés pour Son service** Pour quelle raison le Maggid nous dit-il que **maintenant l'Omniprésent nous a rapprochés pour Son service** alors que c'est quelque chose d'extrêmement connu et de plus il n'apporte aucune preuve à cela, en conséquence il n'aurait pas du le dire ; de plus il nous faut comprendre pourquoi le verset dit **vos ancêtres habitaient jadis au-delà du Fleuve**, s'il s'agit d'Avrahan, Térah et Na'hor cela ne correspond pas bien puisque seuls Térah et Na'hor **servaient des dieux étrangers**. Il y a une dernière difficulté dans le langage « votre père Avrahan » où en hébreu **את אברהם אביכם** le mot **את** est utilisé deux fois, une seule fois était suffisante. Enfin, au lieu de dire **et le conduisis à travers toute la terre de Canaan**, il était suffisant de dire **et le conduisis à travers la terre de Canaan**.

Il me semble pouvoir expliquer ainsi: on enseigne dans le Talmoud (Péssa'him 116a) que l'on doit débiter le récit de la sortie d'Egypte par « la honte/le déshonneur » et on termine par « le compliment ». Le Talmoud interroge, « c'est quoi la honte/le déshonneur ? » Rav répond « **A l'origine nos ancêtres étaient des idolâtres** » et Shémouel répond « **Nous fûmes esclaves de Pharaon en Egypte** » [troisième passage]; et nous faisons comme les deux avis (nous disons les deux aspects).

Comme dans la « honte/déshonneur » de « **Nous fûmes esclaves de Pharaon en Egypte** » nous poursuivons le passage par **et l'Eternel notre Dieu nous en a fait sortir**, ce qui est raconté explicitement dans la Torah, alors de la même manière dans la « honte/déshonneur » de « **A l'origine nos ancêtres étaient des idolâtres** » nous disons également **maintenant l'Omniprésent nous a rapprochés pour Son service** [par symétrie].

## מתחלה עובדי עבודה

Le Magguid apporte une preuve que nos ancêtres étaient initialement des idolâtres à partir du verset rapporté *Vos ancêtres habitaient jadis* **יְשֻׁבוּ אֲבוֹתֵיכֶם מֵעוֹלָם** [littéralement « habitaient vos ancêtres – מֵעוֹלָם » - ce dernier mot étant à expliquer] on explique que le mot **מֵעוֹלָם** signifie « initialement » « au début » comme dans (Proverbes Ch. 8 v23)

מֵעוֹלָם, נִסְכְּתִי מֵרֵאשִׁי -- מִקְדָּמִי-אֶרֶץ

Dès les temps antiques [au commencement des temps], je fus formée, tout au commencement, bien avant la naissance de la terre.

Ce mot **מֵעוֹלָם** « au début » s'applique également à la fin du verset **et ils servaient des dieux étrangers**, c'est à dire **qu'initialement résidaient** [au delà du fleuve] **vos ancêtres Térah, Avraham et Na'hor et ils ont servi des dieux étrangers**. Le fait de servir des dieux étrangers s'applique également à Avraham, comme l'enseignent nos sages qu'au départ Avraham se prosternait devant le soleil et la lune mais sans aucune conscience d'idolâtrie [il était dans la recherche du Créateur], seulement il pensait qu'il s'agissait des divinités du monde jusqu'à ce que l'Éternel se dévoile à lui et lui fasse savoir que l'Éternel (Unique) est le D.ieu du monde et c'est ce que nous précise le verset **Je pris votre père Avraham** (suite dans le passage 11-3).

### Passage 11-3

**Haggadah Kos Eliahou, Rav Eliahou ben Harosh page 52 :**

**Je pris votre père Avraham**, c'est à dire que l'Éternel a pris Avraham pour « Lui même » et pour Son service et l'a séparé de la pratique de l'idolâtrie, le même verbe (que **וְאָקַח je pris**) dans le même sens est utilisé à propos de ses descendants (Exode Ch. 6 v7)

**וְלָקַחְתִּי אֶתְכֶם לִי לְעָם, וְהָיִיתִי לָכֶם לְאֱלֹהִים; וַיִּדְעָתֶם, כִּי אֲנִי ה' אֱלֹהֵיכֶם, הַמּוֹצִיא אֶתְכֶם, מִתַּחַת סְבִלוֹת מִצְרַיִם**

Je vous adopterai pour peuple, je deviendrai votre D.ieu; et vous reconnaîtrez que moi, l'Éternel, je suis votre D.ieu, moi qui vous aurai soustraits aux tribulations de l'Égypte.

Et c'est pour cela que le verset précise « vos ancêtres » (ce qui n'est pas utile puisque Avraham, puis ensuite Isaac et Jacob sont explicitement nommés) car nous avons un principe « **les actes des pères sont un signe pour les actes des enfants** » c'est à dire que de la même manière que Hashem a séparé vos pères de l'idolâtrie, Hashem séparera, dans le futur, leurs descendants de l'idolâtrie d'Égypte et les rapprochera de Son service ; Le Magguid amène cela comme une preuve à ce qu'il enseigne **mais maintenant l'Omniprésent nous a rapprochés pour Son service**.

Lorsque le verset dit [traduction littérale] « J'ai pris vos pères, Avraham » cela signifie « J'ai pris vos pères, J'ai pris Avraham » c'est à dire que Je les ai pris d'au delà du fleuve, lieu d'idolâtrie et d'impureté et Je l'ai amené dans la terre de Canaan, une terre sainte.

Une fois, le Gaon Rabbi Avlé de Minsk Zatsal a posé la question suivante: pour quelle raison commençons nous le récit de la Haggadah par « la honte/le déshonneur » et débutons par le fait que nos ancêtres ont été des idolâtres. Il répondit par la **parabole** suivante :

Il y eut une fois deux villageois qui furent malades en même temps et avec les mêmes symptômes; ils d'adressèrent au médecin du village qui était âgé ; il était à la fois médecin, infirmier et pharmacien tel qu'il était usuel de rencontrer dans les villages. Celui-ci les auscultait et prépara leurs médicaments. Il demanda à l'un cinq pièces d'or et au second vingt pièces d'or.

Le second patient fut stupéfait et demanda « qu'est ce donc que cela, nos maladies sont identiques, pour quelle raison devrais-je payer le quadruple par rapport à mon ami ? » le médecin le regarda bien et répondit « il est vrai que vos maladies sont équivalentes mais vos médications sont différentes et vos convalescences seront également différentes ».

Le malade s'étonna : «Pour quelle raison ? Comment le savez vous ? Quelle en est l'explication? ».

Le médecin sourit et répondit : « Je suis âgé maintenant ; cela fait des dizaines d'années que je suis médecin de ce village et je me souviens que votre grand père souffrait du même mal, cette maladie est donc héréditaire et il sera donc très difficile de la guérir. Les médicaments sont très chers et le processus de guérison sera long. Il n'en est pas de même de votre ami qui est d'une nature saine ; sa maladie pourra être guérie facilement. »

La **comparaison** : lorsqu'on parle de l'exil et de la délivrance d'Egypte, il est difficile de comprendre comment nos ancêtres ont dégringolé jusqu'à la 49<sup>ème</sup> porte d'impureté en une période si courte, jusqu'à ce qu'il faille des «médications» si chères comme « une main forte », « un bras étendu » et « des grands prodiges » qui ont été faits devant eux dans le but d'intérioriser en eux la Emounah/foi. C'est pour cela que nous commençons par dire qu'il était difficile à nos ancêtres en Egypte de se séparer de l'idolâtrie parce que c'était une maladie « enracinée », « héréditaire »

מתחלה עובדי עבודה וְרַחֵם אֲבוֹתֵינוּ ... תְּרַחֵם אָבִי אַבְרָהָם....

A l'origine nos ancêtres étaient des idolâtres ....Téra'h père d'Avraham ....

Et même si nos saints ancêtres, au fil des générations, ont repoussé la maladie, lors de notre séjour en Egypte nous avons rechuté et nous sommes attachés à l'idolâtrie et l'idolâtrie s'est attachée à nous à tel point que nous avons eu besoin de médicaments onéreux, les dix plaies, pour bien les comprendre et tirer d'elles les enseignements de la foi jusqu'à ce que nous soyons soignés totalement par le don de la Torah, par elle notre « défaut/maladie » a été totalement éradiqué.

## Haggada Pirsoumé nissa, Rav Yaâkov Raqa'h pages 229-230

[א] Le Rav יעקב נאות explique [en rapportant l'enseignement du Talmoud (Péssa'him 116a)] que l'on doit débiter le récit de la sortie d'Egypte par « la honte/le déshonneur » et on termine par « le compliment ». On a ramené cet enseignement avec plus de précision dans le passage 11-1] qu'on doit commencer le récit par « la honte/le déshonneur », comment ? En disant que **nos ancêtres furent des idolâtres** (notre passage) ; ils avaient ainsi un statut de « béné Noa'h » [Noachides, soumis aux sept lois des descendants de Noé] et non de juifs et maintenant D.ieu nous a rapprochés de Lui pour avoir un statut d'Israël en conséquence la Galouth [l'exil] a commencée avec Isaac. En effet comme ils avaient un statut de béné Noa'h alors Avraham Avinou n'a pas acquis la terre par « 'Hazaqa »<sup>34</sup> car un non juif ne peut acquérir par « 'Hazaqa » [en clair Avraham n'a pas acquis la terre de Canaan] et c'est pour cela que le Magguid termine par « un compliment /une louange » dans la bénédiction à la fin de la Haggada « **Source de bénédictions, Tu es Eternel notre D.ieu, qui nous a délivrés** », la bénédiction de remerciements est faite à la finalisation de la délivrance [Et donc comme Avraham n'avait pas acquis la terre, le décret « dans une terre qui ne leur appartient pas » était réalisé et donc les 400 ans ont débuté à partir de la naissance d'Isaac, il faut donc remercier l'Eternel d'avoir décompté de cette manière qui rapproche la fin de l'exil, sinon les Hébreux auraient été assimilés dans les 50 portes d'impureté ce qui aurait interdit toute rédemption]

En toute humilité, il me semble pouvoir expliquer autrement, en se basant sur ce qui est enseigné dans le premier chapitre de la Guémara Shabbath que c'est à cause de la faute de la vente de Joseph qu'a eu lieu l'exil d'Egypte ; les Tossafoth<sup>35</sup> expliquent que même si D.ieu avait déjà décrété l'exil d'Egypte comme il est écrit dans le décret annoncé à Avram dans « **l'alliance entre les morceaux** » [dans tout ce feuillet, « **l'alliance entre les morceaux** » désigne cet épisode] (Genèse Ch. 15, v13)

וַיֹּאמֶר לְאַבְרָם יְדַע תְּדַע. כִּי גֵר יִהְיֶה וְרַעַד בְּאַרְצוֹ לֹא לָהֶם. וְעַבְדוּם וְעָנּוּ אֹתָם אַרְבַּע מֵאוֹת שָׁנָה. וְגַם אֶת הַגּוֹי אֲשֶׁר יַעֲבֹדוּ דָן אֲנִי. וְאַחֲרָי כֵן יֵצְאוּ בְרַכְשׁ גָּדוֹל:

*D.ieu dit à Abram: "Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère, où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans. Mais, à son tour, la nation qu'ils serviront sera jugée par moi; et alors ils la quitteront avec de grandes richesses.*

cependant la [grande] dureté de l'exil est due à la vente de Joseph.

On rapporte au nom du Shlah Haqqadosh que toute la raison pour laquelle les frères de Joseph l'ont haï est que celui ci voulait régner sur eux et d'une certaine manière se révolter contre la royauté de David. Du fait qu'il avait ce type d'arrière pensée cela a provoqué ses rêves [qui, pour ses frères, n'étaient donc pas des rêves prophétiques] ; ils ont considéré que la pensée est équivalente à un acte (et qu'on peut condamner quelqu'un sur ses pensées si elles sont révélées). Mais tout ce raisonnement des frères de Joseph n'est valable que si on considère que les enfants d'Israël avaient un statut de béné Noa'h [Noachides] et pas un statut « de juifs » puisque les béné Noa'h peuvent être condamnés sur une intention non réalisée.

<sup>34</sup> Avraham a parcouru la Terre de Canaan de long en large comme rapporté dans le verset (Genèse, Ch. 13 v17), cet action constitue un acte d'acquisition du bien « terre de Canaan » et s'appelle une 'Hazaqa

<sup>35</sup> Commentaire du Talmoud, les Tossafoth recouvrent les enseignement de très nombreux Rabbanim et en particulier les petits-enfants de Rashi. Ils habitaient dans la partie nord de la France de l'époque.

## מתחלה עובדי עבודה

Il n'en est pas de même s'ils avaient un statut « de juifs » pour lesquels une mauvaise intention n'est pas considérée comme un acte réalisé.

C'est pour cela que le Maggid nous dit qu'au début nos ancêtres étaient des idolâtres, avec un statut de Béné Noa'h [Noachide] et donc les frères de Joseph pouvaient juger de bon droit sur des intentions [révélées], et pas seulement sur des actes ; comme Joseph se révoltait, (uniquement dans les pensées) contre la royauté de la maison de David, il se révoltait dans ses pensées et en rêvait la nuit ! Il méritait donc châtement. En conséquence les frères de Joseph ne sont pas coupables de la vente de Joseph et la difficulté de l'exil ne provient pas de cette vente puisqu'elle était légitime.

En vérité, la dureté supplémentaire de l'exil a permis de compléter le décompte des années décrétées, c'est à dire de limiter l'exil à 210 ans et non à 400 ans comme décrété dans « l'alliance des morceaux » et de calculer le début des 400 ans à partir de la naissance de Isaac [Avraham n'ayant pas acquis la terre de Canaan, le décret qui précise « dans une terre qui leur appartient pas » peut dès lors s'appliquer ce qui n'aurait pas été possible si Avraham avait acquis la terre]. En conséquence on termine par une louange envers l'Eternel « **Source de bénédictions, Tu es Eternel notre Dieu, qui nous a délivrés** », pour bénir l'Eternel afin de le remercier d'avoir tenu compte de la pénibilité de l'esclavage dans le nombre d'années qu'Il avait décrété.<sup>36</sup>

[3] **Jacob et ses enfants descendirent en Egypte** le mot ירדו (descendirent) peut se décomposer en ירדו (ירד) י' car par le mérite de Yaakov Avinou qui avait reçu dix (י) bénédictions de son père, ses descendants ne sont restés en Egypte que 210 ans [ירדו = 210].

---

<sup>36</sup> J'ai légèrement adapté sur la fin.

## ברוך שומר הבטחתו

### Douzième passage

ברוך שומר הבטחתו לישראל ברוך הוא. שהקדוש ברוך הוא <sup>37</sup>חשב [מחשב] את הקץ. לעשות כמו שאמר לאברהם אבינו בברית בין הבתרים שנאמר. ויאמר לאברהם ידע תדע. פי גר יהיה זרעך בארץ לא להם. ועבדים וענו אתם ארבע מאות שנה. וגם את הגוי אשר יעבדו דן אנכי. ואחרי כן יצאו ברכש גדול:

Béni soit Celui qui a conservé sa promesse envers Israël, béni soit-Il. Car le Saint, béni soit-Il avait calculé (avantageusement) la fin de l'esclavage, pour réaliser ce qu'Il avait dit à Abraham notre patriarche lors du « pacte des morceaux » comme il est dit (Genèse Ch. 15, v13-14) :

*Dieu dit à Abram: "Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère, où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans. Mais, à son tour, la nation qu'ils serviront sera jugée par moi; et alors ils la quitteront avec de grandes richesses.*

Haggada Kos Eliahou pages 53-54

Passage 12-1

ברוך שומר הבטחתו Béni soit Celui qui a conservé sa promesse envers Israël Les commentateurs éprouvent une difficulté, en effet qu'y a-t-il d'étonnant à ce que l'Eternel accomplisse/garde sa promesse ? Même pour une créature de chair et de sang il n'est pas convenable qu'elle n'accomplisse pas ses promesses; on éprouve également une autre difficulté par le passage suivant **וְהִיא שְׁעִמְדָּה** C'est ELLE [cette promesse] qui a soutenu nos pères et NOUS soutient nous-mêmes, comment cette promesse subsiste-t-elle également pour NOUS ? cette promesse ne s'appliquait-elle pas uniquement à la génération sortant d'Egypte ?

De plus, il y a une autre difficulté, que signifie [passage 14] **Va déduire, ce que voulait faire Laban l'Araméen** [la forme en Hébreu suggère que Laban avait commencé à concrétiser l'acte] il aurait du dire "ce à quoi Laban l'Araméen a pensé faire" [sa volonté n'ayant pas été concrétisée]. De plus il y a une autre difficulté, pourquoi le Maggid a-t-il éprouvé la nécessité de rappeler que Pharaon n'a décrété (la mort) que sur les garçons ? Le verset du passage 14 dit également **אוֹבֵד** « l'araméen [se] perd, mon père », la forme utilisée est une forme intransitive (פועל עומד), il aurait du dire **האביד** « l'araméen perd mon père » c'est à dire utiliser la forme transitive (פועל יוצא) . Sur cela il est possible de répondre que la « perte » se rapportait à l'Araméen lui même (forme intransitive), comme un homme qui fait dépendre sa malédiction de son prochain [je suis perdu, par la faute de Yaâkov].

Rabbi David Aboudraham a modifié la version des livres qui dit généralement **מחשב** « calcule » (au présent) parce que ce calcul de la fin de l'exil à déjà été dépassé, il l'a remplacée **חשב** « a calculé »; malgré cette modification il reste une difficulté puisque le verbe est au présent « Shomer » et pas au passé « Shamar ».

<sup>37</sup> Autre version **מחשב**

## ברוך שומר הבטחתו

Il me semble qu'on peut répondre à toutes ces questions et conserver la version classique des livres car les sages ont enseigné (Guémara Sotah 31a) que **ce qui s'est produit pour les pères est un signe pour ce qui se produira pour les descendants dans le futur**. La promesse qui a été faite à Abraham que **ta postérité séjournera sur une terre étrangère, .... et alors ils la quitteront .....** est un signe pour le peuple d'Israël à chaque épisode malheureux qu'ils vivront dans le futur : quoi qu'il en soit ils s'en sortiront et en seront libérés.

C'est cela que nous enseigne le Maggid **Béni soit Celui qui a conservé sa promesse envers Israël** c'est à dire qu'à chaque génération Il conserve cette promesse qu'Il avait faite à Avraham, pour en faire bénéficier les enfants d'Israël. Bien que stricto-sensu cette promesse s'adressait uniquement à la génération sortant d'Egypte, l'Eternel l'a conservée pour les enfants d'Israël à tout moment. Hachem à toute période pénible considère la fin de cette détresse actuelle afin de les en délivrer et juger les peuples qui les asservissent. La raison pour laquelle la promesse faite à Avraham à propos de la génération sortant d'Egypte **ta postérité séjournera sur une terre étrangère, .... et alors ils la quitteront .....** , s'applique également aux juifs à chaque instant, est en vertu du principe « **ce qui est fait pour les pères est un signe pour les descendants** ».

### Passage 12-2

#### Haggada Kos Eliahou page 54 (suite du passage 12-1)

Nous avons également une allusion à ce que nous venons de dire [au passage 12-1], en effet le verset dit « **בְּאֶרֶץ לֹא לָהֶם** » « **dans une terre que ne sera pas leur** », il aurait du dire « en terre d'Egypte ». Cela vient nous apprendre que ce n'est pas seulement lors de l'exil d'Egypte mais de toute contrée qui ne leur appartient pas et dans laquelle les juifs seront plus tard exilés que cette promesse s'applique et que le peuple, qui les opprime, sera jugé. Et cela se voit bien mieux dans le texte de la promesse **אָחַ וְגַם אֶת-הַגּוֹי** et **AUSSI** le peuple, les mot **AUSSI** **אָחַ וְגַם** et **אָחַ** sont « en trop »<sup>38</sup> ; un des mots en plus s'applique à la fuite de Yaâkov de chez Laban dont il est sorti avec une grande richesse comme il est écrit (Genèse Ch. 31 v9)

**יָצַל אֱלֹקִים אֶת-מִקְנֵה אַבְיָכֶם, וַיִּתֶּן-לִי**

*C'est D.ieu qui a dégagé le bétail de votre père et me l'a donné*

Laban a également été jugé, en effet les sages nous indiquent, dans le Midrash Yalqout Shimôni), que Laban est la même personne que Bilâm, à propos duquel on dit

**אֵת בְּלָעָם בֶּן-בְּעוֹר, הִרְגוּ בְּתָרַב**

*plus Balaam, fils de Beor, qu'ils firent périr par le glaive*

<sup>38</sup> Il n'y a rien en trop dans la Torah, s'ils sont « en trop » c'est qu'ils viennent nous apprendre quelque chose de plus.

## ברוך שומר הבטחתו

Le deuxième mot supplémentaire vient inclure les autres exils et plus particulièrement, notre exil, le dernier, qui s'adresse à tout Israël comme l'était celui d'Égypte, et dans le futur nous en sortirons emplis de richesses comme l'écrit le prophète Isaïe (Ch. 60, v 17)

תחת הנחשת אביא זהב, ותחת הכרזול אביא כסף, ותחת העצים נחשת, ותחת האבנים ברזל; ושמתי פקדתיך שלום, ונגשתיך צדקה.

*Où il y avait de l'airain, je mettrai de l'or; où il y avait du fer, je mettrai de l'argent; je remplacerai le bois par l'airain, les pierres par le fer. Pour toute magistrature, je te donnerai la Paix, pour autorité souveraine la Justice.*

Et plus tard les peuples seront jugés comme il est écrit (Zacharie, Ch. 14, v 12)

זאת תהיה המגפה, אשר יגף ה' את-כל-העמים, אשר צבאו, על-ירושלם; המק בשרו, והוא עמד על-רגליו, ועיניו תמקנה בחריקו, וישונו תמק בפיהם

*Or, voici de quelle plaie l'Eternel frappera tous les peuples qui auront fait campagne contre Jérusalem: leur chair se décomposera, eux étant encore sur pied, leurs yeux s'useront dans leur orbite, et leur langue pourrira dans leur bouche*

Ce que dit donc notre verset **דן אנכי** s'adresse à tous les peuples, que ce soit explicite (comme les Égyptiens) ou les supplémentaires (implicites, appris à partir des deux mots en trop).

Par cette explication on peut expliquer également pourquoi on utilise un langage doublé, par deux fois le mot **ברוך**, une première fois s'adresse à nos ancêtres qui sont sortis d'Égypte et la seconde fois s'adresse à leur descendance. Et c'est cette promesse elle-même (en tant que tel) qui a fait tenir nos ancêtres et nous mêmes dans chaque génération. Par cette explication la version **« et elle »** (début du passage suivant) avec une conjonction de coordination (que d'autres versions n'ont pas) est une version plus précise puisque « et elle » se rapporte à cette promesse et le passage suivant est totalement la suite de notre passage. Ensuite le Maggid ramène une preuve que cette promesse s'applique [aussi] aux patriarches, à partir de l'épisode de la fuite de Jacob de chez Laban.

## Haggadah Pirsoumé Nissah, Rabbi Yaâkov Raqa'h pages (230-232)

[א] Il y a lieu de comprendre pourquoi on dit מהשב את הקץ, « calcule la fin [de l'exil] » le mot את semble de trop, il aurait suffi de dire הקץ . On peut répondre en disant que le Magguid nous indique, par allusion, que c'est la Shékhinah (la présence divine) qui a complété le nombre des années. C'est ce que dit le Magguid « Hachem a considéré את » [ce mot] qui représente la Shékhinah ; celle-ci a complété les 190 années manquantes par rapport aux 400 ans prévus [קץ ayant pour valeur numérique 190, le ה est l'article défini]. C'est ce que dit le Magguid « Hachem a considéré את » puisque את a pour valeur numérique היא השכינה = c'est la Shékhinah.

[ב] **Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère [littéralement : qui n'est pas à eux]** on peut dire que Hachem avait déjà donné en allusion à Avraham le lieu de l'exil, car לא להם (qui n'est pas à eux) a la même valeur numérique que זה במצרימה « c'est en Egypte », c'est à dire que c'est uniquement en Egypte que le décret annoncé à Avraham, dans « l'alliance des morceaux » pouvait s'accomplir.

[ג] **ta postérité séjournera sur une terre étrangère [littéralement : qui n'est pas à eux]** et si tu t'interroges sur le fait qu'une mauvaise rumeur pourra alors sortir : « si les égyptiens possédaient les juifs, à plus forte raison possédaient-ils leurs épouses », c'est pour cela que le verset se termine par un pluriel (alors qu'il débute par un singulier) וְעַבְדֵיכֶם וְעַנְוֵי אֶתֶם [littéralement] «ils les asserviront et les opprimeront» car comme les Hébreux se sont multipliés dans des conditions non conformes à la nature cette mauvaise rumeur s'annule d'elle même, en effet Hachem ne fait pas de miracle sur des iniquités<sup>39</sup>, des mensonges. De plus ils sortirent avec une grande richesse, cette richesse est sur le même registre que הֲבֵנָה וְתַתִּי , voilà je te donne 1000 pièces d'argent. Cet argent correspond à celui donné par Avimelekh à Avraham (Genèse Ch. 20, v16) lorsqu'il avait kidnappé Sarah Iménou (l'épouse de Avraham) ; Avimelekh croyant que Sarah était célibataire l'a prise dans son « palais », lors de la libération et « en compensation » il donna à Abraham 1000 pièces d'argent. Miraculeusement, il était devenu impuissant.

[Explication : Le verset dit en effet

*Et à Sara il dit: "Voici, j'ai donné mille pièces d'argent à ton parent: certes! il est pour toi comme un voile Pour tous ceux qui sont avec toi ; tous, tu peux les regarder en face."*

Rashi explique : **Pour tous ceux qui sont avec toi** Ils leur couvriront les yeux afin qu'ils ne te méprisent pas. Car si je te renvoyais les mains vides, il s'en trouverait pour dire : « Il la chasse de chez lui après avoir abusé d'elle ! » Mais du moment que j'ai dû engager une telle dépense pour te fléchir, tout le monde comprendra que c'est sous la contrainte, et par l'effet d'un miracle, que je t'ai renvoyée.

Cet argent prouve donc l'inanité du mauvais renom]

<sup>39</sup> Le fait que les Hébreux auraient pu être des enfants de pères Egyptiens

[7] Autre explication, «**ils les asserviront et les opprimeront.... et alors ils la quitteront avec de grandes richesses**» comme l'explique le Rav נפתלי שבע רצון que la raison pour laquelle les juifs ont eu le mérite de sortir avec une grande richesse est dû au fait que les Egyptiens ont fait sortir un mauvais renom envers les Hébreux en se moquant d'eux et disant «Si les Egyptiens possédaient les juifs, à plus forte raison possédaient ils leurs épouses », et tous les juifs étaient en conséquence des bâtards» or la sanction pour quelqu'un qui médit (faussement) sur la fidélité d'une épouse est de payer 100 pièces d'argent.

C'est pour cela que les Hébreux ont pris les richesses d'Egypte, pour indiquer que cette médisance était injustifiée; c'est ce qui est dit dans notre verset **ils les asserviront et les opprimeront pendant quatre cents ans** et ne craint pas cette médisance que les Egyptiens auraient abusé des femmes juives car après, du fait de cette médisance injustifiée **et alors ils la quitteront avec de grandes richesses**, de la même manière que celui qui est sanctionné pour avoir médit sur la fidélité d'une épouse et qui doit 100 pièces d'or.

[1] וגם (et aussi) : ce mot a la même valeur numérique que הטלה, l'agneau, qui est la divinité d'Egypte, l'agneau représente l'Ange d'Egypte [on dit également le « prince » d'Egypte] (c'est à dire l'ange qui représente cette nation dans les sphères supérieures) et même « l'ange d'Egypte » a été jugé par l'Eternel ; c'est ce que dit le verset « et aussi le peuple » ce « aussi » qui est de « trop » vient inclure l'ange représentant l'Egypte. De plus, **אֲשֶׁר יַעֲבֹדוּ, qu'ils serviront** le mot אשר lorsqu'on prend sa valeur numérique et qu'on y ajoute le nombre de lettres (3) et on y ajoute 1 représentant le mot lui même<sup>40</sup>, on obtient 505 qui est la valeur numérique de השר « le prince » (l'ange d'Egypte). Egalement אשר peut se décomposer en א שר c'est à dire le « prince un », car D.ieu a commencé par faire succomber le prince d'Egypte en **premier**.

[יא] Egalement כן יצאו ברכוש גדול , **alors ils la quitteront avec de grandes richesses** , lorsqu'on prend les dernières lettres de ces mots on trouve le mot לשון « lashon »= **langue**, cela vient nous rappeler ce qu'enseignent les sages dans le midrash Rabba que les juifs n'ont pas changé de langue en Egypte, et grâce à cela il en sortirent.

<sup>40</sup> Ce type de Guématriah est très classique

# וְהִיא שְׁעִמָּדָה

## Treizième passage

וְהִיא שְׁעִמָּדָה לְאַבוֹתֵינוּ וְלָנוּ. שְׁלֹא אֶחָד בְּלִבָּד עִמָּד עָלֵינוּ לְכָלֹתֵינוּ. אֱלֹהֵי שִׁבְכָל-דּוֹר וְדוֹר עֹמְדִים עָלֵינוּ לְכָלֹתֵינוּ. וְהַקָּדוֹשׁ בְּרוּךְ הוּא מְצִילֵנוּ מִיָּדָם:

C'est cette promesse [littéralement : c'est elle] qui a soutenu nos pères et nous soutient nous-mêmes ; car ce n'est pas un seul qui s'est levé contre nous pour nous détruire. Dans chaque génération nos ennemis se dressent contre nous pour nous détruire ; et le Saint béni soit-Il nous sauve de leurs mains.

### Passage 13- 1

#### Haggada Ish Matslia'h, explication littérale pages 136-137

וְהִיא [littéralement] “et elle”, il s'agit de la promesse donnée à Abraham dans le verset de « l'alliance des morceaux », rapportée dans le passage précédent (Passage12) « **et alors ils la quitteront** », nous comprenons de ces mots que le peuple d'Israël ne sera jamais détruit et ne s'assimilera pas [complètement] parmi les autres peuples [puisque la promesse s'adresse également à nous, à toute génération] **qui a soutenu nos pères et nous soutient nous-mêmes** pour survivre et rester en vie, **car ce n'est pas un seul** c'est à dire Pharaon l'inique **qui s'est levé contre nous pour nous détruire. Dans chaque génération nos ennemis se dressent contre nous pour nous détruire ; et le Saint béni soit-Il nous sauve de leurs mains.**

### Passage 13- 2

#### Haggada Pirsoumé Nissa de Ribbi Yaâkov Raqah page 235 [א]

Le Rav Péné David ramène au nom du livre בקדש מלכי qui ramène lui même au nom du livre משה ברית משה que « Hi Shéâmedah » « **c'est elle qui a soutenu nos pères** » (elle) se rapporte à la Torah, c'est à dire que c'est par le mérite de la Torah que nos ancêtres sont sortis d'Egypte.

De plus, les patriarches/Avoth (Avraham, Isaac, Yaakov), pendant l'exil, étaient dans la souffrance dans leur tombe comme l'explique Rashi à propos du verset

וַיִּרְעוּ לָנוּ מִצְרַיִם, וְלְאַבְתֵּינוּ

*les Egyptiens ont agi méchamment envers nous et envers nos pères*

Rashi à ce propos explique au nom du Midrach Tan'houma **nos pères** : de ce verset on apprend que les patriarches éprouvent de la souffrance dans « leur tombe » lorsque des malheurs s'abattent sur Israël.

Et c'est ce que signifie היא (Hi - Elle), il s'agit de la Torah qui nous a soutenus et a également soutenu nos patriarches [dans leur tombe] (voir dans le livre Péné David, d'autres développements).

## וְהִיא שְׁעֵמֶדָה

### Passage 13- 3

#### Haggada Pirsoumé Nissa de Ribbi Yaâkov Raqah page 235 [א]

On peut expliquer comment la Torah a provoqué la sortie d'Egypte. Au préalable, on peut rapporter ce que ramène ce Rav dans son livre Rosh David dans son commentaire sur la Parasha de Shémoth (page 43 folio b) ; il y explique que puisque les enfants d'Israël avaient atteint les 49 portes d'impureté, s'ils étaient restés un instant de plus [en Egypte] ils auraient été assimilés dans la cinquantième porte d'impureté et n'auraient plus pu se rétablir et sortir ; en conséquence il n'y aurait plus eu aucun peuple pour recevoir la Torah. Or la Torah permet la survie du monde et la terre [la création] et ses habitants auraient été dissouts; en conséquence l'Eternel les a fait sortir afin qu'ils puissent recevoir la Torah, elle qui permet la survie du monde. Ceci était un résumé de ses saints propos.

[Le rav Raqa'h poursuit] C'est en réalité ce que dit le Maggid, **C'est elle qui a soutenu nos pères et nous-mêmes** Hi (Elle), il s'agit de la Torah, s'il n'y avait pas la Torah qu'ils allaient recevoir ultérieurement, elle qui permet la survie du monde, alors les Hébreux seraient entrés dans la 50ème porte d'impureté et seraient restés définitivement en Egypte ; de plus les Avoth /Patriarches seraient restés dans la douleur dans leur tombe. En conséquence le Maggid nous dit **C'est elle qui a soutenu nos pères et nous-mêmes** «C'est la Torah qui a soutenu nos pères et nous-mêmes ». De plus le mot Hi (Elle) a pour valeur numérique 17 (lorsqu'on rajoute 1 pour le mot lui même) qui est la valeur numérique du mot טוב = Bien/bon et on sait **qu'il n'y a rien de « bon » hormis la Torah** ce qui vient appuyer l'allusion.

### Passage 13- 4

#### Haggada Pirsoumé Nissa de Ribbi Yaâkov Raqah pages 235-236 [ב]

Via cet enseignement (passage 13-3) on peut comprendre l'enseignement de nos maîtres dans le midrash Rabbah à propos du verset

וְסַפַּרְתִּי, אֶת-מִצְרַיִם, בְּיַד, אֲדֹנָיִם קָשָׁה; וּמִלֶּךְ עַוְיָן-לְבָבִים

Et je livrerai les Egyptiens au pouvoir d'un maître sévère, ils seront gouvernés par un roi cruel  
Qui sont ces « **adonim qashé** », des maîtres durs/cruels(en hébreu il y a un pluriel) ? Le midrash répond qu'il s'agit des plaies qui se sont abattues sur l'Egypte et la suite du verset **ils seront gouvernés par un roi cruel** est dite à propos de **Moshé** le « Roi de la Torah » puisque la Torah est appelée עַוְיָן [il n'y a pas de ponctuation dans la Torah], comme il est écrit ה' עַוְיָן לְעַמּוֹ יִתֵּן « L'Eternel donnera la force à son peuple » (et cette force c'est la Torah qui a été donnée au mont Sinai).

## וְהָיָא שְׁעֻמְדָה

On peut expliquer cela par ce que rapporte le Rav Sim'hat Hareguel au début de la Haggadah dans le commentaire dans lequel il explique chaque étape du Sédder [la soirée Pascale]. Sur la partie Nirtsah (qui est la fin de la Haggadah où on se souhaite d'être à Jérusalem l'année suivante), ce Rav ramène au nom de sages Ashkénazim, que les juifs devaient rester en Egypte 430 ans, et 430 vaut 5 fois la valeur de אלקים Eloqim (valant 86 et qui est le nom de D.ieu représentant l'attribut de justice rigoureuse) .

En réalité, les Hébreux ne sont restés dans la pénibilité de l'esclavage « que » 86 ans, soit une fois la valeur numérique du mot אלקים Eloqim (86), il reste donc שמד 344 années à compenser (par rapport aux 430 ans qui sont affichés à la sortie d'Egypte).

Par les mérites de Moshé/Moïse משה dont le nom a une valeur numérique égale à 345 (valeur supérieure de 1 à 344) les juifs sont sortis. C'est ce que nous enseignent nos maîtres de mémoire bénie, si ce n'était toi Moshé qui les avait fait sortir, personne n'aurait pu les faire sortir ! Parce que toi, Moshé משה, tu es supérieur (de 1) sur שמד (le nombre d'années restantes) et ce que l'on dit (dans la Torah)

וְזֶה-לָךְ הָאוֹת, כִּי אֶנְכִי שְׁלַחְתִּיךָ

[ceci te servira à prouver que c'est moi qui t'envoie](#) [Le mot utilisé אות signifie à la fois un signe et une lettre, on peut donc également comprendre que par le changement de lettre entre שמד et משה on peut « prouver » que c'est par toi que les juifs sortiront d'Egypte].

On peut également, en préalable, rappeler ce que dit le Rav Sim'hat Hareguel dans son livre פסא דוד (page 47 folio d) au nom du Rav Elkabets dans le livre ברית הלוי ; il y explique que la sortie d'Egypte est faite par Moshé qui est un guilgoul (réincarnation) de Abel [un fils d'Adam le premier homme] qui lui même a été tué par Caïn [autre fils d'Adam] qui lui s'est réincarné en Pharaon ; Pharaon ne pouvait être frappé que par Moshé qui venait se venger (Abel réincarné se vengeant sur Caïn réincarné).

Le Shakh sur la Torah rapporte que Moshé a une valeur numérique de 345 qui est celle de Pharaon פרעה (355), les 10 qui manquent sont un signe sur le fait que Moshé a frappé Pharaon par les 10 plaies.

En « synthèse » c'est ce que nous dit notre verset , וְסַכַּרְתִּי, אֶת-מִצְרַיִם, בַּיָּד, אֲדֹנָיִם קָשָׁה, il s'agit des 10 plaies (les Adonim Qashéh sont les 10 plaies) et וְיִמְשְׁלוּ-בָם עַוְזֵי מֶלֶךְ עַוְזֵי יִמְשְׁלוּ-בָם (ils seront gouvernés par un roi cruel) il s'agit de Moshé Rabbénou qui a frappé l'Egypte de 10 plaies ; il y a une allusion dans le nom Moshé puisque la valeur numérique de son nom +10 donne la valeur numérique de פרעה Pharaon, Moïse étant Abel et Pharaon étant Caïn, afin de se venger de Caïn réincarné en Pharaon ; et par le mérite de la Torah, qui permet la survie du monde, les Hébreux sont sortis, bien qu'il restait encore normalement 344 années à accomplir.

## וְהִיא שְׁעֵמֶדָה

La Torah qui a été donnée par l'intermédiaire de Moshé est une libération de la soumission aux nations, et par le mérite de Moshé, dont le nom a une valeur supérieure de 1 que 344 (années) les juifs sont sortis. C'est cela  $\text{עַז יְמִשְׁל־בָּם}$ , il s'agit de Moshé: par le mérite de  $\text{עַז}$  qui est la Torah et de  $\text{וְהִיא}$  qui se rapporte à Moshé comme il on le voit dans le verset (Deutéronome Ch. 33 v5) qui parle de Moshé  $\text{מֶלֶךְ בְּיִשְׂרָאֵל}$ , « Ainsi devint-il roi de Yechouroun » (il s'agit de Moshé).

De plus les mots  $\text{עַז יְמִשְׁל־בָּם}$  ont pour valeur numérique 422 (380+42) qui est la même valeur que  $\text{מִשֶׁה עַז}$  (345+77=422) qui signifie **Moshé Torah** [puisque dans ce commentaire on a associé le mot  $\text{עַז}$  à la Torah].

### Passage 13- 5

#### Haggada Pirsoumé Nissa de Ribbi Yaâkov Raqah pages 236-237 [ג]

On peut aussi dire  $\text{הִיא}$  Hie ... le mot Hie forme les premières lettres de  $\text{אֲבִינוּ יִצְחָק}$  « C'est Yts'hak notre patriarche », cela vient nous donner en allusion que par le mérite de Yts'hak/Isaac nous sommes sortis d'Egypte car Yts'hak  $\text{יִצְחָק}$  a donné la lettre  $\text{ש}$  Shin (valant 300) de son nom et pris en échange un  $\text{צ}$  Tsadé (90) ce qui donne une différence entre les deux noms de  $300-90=210$ , qui correspond aux 210 années d'exil et c'est cela le  $\text{וְהִיא שְׁעֵמֶדָה}$  Hi shéâmeda, c'est à dire que grâce à Yts'hak nous sommes sortis d'Egypte. Donnons maintenant une explication de ce que signifie « pour nos pères »

- $\text{לְאֲבוֹתֵינוּ}$  « pour nos pères » : se rapporte à nos pères [patriarches] qui souffraient dans leur tombe et si Yts'hakq n'avait pas donné un  $\text{ש}$  et pris à sa place un  $\text{צ}$  nous aurions été assimilés dans la 50ème porte d'impureté et nos patriarches seraient restés dans la souffrance, à D.ieu ne plaise, et nous-mêmes nous n'aurions pas eu la possibilité de nous rétablir et de sortir d'Egypte ;
- $\text{לְאֲבוֹתֵינוּ}$  « pour nos pères » : se rapporte également à nos ancêtres qui étaient en Egypte,  $\text{וְלָנוּ}$  et **pour nous** se rapporte à nous personnellement qui serions restés sur place, nous, nos enfants et nos petits enfants « esclavagisés » en Egypte perpétuellement.

## Haggada Pirsoumé Nissa de Ribbi Yaâkov Raqah pages 237-238 [ה]

On peut donner une autre explication, à partir de ce qu'explique le rav מייני תרגימא, le mot היא (Elle) se rapporte au Shabbath car il est écrit קדש היא לְכֶם [le Shabbat sera sanctifié pour vous] (expression ayant le mot היא ) car c'est par le mérite du Shabbat, que les enfants d'Israël respectaient déjà en Egypte, qu'ils sont sortis.

Le respect du Shabbat a été obtenu grâce à Moshé. Pharaon lui avait demandé quel jour il souhaitait pour le repos hebdomadaire et Moshé à répondu « le Shabbat ». Et c'est peut être grâce à l'observance, dès lors, du Shabbat que l'Eternel pénétra en Egypte (voir le commentaire dans Pirsoumé Nissa sur la partie Qaddesh ..au nom du Yalkout Réouvéni) et le verset a donné une allusion (au tout début de la Parasha de Shémoth – début du livre de l'Exode):

- את יעקב איש (il s'agit du départ de Jacob et de sa troupe en Egypte), les dernières lettres de ces trois mots forment le mot שבת Shabbat, car par le respect du Shabbat et le mérite ainsi obtenu, Hachem est entré en Egypte et la Shékhinah à complété le nombre des années dues (selon une des opinions) et si ce n'était le Shabbat, Hashem ne serait pas entré en Egypte [et nous ne serions pas sortis puisque le compte des années n'aurait pas été bon et serions tombés dans les 50 postes d'impureté] et c'est bien ce que nous enseigne le Maggid, היא le mérite d'avoir observé le Shabbath a soutenu nos pères et nous mêmes [pour pouvoir sortir]

## Quatorzième passage

צא ולמד מה בקש לבן הארמי. לעשות לי עקב אבינו, שפרעה לא גזר אלא על הזכרים. ולבן בקש לעקור את הפל. שנאמר ארמי אבד אבי. ויִרד מצרימה ויגֵר שם במתי מעט. ויהי שם לגוי גדול עצום ורב:

**Va déduire, ce que voulait faire Laban l'Araméen à notre patriarche Jacob. Pharaon n'avait décrété la mort que des enfants mâles tandis que Laban voulait tout déraciner, comme il est écrit (Deutéronome Ch. 26, v5) :**

**Un Araméen voulait perdre mon père, celui-ci descendit en Egypte, y vécut étranger, peu nombreux d'abord, puis y devint une nation grande, puissante et nombreuse.**

Haggadah Kos Eliahou, Ribbi Eliahou Ben Harosh pages 54-55

Passage 14-1

**Va déduire, ce que voulait faire Laban l'Araméen :** Laban n'avait pas seulement une mauvaise intention mais avait commencé à concrétiser en prenant ses frères avec lui et en poursuivant Jacob pour le tuer, ce qu'il aurait fait si Hashem n'avait pas été avec Jacob. C'est pour cela que le terme בקש « commençait à concrétiser » est utilisé, c'est le même terme que dans la Méghila de Esther (Esther Ch. 6, v2)

אֲשֶׁר בִּקְשׁוּ לְשַׁלַּח יָד, בְּמֶלֶךְ אֲחַשְׁוֵרוּשׁ

*qui avaient résolu d'attenter à la vie du roi Assuérus.*

Ils avaient déjà commencé à réalisé le mal ; comme l'expliquent les sages (Talmoud Méghillah 13b) qu'ils avaient mis du poison dans la coupe du roi. Le Maggid n'était pas obligé de parler de Pharaon, pour prouver que Laban était inique ! (et pourquoi l'a-t-il fait ?)

Il semble que la nécessité de dire que l'iniquité de Laban était plus grande que celle de Pharaon provient du fait qu'il était possible de croire que l'iniquité de Pharaon était supérieure ; en effet pharaon avait décrété (Exode Ch. 1, v22)

וַיִּצַו פַּרְעֹה, לְכָל-עַמּוֹ לֵאמֹר: כָּל-בֶּן-הַיְלֹד, הַיְאִרָה תִשְׁלַחְהוּ, וְכָל-הַבֵּת, תַּחֲיוּ.

*Pharaon donna l'ordre suivant à tout son peuple: "Tout mâle nouveau-né, jetez-le dans le fleuve et toute fille laissez-la vivre."*

Pharaon avait fait concrètement du mal ; ce qui n'est pas le cas de Laban qui n'en a eu que l'intention [ses actes n'ont pas eu de conséquence]; on pourrait donc penser que l'iniquité de Pharaon était supérieure à celle de Laban. C'est pour cela que le Maggid nous apprend que ce n'est pas comme cela qu'il faut considérer les choses, car Pharaon n'avait décrété que sur les enfants mâles mais son intention n'était que sur l'asservissement car il craignait la croissance de la population Hébreu et la possibilité qu'elle fasse la guerre et prenne possession de l'Egypte et que ce soit la chute de sa dynastie.

## צא ולמד

Par contre, Laban avait l'intention de détruire et de déraciner l'ensemble [le tout] comme il est dit (le verset de notre passage, Deutéronome Ch. 26 v5) **אַרְמִי אֶבֶד אָבִי**, littéralement « l'Araméen détruit mon père », le verset lui attribue l'action comme si elle avait effectivement été concrétisée. Le mot **אֶבֶד** (détruit) utilisé signifie qu'il voulait déraciner tout comme l'explique Rashi sur place, femmes et enfants. On trouve la même expression dans (Nombres Ch. 24, v20)

וַיֵּרָא, אֶת-עַמְלֵק, וַיִּשָּׂא מְשֻׁלוֹ, וַיֹּאמֶר: רְאֵשִׁית גּוֹיִם עַמְלֵק, וְאַחֲרֵיתוֹ עַדֵי אֶבֶד.

*Puis il vit Amalec, et il proféra son oracle en disant: "Amalec était le premier des peuples; mais son avenir est voué à la perdition."*

Rashi explique **Première des nations**, 'Amaleq : Il a été le premier à faire la guerre à Israël, ainsi que le rend le Targoum Onqelos. « **Et son avenir** » [textuellement : « et sa fin »] sera d'être anéanti par lui [Israël], comme il est écrit : « tu effaceras le souvenir de 'Amaleq » (Devarim Ch. 25, v19).

Et sur ce dernier verset (Dévarim Ch. 25, v19). Rashi explique : **Tu effaceras le souvenir de 'Amaleq** « De l'homme à la femme, de l'enfant au nourrisson, du bœuf à la brebis, du chameau à l'âne » (I Chemouel Ch. 15, v3), afin que l'on ne se souvienne plus de Âmaleq, pas même à propos d'un animal en disant : « Cet animal appartenait à Âmaleq ».

Le verset de notre passage, utilise la forme **אֶבֶד détruit** (qui est une forme intransitive) et non **הֶאֱבִיד** (qui est une forme transitive et s'appliquerait uniquement à Yaâkov) afin que la destruction s'applique également à Laban comme dans « son avenir est voué à la perdition. » [le verset se lisant alors à la fois « Laban se perd / est voué à la perdition »] parce que Laban voulait détruire le tout [et c'est perdu d'avance] Le mot **אֶבֶד** s'applique ainsi à la fois sur « mon père » [il voulait détruire mon père] et sur « un Araméen » [l'Araméen est voué à la perdition].

La raison pour laquelle Hachem a sauvé Jacob des mains de Laban provient de la suite du verset de notre passage « **Il descendit en Egypte** », à travers Yaâkov la promesse faite à Avraham a été réalisée [et non Esau] (Genèse Ch. 15 v14)

וְגַם אֶת-הַגּוֹי אֲשֶׁר יַעֲבֹדוּ, דָּן אֲנִי; וְאַחֲרֵי-כֵן יִצְאוּ, בְּרֶכֶשׁ גָּדוֹל

*Mais, à son tour, la nation qu'ils serviront sera jugée par moi; et alors ils la quitteront avec de grandes richesses.*

C'est à dire *la nation qu'ils serviront sera jugée par moi* il s'agit de Laban *et alors ils la quitteront* en effet Jacob est parti de chez Laban [il s'en est sorti sain et sauf]

Haggadah Ôléloth Haguéfen de Ribbi Guidône Âttiah (pages 114-115)

J'ai vu dans la Haggadah דפיסהא כסא une explication concernant le lien entre notre passage et ce qui est affirmé à la fin du passage précédent à savoir « **et le Saint béni soit-Il nous sauve de leurs mains** ». Son explication s'appuie sur un enseignement du livre כנפי שחר : la perversité de Laban était supérieure à celle de Pharaon car nos Sages nous enseignent dans le Yalqout Shimôni, à propos du verset :

כִּי בְּאַרְבַּע רוּחוֹת הַשָּׁמַיִם, פִּרְשְׁתִּי אֶתְכֶם-נְאֻם-ה'

*car comme aux quatre vents du ciel, je vous ai dispersés, dit l'Eternel.*

Ce verset nous dit que de la même manière qu'il ne peut y avoir de monde sans souffles du vent, il ne peut y avoir de monde sans Israël. C'est pour cela que Pharaon s'est ingénié à ne décréter que sur les mâles et non les filles car il comprenait bien que s'il décrétait une extermination totale alors elle ne pourrait pas se réaliser, car l'Eternel serait intervenu pour briser ses intentions, puisque le monde ne peut subsister sans Israël. En conséquence, Pharaon n'a décrété que sur les garçons, ce décret avait alors une possibilité de réussir. Inversement, Laban souhaitait tout détruire, en conséquence son intention a été brisée immédiatement, comme si elle n'avait jamais existé. [fin de l'explication du livre כנפי שחר]

On apprend donc, que le décret de Laban a été « tué dans l'œuf » car il souhaitait détruire l'ensemble, ce qui n'est pas possible puisque le monde ne peut subsister sans Israël. C'est ce que dit le passage précédent : **Dans chaque génération nos ennemis se dressent contre nous pour nous détruire ; et le Saint béni soit-Il nous sauve de leurs mains.** C'est-à-dire que par le contenu même du décret, l'Eternel nous sauve et annule ce décret. La preuve en est que Laban voulait détruire l'ensemble, et par le contenu même de cette volonté [de destruction totale], son intention a été annulée car le monde ne peut vivre sans Israël.

Dans le livre «'Houqat Hapessa'h » l'auteur explique le lien entre les exactions de Laban et la descente de Yaâkov Avinou (notre patriarche) en Egypte. En fait, la raison pour laquelle Yaâkov Avinou est descendu en Egypte est qu'il aimait Yossef plus que tout autre fils. Yossef était haï par ses frères à tel point que finalement ils l'ont vendu et il descendit en Egypte. Si Yossef avait été l'aîné, ses frères ne l'auraient pas haï (son comportement aurait été conforme à son rang). Or Yossef n'était pas l'aîné **à cause de Laban** qui a inversé Léa et Rachel lors du [premier] mariage et en conséquence c'est Réouven qui a été l'aîné et non Yossef [et c'est donc à cause de Laban que Yaâkov est descendu en Egypte]

**Haggadah Ôléloth Haguéfen de Ribbi Guidône Âttiah (page 115)**

**Pharaon n'avait décrété la mort que des enfants mâles** : il faut préciser les choses ; en effet, même Pharaon avait décrété sur l'ensemble puisque s'il n'y avait plus eu de mâles il n'y aurait plus eu de peuple juif (plus de progéniture et donc une extinction rapide). J'ai vu dans le livre משפיל לאיתן que l'auteur répond que : comme un enfant d'une femme juive et d'un homme non juif est juif ; en conséquence il n'y aurait pas eu d'extermination totale.

Poursuivons avec la même Haggadah :

**tandis que Laban voulait tout déraciner**: Rashi nous explique qu'il s'agit de la poursuite de Yaakov par Laban (et dans les faits il n'y a eu aucun mal). Nous savons que chez un non-juif, l'intention est considérée par l'Éternel comme si elle s'était réalisée. Ce commentaire nous permet de comprendre que Laban souhaitait tuer Yaâakov, ses épouses et ses enfants, sinon on ne peut pas comprendre **Laban voulait tout déraciner**, y compris les femmes.

Cependant j'ai vu d'autres commentaires indiquant que lorsque Laban a dit (Genèse Ch. 31, v43)

הַבָּנוֹת בְּנֵי וְהַבָּנִים בְּנֵי **Ces filles sont mes filles et ces fils sont mes fils**, il a voulu effacer tout lien entre Yaâkov et sa descendance c'est-à-dire déraciner les feuilles de la racine, en conséquence il n'y aurait plus eu les [douze] tribus de l'Éternel et le peuple d'Israël n'aurait plus pu exister.

Et j'ai entendu de mon père Zatsal, une explication basée sur l'enseignement du Talmoud (Guittin 64a) : celui qui envoie un émissaire et lui demande sans plus de précision « sanctifie moi une épouse »<sup>41</sup> ; si l'émissaire décède alors cet homme ne peut plus se marier avec aucune femme. En effet, s'il souhaite se marier avec untelle, peut être que l'émissaire avait consacré la sœur ou la mère ou la fille de cette untelle ce qui n'est pas permis; en conséquence toutes les femmes lui sont interdites. Or Avraham avait envoyé Eliêzer en émissaire afin de prendre femme pour son fils Isaac. Laban voulait tuer Eliêzer comme le disent les sages dans le midrash, Laban avait donné un plat empoisonné à Eliezer et un ange a inversé les assiettes entre Eliêzer et Bétouel (le père de Laban); Bétouel a consommé de cette assiette et en est décédé.

En conséquence, si Eliêzer avait consommé de son assiette et en était mort, Isaac n'aurait plus pu épouser aucune femme au monde et la descendance d'Israël se serait éteinte, à D.ieu ne plaise. Avec cette explication on comprend bien pourquoi on dit que Laban voulait tout déraciner. Plus tard j'ai trouvé la même explication dans le livre קדושת לוי et dans d'autres livres.

<sup>41</sup> Toute femme que tu jugeras convenable et qui acceptera

# וַיֵּרַד מִצְרַיִם

## Quinzième passage

וַיֵּרַד מִצְרַיִם. אָנוּס עַל פִּי הַדְּבָר. וַיֵּגֶר שָׁם. מִלְמַד שֶׁלֹּא יֵרַד לְהִשְׁתַּקֵּעַ אֶלֶּא לְגֹר שָׁם. שְׁנֵאמַר וַיֹּאמְרוּ אֵל פַּרְעֹה לְגֹר בְּאֶרֶץ בְּאֵנוּ כִּי אֵין מְרֻעָה לְצֹאן אֲשֶׁר לְעַבְדֶּיךָ. כִּי כִבֵּד הָרַעַב בְּאֶרֶץ כְּנָעַן. וְעַתָּה יֵשְׁבוּ נָא עַבְדֶּיךָ בְּאֶרֶץ גֹּשֶׁן:

Il descendit en Egypte, contraint par l'ordre Divin « il y séjourna », cela nous apprend qu'il ne se rendit pas en Egypte pour s'y installer mais simplement pour y résider temporairement ; comme il est dit (Deutéronome Ch. 26, v5) :

*Ils dirent à Pharaon, nous sommes venus pour résider (temporairement) dans le pays, parce que le pâturage manque au troupeau de tes serviteurs, car la famine est très sévère en terre de Canaan. Permits à tes serviteurs d'habiter au pays de Goshen.*

### Passage 15-1

#### Haggadah Kos Eliahou du rav Eliahou Ben Harosh page 56

Il (Yaâkov) descendit en Egypte, le Maggid éprouve une difficulté sur le fait que Yaâkov notre patriarche a pu déraciner son lieu d'habitation de la terre d'Israël<sup>42</sup> pour vivre en dehors de la terre sainte. De plus l'Egypte était une terre pleine de défauts et source de l'impureté. A cette question le Maggid répond **contraint par l'ordre Divin**, il apprend que Yaâkov a été forcé (par l'éternel) du verset (Genèse Ch. 46, v3)

וַיֹּאמֶר, אֲנֹכִי הִקְלָ אֱלֹהֵי אַבְיָה; אֵל-תִּירָא מִרְדֵּה מִצְרַיִם, כִּי-לְגוּי גְדוֹל אֲשִׁימָה שָׁם.

Il poursuivit: "Je suis le Seigneur, Dieu de ton père: n'hésite point à descendre en Égypte car je t'y ferai devenir une grande nation.

Il semble donc qu'Hashem voulait que Yaâkov descende en Egypte. L'objectif était d'accomplir le décret annoncé à Avraham (Genèse Ch. 15, v13)

וַיֹּאמֶר לְאַבְרָם, יָדַע תְּדַע כִּי-גֵר יִהְיֶה וְרַעַד בְּאֶרֶץ לֹא לְהֵם, וְעַבְדוּם, וְעַנּוּ אֹתָם אַרְבַּע מֵאוֹת, שָׁנָה.

Dieu dit à Avram: "Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère, où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans.

Comme Yaâkov souffrait d'être obligé de sortir de la terre sainte, Hashem lui a dit (à la fin du premier verset Ch. 46 v3) **n'hésite point à descendre en Égypte car au contraire je t'y ferai devenir une grande nation.**

<sup>42</sup> Or, a priori, un résidant de terre sainte n'a pas le droit de la quitter (même pour des vacances !)

### Haggadah Kos Eliahou du rav Eliahou Ben Harosh page 56

**il y séjourna**, le Magguid éprouve une plus grande difficulté (que dans l'explication précédente 15-1); en effet il était suffisant de dire «**Il descendit en Egypte, peu nombreux**»<sup>43</sup> A cela le Magguid répond en nous enseignant que l'intention de Yaâkov n'était pas de s'y installer, d'être un des habitants d'Egypte et un de ses nobles, simplement d'y résider comme un simple étranger pour accomplir le décret **Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère** (Genèse Ch. 15, v13 – voir 11-5); le Magguid apprend cela par l'utilisation du mot **לָגוּר בְּאֶרֶץ** qui dénote un caractère temporaire; le Magguid l'apprend également de la fin du verset : **Permits à tes serviteurs d'habiter au pays de Goshen** (et pas dans le cœur de l'Egypte, proche du roi).

---

<sup>43</sup> Le mot utilisé **וַיֵּרֵד** peut vouloir dire « résider », c'est à dire une résidence définitive et non temporaire, subie.

## בְּמַתִּי מֵעֵט

### Seizième passage

בְּמַתִּי מֵעֵט. כְּמוֹ שֶׁנֶּאֱמַר. בְּשִׁבְעִים נֶפֶשׁ יָרְדוּ אֲבוֹתֶיךָ מִצְרָיִם. וְעַתָּה שְׂמֵךְ ה' אֱלֹהֶיךָ כְּכֹכְבֵי הַשָּׁמַיִם לְרַב:

**Peu nombreux, comme il est dit (Deutéronome Ch. 10, v22)**

*Tes pères, en descendant en Egypte comptaient 70 âmes, et maintenant l'Eternel t'a multiplié comme les étoiles du ciel ».*

#### Passage 16-1

**Haggadah Kos Eliahou du Rav Eliahou Ben Harosh page 57**

**peu nombreux**, le Maggid n'a pas apporté sa preuve du verset de la descente en Egypte

וּבְנֵי יוֹסֵף אֲשֶׁר-יָלְדוּ-לוֹ בְּמִצְרַיִם, נֶפֶשׁ שְׁנַיִם: כָּל-הַנֶּפֶשׁ לְבֵית-יַעֲקֹב הַבָּאָה מִצְרָיִם, שְׁבַעִים.

Puis, les fils de Joseph, qui lui naquirent en Égypte, deux personnes: total des individus de la maison de Jacob qui se trouvèrent réunis en Égypte, soixante-dix.

dans lequel on apprend également leur nombre de 70 lorsqu'ils sont descendus en Egypte. Il préfère l'autre verset qui nous apprend qu'ils **y ont pullulé**, ce qui permet d'introduire la suite.

#### Passage 16-2

**Haggadah Pirsoumé Nissa du Rav Yaâkov Raqa'h page 240**

**peu nombreux**, comme il est dit (Deutéronome Ch. 10, v22) **Tes pères, en descendant en Egypte comptaient 70 âmes, et maintenant l'Eternel t'a multiplié comme les étoiles du ciel.** Le rav Maamar Mordekhai (Ashkénasi, ne pas confondre avec Ribbi Mordékhai Carmi de Carpentras) sur la Haggada se pose la question suivante, si le Maggid souhaitait nous informer qu'ils étaient peu nombreux, pourquoi ramener la fin du verset « **et maintenant l'Eternel t'a multiplié comme les étoiles du ciel** » il suffisait de nous dire qu'ils étaient partis au nombre de 70 âmes.

Il me semble pouvoir dire que le Maggid vient résoudre deux questions :

- comme les Israélites ont pullulé de manière surnaturelle et malgré cela ils étaient asservis par les Egyptiens cela vient bien montrer que cet asservissement venait accomplir le décret annoncé à Abraham. S'ils n'avaient pas pullulé, il n'y aurait eu aucune preuve que leur asservissement était dû au verset car il est dans l'ordre des choses qu'une minorité soit sous la domination de la majorité. C'est à cela que le Maggid pensait lorsque dans le passage précédent il a indiqué « Il descendit en Egypte, contraint par l'ordre Divin », pour accomplir le décret annoncé à Avraham dans l'alliance des morceaux.

En conséquence, si le Maggid n'avait apporté que le début du verset **Tes pères, en descendant en Egypte comptaient 70 âmes** il n'y aurait eu aucune preuve que leur descente en Egypte était pour accomplir le décret. Par contre en rapportant aussi la fin du verset **et maintenant l'Eternel t'a multiplié comme les étoiles du ciel**, cela vient nous signifier que bien qu'ils soient descendus en Egypte peu nombreux (70 âmes), ils y ont pullulé de manière surnaturelle et malgré cela les Egyptiens les dominaient, et il est donc clair que la descente en Egypte était pour accomplir le décret annoncé à Avraham.

- En second lieu, du fait de ce pullulement, le mauvais renom « si les Egyptiens possédaient les Hébreux, à plus forte raison devaient-ils posséder leurs épouses ? », si ce mauvais renom avait été avéré, il n'y aurait pas pu y avoir un tel pullulement car l'Eternel ne peut pas faire de miracle sur « du mensonge » [l'adultère] ; c'est également ce que vient signifier le Maggid, « **Il descendit en Egypte ....Peu nombreux** » ne vas pas imaginer que l'argument « si les Egyptiens possédaient les Hébreux, à plus forte raison devaient-ils posséder leurs épouses ? », est un bon argument ; pas du tout ! Et pourquoi ? **Il devint une nation grande, puissante et nombreuse.**

# וַיְהִי שֵׁם לְגוֹי גָדוֹל

## Dix-septième passage

וַיְהִי שֵׁם לְגוֹי גָדוֹל. מִלְמַד שֶׁהָיוּ יִשְׂרָאֵל מְצִינִים שֵׁם. לְגוֹי גָדוֹל וְעֲצוּם  
כְּמוֹ שֶׁנֶּאֱמַר. וּבְנֵי יִשְׂרָאֵל פָּרוּ וַיִּשְׂרְצוּ וַיִּרְבוּ וַיַּעֲצְמוּ בְּמֵאד מְאֹד וַתִּמְלֵא  
הָאָרֶץ אֹתָם:

**Il devint une nation grande, cela vient nous apprendre que les Israélites se distinguaient des autres en Egypte.**

*« Puissante et nombreuse », comme il est dit (Exode Ch. 1, v7)*

*Et les enfants d'Israël furent féconds, ils pullulèrent, augmentèrent, devinrent puissants, et remplirent le pays.*

Haggadah Kos Eliahou du rav Eliahou Ben Harosh page 57

Passage 17-1

**Il devint une nation grande, cela vient nous apprendre que les Israélites se distinguaient des autres en Egypte,** le mot מְצִינִים désigne une marque, un signe distinctif, c'est à dire qu'on pouvait les distinguer, qu'ils étaient reconnaissables. Tous ceux qui les voyaient reconnaissaient qu'il s'agissait d'un enfant d'Israël. Aucun d'entre eux ne portait un vêtement Egyptien ou bien ne se raseait les extrémités du cuir chevelu par exemple, pour ressembler à un Egyptien et être dispensé des travaux pénibles.

Le Ritva nous enseigne qu'on apprend cela à partir du mot לְגוֹי c'est à dire qu'ils étaient identifiables et visibles comme un seul peuple (un caractère distinctif et homogène) ; de cette explication il ressort que le mot suivant [nation] « grande » n'était pas nécessaire d'être rapporté pour prouver cela. A la fin de notre passage le Maggid explique d'ailleurs גָדוֹל וְעֲצוּם.

De plus, il semble que le Maggid veuille expliquer le mot « grand » גָדוֹל à part (« grand » ne se rapportant pas au mot peuple) et cela correspond à l'explication que nous trouvons dans la Pessikta qui indique qu'il était écrit dans le « palais » de Yossef que l'état devait les nourrir comme il est écrit

וַיִּכְלֹכֶל יוֹסֵף אֶת-אֲבִיו וְאֶת-אֶחָיו, וְאֶת כָּל-בֵּית אֲבִיו--לֶחֶם, לְפִי הַטָּהַר.

Joseph nourrit son père, ses frères et toute la maison de son père, donnant des vivres selon les besoins de chaque famille.

Comme ils ont commencé à avoir une croissance très importante et donc à devenir très nombreux, les Egyptiens ont cessé de leur fournir leur nourriture. Selon cette explication, le mot « grand » גָדוֹל est à part et signifie « grandeur, noblesse » car tel est l'usage pour les grands du royaume d'être nourris par l'état de manière éternelle par les caisses du royaume, comme il est écrit :

## וַיְהִי שֵׁם לְגוֹי גָּדוֹל

רק אדמת הכהנים, לא קנה: כי חק לכהנים מאת פרעה, ואכלו את-חלקם אשר נתן להם פרעה--על-כן, לא מכרו את-אדמתם

Toutefois, le domaine des prêtres, il ne l'acquiesce point. Car les prêtres recevaient de Pharaon une portion fixe et ils consommaient la portion que leur allouait Pharaon, de sorte qu'ils ne vendirent pas leur domaine.

L'explication finale de notre passage (les enfants d'Israël pullulèrent) se rapporte uniquement au dernier mot עַצְוִים (nombreuse)

Haggadah 'Hazon Ôvadia de Rabbénou Ôvadia Yossef page 55

Passage 17-2

**Il devint une nation grande, cela vient nous apprendre que les Israélites se distinguaient** c'est à dire qu'ils étaient rassemblés dans une seule zone, ils ne sont pas dispersés dans les différentes villes. On peut dire également qu'ils se distinguaient par leur habillement afin que les Egyptiens ne se mélangent pas à eux (au nom du Otséroth 'Haïm). Les sages nous ont enseigné que par le mérite de trois comportements les Israélites ont été délivrés

1. Ils n'ont pas modifié leurs noms (prénoms);
2. Ils n'ont pas changé leur langue ;
3. ils n'ont pas changé leurs habitudes vestimentaires.

De nos jours, malheureusement, les juifs habitant de part le monde (en dehors de la Terre Sainte) prennent des prénoms empruntés aux non-juifs afin qu'on ne reconnaisse pas leur origine ; ce n'est que lorsqu'on rappelle leur souvenir lors des prières pour les défunts qu'on se souvient de leur nom juif, celui qui leur a été donné lors de leur entrée dans l'alliance (circoncision). A ce propos les sages ont expliqué sur le verset (Psaumes Ch. 49, v12)

קִרְבָּם בְּתִימוֹ, לְעוֹלָם מִשְׁפָּנָתָם, לְדוֹר וָדוֹר; קִרְאוּ בְּשֵׁמוֹתָם, עַלֵי אֲדָמוֹת.

Ils s'imaginent que leurs maisons vont durer éternellement, leurs demeures de génération en génération, qu'ils attacheront leurs noms à leurs terres.

c'est à dire qu'on ne les appelle par leur prénom juif que lorsqu'on les amène dans « leurs terres » c'est à dire celles du cimetière. De la même manière, on explique sur le mode allusif ce que nous disons au moment de la circoncision d'un enfant « de la même manière que Tu l'as fait entrer dans l'alliance, fais le rentrer dans la Torah et amène le au mariage » c'est à dire que de la même manière qu'il est appelé « Avraham » le jour de sa circoncision, que son prénom soit conservé ainsi jusqu'à son mariage et qu'il ne soit pas échangé avec un prénom non-juif !

**Et les enfants d'Israël furent féconds, ils pullulèrent, augmentèrent, devinrent puissants** nos sages nous apprennent que les femmes Hébreux avaient six enfants à chaque accouchement (comme des insectes dont le mot Hébreu est de la même racine que le mot « pullulèrent »). A partir de cela il est possible de résoudre la difficulté que soulève le Rav Ibn Êzra sur ce que commentent les sages (Talmoud Bava Vatra, 120a) que Yokhéved (la mère de Moïse) est née sur le chemin lorsque Jacob et ses enfants sont descendus en Egypte ; cela signifie qu'elle avait 130 ans [210-80] lorsqu'elle a enfanté Moïse.

S'il en est ainsi, pour quelle raison la Torah ne mentionne-t-elle pas cet acte surprenant ? C'est un plus grand miracle que celui dont a bénéficié Sarah qui a enfanté à l'âge de 90 ans (et dont la Torah fait mention). Le Maggid de Douvna, le Rav Yaâkov Karnets, répond par une parabole.

Il y avait une fois deux pauvres qui prirent un jour le chemin, l'un d'entre eux a commencé à louer le grand donateur Rabbi Ishaïa, un donateur sans pareil. Un jour, ce pauvre s'était présenté auprès de Rabbi Ishaïa et celui-ci lui avait donné **deux pièces d'or**. Le second pauvre rétorqua ; Non c'est plutôt Rabbi Moshé qui est le plus grand donateur, qui n'a nul pareil au monde. Je me suis présenté une fois chez lui et il m'a donné **une pièce d'or**. Le premier pauvre se moqua du second « Non mais dis moi ! Deux pièces d'or c'est quand même mieux qu'une seule pièce d'or !? ». Son ami lui répondit « Dis moi, quand as-tu reçu ces deux pièces d'or de Rabbi Ishaïa ? » ; « c'était à Pourim ». Il rétorqua aussitôt : « c'est bien ce que je disais ! Il n'y a pas plus grand donateur que Rabbi Moshé ! Pourim est un jour de festin et de joie pendant lequel tout le monde donne très généreusement ; et si par la joie donnée par le vin Rabbi Ishaïa t'a donné deux pièces d'or il n'y a là rien de surprenant. Par contre, pour ma part, j'étais chez Rabbi Moshé pendant le mois de Tamouz (à l'époque des deuils sur la destruction des deux temples de Jérusalem) et malgré tout il m'a donné une pièce d'or ; c'est une preuve flagrante de sa nature généreuse ».

**La comparaison:** Yokhéved (la mère de Moïse) a enfanté en Egypte à une époque de grâce, de la même manière que Pourim est une période de grâce, à cette époque chaque femme avait six enfants lors de chaque accouchement, le verset précise bien (Exode Ch. 1, v12)

וְכַאֲשֶׁר יֵעָנּוּ אֹתוֹ, כִּן יִרְבֶּה וְכִן יִפְרֹץ; וַיִּקְצוּ, מִפְּנֵי בְּנֵי יִשְׂרָאֵל.

Mais, plus on l'opprimait, plus sa population grossissait et débordait et ils conçurent de l'aversion pour les enfants d'Israël.

En conséquence il n'y a là aucun événement extraordinaire à ce que Yokhéved accouche à l'âge de 130 ans. Par contre, lorsque Sarah a accouché à l'âge de 90 ans c'était comme le mois de Tamouz, personne n'avait jamais entendu parler d'un miracle aussi surprenant que celui-là ; Cet accouchement de Sarah à l'âge de 90 ans, était une nouveauté vraiment extraordinaire, et c'est pour cela que la Torah le mentionne.

## Dix-huitième passage

וְרַב. כְּמוֹ שֶׁנֶּאֱמַר. וְאֶעְבֹּר עָלֶיךָ וְאֶרְאֶךָ מִתְבוֹסֶסֶת בְּדַמֶּיךָ. וְאֹמֵר לְךָ בְּדַמֶּיךָ חַיִּי. וְאֹמֵר לְךָ בְּדַמֶּיךָ חַיִּי: רַבְּבָה כְּצִמַח הַשָּׂדֶה נִתְתִּיךָ. וְתִרְבִּי וְתִגְדְּלִי וְתִבְאִי בְּעַדֵי עַדְיִים. שְׂדֵים נִכּוֹנוּ וְשַׁעֲרֶךָ צִמַּח. וְאַתְּ עָרוֹם וְעָרְיָה:

et nombreuse, comme il est dit

*Mais je passai auprès de toi, je te vis t'agiter dans ton sang, et je te dis: "Vis dans ton sang!" "Vis dans ton sang!"* [deux fois] (Ezéchiel Ch. 16, v6)

*Je t'ai multipliée comme la végétation des champs, tu as augmenté, grandi, tu as revêtu la plus belle des parures, tes seins se sont affermis, ta chevelure a poussé, mais tu étais nue et dénudée.* (Ezéchiel Ch. 16, v7)

Haggadah Ish Matslia'h, explication littérale, page 141

Passage 18-1

**et nombreuse** cela vient nous apprendre que le peuple d'Israël a crû de manière exceptionnelle (le mot רַב “nombreux” est interprété comme רַבְּבָה “myriade”, une myriade étant constituée de 10.000 personnes) ; **comme il est écrit** (Ezéchiel Ch. 16, v6) **Mais je passai auprès de toi** il s'agit de l'assemblée d'Israël en Egypte, **je te vis t'agiter dans ton sang** (dans tes sangs) Pharaon tuait les enfants hébreux en les jetant dans le Nil et également il en égorgeait pour se baigner dans leur sang **et je te dis: "Vis dans ton sang!" "Vis dans ton sang!"** c'est uniquement à cause de cela que l'Eternel a fait croître et multiplier le peuple d'Israël comme il est écrit (Exode Ch.1 v12)

וְכַאֲשֶׁר יַעֲנֶה אֲתוֹ, כִּן יִרְבֶּה וְכִן יִפְרֹץ; וְנִקְצוּ, מִפְּנֵי בְּנֵי יִשְׂרָאֵל.

Mais, plus on l'opprimait, plus sa population grossissait et débordait et ils conçurent de l'aversion pour les enfants d'Israël.

Que s'est il alors passé ? **Je t'ai multipliée** de nombreuses myriades d'enfants ont poussé **comme la végétation des champs** comme la végétation des champs qui lorsqu'on la tond pousse de plus belle, de la même manière plus le peuple d'Israël était torturé, plus ils croissaient et multipliaient. Pour le récit de la haggada il suffisait de s'arrêter ici, mais le Maggid a voulu terminer le verset : **tu as augmenté, grandi, tu as revêtu la plus belle des parures** tu as atteint l'âge adulte où on revêt des bijoux, **עַדְיִים** signifie « bijoux », **tes seins se sont affermis, ta chevelure a poussé** des signes de l'âge adulte **mais tu étais nue et dénudée.**

## וַיַּרְעוּ אֶתְנוּ הַמִּצְרִים

### Dix-neuvième passage

La Haggada continue par un verset et en commente chaque expression (passages 19 à 21)

וַיַּרְעוּ אֶתְנוּ הַמִּצְרִים וַיַּעֲנוּנוּ. וַיִּתְּנוּ עָלֵינוּ עֲבוּדָה קָשָׁה:  
וַיַּרְעוּ אֶתְנוּ הַמִּצְרִים. כְּמוֹ שֶׁנֶּאֱמַר. הִבֵּה גִתְחַכְמָה לוֹ פֶּן יִרְבֶּה. וְהִיא כִּי  
תִקְרָאנָה מִלְחָמָה וְנוֹסֵף גַּם הוּא עַל שְׂנְאֵינוּ. וְגִלְחָם בָּנוּ וְעָלָה מִן הָאָרֶץ:

Les Egyptiens nous maltraitèrent, nous opprimèrent et nous imposèrent de dures corvées (Deutéronome Ch. 26, v6)

Les Egyptiens nous maltraitèrent, comme il est dit (Exode Ch. 1, v10):

*Eh bien! Ingénions nous contre ce peuple; de peur qu'il ne se multiplie, et si une guerre survenait, il se joindrait lui aussi à nos ennemis, nous combattre et sortir du pays.*

#### Passage 19-1

Haggadah Kos Eliahou du rav Eliahou Ben Harosh page 58-59

**Les Egyptiens nous maltraitèrent**, le Maggid éprouve une difficulté du fait que ces mauvais traitements devraient être attribués à Pharaon et non aux Egyptiens, puisqu'il est écrit (Exode Ch. 1, v11)

וַיִּשְׂמוּ עָלָיו שָׂרֵי מִסִּים, לְמַעַן עֲנֹתוֹ בְּסִבְלָתָם; וַיִּבְּן עָרֵי מִסְכָּנוֹת, לְפָרְעֹה--אֶת-פְּתֹם, וְאֶת-רַעַמְסֵס.

Et l'on imposa à ce peuple des officiers de corvée pour l'accabler de labeurs et il bâtit **pour Pharaon** des villes d'approvisionnement, Pithom et Ramsès.

A cela le Maggid nous indique que ces constructions et cet asservissement n'ont été faits que sur les conseils des Egyptiens, car un peu avant il est écrit (Exode Ch. 1, v9)

וַיֹּאמֶר, אֵל-עַמּוֹ: הִנֵּה, עִם בְּנֵי יִשְׂרָאֵל--רַב וְעֲצוּם, מִמֶּנִּי

Il dit à son peuple: "Voyez, la population des enfants d'Israël surpasse et domine la nôtre.

Pharaon craignait que les enfants d'Israël croissent encore plus et ne lui fassent la guerre et prennent le pouvoir. Il prit conseil auprès de son peuple en leur disant (Exode Ch. 1 v10)

הִבֵּה גִתְחַכְמָה, לוֹ: פֶּן-יִרְבֶּה

Allons, agissons avec sagesse (stratagème) de peur qu'il ne se multiplie

ce qui signifie « trouvons un conseil convenable afin de réduire leur nombre ». Les Egyptiens lui ont conseillé de les asservir continuellement dans des travaux du bâtiment qui sont des travaux pénibles. Par de tels travaux et qui plus est de manière continue, il est certain que leur force allait diminuer et qu'ils ne pourraient plus avoir de relation conjugale et ainsi leur nombre ira en diminuant. Ceci est d'autant plus vrai si on considère les paroles des sages qui nous enseignent que les Egyptiens les asservissaient jour et nuit. On trouve une preuve dans le verset qui vient juste après (Exode Ch. 1 v11)

## וַיִּרְעוּ אֶתְנוּ הַמִּצְרִים

וישימו עליו שרי מסים

### Ils imposèrent à ce peuple des officiers de corvée

Le verbe «**Ils imposèrent**» est au pluriel et non au singulier; c'est à dire que c'est ce conseil inique donné par les Egyptiens à Pharaon qui a entraîné toute cette servitude et Pharaon a mis en œuvre ce conseil. En conséquence, il est tout à fait normal que ce conseil inique et les maltraitances qui suivirent leur soient attribués.

Haggadah 'Hazon Ôvadia page 57

Passage 19-2

### וַיִּרְעוּ אֶתְנוּ הַמִּצְרִים Les Egyptiens nous maltraitèrent

(On pourrait traduire également par « les Egyptiens nous rendirent mauvais »)

Le Maggid vient nous dire en allusion que les Egyptiens nous ont **rendus mauvais** et ont fait de nous des pêcheurs car ils nous ont habitué à pratiquer l'idolâtrie. Comme on l'explique dans le Midrash (Cantique des cantiques) à propos du verset (Exode Ch. 6, v9)

וַיְדַבֵּר מֹשֶׁה בְּנֹ, אֶל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל; וְלֹא שָׁמְעוּ, אֶל-מֹשֶׁה, מִקֶּצֶר רוּחַ, וּמֵעֲבֹדָה קָשָׁה

Moïse redit ces paroles aux enfants d'Israël mais ils ne l'écoutèrent point, ayant l'esprit oppressé par une dure servitude.

que lorsque Moshé est venu accomplir sa mission, il fut très difficile aux Hébreux de se détacher de l'idolâtrie. C'est ce que dit le Maggid וַיִּרְעוּ אֶתְנוּ הַמִּצְרִים, les Egyptiens nous ont rendus mauvais (mécréants) le mot "lanou" n'est pas utilisé, ce qui signifierait « les Egyptiens nous ont fait du mal » [« lanou » exprimant que le mal est fait envers nous, « otanou » exprimant que c'est nous même qui sommes mal/mauvais]. Cela vient donner en allusion ce qu'enseigne le Midrash à savoir qu'il leur fut très difficile de se détacher de l'idolâtrie. Par cet enseignement du midrash, on peut répondre à la question très connue à propos du verset (Exode Ch. 6, v12)

וַיְדַבֵּר מֹשֶׁה, לְפָנָי ה' לֵאמֹר: הֲנֹ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל, לֹא-שָׁמְעוּ אֵלַי, וְאִיךָ יִשְׁמְעוּ פִרְעֹה, וְאֲנִי עֹרֵל שְׁפֹתָיִם.

Mais Moïse s'exprima ainsi devant l'Éternel: "Quoi! les enfants d'Israël ne m'ont pas écouté et Pharaon m'écouterait, moi qui ai la parole embarrassée!"

Le raisonnement a fortiori fait par Moshé semble erroné puisque les enfants d'Israël n'ont pas écouté Moshé « à cause de leur souffle court et de leur dure servitude »; il n'en était pas de même avec Pharaon à qui ne s'appliquait pas cette raison. Par notre explication ci-dessus, les choses collent bien car la raison pour laquelle ils n'ont pas écouté Moshé étaient qu'ils étaient empêtrés dans l'idolâtrie; à plus forte raison pour Pharaon dont la bouche était pleine de blasphème en disant (Exode Ch. 5, v2) « Quel est cet Éternel dont je dois écouter la parole en laissant partir Israël? »

## Vingtième passage

ויעֲנוּנוּ כְּמוֹ שֶׁנֶּאֱמַר. וַיִּשְׂימוּ עָלָיו שָׂרֵי מִסִּים לְמַעַן עֲנֹתוֹ בְּסִבְלָתָם. וַיִּבְנוּ  
עָרֵי מִסְכָּנוֹת לְפָרְעָה אֶת פִּתּוֹם וְאֶת רַעַמְסֵס :

Ils nous opprimèrent, comme il est dit (Exode Ch. 1, v11)

*Ils imposèrent sur le peuple des dirigeants de corvée pour l'accabler de labeurs et il bâtit pour Pharaon des villes d'approvisionnement, Pithom et Ramessès.*

Haggadah Kos Eliahou du rav Eliahou Ben Harosh page 59

Passage 20-1

**Ils nous opprimèrent** le Maggid indique que les Egyptiens ne se sont pas contentés de conseiller d'asservir les Hébreux avec des travaux pénibles de construction, mais de plus ils ajoutèrent encore plus de « souffrances ». Il ne leur a pas suffi que chacun travaille de toutes ses forces mais en plus il leur ont fixé des grandes corvées chaque jour. Comme l'indiquent nos maîtres les Egyptiens leur ont imposé des préposés qui chaque jour prenaient un « impôt »<sup>44</sup> considérable selon une quantité prédéterminée. Celui qui ne donnait pas la quantité convenue recevait des punitions, des brimades, de la part des préposés. C'est ce qui est dit dans notre verset **pour l'accabler de labeurs** c'est à dire qu'en plus des fardeaux et de l'asservissement ils ont rajouté des souffrances par les préposés ramassant les quantités fixées (et sévissant si la quantité n'était pas atteinte).

Au passage, remarquons que le verset dit שָׂרֵי מִסִּים « des dirigeants de corvée » (les deux mots sont au pluriel), Rashi explique : « **Des dirigeants de corvées** (missim) Pluriel de mass (« corvée »). **Des** officiers qui leur imposaient **des** corvées. Et en quoi consistaient-elles ? Ils devaient construire « des villes d'approvisionnement pour Pharaon »

C'est à dire que le mot « Missim » מִסִּים aurait du être au singulier ; on peut trouver d'autres exemples de cette construction grammaticale dans d'autres versets. On peut également expliquer que comme les travaux de construction nécessitent de nombreuses sortes de travaux comme faire bruler la chaux, creuser pour avoir de la terre, malaxer la boue, remplir d'eau et blanchir les briques. Pour chaque sorte de travail il y avait un dirigeant de corvée qui vérifiait que la quantité due était atteinte ; c'est pour cela que les deux mots sont au pluriels (de nombreux dirigeants pour de nombreuses sortes de corvées).

<sup>44</sup> Une quantité de briques

## וַיִּתְּנוּ עָלֵינוּ עֲבוֹדָה

### Vingt et unième passage

וַיִּתְּנוּ עָלֵינוּ עֲבוֹדָה קָשָׁה. כְּמוֹ שֶׁנֶּאֱמַר. וַיַּעֲבֹדוּ מִצְרַיִם אֶת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל  
בְּפָרָד׃

et nous imposèrent de dures corvées, comme il est dit (Exode Ch. 1, v13)

*Les Égyptiens accablèrent les enfants d'Israël de rudes besognes.*

Haggadah Kos Eliahou du rav Eliahou Ben Harosh page 57

Passage 21-1

**nous imposèrent de dures corvées**, j'ai vu certains qui commentent en disant que le Magguid veut nous signifier, qu'à part la souffrance qui consistait à être asservi à Pharaon, chaque Egyptien les asservissait, en plus, à son profit. C'est ce que dit le verset

וַיַּעֲבֹדוּ מִצְרַיִם אֶת-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, בְּפָרָד׃

*Les Égyptiens accablèrent les enfants d'Israël de rudes besognes.*

qui montre que ce n'est pas Pharaon seul qui les asservissait. Selon cette explication, on peut dire que le Magguid avait une difficulté dans le verset ramené au passage 19 (et explicité des passages 19 à 21) car **Ils nous opprimèrent** et **nous imposèrent de dures corvées** désigne la même chose (ce qui est difficile à admettre la Torah étant très concise). C'est pour cela que le Magguid répond par **nous imposèrent de dures corvées** signifie que à part les souffrances imposées par le roi comme rappelé dans le verset (Exode Ch. 1, v11)

*Et l'on imposa à ce peuple des officiers de corvée pour l'accabler de labeurs et il bâtit pour Pharaon des villes d'approvisionnement, Pithom et Ramsès.*

Et de même dans le verset (Exode Ch. 1, v14)

*Ils leur rendirent la vie amère par des travaux pénibles sur l'argile et la brique, par des corvées rurales, outre les autres labeurs qu'ils leur imposèrent tyranniquement.*

**Ils leur rendirent des travaux pénibles sur l'argile et la brique** désigne les travaux en faveur de Pharaon tandis que **outre les autres labeurs qu'ils leur imposèrent tyranniquement** désigne les travaux en faveur des Egyptiens.

A part cela les travaux étaient particulièrement pénibles בְּפָרָד׃ qui **broyaient** (même racine en hébreu) le corps et le brisait. Pharaon n'en avait cure, car sa seule volonté était de les faire souffrir encore plus afin de réduire leur nombre.

## Vingt deuxième passage

La Haggada continue par le verset qui suit celui du passage 19 et en commente chaque expression

וּנְצַעַק אֶל ה' אֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ וַיִּשְׁמַע ה' אֶת קִלְנוּ וַיִּרְא אֶת עֲנִינֵנוּ וְאֶת עֲמָלְנוּ  
וְאֶת לְחִצְנוּ :

וּנְצַעַק אֶל ה' אֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ. כְּמוֹ שְׁנֵאמַר. וַיְהִי בַיָּמִים הַרְבִּיִּם הָהֵם וַיִּמַּת  
מֶלֶךְ מִצְרַיִם. וַיִּאֲנָחוּ בְנֵי יִשְׂרָאֵל מִן הָעֲבָדָה וַיִּזְעֻקוּ. וַתַּעַל שׁוֹעַתָּם אֶל  
הָאֱלֹהִים מִן הָעֲבָדָה :

Nous implorâmes l'Éternel, D.ieu de nos pères; et l'Éternel entendit notre voix, il vit notre misère, notre labeur et notre détresse, (Deutéronome Ch. 26, v7)

Nous implorâmes l'Éternel, D.ieu de nos pères, comme il est dit (Exode Ch. 2, v23):

*Il arriva, dans qu'eurent passé de nombreuses journées, que le roi d'Égypte mourut. Les enfants d'Israël gémissent du sein de l'esclavage et se lamentèrent; leur plainte monta vers D.ieu du sein de l'esclavage.*

Haggada Pirsoumé Nissa du Rav Yaâkov Raqa'h page 256

Passage 22-1

Nous implorâmes l'Éternel, D.ieu de nos pères, il est possible de dire que notre passage indique **D.ieu de nos pères** pour dire que ces gémisses étaient dus également à nos pères Abraham, Isaac et Jacob qui étaient dans l'affliction dans leur tombe car leurs enfants étaient en exil, comme l'explique Rashi dans la Parasha de 'Houqat à propos du verset (Nombres Ch. 20, v15)

וַיִּרְעוּ לָנוּ מִצְרַיִם, וְלְאֲבוֹתֵינוּ

les Egyptiens ont agi méchamment envers nous **et nos pères**

**Rashi** : D'où l'on apprend que les patriarches éprouvent de la souffrance dans leur tombe lorsque des malheurs s'abattent sur Israël (Midrash Tan'houma).

C'est pour cela que le Maggid dit **Nous implorâmes l'Éternel, D.ieu de nos pères** pour nous signifier que nos gémisses étaient également dus à l'affliction de nos patriarches et alors Hachem **a entendu notre voix** et c'est pour cela que le prochain passage (**Hachem entendit notre voix**) rapporte un verset qui se termine par « l'Éternel se rappela de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob » [ce qui rappelle la souffrance des Patriarche dans leur tombe].

Haggada Rabbi Shalom page 131

Passage 22-2

**וַיִּאֲנָחוּ** *Les enfants d'Israël gémissent* on raconte à propos de deux serviteurs de l'Éternel qui sortaient du Miquveh (bain rituel) : un d'entre eux se pencha vers son ami et lui dit « malheur, que va-t-on advenir avec nos fautes !.... »

Son ami lui répondit, ce n'est pas comme tu le penses ; sur nos fautes, nous avons un espoir car il y a moyen de les réparer par la téshouva (repentance) ; mais nos gémissements doivent porter sur nos Mitsvoth ! Que va-t-il advenir de nos Mitsvoth ? Comment servons nous vraiment l'Eternel ? Avec quelle sincérité, quel désir réalise-t-on les mitsvot ?!

Sur cela (et les éventuels manquements) on ne sait pas vraiment faire téshouva (se repentir) ; et peut être même que la téshouva n'est pas valable ! Car la téshouva est capable d'effacer les fautes mais comment peut elle faire revivre des Mitsvot qui n'ont été faites ni avec désir ni avec sincérité.

## Passage 22-3

**Haggada Hazon Ôvadia de Maran Harav Ôvadia Yossef page 59 au nom de 'Hanoukat Hattorah.**

**Nous implorâmes l'Éternel, D.ieu de nos pères; et l'Éternel entendit notre voix, il vit notre misère, notre labeur et notre détresse ;** dans le Midrash on donne trois raisons pour lesquelles les Enfants d'Israël n'ont pas été asservis en Egypte pendant 400 ans, alors que l'Eternel l'avait explicitement annoncé

וַיֹּאמֶר לְאַבְרָם, יָדַע תְּדַע כִּי-גַר יִהְיֶה וְרַעַד בְּאֶרֶץ לֹא לְהֶם, וְעַבְדוּם, וְעָנּוּ אֹתָם אַרְבַּע מֵאוֹת, שָׁנָה.

D.ieu dit à Abram: "Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère, où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans.

Et pourtant les Hébreux ne sont restés en Egypte que pendant 210 ans. Les trois raisons rapportées par le Midrash sont :

1. Les nuits ont complété le décompte, car l'habitude est de ne travailler que pendant le jour ;
2. Ils se multipliaient, en ayant une grande progéniture, de manière surnaturelle. La quantité de travail effectuée en 210 par cette population était bien plus importante que celle pouvant être faite avec une croissance naturelle de la population pendant 400 ans.
3. La dureté de l'esclavage a complété le décompte des années.

Et c'est bien ce que dit le Maggid :

1. **Il vit notre misère, ceci se réfère à la séparation conjugale** : c'est à dire qu'ils travaillaient la nuit, et donc les nuits ont complété les années dues ; (passage 24)
2. **notre labeur, ceci se réfère aux garçons**, c'est à dire qu'ils ont eu de très nombreux enfants. Le travail accompli par cette population a complété les années dues (passage 25)
3. **et notre détresse, ceci se réfère au régime oppressif**, c'est à dire la dureté de l'esclavage (passage 26)

en conséquence, du fait de ces trois raisons, **L'Eternel nous fit sortir d'Egypte** (passage 27).

## Vingt troisième passage

וַיִּשְׁמַע ה' אֶת קוֹלָנוּ. כְּמוֹ שֶׁנֶּאֱמַר. וַיִּשְׁמַע אֱלֹהִים אֶת נַאֲקָתָם. וַיִּזְכֹּר אֱלֹהִים  
אֶת בְּרִיתוֹ. אֶת אַבְרָהָם אֶת יִצְחָק וְאֶת יַעֲקֹב :

**L'Éternel entendit notre voix, comme il est dit (Exode Ch. 2, v24):**

*Le Seigneur entendit leurs gémissements et Il se ressouvint de Son alliance avec Abraham, avec Isaac et avec Jacob.*

Passage 23-1

**Haggada Pirsoumé Nissa du Rav Yaâkov Raqa'h page 256**

**L'Éternel entendit notre voix, comme il est dit** « *Le Seigneur entendit leurs gémissements* » il est possible d'expliquer en s'appuyant sur les propos du Rav Sim'hat Haréguel (page 9b). Il y rappelle que c'est seulement dans le cas où un fils est idolâtre qu'un père ne peut pas lui donner du mérite; par contre si le fils n'est pas idolâtre le père peut donner du mérite à son fils [les bonnes actions du père peuvent profiter au fils].

Lorsque les enfants d'Israël se sont retirés des pratiques idolâtres en Egypte alors les mérites des Patriarches pouvaient leur être appliqués. Dans un autre livre le Rav explique que le verset (de notre passage) **Les enfants d'Israël gémirent du sein de l'esclavage** ces gémissements venaient du fait qu'ils se mortifiaient d'avoir pu pratiquer l'idolâtrie et étaient en grande repentance<sup>45</sup>.

Et c'est bien ce que nous dit le Maggid, **l'Éternel entendit notre voix**, la voix de la repentance et en conséquence le mérite de nos Patriarches pouvait nous aider, puisque le mérite d'un père peut s'appliquer au fils lorsque le fils n'est pas idolâtre. C'est pour cela que le Maggid termine par **et Il se ressouvint de Son alliance avec Abraham, avec Isaac et avec Jacob**. Les mérites des Patriarches pouvaient désormais leur être appliqués.

**Haggada Ôléloth Haguéfen du Rav Guidôn Âttia page 129**

Passage 23-2

J'ai vu dans la Haggada כסא דפיסחא où notre passage est expliqué en s'appuyant sur l'explication de Rashi sur le verset (Genèse Ch. 12, v2) וְאֶגְדְּלָהּ שְׁמִי **je rendrai ton nom glorieux**, littéralement **j'agrandirai ton nom**. Rashi y explique : « Je rendrai ton nom glorieux » – c'est pourquoi on dit dans la âmida « Eloqui Ya'aqov » [dans la prière silencieuse debout, on dit D.ieu de Jacob].

Cette explication est difficile, d'où peut on affirmer que comme D.ieu a dit a Avram<sup>46</sup> « j'agrandirai ton nom » alors on dit « Eloqui Ya'aqov » « D.ieu de Jacob » dans la prière ?

<sup>45</sup> Le mot תְּעִבְדָה signifie « travail » mais aussi « idolâtrie » dans l'expression composée עֲבוֹדַת זָרָה

<sup>46</sup> Avant que D.ieu ne lui modifie son nom

## וְיִשְׁמַע ה' אֶת קוֹלְנוּ

Les commentateurs expliquent que dans la prière on dit « D.ieu de Jacob » et pas « D.ieu d'Israël » (le nouveau nom de Jacob) car l'ensemble des lettres des trois patriarches est ainsi de 13 comme la valeur numérique du mot **אֱלֹהֵינוּ**, si le nom Israël יִשְׂרָאֵל était utilisé on aurait alors 14 lettres et pas 13 (et on ne pourrait donner une allusion à l'unicité et à l'unité du Créateur).

Dans la prière nous voulons avoir seulement 13 lettres car elles sont en regard des 13 attributs de miséricorde de l'Éternel, de plus ces 13 lettres rappellent l'unité (valeur du mot **אֱלֹהֵינוּ**).

Si le nom de Avram אַבְרָם n'avait pas été augmenté par l'ajout de la lettre ה pour donner Avraham אַבְרָהָם, alors on aurait du dire dans la prière « D.ieu d'Israël » (les 3 noms ayant alors 13 lettres). Comme D.ieu a rajouté une lettre à Avram on est obligé de dire « D.ieu de Jacob ». L'explication de Rashi est maintenant bien compréhensible.

Et c'est bien là l'intention du Maggid, **l'Éternel entendit notre voix, comme il est dit « Le Seigneur entendit leurs gémissements »** c'est à dire qu'Hachem a entendu nos gémissements bien que le moment de la délivrance n'était pas encore arrivé, et la raison est dans la suite du verset **Il se ressouvint de Son alliance avec Abraham, avec Isaac et avec Jacob**, dont le nombre de lettres des noms est de 13 comme la valeur du mot **אֱלֹהֵינוּ**, ce mot montre l'unité, et cette qualité était présente dans la génération de la sortie d'Egypte. Cette Mitsva d'unité était suffisante pour les faire sortir avant le moment prévu comme le disent les sages dans le Midrash : « grâce à leur unité ils sont sortis d'Egypte », et comme il est aussi expliqué sur le verset (Exode Ch. 11, v2)

דָּבַר-נָא, בְּאָזְנֵי הָעָם; וְיִשְׁאַלוּ אִישׁ מֵאֵת רֵעֵהוּ, וְאִשָּׁה מֵאֵת רֵעֻתָהּ

[Fais donc entendre au peuple que chacun ait à demander à son voisin et chacune à sa voisine,](#)

C'est à dire que cette qualité d'unité était en eux pendant les douze mois précédant la sortie d'Egypte et on n'a pas trouvé un seul qui ait médité sur son prochain (Yalqout Chimôni, Parasha Piné'has)

Cette qualité était présente chez Jacob qui a ordonné à ses enfants (sur son lit de mort) (Genèse Ch. 49, v2)

הִקְבְּצוּ וְשִׁמְעוּ, בְּנֵי יַעֲקֹב; וְשִׁמְעוּ, אֶל-יִשְׂרָאֵל אֲבִיכֶם.

[Pressez-vous pour écouter, enfants de Jacob, pour écouter Israël votre Père.](#)

Et les sages disent à ce propos dans le Midrash qu'il les a mis en garde pour être une seule assemblée, c'est à dire qu'il y ait **l'unité** entre eux.

## Vingt quatrième passage

וִירָא אֶת עֲנִיָנוּ זֶה פְּרִישׁוֹת דָּרָךְ אֶרֶץ כְּמוֹ שְׁנֵאמַר. וִירָא אֱלֹהִים אֶת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וַיִּדַע אֱלֹהִים:

Il vit notre misère, ceci se réfère à la séparation conjugale, comme il est dit (Exode Ch. 2, v 25) : *Le Seigneur vit les enfants d'Israël et Il leur prêta attention [il sut]*.

### Passage 24-1

Haggada Higguid léâmo, partie פירוש מלוקט, explication littérale, Ribbi Bouguid Saâdoun pages 101-102 (explication longue que je propose de couper en deux)

Il vit notre misère, il s'agit des relations conjugales ; la racine du mot עֲנִיָנוּ est la même que celle du mot עֲנָתָה utilisé dans le verset

אִם-אֶתְרַת, יִקַּח-לוֹ--שְׂאֵרָה כְּסוּתָהּ וְעֲנָתָה, לֹא יִגְרַע

S'il lui en adjoint une autre, il ne devra point la frustrer de sa nourriture, de son habillement, ni du droit conjugal.

On trouve également un langage de souffrance associé à l'abstinence comme dans ce verset (où Laban parle à Jacob après l'avoir rejoint ; Jacob s'était enfui de chez Laban avec femmes et enfants ; les deux femmes de Jacob étaient les filles de Laban) :

אִם-תַּעֲנֶנָה אֶת-בְּנֹתַי, וְאִם-תִּקַּח נָשִׁים עַל-בְּנֹתַי--אִין אִישׁ, עִמָּנִי; רְאֵה, אֱלֹהִים עַד בְּיָנִי וּבִבְנֵי.

Si tu outrageais mes filles; si tu associais d'autres épouses à mes filles nul n'est avec nous; mais vois! Dieu est témoin entre moi et toi!. (le mot en hébreu souligné a la même consonance que עֲנָתָה simplement la lettre נ a un point [daghesh], la Torah n'étant pas ponctuée cela laisse la possibilité à des commentaires), comme cela est expliqué dans le traité talmudique Yoma (77b) et ce mot de notre second verset est l'inverse de conserver le droit conjugal. On trouve de nombreux mots dont l'orthographe est très proche et dont le sens est contraire (par exemple ער « éveillé » et aussi « vivant » et ערירי « seul » et aussi « mort »).

Modestement il me semble pouvoir dire également que dans notre passage de la Haggada, comme il n'est pas écrit עונתנו « il vit notre droit conjugal (bafoué) » mais c'est le terme עֲנִיָנוּ qui est utilisé, l'intention est de pouvoir interpréter également qu'il s'agit d'une souffrance עֲנִיָנוּ, pour nous dire en allusion qu'il s'agit de la souffrance de la séparation conjugale. Le mot עֲנִיָנוּ est donc utilisé sciemment pour indiquer à la fois la souffrance עֲנִיָנוּ de l'absence de devoir conjugal עוֹנָה.

La raison pour laquelle le Magguid interprète עֲנִיָנוּ par le devoir conjugal et pas par la souffrance liée au travaux est que dans le verset interprété précédemment (Passage 19 et suivants) **Les Egyptiens nous maltraitèrent, nous opprimèrent et nous imposèrent de dures corvées. (Deutéronome Ch. 26, v6)** les travaux pénibles sont déjà mentionnés ; s'il ne s'agissait pas d'apprendre quelque chose de supplémentaire il aurait suffi que le verset dise « et Il vit ce qu'on nous a fait » [ce dont on était déjà au courant] ; de plus à la fin de notre verset est mentionnée l'oppression, il fallait donc interpréter différemment עֲנִיָנוּ, le Magguid nous indique qu'il s'agissait de l'absence (forcée) de relations conjugales.

Même si nous ne voyons pas que les Egyptiens ont décrété aux hommes de se séparer de leurs épouses, cela est tout de même une conséquence d'un autre décret. En effet les Egyptiens avaient décrété de tuer tout nouveau né mâle et que tout nouveau né mâle devait être noyé dans le Nil ; ils étaient obligés de se séparer car ils se disaient « à quoi bon engendrer si c'est pour qu'ils soient perdus ? ».

Certains expliquent que les Egyptiens les empêchaient de retourner dormir chez eux en argumentant qu'il leur serait impossible de se lever à l'aube et de produire la quantité de briques dues ; ainsi les Egyptiens les faisaient dormir dans les champs. Lorsque les épouses ont vu cet état de fait, elles sont allées dans les champs apporter à leurs époux du pain et un repas et exprimaient leurs besoins d'eux entre les parcs de troupeaux (l'expression vient de Psaumes Ch. 68, v14), sous les pommiers (l'expression vient du Cantiques des Cantiques Ch. 8 v5). Lorsqu'elles étaient enceintes elles allaient dans les champs pour y accoucher. Tout cela est raconté avec moult détails dans la Guémara (Sotta 11b), voir également Méâm Loêz.

## Passage 24-2

**וַיֵּרָא אֶת עֲנִינּוֹ** il s'agit des relations conjugales; nous trouvons le même terme **וַיֵּרָא** dans le verset (il s'agit de Loth et ses deux filles; les deux filles ont eu une relation avec leur père en prétextant que le monde était totalement dépeuplé hormis eux trois)

**וַתֹּאמֶר הַבְּכִיּוֹרָה אֶל-הַצְעִירָה, אָבִינוּ זָקֵן; וְאִישׁ אֵין בְּאֶרֶץ לְבוֹא עֲלֵינוּ, כְּדָרָךְ כָּל-הָאָרֶץ.**

L'aînée dit à la plus jeune: "Notre père est âgé et il n'y a plus d'homme dans le monde, pour s'unir à nous selon l'usage de toute la terre.

**comme il est dit : Le Seigneur vit les enfants d'Israël et Il leur prêta attention [il sut].** Le Maggid fait une sorte de Guézéra Shava (deux versets utilisant la même expression peuvent permettre d'apprendre l'un de l'autre) « **Il vit notre misère** » et « **vit les enfants d'Israël** » [Abarbanel] Selon le sens littéral du verset, le Maggid vient nous dire simplement qu'ils avaient de la souffrance liée à l'absence de relation conjugale. On interprète la fin du verset « et l'Éternel sut » sur la souffrance liée aux relations conjugales car il s'agit d'une relation intime entre deux personnes que personne ne connaît à part l'Éternel qui connaît toute chose. De même on utilise le mot « sut/connut » **וַיַּדַע** pour une relation conjugale comme dans le cas d'Adam et Eve (Genèse Ch. 4 v1):

**וַהֲאָדָם, יָדַע אֶת-חַוָּה אִשְׁתּוֹ; וַתַּהַר, וַתֵּלֶד אֶת-קַיִן, וַתֹּאמֶר, קָנִיתִי אִישׁ אֶת-ה'.**

or, l'homme s'était uni à Ève, sa femme. Elle conçut et enfanta Caïn, en disant: "J'ai fait naître un homme, conjointement avec l'Éternel!".

De même (Samuel I, Ch. 1 v19)

**וַיִּשְׁכַּמוּ בַבֶּקֶר, וַיִּשְׁתַּחֲוּוּ לִפְנֵי ה', וַיִּשְׁבוּ וַיָּבֵאוּ אֶל-בֵּיתָם, הַרְמְתָהּ; וַיַּדַע אֱלֹהִים אֶת-חַנָּה אִשְׁתּוֹ, וַיִּזְכְּרָהּ ה'.**

Le lendemain de bon matin, ils se prosternèrent devant l'Éternel, puis s'en retournèrent à leur demeure à Rama. Elkana s'unit à Hanna, et le Seigneur se souvint d'elle.

**וַיַּדַע אֱלֹהִים Et l'éternel sut,** le nom de Dieu utilisé est celui de l'attribut de rigueur et non celui de miséricorde (le tétragramme) pour nous dire que même l'attribut de rigueur était d'accord pour être miséricordieux envers les enfants d'Israël ; c'est pour cela que le terme **וַיַּדַע** est utilisé, c'est un langage de miséricorde car l'Éternel a eu pitié d'eux y compris avec le côté de rigueur.

## Vingt cinquième passage

וְאֵת עֲמִלְנוֹ. אֵלּוּ הַבָּנִים. כְּמוֹ שֶׁנֶּאֱמַר. וַיִּצְוּ פְרַעֲהַ לְכָל-עַמּוֹ לֵאמֹר. כָּל-הַבֶּן הַיְלֹוֹד הַיְאָרֶה תִּשְׁלִיכֶהוּ. וְכָל-הַבֵּת תַּחֲיוֹן:

notre labeur, ceci se réfère aux garçons, comme il est dit (Exode Ch 1, v 22) : *Tout mâle nouveau-né, jetez-le dans le fleuve et toute fille laissez-la vivre.*

Haggada 'Hazon Ôvadia page 62

Passage 25-1

**notre labeur, ceci se réfère aux garçons, comme il est dit : Tout mâle nouveau-né, jetez-le dans le fleuve et toute fille laissez-la vivre**

On peut expliquer selon la thèse de Rabbénoù Tam (Ramenée dans le Rosh sur le Talmoud Nédarim 28a) que le principe que donnent les sages du Talmoud « Dina demalkhouta dina » c'est à dire « la loi du pays est une loi à respecter », ce principe n'est valable que si la justice s'applique de la même manière pour tous les habitants du pays, et qu'il n'y a pas d'exception. Par contre s'il y a des allègements de la loi pour certains et une application plus rigoureuse pour d'autres, on ne peut pas considérer cela comme une législation et le principe « Dina demalkhouta dina » c'est à dire « la loi du pays est une loi à respecter » n'est plus applicable.

Par cela on peut comprendre le verset (Exode Ch. 1 v18)

וַיִּקְרָא מֶלֶךְ-מִצְרַיִם, לַמְּיַלְדוֹת, וַיֹּאמֶר לָהֶן, מַדּוּעַ עֲשִׂיתֶן הַדָּבָר הַזֶּה; וַתַּחֲיִינָן, אֶת-הַיְלָדִים.

Le roi d'Égypte manda les sages-femmes et leur dit: "Pourquoi avez-vous agi ainsi, avez-vous laissé vivre les garçons?"

C'est à dire que Pharaon leur dit « même par les lois de votre Torah la loi du pays est une loi à respecter », elles lui ont répondu justement (v19) « les femmes Hébreux ne sont pas comme les Egyptiennes » ; c'est à dire que puisque vous n'avez pas fait une loi identique pour les femmes Egyptiennes et les femmes Hébreux, ce n'est pas une loi ! et donc le principe « la loi du pays est une loi à respecter » ne s'applique pas ; tout de suite Pharaon a répondu (v22)

וַיִּצְוּ פְרַעֲהַ, לְכָל-עַמּוֹ לֵאמֹר: כָּל-הַבֶּן הַיְלֹוֹד, הַיְאָרֶה תִּשְׁלִיכֶהוּ, וְכָל-הַבֵּת, תַּחֲיוֹן.

Pharaon donna l'ordre suivant à tout son peuple: "**Tout**<sup>47</sup> mâle nouveau-né, jetez-le dans le fleuve et toute fille laissez-la vivre."

c'est à dire, comme l'enseigne le Talmoud dans Sotta (11a,) que Pharaon avait décrété de tuer tous les mâles Hébreux et Egyptiens, et ce afin d'avoir une loi égale pour tous et ce pour contraindre les Israélites à appliquer la loi.

<sup>47</sup> sans distinction

## Haggada Ôlelot Haguéfen du Rav Guidôn Âttiah pages 130-131

**notre labeur, ceci se réfère aux garçons**, j'ai vu que Rabbi Shémouel Topilinski explique que le Magguid vient nous apprendre comment il faut procéder pour l'éducation. Car il faut un grand labeur et de grandes forces pour s'investir dans l'éducation des enfants ; une grande protection et une très grande attention sont nécessaires pour chacun d'entre eux, adaptés à chacun selon son caractère, depuis sa tendre enfance jusqu'à ce qu'il grandisse et devienne un homme.

Combien d'embuches et d'écueils se dressent sur le chemin d'un enfant, susceptibles de le détourner du droit chemin et l'entraîner à aller dans des voies tortueuses, repousser les voies de la vie et aller dans les chemins des ténèbres jusqu'à ce qu'il se perde dans les gouffres de la perte (cf. Psaume 55 v24). En conséquence, combien de réflexion, de conseils et d'attention faut-il déployer pour l'éducation des enfants, pendant toute leur croissance, afin de les mettre dans le chemin de la vérité et améliorer leurs qualités humaines (middot) et enraciner dans leur cœur l'amour de la Torah et la crainte du ciel.

En conséquence, afin de donner une bonne éducation à ses garçons et ses filles il faut une attention particulière, être très attentif à ce principe et demander conseil, trouver des stratagèmes pour pouvoir les conduire dans le droit chemin et les amener à la vie éternelle (dans le monde futur). Car tout le labeur d'un individu en ce monde, ses souffrances et sa satisfaction est sur ses enfants ; qu'il ait le mérite de laisser une génération de personnes droites, une descendance bénie par l'Éternel, et c'est sa part dans tout son labeur qu'il effectue en ce monde.

Et toutes ces souffrances et difficultés que traverse l'homme pendant le cours de sa vie valent le coût uniquement lorsqu'il sait qu'il va laisser derrière lui la bénédiction, qu'il va laisser une génération d'enfants vivant dans la sainteté, des Talmidei 'Hakhamim craignant le ciel. Des enfants dont il n'aura pas honte ni en ce monde-ci dans le monde futur. Sinon, qu'advient-il de tous ses espoirs et de tout ce qu'il a atteint pendant le courant de sa vie ? Que lui resterait-il de tout son labeur ? Sans parler de la honte qu'il éprouvera en ce monde et dans l'autre.

L'homme doit se souvenir des points suivants

- **En premier lieu**, il doit multiplier les prières et les supplications envers Celui qui a LA sagesse afin, par leurs mérites, d'avoir des fils et des gendres qui soient des sages, craignant D.ieu, complets dans leurs qualités humaines, droits, qui s'adonnent avec assiduité à l'étude de la Torah, avec amour et désir ; qu'ils soient préservés de toute faute et de tout défaut dans le comportement et qu'ils ne s'éloignent pas du chemin de la Torah et de la crainte du ciel, à D.ieu ne plaise.

## ואת עמלנו!

- **En second lieu**, il faut conserver les yeux ouverts afin de préserver ses enfants des « mauvaises fréquentations », de les prévenir et les préserver de lire des livres extérieurs<sup>48</sup>, dont les auteurs ne sont pas réputés pour leur crainte du ciel, car cela a une grande influence pour faire tomber l'homme dans « les gouffres de la perdition », car nombre de lecteurs sont tombés à cause de ce type de livre;
- **En troisième lieu**, il faut les mettre dans une école dans laquelle il n'y a que des enseignants et des élèves craignant le ciel et qui accomplissent leur travail en toute confiance. Et même si pour cela il faut dépenser beaucoup, il ne faut pas se détourner de cette voie car tout ce qu'on rajoute nous sera remboursé du ciel, comme le disent les sages dans le Talmoud (Beitsa 16a) « toute personne voit son salaire fixé [déterminé] de Rosh Hashana jusqu'au prochain Rosh Hashana, à l'exception des sorties pour les écoles de ses enfants (Talmoud Torah) : s'il ajoute on lui ajoute et s'il diminue on lui diminue ».
- **En quatrième lieu**, il ne faut pas de contenter de confier ses enfants au Talmoud Torah ; il faut accomplir soi-même ce que nous rappelons dans la le Shéma (trois fois par jour) (Deutéronome Ch. 11, v19)

וּלְמַדְתֶּם אֹתָם אֶת-בְּנֵיכֶם, לְדַבֵּר בָּם

Enseignez-les à vos enfants en les répétant sans cesse

Et de même, toujours dans les versets du Shéma, on dit (Deutéronome Ch. 6, v7) **וְשִׁנְנָתָם לְבְנֵיךָ**, tu les inculqueras à tes enfants. Il faut tester et vérifier chaque semaine ce qui a été appris, autant que notre compréhension et notre connaissance le permettent ; il faut vérifier comment les enfants progressent dans leurs études. S'il existe tel manque ou telle faiblesse, il faut discuter avec l'enseignant afin de trouver le moyen de réparer ces manques ou ces faiblesses dans le futur et faire progresser l'enfant.

<sup>48</sup> De livres qui prônent des valeurs opposées à celles de la Torah.

## Vingt sixième passage

וְאֵת לְחֻצְנוֹ. זֶה הַדְּחָק. כְּמוֹ שְׁנֵאמַר. וְגַם רָאִיתִי אֶת הַלְחֵץ אֲשֶׁר מִצְרַיִם לֹחֲצִים אֹתָם:

et notre détresse, ceci se réfère au régime oppressif, comme il est dit (Exode Ch. 3, v 9) : *oui, j'ai vu l'oppression dont les Égyptiens les accablent.*

Passage 26-1

Haggada Pirsoumé Nissa du Rav Yaâkov Raqa'h page 261

et notre détresse, ceci se réfère au régime oppressif, le Rav Haïm Lerosh explique selon le commentaire de Rashi sur le verset

וְגַר לֹא-תוֹנֶה, וְלֹא תִלְחָצְנוּ: כִּי-גַרִים הָיִיתֶם, בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם

Tu ne contristeras point l'étranger ni ne le molesteras; car vous-mêmes avez été étrangers en Egypte.

Il est possible de dire, comme l'indique le Zohar, que Job a conseillé de prendre l'argent des Enfants d'Israël et pour cela on dit « **et notre détresse** » pour rappeler qu'ils ont volé notre argent et nous ont laissés pauvres par le conseil donné par Job, car ils pensaient que le verset

וְעַנּוּ אֹתָם--אֶרְבַּע מְאוֹת, שָׁנָה

où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans<sup>49</sup>.

voulait dire « et ils les appauvriront durant quatre cents ans »<sup>50</sup>, et c'est ce que dit le Maggid car **זֶה הַדְּחָק** a pour valeur numérique 130 (en rajoutant 1 pour l'expression elle même) ce qui est la valeur du mot עֲנִי qui signifie **pauvre** (ou pauvreté), c'est à dire qu'ils nous ont opprimé pour prendre notre argent et nous laisser pauvre. Notre passage se termine par **j'ai vu l'oppression dont les Égyptiens les accablent** c'est à dire que les Égyptiens les oppressaient en leur volant leur argent et en les laissant pauvres. D'ailleurs le dernier mot de notre passage <sup>51</sup> וְעַצַּת אֵיּוֹב תִּטּוֹל לְמוֹנֵם forme les premières lettres (dans le désordre) de l'expression **le conseil de Job était de prendre leur argent**.

<sup>49</sup> Ce verset s'adressait à Abraham, et donc peut être connu par d'autres

<sup>50</sup> עֲנִי possède un daghesh dans le noun, sans ce point le mot change de sens et signifie « appauvrir »

<sup>51</sup> C'est une autre orthographe du même mot

Haggada Higguid léâmo, partie פירוש מלוקט, explication littérale, Ribbi Bouguid Saâdoun pages 104-105

**et notre détresse**, ceci se réfère au régime oppressif il s'agit de la fabrication des briques (Aboudraham et Colbo) Dans le Shiboulé Haléquet le sujet est plus détaillé : certains expliquent qu'il s'agissait de la pression psychologique que les contremaîtres exerçaient sur les Hébreux pour finir le compte dû de briques, c'est d'ailleurs ce que rend la traduction en Araméen « le contremaîtres les stressaient » ; l'objectif était de réduire leurs forces à l'extrême et de les détruire.

La différence entre לחץ et דוחק qui sont les termes utilisés ici, est que le premier terme (לחץ) est utilisé parfois sur des coups physiques et une compression d'organe comme on le voit à propos de Bilâm

וַתֵּרֶא הָאֵתוֹן אֶת-מְלֶאכֶה ה', וַתִּלְחֹץ אֶל-הַקִּיר, וַתִּלְחֹץ אֶת-רֶגְלָהּ בְּלֶעָם, אֶל-הַקִּיר; וַיִּסֹּף, לְהַכְתֶּהּ.

L'ânesse, voyant l'ange du Seigneur, se serra contre le mur, et froissa contre le mur le pied de Balaam, qui la frappa de nouveau.

Le terme לחץ (traduit ici par froisser) signifie dans ce cas « compresser ». Ce terme est utilisé également parfois sur le fait d'obliger, de forcer comme ce que fait un contremaître vis-à-vis d'esclaves qu'il supervise afin qu'ils accomplissent leurs tâches avec le plus grand stress sans aucune relâche, son objectif est de les détruire. Ce second aspect, la pression psychologique, se nomme également דוחק. C'est pourquoi le Magguid nous enseigne que **לְהַצִּינוּ** n'est pas une simple pression physique mais celle exercée par un contremaître qui harcèle sans cesse ; ce harcèlement est d'ailleurs ramené dans le verset (Exode, Ch. 5, v13)

וְהַנְּגִשִּׁים, אֲצִים לְאֹמֶר: כִּלּוּ מַעֲשֵׂיכֶם דְּבַר-יוֹם בְּיוֹמוֹ, כַּאֲשֶׁר בְּהִיּוֹת הַתְּבָנָה.

Les commissaires le harcelaient [le peuple], disant: "Remplissez votre tâche jour par jour, comme lorsque la paille vous était livrée."

Le Magguid ramène en preuve de notre passage le verset **oui, j'ai vu l'oppression dont les Égyptiens les accablent**. Dans ce verset c'est le terme לחץ qui est utilisé, il ne s'agit pas d'une pression physique mais d'une pression psychologique. La raison pour laquelle le Magguid rapporte ce verset et non celui plus explicite **Les commissaires le harcelaient** est que le mot לחץ y est utilisé et nous avons besoin de comprendre ce terme (qui a deux sens) pour pouvoir comprendre **וְאֵת לְהַצִּינוּ** qui est le sujet de notre passage.

## וּיּוֹצִיאֵנוּ ה' מִמִּצְרַיִם

### Vingt septième passage

וּיּוֹצִיאֵנוּ ה' מִמִּצְרַיִם. בְּיַד חֲזָקָה וּבְזֵרַע נְטוּיָה וּבְמַרְא גָדוֹל. וּבְאִתּוֹת  
וּבְמִפְתִּיּוֹת:

וּיּוֹצִיאֵנוּ ה' מִמִּצְרַיִם. לֹא עַל יַד מַלְאָךְ. וְלֹא עַל יַד שְׂרָף. וְלֹא עַל יַד  
שְׁלִיחַ. אֱלֹהֵי הַקְּדוֹשׁ בְּרוּךְ הוּא בְּכַבּוֹדוֹ וּבְעֲצָמוֹ. שֶׁנֶּאֱמַר. וְעַבְרָתִי בְּאֶרֶץ  
מִצְרַיִם בְּלִילָה הַזֹּאת. וְהִפִּיתִי כָל-בְּכוֹר בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם מֵאָדָם וְעַד בְּהֵמָה.  
וּבְכָל- אֱלֹהֵי מִצְרַיִם אֶעֱשֶׂה שְׁפָטִים. אֲנִי ה' :

[Dévarim/Deutéronome, Ch. 26, v8] *Il nous fit sortir de l'Égypte avec une main puissante et un bras étendu, et en imprimant la terreur, et en opérant signes et prodiges.*

L'Éternel nous fit sortir d'Égypte, non par l'intermédiaire d'un ange, ni par l'intermédiaire d'un Séraphin, ni par l'intermédiaire d'un autre émissaire, mais le Saint, béni soit-Il, Lui-même dans toute sa gloire, comme il est écrit (Shémot/Exode Ch. 12, v12):

*Je parcourrai le pays d'Égypte, cette même nuit; je frapperai tout premier-né dans le pays d'Égypte, depuis l'homme jusqu'à la bête et je ferai justice de toutes les divinités de l'Égypte, moi l'Éternel!*

Haggadah Higguid Léamo du Rav Bouguid Saâdoun Zatsal pages 106-107

Passage 27-1

**Il nous fit sortir de l'Égypte avec une main puissante** il s'agit du quatrième verset concernant les prémices, le Maggid va l'interpréter « mot à mot » comme il l'a fait pour les versets précédents.

**avec une main puissante et un bras étendu** dans la Parasha Vaet'hanane il est écrit (Deutéronome Ch. 4, v34)

או הנסה אלקים, לבוא לקחת לו גוי מקרב גוי, במסת באתת ובמופתים ובמלקמה וביד חזקה ובזרוע נטויה, ובמוראים גדלים: ככל אשר-עשה לכם ה' אלהיכם, במצרים--לעיניך.

*Et quelle divinité entreprit jamais d'aller se chercher un peuple au milieu d'un autre peuple, à force d'épreuves, de signes et de miracles, en combattant d'une main puissante et d'un bras étendu, en imposant la terreur, toutes choses que l'Éternel, votre D.ieu, a faites pour vous, en Égypte, à vos yeux?*

Ce verset décompte sept éléments (soulignés en hébreu) alors que celui de notre passage n'en rapporte que cinq. On peut répondre en s'appuyant sur ce que dit Rashi sur la Torah que pour **le combat** (la guerre), il s'agit de la mer comme il est écrit (lorsque les Egyptiens sont dans la mer avant qu'elle ne se referme) :

וַיֹּאמֶר מִצְרַיִם, אָנוּסָה מִפְּנֵי יִשְׂרָאֵל--כִּי ה', נִלְחָם לָהֶם בְּמִצְרַיִם

*Alors l'Égyptien s'écria: "Fuyons devant Israël, car l'Éternel combat pour eux contre l'Égypte!"*

## וְיֹצֵאֵנוּ ה' מִמִּצְרַיִם

En fait le verset de notre passage ne considère que les éléments qui permettent la sortie d'Egypte comme le sous-entend le début du verset **Il nous fit sortir de l'Egypte** (« le combat » ne compte donc pas).

רָמַסְתָּ ramené dans le second verset signifie « avec des épreuves » ; cela n'a pas entraîné la sortie d'Egypte (et il reste donc bien 5 éléments qui eux ont entraînés la sortie d'Egypte)

**L'Éternel nous fit sortir d'Egypte**, [textuellement : Il nous fit sortir l'Éternel d'Egypte] **non par l'intermédiaire d'un ange**, c'est-à-dire que le verset possède une redondance et le texte aurait du dire « Il nous fit sortir d'Egypte », puisque précédemment on dit déjà « L'Éternel entendit notre voix », donc on sait de qui on parle, en fait on rajoute le nom divin (le tétragramme) pour nous dire que c'est l'Éternel « en personne » qui nous a fait sortir d'Egypte et pas par l'intermédiaire d'un ange etc. ...

**ni par l'intermédiaire d'un ange**, il s'agit vraiment d'un ange (le mot pouvant vouloir dire également émissaire éventuellement humain),

**ni par l'intermédiaire d'un Séraphin**, il s'agit d'un autre type d'ange. Comme on le voit dans le prophète Isaïe,

**ni par l'intermédiaire d'un autre émissaire** certains expliquent qu'il s'agit de Moshé Rabbénou comme il est écrit (Exode, Ch. 3 v10)

וַעֲמַתָּ לְכָה, וְאַשְׁלַחְךָ אֶל-פְּרֹעֹה; וְהוֹצֵא אֶת-עַמִּי בְנֵי-יִשְׂרָאֵל, מִמִּצְרַיִם

*Et maintenant va, je te délègue vers Pharaon; et fais que mon peuple, les enfants d'Israël, sortent de l'Égypte.*

Où le mot émissaire שליח (émissaire) est explicitement utilisé ; le Magguid nous signifie que Moshé n'était qu'un émissaire pour parler à Pharaon et que l'essentiel de la sortie d'Egypte était par la main de l'Éternel. Certains expliquent que « l'émissaire » était un autre type d'ange en se basant sur les versets (Exode Ch. 23, v20 et Nombres Ch. 20 v16)

הִנֵּה אֲנֹכִי שֹׁלֵחַ מַלְאָךְ, לְפָנֶיךָ, לְשַׁמְרֶךָ, בְּדַרְדָּר; וְלִהְבִּיאֲךָ, אֶל-הַמָּקוֹם אֲשֶׁר הִכְנַתִּי

*Or, j'enverrai devant toi un mandataire, chargé de veiller sur ta marche et de te conduire au lieu que je t'ai destiné.*

וּנְצַעֲקָ אֶל-ה', וַיִּשְׁמַע קוֹלֵנוּ, וַיִּשְׁלַח מַלְאָךְ, וַיֹּצֵאֵנוּ מִמִּצְרַיִם; וְהִנֵּה אֲנֵהְנוּ בְּקַדְשׁ, עִיר קִצֵּה גְבוּלָךְ

*Mais nous avons Imploré l'Éternel, et il a entendu notre voix, et il a envoyé un mandataire, qui nous a fait sortir de l'Egypte. Or, nous voici à Kadêch, ville qui confine à ta frontière.*

Le Magguid prend ces trois types [Ange, Séraphin, Emissaire] en relation avec les trois « restrictions » [Je parcourrai le pays d'Égypte, est une restriction « je et non un autre », Je frapperai est une seconde restriction, Je ferai justice est la troisième restriction] utilisées dans le verset rapporté dans notre passage וְעִבְרָתִי.

## וְיוֹצִיאֵנוּ ה' מִמִּצְרַיִם

Certains expliquent que « l'ange » correspond à l'ange Michael qui est « l'ange de la miséricorde » [protecteur et avocat d'Israël], « Séraphin » correspond à l'ange Gabriel qui est « l'ange du feu » [qui réclame justice] et « émissaire » se rapporte à l'ange Métatron [voir Shémot/Exode Ch. 23 v 21/22 ; Rashi explique dans ces versets **Car mon Nom est en son milieu** Cette partie du verset complète son début : « Prends garde à lui car mon Nom lui est associé ! » Nos maîtres ont enseigné que c'est le Métatron, dont le nom est le même que celui de son Maître, et dont la guematria (valeur numérique des lettres qui composent son nom) est la même que celle du nom de D.ieu וְיִצְחָק Chaqqaï (Sanhèdrin 38b) ] qui est « ministre de l'intérieur » et est l'émissaire de l'éternel et l'ange du monde [la qualité moyenne entre bonté et rigueur].

**mais le Saint, béni soit-Il, Lui-même dans toute sa gloire**, comme il n'est pas possible de Lui donner un nom ni de Le faire dépendre d'une quelconque parole ou d'une quelconque chose, on utilise un langage indiquant qu'Il s'est dévoilé dans Sa gloire, en utilisant les mêmes mots que les versets suivants

מְלֵא כָּל-הָאָרֶץ, כְּבוֹדוֹ

Toute la terre est pleine de sa gloire! [Isaïe Ch. 6, v3]

הַשָּׁמַיִם, מְסַפְּרִים כְּבוֹד-אֱלֹהִים; וּמַעֲשֵׂה יְדָיו, מַגִּיד הַרְקִיעַ

Les cieux racontent la gloire de D.ieu, et le firmament proclame l'œuvre de Ses mains. [Psaumes Ch. 19, v2]

Et de même de très nombreux versets. C'est à dire que par Ses actes et l'expression de Sa puissance, Il dévoile Sa gloire dans le monde. Ici aussi, de la même manière, via les miracles et les actes puissants effectués en Egypte Il dévoile Sa gloire et Sa force et Son nom en est ainsi fortement agrandi dans le monde ainsi qu'en sort agrandie la foi en Lui. C'est ce qu'exprime le verset (dans la Shira)

שָׁמְעוּ עַמִּים, יִרְגָּזוּן; חֵיל אֲחֹז, יִשְׁבִּי פְלִשְׁתִּים.

A cette nouvelle, les peuples s'inquiètent, un frisson s'empare des habitants de la Philistée.

C'est bien ce qu'exprime le Maggid, **mais le Saint, béni soit-Il, Lui-même dans toute sa gloire**, c'est à dire par le dévoilement de Sa gloire. Le mot וּבְעֶצְמוֹ **"Lui même"** désigne « Sa force, Sa puissance, ... » comme ce mot (même racine) utilisé dans le verset

וְאָמַרְתָּ, בְּלִבְךָ: כַּחַי וְעַצְמִי יְדִי, עָשָׂה לִי אֶת-הַחֵיל הַזֶּה

et tu diras en ton cœur: "C'est ma propre force, c'est le pouvoir de mon bras, qui m'a valu cette richesse."

Le Gaon de Vilna explique ce sujet de **Lui-même dans toute sa gloire** en indiquant que le mot וְעַצְמוֹ désigne la force et le mot כְּבוֹד désigne la grandeur et donc « Il nous a fait sortir d'Egypte avec Sa Grandeur et Sa Force » ; le principe de la force et de la puissance de Sa création sont ce que nous nommons « Ses Puissances » [Sa Puissance]<sup>52</sup>.

<sup>52</sup> Notre perception de Sa puissance est à travers Sa création (et Ses actes) ; nous n'avons pas accès (ni même le droit de réfléchir) à Son essence.

comme il est écrit *Je parcourrai le pays d'Égypte*, dans le sens premier, le Maggid nous apporte ici une preuve comme quoi c'est l'Éternel personnellement qui les a sortis d'Égypte, **Je parcourrai**, vient dire que ce n'est pas un autre. Même si ce verset ne parle pas de la sortie d'Égypte mais parle de « traverser le pays d'Égypte » et de « frapper les premiers nés » ceci entraîne la sortie d'Égypte ipso-facto ; par cela Pharaon et son peuple sont obligés (soumis) de laisser partir les juifs.

**Je parcourrai** [je passerai]: Rashi explique **Je passerai** « Comme un roi qui « passe » d'un endroit à un autre, sauf que c'est en un seul passage et en un seul instant que tous seront frappés (au nom de la Mekhilta). »

**tout premier-né dans le pays d'Égypte**, Rashi explique : y compris les premiers-nés des autres peuples dès lors qu'ils étaient en Égypte (Mekhilta). Et d'où sait-on que les premiers-nés Égyptiens qui se trouvaient ailleurs qu'en Égypte ont été aussi frappés ? Du verset : « ... qui a frappé l'Égypte en ses premiers-nés » [c'est à dire tous ses premiers nés où qu'ils se trouvent] (Tehilim 136, 10).

**depuis l'homme jusqu'à la bête** Le châtiment commence par frapper celui qui a fait le mal en premier.

**Et à tous les dieux de l'Égypte** Les idoles de bois ont pourri, celles de métal ont fondu et ont coulé à terre.

### Haggadah Kos Eliahou du rav Eliahou Ben Harosh pages 61-62

Comme le verset rapporté dans notre passage est constitué de **trois** parties (avec trois verbes) **Je parcourrai ...; Je frapperai - Je ferai justice** et chacune de ces parties a été faite par l'Éternel et non par un émissaire comme on le voit des mots du verset [première personne du singulier]; c'est pour cela que le Maggid considère **trois** sortes d'émissaires susceptibles d'accomplir ces missions c'est-à-dire les trois mots « Anges, Séraphin, Emissaire ». Le **Ritva** explique que les anges sont inférieurs aux séraphin (en sainteté); les anges changent de mission chaque jour et prennent une apparence humaine pour accomplir leur mission. Au dessus des séraphin il y a les anges de feu qui se tiennent en dessous du trône divin et qui se trempent chaque jour dans un fleuve de feu qui passe devant le trône divin etc. L'émissaire est le grand-ange Métatron qui est coutumier d'avoir des missions de sauvegarde du peuple d'Israël ; à lui s'applique le verset (Exode Ch. 23, v20)

הַיְהוָה אֲנֹכִי שְׁלֹחַ מַלְאָכָי, לְפָנָיִךָ, לְשַׁמְרֶךָ, בְּדַרְדָּרֶךָ; וְלִהְבִּיאֶכָּה, אֶל-הַמָּקוֹם אֲשֶׁר הִכְבַּחְתִּי

Or, j'enverrai devant toi un mandataire, chargé de veiller sur ta marche et de te conduire au lieu que je t'ai destiné.

Le mot Métatron vient de la racine shémirah « protéger » car la traduction en araméen de « protection/garde » est « מטרא ». Le Ramban donne une explication similaire, mais explique le nom Métatron comme signifiant « montrant le chemin » comme le rapporte le Sifri « le doigt de l'Éternel est devenu un **Métatron** pour Moshé et lui a montré toute la terre d'Israël ».

## וְיֹצֵאֲנוּהוּ מִמִּצְרַיִם

La preuve du Magguid comme quoi c'est l'Éternel « en personne » qui a frappé l'Égypte provient du changement de langage effectué car plus haut lorsque Moshé se tient devant Pharaon (Exode Ch11, v4-5) un langage plus concis est utilisé (une seule locution verbale littéralement **je m'avancerai à travers l'Égypte et mort [sera] tout premier-né** ..)

וַיֹּאמֶר מֹשֶׁה, כֹּה אָמַר ה' : כְּחֻצַּת הַלַּיְלָה, אֲנִי יוֹצֵא בְּתוֹךְ מִצְרַיִם. ה וּמַת כָּל-בְּכוֹר, בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם--מִבְּכוֹר פְּרֹעָה הַיֵּשֶׁב עַל-כֶּסֶא, עַד בְּכוֹר הַשֹּׁפְחָה אֲשֶׁר אַחַר הָרְחִים; וְכֹל, בְּכוֹר בְּהֵמָה

[v4] Moïse ajouta: "Ainsi a parlé l'Éternel: Au milieu de la nuit, je m'avancerai à travers l'Égypte ; [v5] et alors périra tout premier-né dans le pays d'Égypte, depuis le premier né de Pharaon qui devait occuper son trône, jusqu'au premier-né de l'esclave qui fait tourner la meule; de même tous les premiers-nés des animaux.

Notre verset aurait pu également dire **Je parcourrai le pays d'Égypte, cette même nuit et mort [sera] tout premier-né.**

Le verset indique « et je tuerai » afin que cette action lui soit attribuée « en personne » et comme cette action est effectuée par Lui même, en personne, nous savons que **je parcourrai** et **je ferai justice de toutes les divinités de l'Égypte** sont également effectués par lui-même en personne.

Cette explication est conforme à ce qu'enseigne la Mekhilta à propos du verset (Exode Ch. 12, v29)

וַיְהִי בְּחֻצֵי הַלַּיְלָה, וְה' הִכָּה כָּל-בְּכוֹר בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם, מִבְּכוֹר פְּרֹעָה הַיֵּשֶׁב עַל-כֶּסֶא, עַד בְּכוֹר הַשֹּׁבֵי אֲשֶׁר בְּבֵית הַבּוֹר; וְכֹל, בְּכוֹר בְּהֵמָה.

Or, au milieu de la nuit, le Seigneur fit périr tout premier-né dans le pays d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon, héritier de son trône, jusqu'au premier-né du captif au fond de la geôle et tous les premiers nés des animaux.

La Mékhilta explique **le Seigneur fit périr tout premier-né**, j'aurais pu penser que cela a été fait par l'intermédiaire d'un ange ou d'un émissaire, un autre verset précise [celui de notre passage] ; **je frapperai tout premier-né** [à la première personne du singulier] c'est à dire ni par l'intermédiaire d'un ange, ni par l'intermédiaire d'un Séraphin ni par celui d'un émissaire. On est obligé de dire qu'a partir des mots de ce verset la Mékhilta attribue à Hashem les actes et non aux trois autres [le Seigneur fit périr].

Ainsi, ce qu'exprime ensuite « **Moi l'Éternel, Moi-même et nul autre** » (le passage suivant, 28) est une explication sur un autre sujet. Le Magguid vient nous donner une raison pour laquelle il faut que la plaie des premiers nés soit effectuée par l'éternel « en personne » ; comme on l'explique dans le Talmoud (Bava Métsiâh, page 72b) « Je suis celui qui sait distinguer la goutte qui a donné un premier-né et celle qui n'a pas donné un premier-né ». Et c'est ce que dit le Magguid **Moi-même** [littéralement Je suis celui] je suis celui qui est capable de distinguer ces gouttes **et nul autre** [ne peut le faire].

## ועברתי בארץ מצרים

Le Maggid interprète le dernier verset du passage précédent (Passage 27), mot à mot.

### Vingt huitième passage

ועברתי בארץ מצרים. אני ולא מלאך. והפיתי כל-בכור. אני ולא שרף.  
ובכל אלהי מצרים אעשה שפטים אני ולא שליח. אני ה'. אני הוא ולא  
אחר:

Je parcourrai le pays d’Egypte, Moi-même et non un ange, et j’y tuerai tout les aînés, Moi-même et non un Séraphin. Et Je ferai justice de toutes les divinités d’Egypte, Moi-même et non un émissaire ; Moi l’Eternel, Moi-même et nul autre.

#### Passage 28-1

**Haggada Kos Eliahou Page 63. Ce passage est écrit par le petit-fils de l’auteur.**

**Je parcourrai le pays d’Egypte** Dans la majorité des livres [à son époque] il est écrit השליח c’est à dire « l’émissaire » [avec un article défini : l’émissaire connu de tous] et non un émissaire. Il faut comprendre cette utilisation de l’article défini alors que dans les autres termes (Ange, Séraphin) l’article indéfini y est utilisé. De plus il nous faut comprendre pourquoi sont utilisés les trois termes « Ange, Séraphin, Emissaire » [quelle nécessité d’utiliser tous ces détails ?].

Il me semble que le Maggid vient nous parler en allusion de Moshé Rabbénou ; en effet les premières lettres de השליח שרף מלאך forment le mot משה Moshé/Moïse. Moshé est également appelé **Ange** comme on le voit dans le verset

ונצעק אל-ה', וישמע קלנו, וישלח מלאך, ויצאנו ממצרים; והנה אנחנו בקדש, עיר קצה גבולך

Mais nous avons imploré l’Éternel, et Il a entendu notre voix, et Il a envoyé un mandataire<sup>53</sup>, qui nous a fait sortir de l’Egypte. Or, nous voici à Kaddesh, ville qui confine à ta frontière.

De même Moïse est monté dans les « hauteurs » (célestes) et y a résidé parmi les Séraphins, il n’y a pas mangé de pain ni bu d’eau pendant quarante jours et quarante nuits et a été pendant cette période comme un **Séraphin**. Moshé est également **l’émissaire** de l’Eternel comme il est dit (Exode Ch. 3 v10)

ועתה לכה, ואשלחך אל-פרעה; והוצא את-עמי בני-ישראל, ממצרים.

Et maintenant va, je te **délègue**<sup>54</sup> vers Pharaon; et fais que mon peuple, les enfants d’Israël, sortent de l’Égypte.

<sup>53</sup> Le mot utilisé est מלאך qui peut à la fois dire « Ange » ou « mandataire » ; le mandataire qui a fait sortir les enfants d’Israël d’Egype est bien Moshé.

<sup>54</sup> En Hébreu, « je te nomme émissaire »

## וְעַבְרַתִּי בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם

Pour qu'on ne dise pas que la dernière plaie, la mort des premiers nés, était également par l'intermédiaire de Moshé, le Maggid précise **Moi-même et non un ange, Moi-même et non un Séraphin, Moi-même et non un émissaire.**

La version השליח « l'émissaire » est donc très bonne ; cela vient nous signifier que ces actions (de la mort des premiers-nés) n'ont pas été faites par Moshé, même s'il était « mandataire » [même mot que Ange], [comme] un Séraphin et un émissaire. Elles ont été exécutés par l'Eternel « Lui-même ».

Par contre, le début des autres plaies a été exécuté par Moshé avec son bâton. La fin de notre passage marche bien également ; il termine par **Moi l'Eternel, Moi-même et nul autre** le mot « autre » est au singulier (le mandataire, le Séraphin et l'émissaire sont une seule et même personne), cela vient nous dire que, ce n'est pas la personne appelée à la fois « mandataire, Séraphin et l'émissaire » qui est Moshé Rabbénou qui a exécuté la plaie de la mort des premiers nés, mais tout a été fait directement par l'Eternel « en personne ».

## Vingt neuvième passage

בְּיַד תְּזָקָה. זֶה הַדָּבָר. כְּמוֹ שֶׁנֶּאֱמַר. הִנֵּה יַד ה' הוֹיָה בְּמִקְנֶךָ אֲשֶׁר בַּשָּׂדֶה. בַּסּוּסִים בַּחֲמֹרִים בַּגְּמֻלִים בַּבָּקָר וּבַצֹּאן. דָּבָר כְּבִיד מְאֹד:

Avec une main puissante se réfère à la plaie amenant la peste ; comme il est dit (Shémot/Exode, Ch. 9, v3) :

*voici: la main de l'Éternel se manifesterà sur ton bétail qui est aux champs, chevaux, ânes, chameaux, gros et menu bétail, par une mortalité très grave.*

### Haggada Pirsoumé Nissa du Rav Yaâkov Raqa'h pages 268-269

### Passage 29-1

On peut donner une allusion ; rappelons d'abord ce qu'enseigne le Rav Hameqoubal, Rabbi Shimshon Miostropoli Zatsal dans Liqouté Shoshanim ; il rappelle, au nom du Zohar, que chaque Ange représentant une nation dans les sphères célestes s'appelle אלקים, et que dans les écrits du ARI Zal il est précisé qu'il y a 71 anges représentant les 71 nations ce qui est l'explication profonde du verset (Béréshit/Genèse Ch. 48, v19)

וְנָרְעוּ יִהְיֶה מְלֵא הַגּוֹיִם .

*et sa postérité formera plusieurs nations.*

Le mot מְלֵא, utilisé ici, a une valeur numérique de 71 comme l'indique le ARI Zal. En conséquence, 71 fois le mot אלקים donne **355 lettres** ce qui est la valeur numérique du mot Pharaon פֶּרַעַה. C'est à dire que Pharaon représentait, incluait en lui, les 71 anges représentant les nations. Nous savons également qu'il y a 120 anagrammes du mot אלקים et en conséquence restent 49 (=120-71) anagrammes disponibles puisque Pharaon en possède déjà 71 qui sont rappelés dans son nom (355=5\*71, comme vu plus haut); ces 49 anagrammes ne sont pas à la disposition des nations. Ces 49 anagrammes sont, eux, en regard des 49 lettres des noms des 12 enfants de Jacob (en prenant le nombre de lettres de leurs noms on trouve 49 lettres).

Moshé notre maître, contenait (potentiellement) quant à lui les 120 anagrammes du mot אלקים et c'est pourquoi le nombre de ses années fut de 120, ce qui est l'explication profonde du verset (Psaume 8, v6)

וְתַחֲסֶרְהוּ מְעַט מְאַלְהֵיִם

*Pourtant tu l'as fait presque l'égal des êtres divins;* (ce qui peut se lire également "tu lui a enlevé un peu de «אלקים», c'est à dire un de moins que 120 soit 119)

Or le mot מְעַט (moins) a une valeur numérique de 119, c'est à dire que Moshé avait la possibilité d'atteindre 119 anagrammes du mot אלקים et n'avait pas accès à un seul de ces anagrammes. Ceci explique le premier verset du livre du Lévitique

וַיִּקְרָא, אֶל-מֹשֶׁה; וַיְדַבֵּר ה' אֵלָיו, מֵאֵהָל מוֹעֵד לֵאמֹר

*L'Éternel appela Moïse, et lui parla, de la Tente d'assignation, en ces termes*

## בְּיַד חֲזָקָה.

Ce verset présente la particularité que le א de וַיִּקְרָא est écrit, selon la tradition, plus petit que les autres lettres ; c'est à dire que ce א fait allusion à un en moins, la fin du verset est מִאֹהֶל מוֹעֵד « de la tente d'assignation », or מוֹעֵד a une valeur numérique de 120 qui font allusion aux 120 anagrammes du mot אֱלֹקִים (et un de moins fait donc 119 comme mentionné ci-dessus)

Lorsque Moshé s'est présenté devant Pharaon [pour demander la libération du peuple d'Israël], il était âgé de 80 ans ; or  $80 = 16 * 5$ , à cette occasion Moshé a occasionné que Pharaon n'ait plus accès à 16 anagrammes du mot אֱלֹקִים (soit 80 lettres comme le nombre de ses années à ce moment là, dit autrement 16 anges de nations ont été neutralisés). Lors de cette rencontre le verset dit (Exode, Ch. 7 v7)

וּמֹשֶׁה, בֶּן-שְׁמֹנִים שָׁנָה, וְאַהֲרֹן, בֶּן-שְׁלֹשׁ וּשְׁמֹנִים שָׁנָה--בְּדַבְרָם, אֶל-פְּרֹעֹה

*Or, Moïse était âgé de quatre-vingts ans et Aaron de quatre-vingt-trois ans, lorsqu'ils parlèrent à Pharaon.*

L'intention du verset est de dire que Moshé a «absorbé» 80 lettres qui font les 16 anagrammes du mot אֱלֹקִים et les a ajouté aux 49 anagrammes dont il disposait déjà ce qui lui faisait en tout 65 anagrammes, 65 étant la valeur numérique du (d'un) nom de Dieu אֱ-י וְיָ et c'est l'explication fondamentale de ce que leur dit Pharaon (Exode Ch. 10, v10)

רְאוּ, כִּי רָעָה נִגְדַּת פְּנִיכֶם

*Voyez comme vos intentions sont mauvaises!*

C'est à dire que même si Moshé a “absorbé” 80 lettres représentant les 16 anagrammes du mot אֱלֹקִים il reste encore à Pharaon  $355-80=275$  lettres ce qui est la valeur du mot רָעָה (mal ). C'est ce qu'exprime Moshé (Exode Ch. 5, v23)

וּמֵאָז בָּאתִי אֶל-פְּרֹעֹה, לְדַבֵּר בְּשִׁמְךָ, הָרַע, לְעַם הַזֶּה; וְהִצַּל לֹא-הִצַּלְתָּ, אֶת-עַמְּךָ.

*Depuis que je me suis présenté à Pharaon pour parler en Ton nom, le sort de ce peuple a empiré, bien loin que tu aies sauvé ton peuple!"*

c'est à dire qu'il reste encore à Pharaon הָרַע lettres (275) Et L'Eternel a alors répondu à Moshé (Exode Ch. 6, v1)

וַיֹּאמֶר ה', אֶל-מֹשֶׁה, עֲתָה תִרְאֶה, אֲשֶׁר אֶעֱשֶׂה לְפְרֹעֹה: כִּי בְיַד חֲזָקָה, יִשְׁלַחֲם, וּבְיַד חֲזָקָה, יִגְרָשׁם מֵאֶרֶצוֹ

*L'Éternel dit à Moïse: "C'est à présent que tu seras témoin de ce que je veux faire à Pharaon. Forcé par une main puissante, il les laissera partir; d'une main puissante, lui-même les renverra de son pays."*

Le mot בְּיַד (avec la main) est utilisé intentionnellement, en effet sa valeur numérique est de 16. L'intention est : avec ces 16 anagrammes du mot אֱלֹקִים que tu as retiré à Pharaon et qui forment 80 lettres, cela va entraîner que Pharaon va renvoyer et répudier les enfants d'Israël, et les 275 lettres restantes vont être annulées par La Torah qui possède 275 Parashioth<sup>55</sup> (sections) et c'est ce qu'on peut voir à partir du verset (Exode Ch. 3, v11):

<sup>55</sup> Ceci est ramené dans le Midrash de nombreux siècles avant et n'est pas une invention pour « coller ».

*Qui suis-je, pour aborder Pharaon et pour faire sortir les enfants d'Israël de l'Égypte*

Car les mots מי כי valent à eux deux 80, cela signifie que Moshé disait « bien que j'ai pris 80 (lettres) il lui en reste encore רעה soit 275 ». Hachem lui a répondu (Exode Ch. 3, v12)

וְזֶה-לְךָ הָאוֹת, כִּי אֲנֹכִי שְׁלַחְתִּיךָ: בְּהוֹצִיאֶךָ אֶת-הָעָם, מִמִּצְרַיִם, תַּעֲבֹדוּן אֶת-הָאֱלֹהִים, עַל הַהָר הַזֶּה.

*et ceci te servira à prouver que c'est moi qui t'envoie: quand tu auras fait sortir ce peuple de l'Égypte, vous adorerez le Seigneur sur cette montagne même."*

C'est à dire qu'ils recevront la Torah [reçue sur *cette montagne même*] constituée de 275 parashioth. C'est là l'essentiel de ses saints propos.

### Haggada Pirsoumé Nissa du Rav Yaâkov Raqa'h – Page 269 (suite du 29-1)

### Passage 29-2

Ce qui a été dit ci-dessus (dans le passage 29-1) permet de comprendre les allusions contenues dans notre passage בְּיַד תְּזַקֶּה, car בְּיַד a pour valeur numérique 16 et תְּזַקֶּה a pour valeur numérique 120 ; c'est à dire (que le Maggid vient nous signifier par allusion) que Moshé Rabbénou n'a absorbé que 16 anagrammes de אלקים sur les 120 ; cependant sur 49 anagrammes les nations n'ont pas accès, ces 49 anagrammes représentant les 49 lettres des 12 tribus; c'est pour cela que les âmes des 12 tribus (des 12 enfants de Jacob) sont descendues en Egypte pour compléter le nombre des années d'exil comme l'enseigne le Zohar Haqqadosh dans Shémot (Exode).

De plus par le mérite des 12 enfants de Yaakov les Hébreux sont sortis comme je l'ai expliqué plus haut (au début de ce livre) ; le mérite des enfants de Yaâkov dont les noms sont constitués de 49 lettres a protégé les enfants d'Israël, lorsqu'ils ont atteint les 49 degrés d'impureté. A ce moment leur mérite s'est réveillé [auprès de l'Éternel] et ils ont pu sortir par le mérite de Moshé et cette délivrance n'était possible que par son intermédiaire, lui qui allait atteindre 120 ans ce qui correspond à la valeur de תְּזַקֶּה et correspond au nombre total d'anagrammes du mot אלקים . Moshé a « absorbé » 16 anagrammes lorsqu'il s'est tenu devant Pharaon alors qu'il était âgé de 80 ans (16\*5) ; la torah a été donnée par son intermédiaire, celle ci étant constituée de 275=רעה parashioth et c'est pour cela que lorsqu'ils se sont rapprochés du Sinäi, l'Éternel, Béni soit Il, a commencé par (c'est le début des « 10 commandements ») [Exode Ch. 20, v2]

אֲנֹכִי ה' אֱלֹהֶיךָ, אֲשֶׁר הוֹצִאתִיךָ מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם

*Je suis l'Éternel, ton D.ieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte,*

C'est à dire par le mérite de la Torah qu'ils reçoivent (à cet instant) l'Éternel les a protégés en Egypte des 275=רעה lettres des anagrammes de אלקים qui restaient entre les mains de Pharaon ; le mot Pharaon ayant une valeur de 355 (275+80). C'est pour cela qu'ils ont pris pour l'agneau Pascal un sacrifice בן שנה (âgé d'un an) le mot שנה a pour valeur numérique 355 pour donner en allusion qu'ils allaient être sauvés de Pharaon dont la valeur numérique est également 355 qui vaut 71 anagrammes de אלקים.

On comprend pourquoi le Maggid dit dans le sixième passage **Béni soit Celui qui a offert la Loi à son peuple Israël, béni soit-il.** Car, par le mérite de la Torah Hashem les a protégés des 275 lettres restantes et c'est cela le sens du verset (Exode Ch. 13, v9, ce verset parle des Téfilin, les Phylactères, dans lesquels est mentionnée la sortie d'Egypte)

וְהָיָה לָךְ לְאוֹת עַל-יָדְךָ

« **Et tu porteras comme symbole [signe] sur ton bras** » et Rashi explique : **Ce sera pour toi comme un signe** La sortie d'Egypte sera pour toi comme un signe sur ta main et comme mémorial entre tes yeux. Tu écriras ces chapitres et les attacheras à la tête et au bras.

Et il est dit à la fin de ce verset **לְמַעַן תִּהְיֶה תּוֹרַת ה', בְּפִיךָ** , afin que la doctrine du Seigneur reste dans ta bouche c'est à dire que par le mérite de la Torah, Hashem les a protégés en Egypte des 275 lettres restantes, par les 275 parashioth de la Torah ; et c'est cela **וְזֶה לָךְ הָאוֹת כִּי** car les deux mots **כִּי לָךְ** ont pour valeur 80, l'intention du verset étant de dire que comme seulement 80 des lettres ont été absorbées lorsque tu feras sortir les enfants d'Israël ; comme ils recevront la Torah celle-ci les protégera de ces 275 lettres restantes.

On a également une allusion par **וְזֶה** car le mot **זֶה** a une valeur de 12 qui rappelle les 12 enfants de Jacob dont les noms sont constitués de 49 lettres [qui correspondent aux 49 anagrammes du nom **אלקים** auxquels les nations n'ont pas accès et qui te sont offerts par le mérites des 12 enfants de Jacob] et toi tu as absorbé 80 il reste donc 275 lettres (à la disposition de Pharaon) et grâce à la Torah les Hébreux seront protégés.

## Passage 29-3

### Haggadah Kos Eliahou page 64

**Avec une main puissante se réfère à la plaie amenant la peste** Le Alchekh dans son commentaire sur la Torah à propos du verset (Shémot/exode Ch. 15, v3)

הַיָּד נִדְ-ה' הַיָּד, בְּמִקְנֶה אֲשֶׁר בַּשָּׂדֶה, בַּסּוּסִים בְּחֻמְרִים בְּגַמְלִים, בְּבָקָר וּבַצֹּאן--דָּבָר, כְּכִד מָאֵד.

voici: la main de l'Éternel se manifesterà sur ton bétail qui est aux champs, chevaux, ânes, chameaux, gros et menu bétail, par une mortalité très grave.

explique que c'est uniquement sur « les poux » que les conseillers de Pharaon ont dit que c'était le « doigt de l'Éternel ». Chaque plaie à montré un doigt de l'Éternel et au bout de la cinquième plaie (la peste) une main s'est complétée [cinq doigts] c'est ce qui est dit : **la main de l'Éternel se manifesterà**

Dans son sillage on peut dire qu'avec les cinq plaies suivantes la seconde main se complète et par la on comprend bien le verset (Exode Ch. 6 v1)

וַיֹּאמֶר ה', אֶל-מֹשֶׁה, עַתָּה תֵרְאֶה, אֲשֶׁר אֶעֱשֶׂה לְפָרְעֹה: כִּי בְיַד תְּזָקָה, יִשְׁלַחֶם, וּבְיַד תְּזָקָה, יִגְרָשֶׁם מֵאֶרְצוֹ

L'Éternel dit à Moïse: "C'est à présent que tu seras témoin de ce que je veux faire à Pharaon. Forcé par une main puissante, il les laissera partir; d'une main puissante, lui-même les renverra de son pays."

## בְּיַד חֲזָקָה.

Cela permet de résoudre la difficulté de ce verset puisque l'expression « main puissante » y est doublée, un langage plus concis aurait pu être utilisé « avec une main puissante il les laissera partir et les renverra ». Mais par cette explication tout va bien, cela vient nous enseigner que chaque plaie était faite par un doigt d'une main, cinq plaies par une main et cinq plaies par une autre main<sup>56</sup>. Bien que c'est par toutes les plaies, ensemble, que la sortie d'Égypte a été provoquée, le verset découpe en deux une première partie pour faire partir, la seconde pour expulser (renvoyer). C'est-à-dire qu'avec les cinq premières plaies Pharaon a commencé à donner le droit de partir (mais partiellement) mais à la fin de la dixième plaie il les a expulsés. Comme il est écrit (Shémot/Exode Ch. 12, v33)

וַתַּחַזְקוּ מִצְרַיִם עַל-הָעָם, לְמַהֵר לְשַׁלְּחָם מִן-הָאָרֶץ: כִּי אָמְרוּ, בְּלִבּוֹ מֵתִים

Les Égyptiens firent violence au peuple, en se hâtant de le repousser du pays; car ils disaient: "Nous périssons tous."

Par cette explication on comprend mieux les versets (Shémot/Exode Ch. 3, v19-20)

וְאֲנִי יָדַעְתִּי--כִּי לֹא-יִתֵּן אֶתְכֶם מֶלֶךְ מִצְרַיִם, לְהַלְדֹּ: וְלֹא, בְּיַד חֲזָקָה.

וְשַׁלַּחְתִּי אֶת-יָדִי, וְהִפִּיתִי אֶת-מִצְרַיִם, בְּכֹל נִפְלְאוֹתַי, אֲשֶׁר אֲעֲשֶׂה בְּקִרְבּוֹ; וְאַחֲרֵי-כֵן, יִשְׁלַח אֶתְכֶם.

[v19] Or, je sais que le roi d'Égypte ne vous laissera point partir, pas même en présence d'une main puissante. [v20] Mais j'étendrai ma main et je terrasserai l'Égypte par tous les prodiges que j'accomplirai dans son sein; alors seulement on vous laissera partir.

Ce qui signifie que **Pharaon ne les laissera pas partir par la main puissante** seulement, c'est à dire par une seule main qui lui a asséné les cinq premières plaies (la première main, chaque doigt donnant une plaie) mais seulement lorsque J'aurai envoyé la seconde main, en faisant les cinq dernières plaies, alors il vous laissera. Et c'est ce que termine le second verset **Mais j'étendrai ma main et je terrasserai l'Égypte par tous les prodiges que j'accomplirai dans son sein; alors seulement on vous laissera partir** (c'est-à-dire ma seconde main, et seulement après Pharaon vous laissera partir)

C'est là l'intention du Maggid **Avec une main puissante se réfère à la plaie amenant la peste** de nous dire c'est pour cette raison que le verset utilise le mot « Main » ce qui n'a pas été fait pour les quatre premières plaies, parce que la peste est la cinquième plaie et maintenant la main est complète. Le Maggid amène une preuve par le verset rapporté comme l'explique le Alshekh.

En conséquence cette explication ne va pas selon l'avis de Ribbi Yossé Hagaléli (voir passage 37 qui pense que les dix plaies ont été faites par un seul doigt, mais comme R. Eliézer et R. Âkiva qui le contredisent comme on verra à ce passage là.

<sup>56</sup> Il s'agit d'une image bien évidemment.

## Trentième passage

ובזרע גטויה. זו התרב כמו שפאמר. ותרב שלופה בידו גטויה על ירושלים:

Avec un bras étendu se réfère à l'épée ; comme il est dit (I Chroniques, Ch 21, v16) : *il (l'ange) tenait en main son épée dirigée contre Jérusalem.*

### Passage 30-1

Haggadah Higguid Léâmo page 115, partie פירוש מלוקט Explication littérale.

Avec un bras étendu se réfère à l'épée il s'agit de l'épée des premiers nés Egyptiens qui se sont révoltés (et ont exigé de laisser partir le peuple d'Israël, il y a donc eu une sorte de guerre civile) comme il est dit (Psaume 136 v6)

למפה מצרים, בבכוריהם: פי לעולם חסדו.

à Celui qui frappa les Egyptiens dans [par] leurs premiers-nés, car sa grâce est éternelle;

le mot précis utilisé est « par leurs premiers nés » et non « leurs premiers nés » c'est à dire que la frappe a été faite par les premiers nés contre les autres égyptiens afin de les tuer et laisser sortir les enfants d'Israël d'Egypte. Ceci est conforme à ce que raconte le Midrash : au moment où Moïse a annoncé la mort des premiers nés , ceux-ci sont allés voir leurs pères en argumentant « tous ce qu'a prédit Moshé s'est produit, en conséquence laissez sortir les hébreux et sinon nous allons [nous aînés] tous mourir » ; les parents répondirent que chacun d'entre eux avait dix fils et que même si tous devaient mourir ils ne laisseraient pas sortir les enfants d'Israël ; ils partirent voir Pharaon et lui tinrent le même discours, Pharaon n'accepta point. Il leur dit : « sortez et allez frapper les mollets de vos pères qui vous ont envoyé vers moi ». Immédiatement les premiers nés sortirent et tuèrent parmi leurs pères 600.000 personnes et c'est qui est rapporté dans le Psaume à **Celui qui frappa les Egyptiens dans [par] leurs premiers-nés** ; cette plaie fut par l'épée.

**il (l'ange) tenait en main son épée dirigée** cette explication est basée sur le fait que nous trouvons également le langage נטויה "dirigée" dans cette plaie des premiers nés. Egalement on peut dire qu'il y a une Guézérah Shava נטויה נטויה [on apprend l'enseignement d'un verset à partir de l'autre] dans le verset des Tehilim ramené ci-dessus (Ch. 136) il s'agit d'une épée et donc dans notre cas il s'agit d'une épée également.

### Passage 30-2

Haggadah Kos Eliahou (suite de l'explication du Rav dans le passage précédent) page 64

Il s'agit ici de la mort des premiers nés, le Magguid ramène une preuve de notre verset des chroniques, ce verset se rapportant au fléau qui eu lieu à l'époque du roi David ; cette plaie est la dernière des cinq dernières plaies et permet de compléter la seconde main. Le mot ובזרע se rapporte à la main (et non au bras) comme l'indique le verset rapporté. Il rapporte le mot "bras" pour montrer la force de la plaie ou bien pour utiliser des mots différents ; ainsi les 10 plaies qui sont en allusion (5+5) dans ces deux passages sont complétées ; donc ce que dit par la suite le Magguid « voici les dix plaies » se rapporte également à nos passages (29 à 33) et pas seulement au passage 34 qui rapporte un autre manière de commenter.

## Trente et unième passage

ובמרא גדול. זה גלוי שכינה. כמו שפאמר. או הנסה אלקים לבוא לקחת לו גוי מקרב גוי. במסות באתות ובמופתים ובמלקמה. ובנד תזקה ובזרוע נטויה. ובמוראים גדולים. ככל אשר עשה לכם ה' אלקיכם במצרים לעיניך:

Avec une grande terreur, ceci se réfère au dévoilement de la Shékhina (présence Divine) comme il est dit (Deutéronome/Dévarim Ch. 4, v34) :

*Et quelle divinité entreprit jamais d'aller se chercher un peuple au milieu d'un autre peuple, à force d'épreuves, de signes et de miracles, en combattant d'une main puissante et d'un bras étendu, en imposant la terreur, toutes choses que l'Éternel, votre Dieu, a faites pour vous, en Egypte, à vos yeux?*

Passage 31-1

Haggada Higguid léamo, partie פירוש מלוקט, explication littérale, Ribbi Bouguid Saâdoun pages 116-117

**Avec une grande terreur, ceci se réfère au dévoilement de la Shékhina (présence Divine) :** le Maggid interprète le mot מרא<sup>57</sup> comme ayant la même racine que מראה (montrer) comme l'explique d'ailleurs Onkalos (traduction en araméen) « avec une grande vision<sup>58</sup> ». Quelle est cette grande « vision » ? il s'agit du dévoilement de la présence Divine, la Shékhina. Celle-ci s'est dévoilée deux fois en Egypte :

- D'abord le premier du mois de Nissan comme il est écrit

וַיֹּאמֶר ה' אֶל-מֹשֶׁה וְאֶל-אַהֲרֹן, בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם לֵאמֹר. ב. הַחֹדֶשׁ הַזֶּה לָכֶם, רֵאשׁ חֳדָשִׁים:  
L'Éternel parla à Moïse et à Aaron, dans le pays d'Égypte, en ces termes: 2 "Ce mois-ci est pour vous le commencement des mois; il sera pour vous le premier des mois de l'année.

Les sages nous enseignent que la voix de l'Eternel a été entendue dans toute l'Égypte (voir commentaire du Ritva) .

- Une seconde fois le soir de Pessa'h, au moment de la délivrance ; le dévoilement de la Shékhina (présence Divine) est associé au terme « vision » car toute personne qui « la voit » est effrayé.

Bien que l'Égypte était impure et emplie d'idoles et de « malpropreté », malgré cela l'Eternel s'y est dévoilé aux enfants d'Israël pour tenir sa promesse faite à Jacob notre patriarche

אֲנֹכִי, אֵרֵד עִמָּךְ מִצְרַיִם, וְאֲנֹכִי, אֵעֲלֶךָ גַם-עֲלֵה; וַיֹּסֶף, יִשְׁרָאֵל יְדוּ עַל-עֵינָיִךְ

Moi-même, je descendrai avec toi en Égypte; moi-même aussi je t'en ferai remonter; et c'est Joseph qui te fermera les yeux.

Il ressort de notre verset (celui de notre passage) (Deutéronome Ch. 4 v34)

או הנסה אלקים, לבוא לקחת לו גוי מקרב גוי, במסות באתות ובמופתים ובמלקמה ובנד תזקה ובזרוע נטויה, ובמוראים גדולים: ככל אשר עשה לכם ה' אלקיכם, במצרים--לעיניך.

<sup>57</sup> Ce terme peut à la fois signifier « terreur » et « vision »

<sup>58</sup> C'est à dire des démonstrations visibles par tous.

## וּבְמִרְאָה גְדוֹלָה

Et quelle divinité entreprit jamais d'aller se chercher un peuple au milieu d'un autre peuple, à force d'épreuves, de signes et de miracles, en combattant d'une main puissante et d'un bras étendu, en imposant la terreur [de grandes visions], toutes choses que l'Éternel, votre D.ieu, a faites pour vous, en Egypte, à **vos yeux**?

que וּבְמִרְאָים גְדוֹלִים (grande crainte ou vision) est faite à **vos yeux**, il s'agit donc d'une « grande vision à tes yeux », c'est à dire qu'il s'agit du dévoilement de la Shék'hina qui s'est dévoilée à leurs yeux. En conséquence ce qui est écrit וּבְמִרְאָים גְדוֹלִים « avec des grandes visions » [et non une grande terreur] qui est au pluriel se rapporte à deux choses (le minimum d'un pluriel c'est deux). Combien de fois l'Éternel s'est il dévoilé ? Deux fois en Egypte, comme rapporté un peu plus haut, et plus tard dans la mer et au mont Sinai.

**Et quelle divinité entreprit jamais** le langage utilisé est un langage de d'étonnement, c'est à dire comme l'explique Rashi « Une divinité a-t-elle jamais fait des miracles de venir prendre... » ?

**Avec des épreuves** avec des mises à l'épreuve il leur a fait connaître ses puissances [D.ieu a été mis à l'épreuve, si on peut dire], comme par exemple (Exode Ch. 8 v5)

וַיֹּאמֶר מֹשֶׁה לְפָרְעֹה, הֲתִפְאַר עָלַי, לְמַתִּי אֶעֱתִיר לָךְ וְלַעֲבָדֶיךָ וְלַעֲמָדָךְ, לְהִכְרִית הַצְּפַרְדְּעִים מִמֶּךָ וּמִבְּתוּרֶיךָ: רַק בְּיָאֵר, תִּשְׁאַרְנָה.

Moïse répondit à Pharaon: "Prends cet avantage sur moi, de me dire quand je dois demander pour toi, tes serviteurs et ton peuple, que les grenouilles se retirent de toi et de tes demeures, qu'elles restent seulement dans le fleuve."

**Avec des signes**, des signes pour que les Hébreux croient qu'il (Moshé) était bien l'émissaire de l'Éternel, comme par exemple le bâton. **Avec des miracles**, il s'agit de merveilles ; Il a amené aux Egyptiens des plaies « merveilleuses » [extraordinaires].

**Avec la guerre**, dans la mer comme il est écrit (Exode Ch. 14 v25)

וַיִּסַּר, אֶת אִפְנוֹ מִרְכָּבָתוֹ, וַיִּנְהַגְהוּ, בְּכַבְדָּת; וַיֹּאמֶר מִצְרַיִם, אָנוּסָה מִפְּנֵי יִשְׂרָאֵל--כִּי ה', נִלְחַם לָהֶם בְּמִצְרַיִם et il détacha les roues de ses chars, les faisant ainsi avancer pesamment. Alors l'Égyptien s'écria: "Fuyons devant Israël, car l'Éternel **combat** pour eux contre l'Égypte!"

**en combattant d'une main puissante et d'un bras étendu, en imposant la terreur**, c'est ce que le Maggid explique dans la Haggada

**toutes choses que l'Éternel, votre D.ieu, a faites pour vous** en votre faveur ; également comme on l'enseigne dans la Mishna de Avot (maximes des pères) « dix miracles ont été faits pour (en faveur de) nos ancêtres en Egypte ». Le Rambam et Rabbénou Yona expliquent qu'ils s'agit des dix plaies que l'Éternel a amené contre les Egyptiens en Egypte et qui n'ont pas atteint les Hébreux , et c'est ce qui est dit **toutes choses que l'Éternel, votre D.ieu, a faites pour vous en Egypte**, aucune de ces plaies ne vous a atteint ni ne vous a causé de dommage.

### Haggada Kos Eliahou, page 64

**Avec une grande terreur**, comme la mort des premiers nés a été mentionnée au passage précédent dans lequel on rappelle que cette plaie a été assénée par l'Eternel qui s'est dévoilé avec toute sa gloire et « en personne » pour les tuer, une grande peur et une terreur se sont emparés des Egyptiens, vis à vis d'Hachem, avant la plaie et après la plaie, comme on le dit (Exode Ch. 12, v 33)

וַתִּזְקַם מִצְרַיִם עַל-הָעַם, לְמַהֵר לְשַׁלְּחָם מִן-הָאָרֶץ: כִּי אָמְרוּ, כָּלֵנוּ מוֹתִים.

Les Égyptiens firent violence au peuple, en se hâtant de le repousser du pays; car ils disaient: "Nous périssons tous."

### Haggada Pirsoumé Nissa page 270

**Avec une grande terreur**, ceci se réfère au dévoilement de la Shékhina (Présence Divine) comme il est dit : **Et quelle divinité entreprit jamais d'aller se chercher un peuple au milieu d'un autre peuple**, on peut dire que cela fait allusion au fait que la présence divine s'est dévoilée dans le buisson ardent ; c'est ce que dit le Magguid **ceci se réfère au dévoilement de la Shékhina** et où cela a-t-il eu lieu ? le Magguid répond par le verset rapporté **או הַנֶּסֶח** or **הַנֶּסֶח** a les mêmes lettres que הסנה qui signifie « le buisson ardent » dans lequel Hachem s'est dévoilé pour **aller se chercher un peuple au milieu d'un autre peuple** par l'intermédiaire de Moshé Rabbénou. De plus le mot **מִקְרֵב** "au milieu" a pour valeur numérique (lorsqu'on rajoute le nombre de lettres) 346, tandis que משה Moshé a pour valeur 345 ; l'unité qui manque correspond à l'Eternel qui s'est dévoilé dans le buisson ardent et qui a fait connaître son unicité et son unité par Moshé Rabbénou et qui a pris Israël comme peuple par l'intermédiaire de Moshé.

## וּבְאֵתוֹת. זֶה הַמִּטָּה

### Trente-deuxième passage

וּבְאֵתוֹת. זֶה הַמִּטָּה. כְּמוֹ שְׁנֹאמַר. וְאֵת הַמִּטָּה הַזֶּה תִּקַּח בְּיָדְךָ. אֲשֶׁר תַּעֲשֶׂה  
בּוֹ אֵת הָאֵתוֹת:

Avec des signes, ceci se réfère au bâton (de Moshé), comme il est dit (Shémot/Exode Ch. 4, v17) : *Et cette même verge, tu l'auras à la main, car c'est par elle que tu opéreras les miracles.*

Passage 32-1

#### Kos Eliahou page 65

**Avec des signes**, ceci se réfère au bâton, après avoir rappelé le principal des plaies dans les premières explications (dans les trois passages précédents), il reste à expliquer le mot **וּבְאֵתוֹת**, **avec des signes**, l'explication donnée par le Maggid est que cela se rapporte aux signes faits avec le bâton, il s'agit des trois « signes » faits par Moïse devant Israël afin que ceux-ci croient qu'ils allaient bien sortir d'Egypte. Les signes faits avec le bâton sont :

- Le bâton s'est transformé en serpent ;
- Lorsque Moïse a mis sa main en son sein, celle-ci est devenue lépreuse ;
- L'eau du Nil qui s'est transformée en sang.

les deux derniers signes ne sont pas une transformation du bâton lui même mais ont été faits avec la force du bâton que Moïse avait en main ; le Maggid ramène une preuve par le fait que le verset (Exode Ch. 4, v17)

וְאֵת הַמִּטָּה הַזֶּה תִּקַּח בְּיָדְךָ

#### Et ce bâton tu le prendras à la main

Le mot « main » est superflu (on prend forcément avec la main), pour signifier que c'est par le fait de prendre la bâton à la main, par la force de ce bâton, que tu feras également les deux derniers signes.

Si tu préfères considérer que lorsqu'on parle du bâton c'est ce qui a été fait avec le corps du bâton ; alors il s'agit de ce qui a été fait devant Pharaon. N'ai pas de difficulté avec le fait qu'un pluriel est utilisé (et un seul miracle a été fait avec le corps du bâton), car de nombreux signes et miracles ont été opérés à ce moment là ; c'est à dire : le bâton transformé en serpent et revenu à l'état de bâton et le fait que le bâton [à l'état de bâton] a avalé tous les serpents.

## ובאותות. זה המטה

Passage 32-2

Haggada Ôlelot Hagufen du Rav Guidôn Âttiah, page 136

**Avec des signes, ceci se réfère au bâton**, dans le livre Or'hot 'Haym est rapporté au nom du Talmoud de Jérusalem que sur le bâton de Moïse étaient gravées les premières lettres des dix plaies **ב'ש. ע'ד'ש. ד'צ'ך**, afin d'amener les plaies dans le bon ordre. Dans la Haggada 'Hazon Ôvadia, il est rapporté qu'il y a une allusion dans le verset (celui de notre passage) **אֲשֶׁר תַּעֲשֶׂה בּוֹ אֶת הָאֵת** car le mot **אֲשֶׁר** a pour valeur numérique 501 qui est la valeur numérique de **ב'ש. ע'ד'ש. ד'צ'ך**. Tout ces miracles (toutes ces plaies) ont été faits par l'éternel afin que les enfants d'Israël examinent les miracles de l'Eternel et Ses merveilles. Ainsi la foi en l'Eternel s'installera profondément dans leur cœur, et ils seront aptes à recevoir la Torah et la pratiquer (la conserver). Les derniers mots du verset rapporté dans notre passage

**אֲשֶׁר תַּעֲשֶׂה בּוֹ אֶת הָאֵת**

car c'est par elle que tu opéreras les miracles.

forment le mot **תורה** Torah; ce qui vient nous dire en allusion que le principal et le fondement de la sortie d'Egypte est uniquement pour recevoir la Torah.

## Trente-troisième passage

וּבְמוֹפְתֵימָּהּ זֶה הַדָּם. כְּמוֹ שֶׁנֶּאֱמַר. וְנִתְּתִי מוֹפְתִים בַּשָּׁמַיִם וּבָאָרֶץ. דָּם.  
וְאֵשׁ. וְתַמְרוֹת עֵשֶׂן:

Avec des prodiges se rapporte à la plaie du sang, comme il est dit (Joël Ch. 3, v3):  
*Et je ferai apparaître des prodiges au ciel et sur la terre: du sang, du feu et des colonnes de fumée.*

Passage 33-1

Haggada Higguid léamo, partie פירוש מלוקט, explication littérale, Ribbi Bouguid Saâdoun pages 121-122

**Avec des prodiges se rapporte à la plaie du sang** certains expliquent qu'il s'agit de toutes les dix plaies mais que le « sang » est mis en exergue car c'est la première plaie qui est un porte-drapeau pour toutes les autres ; toutes ces plaies sont extraordinaires comme l'explique Rashi dans la Parasha Vaet'hanan, comme je l'ai rapporté au passage 31 (Avec une grande terreur) et voir également ce que j'ai expliqué au passage précédent (passage 32).

D'autres expliquent qu'il ne s'agit pas de la plaie qui s'est abattue sur le Nil, mais plutôt de l'eau que Moshé a pris du Nil et transformé en sang sur la terre ferme lorsqu'il a montré des « signes » au peuple, par ces « signes » tout le peuple d'Israël a cru en Moshé comme cela est indiqué dans la Parasha de Shémot. On trouve que la plaie du sang est appelée « prodige » comme le précise le verset ramené à titre de preuve **Et je ferai apparaître des prodiges.**

**Et je ferai apparaître des prodiges au ciel et sur la terre**, ce verset parle de la guerre de Gog et Magog (dans la prophétie du prophète Joël, Ch. 3 v3) qui fera couler beaucoup de sang et le feu tombera du ciel, comme il est écrit (Ezéchiel, Ch. 38 v22)

וְנִשְׁפָּטִי אֹתוֹ, כְּדָבָר וּבְדָם; וְגִשְׁם שׁוֹטֵף וְאֲבָנֵי אֶלְגָּבִישׁ אֵשׁ וְגִפְרִית, אֲמַטִּיר עָלָיו וְעַל-אֲגָפָיו, וְעַל-עַמִּים רַבִּים, אֲשֶׁר אֶתוֹ

Je ferai justice de lui par la peste et par le sang; je lancerai des pluies torrentielles, des grêlons du feu et du soufre sur lui et sur ses légions et sur les peuples nombreux qui l'accompagnent.

Notre verset débute par le sang qui est sur la terre (en bas) et monte de la terre (en bas).

On peut expliquer que tout ces trois aspects (Sang, feu et colonnes de fumée) sont inclus dans « les cieux et la terre » car parfois le ciel est rouge comme le sang ce qui donne un signe qu'il y a la guerre et sur les décès associés ; et même sur la terre il y a écoulement de sang des personnes tuées par la guerre « par les boules de feu » ou toute chose qui y ressemble. Dans le Zohar on explique à propos de la plaie du sang que l'eau transformée en sang était **comme un feu brulant** et toute l'Égypte était emplie de fumée et en conséquence ce qu'explique le Maggid à savoir que « les prodiges » correspond à la plaie du sang, en vérité cette plaie contient les trois aspects « **du sang, du feu et des colonnes de fumée** » .

## וּבְמוֹפְתֵימָּ. זֶה הַדָּם

On peut remarquer que « prodiges » est au pluriel car il se rapporte aux trois aspects mentionnés. Dans le commentaire du Gaon de Vilna, il est expliqué que le sang est en bas, le feu est dans les cieux et la fumée est dans l'atmosphère (l'air).<sup>59</sup>

**et des colonnes de fumée** des colonnes où la fumée monte dressée verticalement la fumée de l'incendie monte de manière droite comme un palmier.

### Haggada Kos Eliahou, Ribbi Eliahou Ben Harosh page 65

Passage 33-2

**Avec des prodiges se rapporte à la plaie du sang** Bien que le sang fasse partie des plaies, qui ont été apprises en début du verset, le Magguid revient et les répète du fait du nouvel enseignement qu'il veut nous donner à savoir **du sang, du feu et des colonnes de fumée** c'est à dire, comme l'enseigne le Ritva que l'eau qui s'est transformée en sang était comme un feu brulant, et l'Egypte était emplie de leur fumée. Pendant cette plaie il y a eu trois choses : le sang, le feu et des colonnes de fumée.

Passage 33-3

### Haggada Higguid léâmo, partie פסח מדבר, Ribbi Bouguid Saâdoun pages 121-122

**Avec des prodiges se rapporte à la plaie du sang** il nous faut comprendre ce qu'affirme le Magguid, en effet le verset rapporte les trois aspects **du sang, du feu et des colonnes de fumée**, pour quelle raison le Magguid considère-t-il que « les prodiges » ne se rapporte qu'au sang ? On peut répondre simplement et sans difficulté qu'en Egypte nous n'avons pas trouvé d'allusion qu'il y ait eu des tourments liés au feu ni aux colonnes de fumée. Mais il me semble pouvoir dire également que Pharaon avait pour idole le Nil, c'est pour cette raison que le Nil a été frappé en premier pour lui faire comprendre que son idole n'avait aucun pouvoir. Le Magguid vient nous signifier cela en disant **avec des prodiges se rapporte à la plaie du sang** c'est à dire que le tourment a été fait par l'intermédiaire de l'idole d'Egypte, le Nil, qui s'est transformé en sang. C'est pour cela que le verset ne rappelle aucune des dix autres plaies puisque cette plaie est uniquement dirigée contre leur idole. En conséquence, le Magguid n'interprète « prodiges » qu'avec **le sang** car le reste (feu et colonnes de fumée) n'apporte rien de plus par rapport aux autres plaies.

<sup>59</sup> Sans doute le Gaon fait il allusion à ce que le Sefer Yétsira rapporte sur les trois lettres שֶׁמֶט, à approfondir

## Trente-quatrième passage

דְּבַר אֶחָד. בְּיַד חֲזָקָה שְׁתֵּים. וּבְזְרוּעַ נְטוּיָה שְׁתֵּים. וּבְמִוְרָא גְדוּל שְׁתֵּים.  
וּבְאַתּוֹת שְׁתֵּים. וּבְמִפְתֵּים שְׁתֵּים:

### Autre explication:

- « Main puissante » indique deux plaies ;
- « Bras étendu », indique deux plaies ;
- « Grande terreur », indique deux plaies ;
- « Signes », indique deux plaies ;
- « Prodiges », indique deux plaies.

Passage 34-1

### Haggada Higguid Léâmo, page 123

**Autre explication:** « Main puissante » indique deux plaies, après avoir fini d'interpréter les versets parlant des prémices, le Magguid souhaite à nouveau interpréter et donner également, directement, une allusion aux dix plaies à partir du verset ramené précédemment. (passage 37) « Main puissante » indique deux plaies, car l'expression est constituée de deux mots comme « Bras étendu », et « Grande terreur », qui sont tous trois constitués de deux mots et indiquent chacun deux plaies ; quant à « Signes » le mot est au pluriel et le minimum d'un pluriel est deux<sup>60</sup>, au total cela fait dix ce qui donne une allusion aux dix plaies (Aboudraham). Certains expliquent différemment mais notre explication colle bien avec les mots.

Notre passage se conclut par « Voici les dix plaies que le Saint, béni soit-Il a infligé aux Egyptiens en Egypte : sang ... » ; généralement les gens se trompent en considérant que le passage commence par « Voici les dix plaies », c'est une erreur et la bonne habitude est de lier notre passage avec celui sur les plaies, on retrouve cela dans la Haggadah de Rav Âmram Gaon et celle de Rav Saâdia Gaon, de même dans la Haggadah Méâm Loêz. Par contre dans toutes les éditions, les imprimeurs suivent l'usage habituel.

<sup>60</sup> On prend toujours le minimum

Haggada Dan Anokhi , Rav Nissim Dayan, page 131

**Autre explication** « Main puissante » indique deux plaies ; « Bras étendu », indique deux plaies ; « Grande terreur », indique deux plaies ; « Signes », indique deux plaies ; « Prodiges », indique deux plaies ce qui fait dix plaies en tout. Il me semble pouvoir donner en allusion ce qu'écrit le Ben Ish 'Hay, dans sa Haggada, sur le passage « L'Eternel nous fit sortir d'Egypte avec une main puissante » etc. (Passage 29).

On donne cinq aspects sur le jugement des Egyptiens (les cinq rapportés dans notre passage) dont les premières lettres (en police plus grosse) מִצֹּרֹת מִיּוֹם הָרִאשׁוֹן לְמֹרֵא אֹתוֹת וּמוֹפְתִים ont pour valeur numérique 98 c'est à dire celle de ח"ן (qui signifie flèche, même racine que séparation).

Cela vient nous rappeler la grande bonté que l'Eternel a accomplie pour les enfants d'Israël en Egypte, c'est à dire que bien que les Hébreux habitaient mêlés aux Egyptiens, et que les plaies agissaient tout autour d'eux, ils n'ont eu aucun dommage occasionné par ces plaies. L'Eternel leur a fait une **séparation** afin que le fléau n'ait pas prise sur eux. C'est ce que viennent nous dire en allusion les premières lettres rappelées ci-dessus dont la valeur numérique est celle de ח"ן, c'est à dire qu'il a fait une séparation entre les Egyptiens et les Hébreux

On peut ramener que je j'ai dit au début du livre dans la partie « discours » à propos du verset (Exode Ch. 12, v15)

שִׁבְעַת יָמִים, מִצֹּת תֹּאכְלוּ--אֶדְ בַּיּוֹם הָרִאשׁוֹן, תִּשְׁבִּיתוּ שָׂאֵר מִבֶּתְיֶכֶם: כִּי כָל-אֶכֶל חֲמֵץ, וְנִכְרְתָה הַנֶּפֶשׁ הַהוּא מִיִּשְׂרָאֵל--מִיּוֹם הָרִאשׁוֹן, עַד-יוֹם הַשְּׁבִיעִי.

Sept jours durant, vous mangerez des pains azymes; surtout, le jour précédent, vous ferez disparaître le levain de vos maisons. Car celui-là serait retranché d'Israël, qui mangerait du pain levé, depuis le premier jour jusqu'au septième.

Le mot **שִׂאֵר** levain, est écrit שִׂאֵר au lieu de שאור ; ainsi orthographié il a pour valeur numérique **501** , ce qui nous rappelle ce qu'enseigne le ARI Zal que sur le bâton de Moshé étaient gravées les premières lettres des plaies בְּאֵת"ב עַד"ש. דָּצ"ך. dont la valeur numérique est la même : **501**. Les Hagoth Maymonioth expliquent qu'il y a une allusion dans le verset (Exode Ch. 15, v26)

וַיֹּאמֶר אִם-שָׁמוֹעַ תִּשְׁמַע לְקוֹל ה' אֱלֹהֶיךָ, וְהִישָׁר בְּעֵינָיו תַּעֲשֶׂה, וְהִאֲזַנְתָּ לְמִצְוֹתָיו, וְשָׁמַרְתָּ כָּל-חֻקָּיו --כָּל-הַמִּחְלָה אֲשֶׁר-שָׁמַתִּי בְּמִצְרַיִם, לֹא-אֲשִׁים עֲלֶיךָ, כִּי אֲנִי ה', רַפְּאֵךְ.

et il dit: "Si tu écoutes la voix de l'Éternel ton Dieu; si tu t'appliques à lui plaire; si tu es docile à ses préceptes et fidèle à toutes ses lois, aucune des maladie dont j'ai frappé l'Égypte ne t'atteindra, car moi, l'Éternel, je te préserverai."

Le mot אֲשֶׁר a pour valeur numérique 501 (c'est à dire la valeur des premières lettres des dix plaies) c'est à dire, en allusion, que ces dix plaies ne viendront pas sur toi, mais uniquement lorsque les juifs écoutent la voix de l'Eternel et gardent Ses commandements.

## דְּבַר אֶתֶר

Le 'Hamets rappelle le mauvais penchant (le Yétser Hara'), « le levain dans la pâte » [c'est à dire le ferment dans le cœur de l'homme qui le fait tendre vers la faute] **si vous faites disparaître le levain de vos maisons** alors ipso-facto **אֲשֶׁר-שָׁמַתִּי בְּמִצְרַיִם, לֹא-אֲשִׁים עָלֶיךָ כָּל-הַמַּחֲלָה אֲשֶׁר-שָׁמַתִּי בְּמִצְרַיִם, לֹא-אֲשִׁים עָלֶיךָ** aucune des maladies dont j'ai frappé l'Égypte ne t'atteindra le mot **אֲשֶׁר** dont la valeur est 501 est utilisé et donc « maladies » désigne les plaies. C'est ce qui est écrit **אֲשֶׁר תִּשְׁבִּיתוּ תִּשְׁבִּיתוּ** faites disparaître le levain le mot **אֲשֶׁר** à pour valeur 501 [c'est à dire qu'en faisant disparaître le mauvais penchant vous faites disparaître les plaies].

De plus le mot **אֶתֶר** (du verset Exode Ch. 12, v15) utilisé se transforme en **ה"ץ** (les lettres qui ont un écart un multiple de 7 peuvent s'inter-changer, par exemple les lettres **אהס** peuvent s'inter-changer, de même pour **בטע** – voir Rashi Péssa'him 5a). Or **אך** rappelle la souffrance et les gémissements, comme on le voit à propos de Noé (Genèse Ch.7 v23)

**וַיִּשְׂאֶר אֶךְ-נֹחַ וְאֲשֶׁר אִתּוֹ, בַּתִּיבָה**

**Il ne resta que Noé et ce qui était avec lui dans l'arche.**

C'est à dire que Noé souffrait dans son arche à cause de tous les animaux qui y étaient et toute la tâche qui lui incombait de leur fait.

Par cette explication, on peut dire que lorsqu'on fait disparaître le levain, qui rappelle la faute, en conséquence, nous faisons disparaître toutes les « maladies » qui se sont abattues sur les Egyptiens c'est à dire les dix plaies. Ces dix plaies sont rapportées en allusion dans notre verset

**[Dévarim/Deutéronome, Ch. 26, v8] avec une main puissante et un bras étendu, et en imprimant la terreur, et en opérant signes et prodiges.**

dont les premières lettres (en plus grand) **אֶתֶר** ont pour valeur numérique 98 soit **ה"ץ**, c'est à dire que les juifs ont, lorsqu'ils ont fait disparaître la faute, cette séparation qui les protège de plaie et de toute maladie.

# אלו עשר מכות

## Trente-cinquième passage

אלו עשר מכות שהביא הקדוש ברוך הוא על המצריים במצרים. ואלו הן דם. צפרדע. כננים. ערוב. דבר. שחין. ברד. ארבה. חשך. מפת בכורות:

## Trente-sixième passage

רבי יהודה היה נותן בהם סימנים: דצ"ך. עד"ש. באח"ב:

Voici les dix plaies que le Saint, béni soit-Il a infligé aux Egyptiens en Egypte :

1. Le sang ;
2. La grenouille<sup>61</sup> ;
3. La vermine (les poux) ;
4. Les bêtes sauvages ;
5. La peste ;
6. Les plaies pustulantes ;
7. La grêle ;
8. Les sauterelles ;
9. Les ténèbres ;
10. La morts des premiers-nés.

Ribbi Yéhouda en a donné un moyen mnémotechnique<sup>62</sup> (un signe, en donnant les premières lettres des plaies) : Détsakh, Âdash, Béa'hab

Passage 35-1

Explication littérale tirée de la Haggadah Ish Matslia'h pages 156-157

Quelles sont les « deux, deux » rapportées dans le passage « précédent » ? (passage 34) **Voici les dix plaies que le Saint, béni soit-Il, a infligé aux Egyptiens en Egypte**, le Rav Aboudraham indique : « les gens débutent (le passage) par **voici les dix plaies** et poursuivent par l'énumération des plaies, ceci est une erreur ; en réalité **voici les dix plaies** est la continuation de la phrase précédente « deux... deux ». **Sang, Grenouille, Vermine, Bêtes sauvages, Peste, Plaies pustulantes, Grêle, Sauterelles, Ténèbres, Mort des premiers nés. Ribbi Yéhoudah en a donné un moyen mnémotechnique** en prenant les premières lettres des plaies: **Détsakh**, qui sont des plaies terrestres (la mer [Nil], la poussière..), **Âdash** qui sont des plaies très rares, c'est-à-dire que ces événements peuvent survenir mais en des occasions très rares, le miracle est qu'elles sont survenues au moment précis où elles ont été prévues, **Béa'hab** ces plaies sont des plaies qui viennent du ciel, le Maggid y a associé la mort des premiers nés car cette plaie n'a pas de plaie semblable (pour pouvoir y être raccrochée).

<sup>61</sup> Le texte est au singulier

<sup>62</sup> Textuellement un signe

## Explication littérale tirée de la Haggadah Kos Eliahou page 66

« Voici les dix plaies que le Saint, béni soit-Il a infligé aux **Egyptiens en Egypte** »

- Les Egyptiens en furent frappés mais non les Enfants d'Israël qui ne subirent aucune des 10 plaies et ce sont là les dix miracles qui ont été accomplis au profit de nos pères en Egypte (de ne pas avoir subi des évènements « naturels » auxquels leurs voisins Egyptiens étaient soumis).
- Sur ces 10 plaies, Ribbi Yéhouda nous donne un indice par l'abréviation

דצ"ך עד"ש. באה"ב

Nous disons que les plaies étaient **sur les Egyptiens** et non sur les Enfants d'Israël ; sur cela le Maggid apporte les propos de Ribbi Yéhouda qui donne des « signes », ceci se rapporte à ce qu'a écrit Rabbénou Shimshon en nom du ARIZAL et voici ses propos :

- Par la plaie avec laquelle Il frappait les Egyptiens, Il guérissait Israël c'est-à-dire qu'avec les lettres **דצ"ך. עד"ש. באה"ב** les Egyptiens ont été frappés, et avec ces mêmes lettres les Hébreux ont été soignés<sup>63</sup>. Il s'agit de trois noms saints (à ne pas prononcer) d'abord **דעב** formé des trois premières lettres (de notre moyen mnémotechnique) ensuite **צדא** formé par les lettres en seconde position et **כשהב** formé par les dernières lettres.
- **En Egypte**, ceci exclut la mer dans laquelle les Egyptiens furent frappés de 50 plaies selon l'avis de Ribbi Yossi Haggaléli rapporté plus loin (passage 37).

<sup>63</sup> N'oublions pas que le monde a été créé avec un agencement de lettres !

## אלו עשר מכות

L'explication suivante est tirée d'un livre très profond de Rabbénou Yaâkov Abihséra בגדי השרד qui donne généralement des explications d'après le sens « caché », la mystique. Dans ce développement le « Abir Yaâkov »<sup>64</sup> fait un parallèle entre les dix plaies et les dix paroles (« dix commandements »).

Chacune des dix explications est indépendante des autres, lors de la soirée du Sedder on peut choisir un ou deux morceaux. J'ai personnellement choisi de découper selon le regroupement fait par Ribbi Yéhoua (lorsqu'il énonce son moyen mnémotechnique : 3-3-4)

### Passage 35-3

Il me semble que les dix plaies viennent en regard des dix paroles (10 commandements) ; les Egyptiens ont voulu empêcher les enfants d'Israël de recevoir la Torah et c'est en vue de la Torah qu'Hachem a créé le monde ; si les juifs n'avaient pas reçu la Torah, le monde serait retourné au « chaos » initial (Tohu-Bohu).

Pharaon et ses conseillers suivaient les voies des ténèbres (le mal) et toutes leurs pensées étaient de trouver des moyens d'empêcher les Hébreux de sortir; finalement selon leur folie que serait-il advenu de la Torah ? Mais leur cœur s'est bouché à toute compréhension de ce qu'ils voyaient (les plaies) car c'est l'habitude du côté du mal (Sitra A'hara) : ceux qui le poursuivent ne font pas attention à ce qu'il adviendra au bout du compte ; en conséquence les dix plaies sont en regard des 10 paroles (10 commandements) pour leur montrer qu'ils ont reçus les plaies en « remboursement , en échange» car ils voulaient empêcher les Hébreux de recevoir les dix commandements [et donc une plaie pour chaque commandement]. Et cela vaut largement que les Egyptiens et 1000 fois plus disparaissent plutôt que les Israélites ne reçoivent pas les 10 commandements.

Chaque plaie vient face en regard d'un des dix commandements mais dans l'ordre inverse (première plaie en face du dernier commandement, etc. ..., dernière plaie face au premier commandement).

1. La première plaie, דם le **sang** est en regard de « **tu ne convoiteras point** », car la convoitise vient de l'échauffement du sang (des passions) ; de plus les lettres qui suivent דם sont הן (de valeur numérique 55), si on rajoute le nombre de lettres cela fait 57 qui est la valeur numérique que חמדה (57) qui signifie **convoitise**.

C'est ce qui leur est signifié en allusion par cette plaie : vous Egyptiens vouliez empêcher ce peuple saint prêt à prendre sur lui la Mitsva de ne pas convoiter et de ne pas la transgresser même si le sang s'échauffe et le cœur s'échauffe en nous pour convoiter et désirer, pour l'honneur de Son Saint Nom les enfants d'Israël se renferment sur eux-mêmes et attendent que la passion se calme, que le sang se refroidisse.

<sup>64</sup> C'est le surnom de Ribbi Yaâkov Abihséra

## אלו עשר מכות

En conséquence, en regard de cela [les Egyptiens ne voulaient pas les laisser recevoir la Torah dans laquelle il est interdit de convoiter, alors ils ont été frappés par une plaie qui porte en son nom une allusion à la convoitise, les autres passages sont sur le même registre] l'Eternel a envoyé aux Egyptiens cette plaie du sang, selon le principe « comportement en fonction du comportement » מדה כנגד מדה.

2. La seconde plaie, les grenouilles, vient en regard du commandement ordonnant de ne pas faire de faux témoignage. Car le mot grenouille צפרדע peut se décomposer avec les mots עד פרץ «enfreint témoin ». En effet, celui qui fait un faux témoignage enfreint les règles du monde et renie le fait qu'Hachem surveille la création (la présence divine dans Son monde et le fait qu'Il s'occupe et surveille de tout un chacun et sait que quelqu'un profère un faux témoignage ; s'il avait la foi que l'Eternel le « regarde » il ne pourrait pas transgresser).

Car s'il croyait qu'Hachem sait ce qu'il y a dans les cœurs il serait saisi de crainte et ne ferait pas de faux témoignage et donc il est certain qu'il renie, comme le dit le Roi David (que la paix soit sur lui) à propos de celui qui médit (Psaumes Ch. 12, v5) :

אֲשֶׁר אָמַר, לְשֹׁנֵנוּ נִגְבֵּיר--שִׁפְתֵינוּ אֶתְנוּ: מִי אֶדוֹן לָנוּ

Ceux qui disent: "Par notre langue nous triomphons, nos lèvres sont notre force: qui serait notre maître? »

Voilà donc qu'il renie tout et ne témoigne pas que D.ieu est Maître de toute chose, car tout a été créé pour Son honneur, pour Le louer, Le bénir et accomplir Ses commandements.

En conséquence, en regard de cela, les Egyptiens qui souhaitaient empêcher le peuple Saint qui était prêt à prendre sur lui le commandement «tu ne feras point de faux témoignage » et ne voulaient pas à plus forte raison qu'ils témoignaient sur la Divinité, Maître de toute chose, et son unicité, vinrent les grenouilles qui témoignent sur sa Divinité et punissent les Egyptiens selon le principe « comportement en fonction du comportement » «מדה כנגד מדה».

3. Les poux כנים: cette plaie est en regard de « tu ne voleras point » ; le mot כנים a une valeur numérique de 120 ce qui est deux fois 60. 60 est la valeur numérique du mot גנבה = vol. Car un voleur vole à la fois un être humain mais aussi la « connaissance de l'Eternel » ; en effet il ne croit pas que Hachem l'observe et voit tous ses actes (sinon il ne volerait pas). En fait, un voleur, avec sa pensée étroite considère qu'il réduit la possession de celui qui a été volé et que lui-même s'enrichit.

## אלו עשר מכות

En réalité c'est l'inverse qui se produit car la personne volée voit sa perte compensée par l'Eternel et le voleur subit malédiction sur malédiction jusqu'à sa destruction comme le dit le verset

מֵאֲרֶת ה', בְּבֵית רְשָׁע

### La malédiction de l'Eternel repose sur la maison du méchant

Et c'est bien là le comportement des poux qui viennent sucer le sang de l'homme pour se nourrir mais en fait courent à leur perte, ils vont se faire attraper et tuer ne pouvant pas s'enfuir.

En fait, ces poux que Hachem a fait se répandre en Egypte, Il leur a donné la force et la capacité de résister et les Egyptiens ne pouvaient plus les supporter ; ceci est « comportement en fonction du comportement » **מדה כנגד מדה**. De la même manière que les Egyptiens voulaient empêcher le peuple saint qui était prêt à prendre sur lui la Mitsva « **tu ne voleras point** » (d'accomplir cette Mitsva) ainsi il les a punis dans leur corps avec les poux qui **volent** leur sang et les Egyptiens ne pouvaient plus se séparer de ces poux.

### Passage 35-4

4. Les bêtes sauvages **ערוֹב**, cette plaie est en regard de **לא תנאף**, tu ne commettras point d'adultère. En effet, celui qui commet un adultère provoque des mélanges de descendance<sup>65</sup>. Ainsi **ערוֹב** a pour valeur numérique 278, si on y ajoute 3 correspondant aux 3 lettres de la racine **ערב** on obtient 281 qui est la valeur de **ערוֹה** qui désigne toute relation interdite.

En conséquence les Egyptiens furent frappés de la plaie des bêtes sauvages « comportement en fonction du comportement » **מדה כנגד מדה**. Ils voulaient empêcher le peuple saint prêt à prendre sur lui la Mitsva de « tu ne commettras point d'adultère » et ne pas mélanger des descendance avec d'autres, de pratiquer cette Mitsva. En conséquence les Egyptiens ont été punis par la plaie des bêtes sauvages.

5. La peste **דבר**, cette plaie est en regard de **לא תרצח**, **tu ne tueras point**, car ils voulaient empêcher le peuple saint qui était prêt à prendre sur lui la Mitsva d'interdiction du meurtre d'accomplir cette Mitsva. En conséquence les Egyptiens ont été frappés par la peste (**meurtrière**) en fonction du principe « comportement en fonction du comportement » **מדה כנגד מדה**.

<sup>65</sup> Le mot **ערב** voulant dire mélanger

## אלו עשר מכות

6. **שהיך**, les plaies pustulantes, cette plaie vient en regard de **tu honoreras ton père et ta mère**, or on trouve que l'Éternel fait ressembler Son propre honneur à celui des parents, comme il est écrit (Proverbes, Ch. 3, v9)

כִּבְדֵּךְ אֶת-ה', מְהוֹנָדָּה;

Honore l'Éternel avec tes biens,

Et nous avons la même construction dans les dix commandements (Exode, Ch. 20, v11):

כִּבְדֵּךְ אֶת-אָבִיךָ, וְאֶת-אִמְךָ-

Honore ton père et ta mère,

Cela est mis en allusion dans le mot **שהיך**, car ce mot lorsqu'on prend chacune des lettres qui le constituent : ש"י"ן ח"י"ת יו"ד נו"ן : si on prend la valeur numérique des lettres du milieu (ייו) on obtient 32 ce qui est la valeur numérique du mot **honneur** כבוד (de valeur 368) lui-même à la même valeur que שוה לה' (367) auquel on ajoute un de l'expression elle-même (soit 368). C'est-à-dire que l'honneur dû au père et à la mère est équivalent à celui dû à l'Éternel. Lorsqu'on prend la valeur numérique des dernières lettres נתדן (504) on obtient la même valeur numérique que celle de la suite du verset **אֶת-אִמְךָ, וְאֶת-אָבִיךָ** (en ajoutant le nombre de lettres) !!

On voit donc que dans le mot **שהיך** on a de nombreuses allusions à **Honore ton père et ta mère**, et de l'équivalence de cet honneur à celui dû à l'Éternel. En fait celui qui est effronté envers son père il est très probable que ce n'est pas son père ; de plus celui qui est effronté la maladie צרעת « lèpre » s'abat sur lui, comme il est écrit (Chroniques II, Ch. 26 v19)

וַיִּזְעַף, עֲזָהוּ, וּבְגָדוֹ מְקַטְרֵת, לְהַקְטִיר; וּבְנֹעֶפּוֹ עִם-הַכֹּהֲנִים, וְהַצָּרַעַת זָרְחָה בְּמַצְחוֹ לְפָנָי הַכֹּהֲנִים בְּבַיִת ה', מֵעַל, לְמִזְבֵּחַ הַקְטֹרֶת.

Ouzzia se mit en colère, tandis qu'il tenait en main l'encensoir à fumigation, et alors qu'il s'emportait contre les prêtres, **la lèpre brilla sur son front**, en présence des prêtres, dans le temple de l'Éternel, auprès de l'autel des parfums.<sup>66</sup>

sur son front se voyait son effronterie. Un autre raison de faire égaliser le respect dû aux parents à celui dû à l'Éternel est que par les égards montrés aux parents, l'homme se ressaisit et fait un raisonnement *a fortiori*, car il se rend compte qu'à plus forte raison il doit honorer l'Éternel, car ses parents ne sont que les intermédiaires par lesquels l'Éternel a provoqué sa venue en ce monde et déjà cet individu doit être vigilant à l'honneur dû à ceux-ci, à plus forte raison doit il honorer l'Éternel qui a créé ce monde par bonté et « désire » donner du bien, a créé l'homme, lui a préparé de quoi subsister. Ne doit-il pas, à bien plus forte raison, servir le Créateur, bénir Son nom jour et nuit. A contrario, celui qui renie Ses bienfaits n'a pas de vie et de place dans ce monde mais doit rester isolé comme les lépreux.

<sup>66</sup> On a là un lien direct entre effronterie et « lèpre ».

## אלו עשר מכות

De plus, le mot שחין a la même valeur numérique (368) que celle du mot אלקים (c'est le nom de D.ieu qui correspond à la justice rigoureuse) lorsqu'on écrit pleinement les lettres de ce mot comme cela מ"ם אל"ף למ"ד ה"י יו"ד מ"ם (מלוי דיודיין) qui vaut 300, les 68 restants correspondent au mot חיים ce qui correspond finalement à l'expression usuelle אלקים חיים « D.ieu vivant ».

En conséquence, les Egyptiens qui voulaient empêcher cette sainte nation, qui était prête à prendre sur elle **d'honorer ses parents** par laquelle on en arrive par un raisonnement *a fortiori* à servir le D.ieu vivant חיים אלקים, d'accomplir cette Mitsva et *a fortiori* de servir l'Éternel, ont été frappés de la plaie des ulcères car ainsi ils se **séparent** les uns des autres (comme le lépreux).

### Passage 35-5

7. La grêle, ברד, cette plaie est en regard **du respect du Shabbat**. On sait en effet que les lettres qui sont prononcées avec une même partie de la bouche peuvent s'inter-changer.<sup>67</sup>

Les lettres dentales sont זשסרץ, le ר peut donc s'inter-changer avec la lettre ש. De même on a les palatales דטלנת on peut donc inter-changer le ד avec le ת. Ces deux transformations donnent le mot שבת Shabbat.

La raison pour laquelle cette plaie vient en regard du Shabbat vient du fait que D.ieu a donné le Shabbat à son peuple pour le repos, la jouissance et Il a ordonné

אל-יציא איש ממקומו--ביום השביעי

Que chacun demeure où il est, que nul ne sorte de son habitation le septième jour.<sup>68</sup>

Les Egyptiens voulaient empêcher le peuple saint qui était prêt à prendre sur lui le Shabbat qui est repos, jouissance sans transport d'objets d'un domaine à un autre, d'accomplir cette Mitsva ; il était juste que s'abatte sur eux la grêle et qu'ils soient atteints de souffrances et d'affliction et restent cloîtrés<sup>69</sup> chez eux « comportement en fonction du comportement » מדה כנגד מדה

8. ארבה, sauterelles : cet plaie est en regard du commandement

לא תשא את-שם-ה' אלקיך, לשוא:

Tu n'invoqueras point le nom de l'Éternel ton D.ieu à l'appui du mensonge;

Lorsqu'on épelle chaque lettre (on remplit les lettres) du mot ארבה on a : אל"ף רי"ש בי"ת : (de somme 1039) on retrouve la même valeur que לא תשא שוא avec 1 en plus pour l'ensemble de l'expression (1038+1=1039).

<sup>67</sup> Ceci est rapporté dans les livres de grammaire ; ce n'est pas une invention de notre Rav, à D.ieu ne plaise.

<sup>68</sup> Il s'agit de ne pas transporter d'un domaine privé à un domaine public ou inversement.

<sup>69</sup> En prenant le sens strict du verset « que nul ne sorte de son habitation le septième jour ».

## אלו עשר מכות

Car, celui qui jure en vain provoque que les bêtes nuisibles viennent dans le monde et que les sauterelles dévorent les récoltes. De ce fait les Egyptiens qui voulaient empêcher le peuple saint qui était prêt à accepter cette Mitsva il est normal qu'ils aient été atteint par la plaie des sauterelles.

9. **חשך** les ténèbres, cette plaie vient en regard du commandement

לא-יהיה לך אלקים אחרים

Tu n'auras point d'autre d.ieu que moi

La raison évidente est que celui qui pratique l'idolâtrie va dans les ténèbres **בְּגֵיא צְלִמּוֹת** (Téhilim 23 V4) dans une « terre sombre » (et Rashi explique que cela se rapporte à celui qui falsifie), car ces idoles sont « obscures » et ceux qui les servent marchent dans l'obscurité.

Donc comme les Egyptiens voulaient empêcher le peuple saint qui était prêt à accepter cette Mitsva de ne pas adorer une idole ; en conséquence les Egyptiens ont été frappés par la plaie de l'obscurité, « comportement en fonction du comportement » **מדה כנגד מדה**.

10. **מכת בכורות** – mort des premiers nés : cette plaie vient en regard du premier commandement

אֲנֹכִי ה' אֱלֹהֶיךָ, אֲשֶׁר הוֹצֵאתִיךָ מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם

Je suis l'Éternel, ton D.ieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte

Ce commandement est équivalent à tous les autres réunis, comme l'enseignent les sages. Comme la plaie est équivalente à toutes les autres (de la même manière que ce commandement est équivalent à tous les autres), le début des mises en garde a été cette plaie (Exode Ch4 v23)

הִנֵּה אֲנֹכִי הָרֶג, אֶת-בְּנֵי בְכֹרֶיךָ.

Eh bien! Moi, je ferai mourir ton fils premier-né.<sup>70</sup>

Egalement, comme le premier des « dix commandements » **Je suis l'Éternel, ton D.ieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte** a été dit de la « bouche » de l'éternel, en conséquence la mort des premiers nés a été faite par l'Eternel « en personne ».

Et comme les Egyptiens voulaient empêcher le fils aîné [premier] (de l'Eternel qu'est Israël) d'aller servir l'Eternel maître de toute chose, qui fut le « premier » dans le monde<sup>71</sup>, en conséquence les Egyptiens ont été frappés par la mort des premiers nés.

<sup>70</sup> Cet avertissement a été notifié alors que Moshé n'était pas encore revenu en Egypte ; il était encore réfugié à Midiane

<sup>71</sup> Antérieur à toute chose, premier Le concernant ne voulant pas dire grand-chose

## Commentaire tiré du livre פרסומי ניסא de R. Yaaqov Raqa'h (Lybie) page 276.

Voici les dix plaies : le Rav « Haim Lerosh » rapporte au nom du La'hmé Todah l'enseignement suivant :

- דם צפרדע כנם, les trois premières plaies, ces mots sont constitués de 10 lettres en tout,
- ערוב דכר שהן, les trois plaies suivantes, ces mots sont également constitués de 10 lettres en tout,
- ברד ארבה השך, les trois plaies suivantes, ces mots sont également constitués de 10 lettres en tout,
- בכורות, la dernière plaie, est constituée de 6 lettres

En tout nous avons 36 lettres. De manière allusive, la Torah utilise אלה dont la valeur numérique est 36 lorsque Hashem demande à Moshé d'aller annoncer les plaies à Pharaon (Exode Ch. 10 v1)

וַיֹּאמֶר ה' אֶל-מֹשֶׁה, בֹּא אֶל-פַּרְעֹה: כִּי-אֲנִי הִכְבַּדְתִּי אֶת-לְבוֹ, וְאֶת-לֵב עֲבָדָיו, לְמַעַן שְׂתִי אֶתְתִּי אֵלָה, בְּקִרְבּוֹ

L'Éternel dit à Moïse: "Rends toi chez Pharaon; car moi même j'ai appesanti son cœur et celui de ses serviteurs, à dessein d'opérer tous ces prodiges autour de lui

On peut constater que, dans notre passage, l'orthographe n'est pas précise car on écrit ערב (sans ו) et שהין (avec un י) mais le décompte de lettres reste alors inchangé (une lettre en moins et une lettre en plus).

On a la même allusion dans la Torah, lorsque D.ieu demande à Moshé Rabbénou d'aller voir Pharaon : בֹּא אֶל-פַּרְעֹה (va chez Pharaon). Les dernières lettres de ces trois mots forment notre mot אלה (dont la valeur numérique est 36) ! En fait D.ieu lui dit : « va chez Pharaon pour lui infliger les 10 plaies qui sont constituées de 36 lettres ». On a également בֹּא אֵל qui vaut 36 (34 auquel on ajoute un pour chacun des mots ce qui fait 36).

Le mot כנם possède une autre orthographe כנים et alors le nombre de lettres des 10 plaies est de 37, on peut dire que là aussi le Magguid nous donne une allusion car il nous dit « voici les 10 plaies » et il utilise pour la dernière plaie (mort des premiers nés) מכת בכורות ce qui nous fait alors en tout 40 lettres (37+3 de מכת), ceci est conforme à l'opinion de Ribbi Eliezer (Plus loin R. Eliezer indique que chaque plaie était constituée de 4 plaies) qui nous enseigne que les Egyptiens ont été frappés, en Egypte, de 40 plaies en relation avec les 40 lettres des noms des plaies (notre dernier décompte).

Poursuivons avec le même auteur quelques enseignements sur les 10 plaies (Pirsoumé Nissa pages 376-382 ; je ramène uniquement quelques passages, entre crochets je ramène la référence précise dans le livre):

דַם – **le sang** [א דַם]: le Rav 'Haim Lerosh ramène au nom du Min'hat Eliahou que cette plaie a été assénée du fait de l'arrêt de la Mitsva de circoncision (arrêt imposée par les Egyptiens) et nous avons une allusion, le mot דַם constitue les premières lettres des mots מִלֵּיהָ דַם « le sang de la circoncision ». Une des raisons pour lesquelles les Egyptiens ont annulé cette Mitsva est qu'ils avaient compris que par celle-ci les enfants d'Israël devenaient sanctifiés et ce qui est sanctifié est dispensé de tout travail (comme tout ce qui est sanctifié pour le Beth Hamiqdash – Temple de Jérusalem) et c'est pour cette raison que les 10 plaies ont débuté par le sang car c'est la **première** Mitsva que rencontre un nouveau-né, en conséquence ils ont été frappés en **premier** par le sang.

[דַם ב] On peut donner une autre explication, le Nil était une des divinités Egyptiennes, ceux-ci ont été frappés par le **sang** (le Nil s'est transformé en sang) car ils ont renié l'Eternel créateur de toute chose (en adorant l'idole qu'était le Nil) et donc la première plaie a été le sang du Nil.

**צפרדע** [א] – **grenouille** : le Rav Pi Hamedaber nous rapporte au nom du Kéli Yakkar que la cause de cette plaie est dans le fait que Pharaon a profané D.ieu et a renié Son l'existence (du D.ieu unique, omniscient et omnipotent) et c'est pourquoi les grenouilles sont venues et ont sanctifié le Nom Divin comme on l'enseigne dans la Guémarah de Péssa'him que Mishael, 'Hananiah et Âzariah (trois prophètes) se sont sacrifiés pour le Nom Divin en faisant un raisonnement « a fortiori » (à plus forte raison) à partir des actes des grenouilles<sup>72</sup>.

Cela est donné en allusion par l'orthographe utilisée pour annoncer cette plaie ובכה (sur toi) au lieu de l'orthographe normale ובך ; cette exception est présente 3 fois dans tout le Tanakh (la « bible » juive) :

וּבְכָה וּבְעַמּוֹד, וּבְכָל-עֲבָדֶיךָ--יַעֲלוּ, הַצִּפְרָדִּים.

Toi-même et ton peuple et tous tes serviteurs, les grenouilles vous assailliront (Exode Ch. 7, v29)

כִּי בָכָה, אֲרוּץ גָּדוּד בְּאַלְקֵי, אֲדַלֵּג-שׁוֹר.

Soutenu par toi, j'attaque un bataillon; grâce à mon D.ieu, j'escalade un rempart. (Samuel 2, Ch. 22, v30)

כִּי אֶלֶיךָ, ה' אֲדֹנָי-יְיָ עֵינַי; בָּכָה חֲסִיתִי, אֶל-תַּעַר נַפְשִׁי

Certes, vers toi, ô D.ieu, mon Maître, se tournent mes yeux, en toi je mets mon attente: ne laisse pas s'écouler ma vie (Psaumes 141, v8)

L'intention du premier verset est **Toi-même et ton peuple et tous tes serviteurs, les grenouilles vous assailliront** car tu as renié l'existence de l'Eternel et viendront en conséquence s'abattre sur toi une multitude comme le dit le second verset (Samuel) « **j'attaque un bataillon** », un bataillon de grenouilles s'attaque à Pharaon et aux Egyptiens, et pour quelle raison ? Celle que donne le troisième verset (dans les Psaumes), c'est à dire que Pharaon n'a pas pensé בָּכָה חֲסִיתִי « **grâce à mon D.ieu** (l'Eternel) ». C'est pour cette raison que lorsqu'il a vu cette plaie et les multitudes de grenouilles Pharaon a dit :

<sup>72</sup> Ces prophètes ont été jetés dans une fournaise ardentes car ils ne voulaient pas se prosterner. Si déjà les grenouilles ont accepté de se jeter dans la fournaise ardente, à plus forte raison nous.

<sup>73</sup> Lire A-do-na-y Eloqim

# אלו עשר מכות

ויאמר העתירו אל-ה', ויסר הצפרדעים

« **Priez** l'Éternel, pour qu'il écarte les grenouilles » et Moshé lui répond

-למען תדע, כי-אין פ' ה' אלקינו.

Afin que tu saches que nul n'égal l'Éternel notre Dieu (Ainsi la négation de l'Éternel par Pharaon est-elle battue en brèche).

## Passage 35-8

**כְּנִיָּם** [א]: **les poux**. Dans la Torah et dans la partie concernant cette plaie, le mot כְּנִיָּם apparaît 5 fois dans la Parasha [dans laquelle on parle de cette plaie] (sous diverses orthographes). De plus le mot וַהֲרָה « et frappe » qui est utilisé dans le verset annonçant cette plaie n'apparaît que deux fois dans tout le Tanakh (Bible juive) :

ויאמר ה', אל-משה, אומר אל-אהרן, נטה את-מטהך וְהָרָה את-עפר הארץ; וְהָיָה לְכַנָּם, בְּכָל-אֶרֶץ מִצְרַיִם.

L'Éternel dit à Moïse "Parle ainsi à Aaron: 'Étends ta verge et frappe la poussière de la terre, elle se changera en vermine dans tout le pays d'Égypte (Shémoth/Exode, Ch. 8, V12)

וְאַתָּה בֶן-אָדָם--הַנִּבְאָ, וְהָרָה בְּךָ אֶל-כָּף; וְתַכְּפֹל חֶרֶב שְׁלִישִׁתָּהּ, חֶרֶב חֲלָלִים--הִיא חֶרֶב חָלָל הַגָּדוֹל, הַחֲדָרָת לָהֶם.

Et toi, fils de l'homme, prophétise et frappe d'une main contre l'autre et que l'épée redouble ses coups par trois fois! C'est une épée de massacres, l'épée de la grande victime qui les pourchasse. (Ezéchiél Ch. 21 v 12)

On peut dire, par allusion, par le second verset qui dit וַהֲרָה בְּךָ אֶל-כָּף « et frappe d'une main contre l'autre », que la main est constituée de 5 doigts qui viennent en regard des 5 fois où le mot כְּנִיָּם est donné dans la Torah (passage sur les poux).

**דָּבָר** – **la peste** [א]: nos sages nous enseignent que cette plaie avait pour origine le fait que les Egyptiens volaient les troupeaux des enfant d'Israël. De même on peut rapporter ce qu'enseigne le Rav ז"ל היפה que les Egyptiens pratiquaient l'idolâtrie sur ces animaux appartenant aux enfants d'Israël. Or la Guémara de Ârekhin nous enseigne que pour sept raisons les plaies viennent sur terre, et parmi ces sept raisons il y a le vol et l'idolâtrie. On comprend maintenant la raison pour laquelle le texte de la Massoreth (le canon biblique juif) comprend deux fois le mot וְהָפְלָה. Une première fois pour annoncer notre plaie et l'autre lors de l'annonce des malédictions qui suivent le non-respect des chemins de l'Éternel

וְהָפְלָה ה'--בֵּין מִקְנֵה יִשְׂרָאֵל, וּבֵין מִקְנֵה מִצְרַיִם; וְלֹא יָמוּת מִכָּל-לֶבְנֵי יִשְׂרָאֵל, דָּבָר

Mais l'Éternel distinguera entre le bétail d'Israël et le bétail de Miçraïm (d'Égypte) et rien ne périra de ce qui est aux enfants d'Israël. (Exode Ch. 9 v4)

וְהָפְלָה ה' אֶת-מִכְתָּדְךָ, וְאֶת מִכְתָּד יַרְעֵד; מִכּוֹת גְּדֹלֹת וְנֹאמָנוֹת, וְחֲלָיִם רְעִים וְנֹאמָנִים

L'Éternel donnera une gravité insigne à tes plaies et à celles de ta postérité: plaies intenses et tenaces, maladies cruelles et persistantes. (Deutéronome Ch. 28 v59)

## אלו עשר מכות

On peut donner une allusion par ce que nous dit la Torah, que quelqu'un qui est condamné à recevoir des « coups » ( מכות utilisé dans le second verset) doit en recevoir 40 et pas plus. Et c'est ce que nous dit en allusion le verset, et Hachem distinguera entre toi et les Egyptiens lors de la plaie de Peste, car les Egyptiens pratiquaient l'idolâtrie sur ces troupeaux et de plus ces troupeaux étaient volés aux enfants d'Israël. Or la valeur numérique du mot גזל (vol) est précisément de 40. De plus, Hachem donnera de nombreuses plaies cruelles etc., comme le dit le second verset, pour nous signifier qu'ils ont repoussé l'Eternel et ont « servi » les troupeaux (idolâtrie) et donc il a multiplié les plaies (second verset) [40 coups n'étant pas suffisants pour de tels agissements].

### Passage 35-9

**מכת בכורות** [א] – **mort des premiers nés** : le Rav עני לחם page 118 enseigne au nom du די משה: la raison pour laquelle cette plaie a été assénée en un seul instant (tous morts en même temps) et précisément à minuit est qu'avant minuit sous sommes sous l'influence de l'attribut de rigueur et après minuit sous l'influence de l'attribut de miséricorde. Pour cette plaie il était nécessaire d'avoir en même temps la rigueur et la miséricorde, la rigueur pour pouvoir tuer les Egyptiens et la miséricorde pour pouvoir épargner les premiers nés Israélites. En conséquence la plaie eut lieu à minuit précise moment auquel s'applique à la fois à la fois rigueur et miséricorde.

Par cela on peut comprendre l'intention du verset parlant de notre plaie

וַיְהִי בַחֲצֵי הַלַּיְלָה, וַה' הִפָּה כָּל-בְּכוֹר

Or, au milieu de la nuit, le Seigneur fit périr tout premier-né dans le pays d'Égypte

Les sages, de mémoire bénie, nous enseignent que Hachem était accompagné de « son tribunal » c'est pour cela que le verset dit « Or, au milieu de la nuit » le texte insiste sur le milieu précisément et fait suivre cet aspect rigoureux (le tribunal pour juger) du nom divin, le tétragramme, qui représente l'aspect de miséricorde. On a donc à la fois l'aspect rigoureux (le tribunal), à l'intention des Egyptiens et l'aspect miséricorde, l'Eternel nommé avec le tétragramme, qui accompagné de son tribunal, utilise l'aspect « rigueur » pour tuer les premiers nés et l'aspect « miséricorde » pour épargner les enfants d'Israël.

### Passage 35-10

**מכת בכורות** [ב] – **mort des premiers nés** : pour cette plaie il est écrit (Exode Ch12, v13)

וַה' הִדָּם לָכֶם לְאֹת, עַל הַבָּתִּים אֲשֶׁר אַתֶּם שָׂם, וַרְאִיתִי אֶת-הַדָּם, וּפָסַחְתִּי עֲלֵכֶם; וְלֹא-יִהְיֶה בְּכֶם נֶגֶף לְמִשְׁחִית, בְּהַכְתִּי בְּאֶרֶץ מִצְרָיִם.

Le sang, dont seront teintes les maisons où vous habitez, vous servira de signe: je reconnâtrai ce sang et je vous épargnerai et le fléau n'aura pas prise sur vous lorsque je sévirai sur le pays d'Égypte.

## אלו עשר מפות

On peut donner une allusion en suivant l'enseignement donné par le Rav פני יצחק qui rapporte l'enseignement des Sages disant qu'un Egyptien qui se trouvait dans une maison juive était tout de même tué et un juif qui se trouvait dans une maison égyptienne était tout de même sauvé (et donc le sang sur les portes des maisons n'était pas le discriminant). On a donc une difficulté puisque le verset indique (Exode Ch. 12, v23)

וְעָבַר ה', לְנִגְףָ אֶת-מִצְרַיִם, וְרָאָה אֶת-הַדָּם עַל-הַמַּשְׁקוּף, וְעַל שְׁתֵי הַמְּזוּזוֹת; וּפָסַח ה', עַל-הַפֶּתַח, וְלֹא יָתֵן הַמַּשְׁחָתִית, לָבֹא אֶל-בְּתֻיְכֶם לְנִגְףָ.

Lorsque le Seigneur s'avancera pour frapper l'Égypte, il regardera le sang appliqué au linteau et aux deux poteaux et il passera devant la porte et il ne permettra pas au fléau d'entrer dans vos maisons pour sévir.

Ceci signifie que le discriminant c'est le sang sur les portes des maisons<sup>74</sup> et donc un Egyptien qui se trouvait dans une maison juive aurait dû être sauvé et inversement un juif dans une maison égyptienne aurait dû être tué: on a là une contradiction !?

Le Rav donne une réponse en disant que deux Mitsvot mettant en œuvre le sang ont été données, la première avec le sang de l'agneau pascal dont il fallait badigeonner les portes et la seconde avec le sang de la Milah מילה, la circoncision. Donc grâce au sang de la circoncision un juif était reconnu et sauvé tandis qu'un égyptien était tué.

Et c'est ce que dit le verset rapporté ci-dessus, וְהָיָה הַדָּם לָכֶם, (littéralement « le sang sera pour vous ») les dernières lettres (הממ) de ces mots ont une valeur numérique de 85 qui est la même que celle du mot מילה ! et donc le sang fait allusion au sang de la circoncision. La circoncision est appelée « signe » אֹת ce qui est rappelé en allusion dans notre verset וְהָיָה הַדָּם לָכֶם לְאֹת, (littéralement « le sang sera pour vous un signe »).

Le verset poursuit par וְרָאִיתִי אֶת-הַדָּם עַל הַבָּתִּים אֲשֶׁר אַתֶּם שָׂם, (littéralement) « sur les maisons dans lesquelles vous êtes, et je verrai le sang ». Il s'agit là du sang de l'agneau pascal.

Grâce à ces deux sang, וְלֹא-יְהִיָּה בְכֶם נִגְףָ, littéralement « et je passerai par-dessus vous et vous ne subirez **en-vous** aucune calamité » le mot précis utilisé est « **en vous** » c'est-à-dire « vous » seulement, ce qui signifie (et le verset le dit bien) que si un Egyptien venait résider dans une maison Israélite il subissait la plaie (je passerai uniquement par-dessus **vous**) et inversement si un Israélite réside dans une maison égyptienne il sera épargné (pour la même raison).

Par ailleurs, ce qui est indiqué **les maisons** fait allusion à deux maisons (le minimum du pluriel c'est deux) :

- Un lieu d'habitation ;
- la maison fait allusion au corps de l'Homme comme l'enseigne notre Maître le Ari Zal Haqaddosh à propos de la Mishna qui rappelle les trois choses qu'un homme doit rappeler à sa maisonnée avant Shabbat.

<sup>74</sup> C'est la maison, si c'est une maison Israélite, qui interdit au fléau (l'ange exterminateur) de pénétrer ; le verset n'indique pas que le discriminant est l'individu comme le disent les sages.

## אלו עשר מכות

en conséquence הַדָּם לָכֶם לְאֵת (le sang en vous sera un signe) fait allusion à la circoncision (comme vu plus haut) et וְרָאִיתִי אֶת-הַדָּם et je verrai le sang fait allusion au sang de l'agneau Pascal (le sang de l'agneau Pascal était enduit sur les portes des maisons); entre les deux mots « sang » du verset on trouve « עַל הַבָּתִּים » (sur les maisons) c'est à dire sur la maison, 1) lieu de résidence, 2) et sur le corps, la maison qui a été sauvée grâce au sang de l'agneau pascal et le corps qui a été sauvé grâce au sang de la circoncision (Conformément à l'explication du ARI Zal ci-dessus).

### Passage 35-11

#### Haggada Hazon Ovadia, page 70

**Ribbi Yéhouda en a donné un moyen mnémotechnique** (des signes) Ce passage est étonnant ! Quel signe Ribbi Yéhoudah vient-il nous donner ? N'importe qui est capable de prendre les premières lettres des mots pour en faire un signe !

Ribbi Yéhoudah nous donne cet enseignement afin de donner un signe sur le nombre de plaies assénées dans la mer ! Car, nous verrons plus loin que Ribbi Yossé dit que dans la mer il y a en a eu 50, Ribbi Eliezer pense qu'il y en a eu 200 et Ribbi Âquiva dit 250. L'ensemble de ces avis donne en tout 500.

Or la valeur numérique des signes בָּאֵה"ב . עַד"ש . דָּצ"ך est de 501 ! 500 pour l'ensemble de ces avis et le UN supplémentaire car il est dit « c'est le doigt d'Hachem ». On comprend maintenant la nécessité de l'enseignement de Ribbi Yéhoudah, il nous montre que les Egyptiens ont été frappés par toutes ces plaies.

Un autre enseignement nous indique que dans les Psaumes (78 et 125) l'ordre des plaies n'est pas le même que celui donné dans la Torah, donc Ribbi Yéhouda a éprouvé la nécessité de conforter l'ordre de la Torah et en a donné un signe par les premières lettres des plaies, dans le bon ordre.

D'autres enseignent que les trois premières plaies דָּצ"ך ont été faites par l'intermédiaire de Aharon, les trois suivantes par l'intermédiaire de Moshé et de Aharon, les trois suivantes par l'intermédiaire de Moshé seul et la dernière par D.ieu.

Enfin, d'autres rajoutent que les 3 premières sont des plaies de la terre, les 3 suivantes sont liées à des événements exceptionnels, très rares mais possibles (le miracle étant que la plaie arrive au moment précis indiqué), les 3 suivantes par l'air et la dernière qui est isolée est rattachée aux précédentes.

### Haggada Pirsoumé Nissa du Rav Yaakov Raqah page 283

[ב] Cela vient nous enseigner que les hébreux sont sortis de la domination du Yétser Hara (mauvais penchant) représenté par le levain שאר, car antérieurement ils étaient idolâtres et par la sortie d’Egypte ils sortirent de son influence, et Ribbi Yéhouda nous donne une allusion par דצ"ך. עד"ש. קאח"ב car la valeur numérique de ces mot est 501 comme celle du mot שאר. De plus la Guémara nous enseigne que l’idolâtrie s’appelle ראש, qui a pour valeur numérique 501, et comme les Egyptiens ont fait fauter les juifs avec l’idolâtrie, les Egyptiens ont été frappés par les 10 plaies dont les premières lettres ont pour valeur numérique 501 comme ראש

[ג] Egalement, on peut rappeler ce qu’enseigne le Rav פני דוד (page 51 b) que דצ"ך. עד"ש. קאח"ב auquel on rajoute UN pour l’ensemble du signe a une valeur numérique de 502 (501+1) ce qui nous donne, en allusion, que c’est par le mérite des patriarches (Abraham, Isaac et Jacob) que nos ancêtres sont sortis d’Egypte car lorsqu’on compte le nombre total des années que les patriarches ont vécus on trouve 502 années.

On peut poursuivre dans son sens, car on sait que les patriarches sont appelés ראש (tête, début..) or on a vu que דצ"ך. עד"ש. קאח"ב a pour valeur numérique 501 c’est à dire celle de ראש pour nous indiquer que c’est par le mérite des patriarches qu’on appelle ראש que nos ancêtres sont sortis d’Egypte

## Passage 35-13

[ה] On peut ramener également l’enseignement du même Rav dans son livre אהבת דוד comme quoi les 10 plaies sont venues en regard des 10 Sephirot<sup>75</sup>. En effet si on prend les premières lettres des 10 plaies et on y rajoute 40 qui est le nombre total de plaies subies par les Egyptiens en Egypte selon Ribbi Eliezer (voir passage suivant) on trouve en tout 541 ce qui est la valeur numérique des premières lettres des 10 Séphiroth כח"ב הג"ת נהי"ם. Et en prenant son explication, on peut également dire que le bâton de Moshé Rabbénou avait un poids de 40 séah et il était écrit dessus les premières lettres des 10 plaies soit donc 501+40 valant 541 comme la valeur numérique des premières lettres des 10 Séphiroth.

[ו] On peut dire également comme le dit le Rav (de l’enseignement précédent) dans son livre חומ"ת אנ"ך que c’est grâce à Moshé que les hébreux sont sortis ; on sait de plus que Moshé avait l’âme de Yossef et la valeur numérique de Moshé-Yossef משה יוסף est 501 et c’est pour cela qu’on nous rappelle les premières lettres des dix plaies, pour nous enseigner que c’est par leur mérite à eux deux réunis que nos ancêtres sont sortis d’Egypte.

<sup>75</sup> Les Sephiroth sont dix puissances créatrices énumérées par la Kabbale dans son approche mystique du mystère de la Création. Chaque Sephira est l’émanation d’une énergie du Dieu Créateur. Ces puissances divines manifestent dans la création du monde fini le Pouvoir Suprême du En Sof, l’Infini.

[ז] Egalement, on peut dire comme l'indique le rav נאווה תהלה psalme 47, que ראש vient nous rappeler la construction du **tabernacle** (Mishcan) par le verset (Exode Ch. 30, v12)<sup>76</sup>

כי תשא את-ראש בני-ישראל

Quand tu feras le dénombrement général des enfants d'Israël<sup>77</sup>

Dans le midrash Sho'har Tov on enseigne au nom de Ribbi Yéoshoua ben Levy que c'est par le mérite du Mishcan que les Hébreux allaient construire plus tard que les enfants d'Israël sont sortis ; c'est pour cela que Ribbi yéhouda vient nous donner une allusion avec la valeur numérique des premières lettres des 10 plaies 501 qui est la valeur de ראש et donc par le mérite d'édifier le Mishcan les Israélites sont sortis.

[ח] Et c'est ce que nous enseignent nos maitres, au moment de la sortie d'Egypte, Moshé s'occupait de la sépulture de Yossef et s'occupait également des ustensiles du Mishcan (tabernacle) qu'avait préparés Yaakov Avinou.

C'est difficile à comprendre, qu'a t-il trouvé à s'occuper des ustensiles du Mishcan à ce moment-là ? En fait comme c'est par le mérite du Mishcan qu'ils allaient dans le futur édifier que les enfants d'Israël sont sortis, que Moshé s'est occupé de cela à ce moment là

Au moment où l'éternel a demandé d'ériger le Mishcan Il a suggéré aux anges du service de créer eux également un Mishcan (ceste c'est-à-dire dans les sphères spirituelles), et c'est peut-être ce que vient nous suggérer le verset (Exode Ch. 38, v21) où il y a deux fois le mot Mishcan car de la même manière qu'ici-bas les Israélites ont édifié un tabernacle, les anges du service ont édifié un tabernacle en-haut. On a vu plus haut (dans le livre du Rav) que seul Moshé pouvait édifier le Mishcan et c'est possible de le voir dans les lettres du mot mishcan car les 3 premières lettres du mot המִשְׁכָּן « le tabernacle » (utilisé dans le verset rapporté dans le commentaire ci-dessus) forment le mot משה Moshé et il reste les lettres כן dont la valeur numérique est 70 pour nous rappeler que le Mishcan rachète la faute du veau d'or עגל dont le début du mot est la lettre ע qui vaut 70.

<sup>76</sup> C'est le premier verset de la parasha כי תשא

<sup>77</sup> Chaque personne décomptée devant donner un demi Shéquel pour le Mishcan-Tabernacle.

## רבי יוסי הגלילי

### Trente-septième passage

רבי יוסי הגלילי אומר מנין אתה אומר שלקו המצריים במצרים עשר מכות. ועל הים לקו חמשים מכות. במצרים מה הוא אומר. ויאמרו החרטמים אל פרעה אצבע אלקים היא. ועל הים מה הוא אומר. וירא ישראל את היד הגדלה אשר עשה ה' במצרים ויראו העם את ה' ויאמינו ב' ה' ובמשה עבדו:

כמה לקו באצבע עשר מכות. אמור מעתה במצרים לקו עשר מכות. ועל הים לקו חמשים מכות:

Ribbi Yossé Hagalili [le Galiléen] disait, d'où sait on que les Egyptiens ont été frappés, en Egypte, de 10 plaies et sur que la mer ils ont été frappés de cinquante plaies ? En Egypte c'est ce qui est dit « Les devins dirent à Pharaon: "Le doigt de Dieu est là !», et à propos de la mer il est dit « Israël reconnut alors la haute puissance que le Seigneur avait déployée sur l'Égypte et le peuple révéra le Seigneur; et ils eurent foi en l'Éternel et en Moïse, son serviteur ».

De combien de plaies ont-ils été frappés avec un doigt ? Dix plaies ! Déduis-en de là qu'en Egypte ils furent frappés de dix plaies et sur la mer ils ont été frappés de cinquante plaies.

Passage 37-1

Haggada Kos Eliahou du Rav Eliahou Ben Harosh page 67.

**Ribbi Yossé le Galiléen disait, d'où sait on que les Egyptiens ont été frappés, en Egypte, de 10 plaies et sur que la mer ils ont été frappés de cinquante plaies ?**

Il y a lieu de comprendre en quoi Ribbi Yossé Hagalili pose vraiment une question ? En effet, n'importe quel jeune élève sait qu'il y a eu dix plaies en Egypte et que celles-ci sont détaillées dans la Torah ! Abarbanel s'efforce avec difficulté d'expliquer ses propos.

Il est encore plus difficile de comprendre l'opinion de Ribbi Yossé Hagalili car on a une Mishna qui enseigne (Avot, Ch. 5 §4) que l'Éternel a frappé les Egyptiens de 10 plaies en Egypte et de 10 plaies sur la mer ; on est forcé de dire que l'enseignement rapporté dans cette Mishna (de Avot) n'est pas conforme à l'opinion de Ribbi Yossé Hagalili.

Une réponse est de dire que c'est cela le début de notre passage : d'où sais-tu (toi Ribbi Yossé) que les plaies sur la mer étaient au nombre de 50 c'est à dire qu'il n'y a pas le même nombre de plaies sur mer et sur terre ; et ce contrairement à cette Mishna qui indique qu'il y a eu autant de plaies sur terre et sur mer ?!

## רבי יוסי הגלילי

La Mishna est conforme à l'opinion de Ribbi Eliêzer et celle de Ribbi Âqiva qui considèrent (on peut le déduire de leurs propos respectifs) qu'il n'y a pas eu 50 plaies sur la mer mais seulement 10 plaies, chacun considérant selon son opinion que chaque plaie était constituée (décomposée) de 4 plaies ou de 5 plaies, mais qui n'ont pas dit dès le départ qu'il y avait une différence entre la terre et la mer et n'ont pas ainsi exprimé de contradiction avec la Mishna rappelée ci-dessus.

On ne peut pas dire non plus qu'ils se sont référés à cet enseignement de Ribbi Yossé (de manière implicite), ceci n'est pas possible puisque Ribbi Yossé est l'élève de Ribbi Âqiva qui est lui même l'élève de Ribbi Eliêzer comme on le voit dans le Talmoud. Les deux maîtres pensent que le mot יד utilisé dans le verset rapporté ici à le sens habituel dans la Torah (simplement une main, sans décompter les doigts comme le fait Ribbi Yossi).

**אמור מעתה** Cette phrase, que l'on retrouve également (adaptée) dans les deux prochains passages, n'est d'aucun de ces rabbins mais est dite par le Maggid qui explique que pour Ribbi Yossé Hagaléli qui pense que sur la mer les Egyptiens ont été frappés de 50 plaies alors s'il a le même avis que Ribbi Âqiva, que chaque plaie était constituée de 4 plaies, les Egyptiens ont été frappés de 200 plaies sur la mer et s'il a la même opinion que Ribbi Eliêzer, que chaque plaie était constituée de 5 plaies alors les Egyptiens ont été frappés de 250 plaies sur la mer.<sup>78</sup>

### Passage 37-2

#### Hagadah 'Hazon Ôvadia page 72 au nom du Gaon de Vilna.

רבי יוסי הגלילי אומר... רבי עקיבא אומר... il faut comprendre : pourquoi ces sages s'efforcent-ils d'augmenter le plus possible le nombre de plaies qu'ont subies les Egyptiens ? En fait on sait que l'Éternel nous a garanti une grande promesse (Exode Ch. 15 v26) :

וַיֹּאמֶר אֱ-שׁמֹעַ תִּשְׁמַע לְקוֹל ה' אֱלֹהֶיךָ, וְהִיָּשֵׁר בְּעֵינָיו תַּעֲשֶׂה, וְהִצַּלְתָּ לְמִצְרַיִם, וְשָׁמַרְתָּ כָּל-חֻקֵּי ה'--כָּל-הַמִּצְוָה אֲשֶׁר-שָׁמַתִּי בְּמִצְרַיִם, לֹא-אֲשִׁים עָלֶיךָ, כִּי אֲנִי ה' רַפָּאָה.

Il dit: "Si tu écoutes la voix de l'Éternel ton D.ieu; si tu t'appliques à lui plaire; si tu es docile à ses préceptes et fidèle à toutes ses lois, aucune des plaies dont J'ai frappé l'Égypte ne t'atteindra, car moi, l'Éternel, Je te préserverai.

De même il est dit (Deutéronome Ch. 7 v15)

וְהִסִּיר ה' מִמֶּךָ, כָּל-חֵלֶב; וְכָל-מִדְּוַי מִצְרַיִם הָרָעִים אֲשֶׁר יִדְעַתָּה, לֹא יִשְׁיָמֶם בָּךְ, וּנְתַנֶּם, בְּכָל-שָׂנְאֶיךָ.

L'Éternel écartera de toi tout fléau; et toutes ces funestes plaies de l'Égypte, que tu connais bien, ce n'est pas à toi qu'il les infligera, mais à tes adversaires.

<sup>78</sup> L'enseignement de Ribbi Yossé Hagaléli est indépendant des enseignements de R. Eliêzer et R. Âqiva. Il doit interpréter, d'une manière ou d'une autre le verset (commun) rapporté dans les deux enseignements qui suivent (passage 37 et passage 38).

## רַבִּי יוֹסֵי הַגָּלִילִי

En conséquence, ces docteurs de la Mishna se sont efforcés d'augmenter le nombre des plaies subies par les Egyptiens afin qu'elles soient parmi **des plaies dont J'ai frappé l'Égypte**, et l'Éternel ne nous les infligera pas pour respecter **et toutes ces funestes plaies de l'Égypte, que tu connais bien, ce n'est pas à toi qu'il les infligera.**

### Passage 37-3

**Hagadah Pirsoumé Nissa de Rav Yaâkov Raqa'h (page 285).**

**Ribbi Yossé le Galiléen disait ;** Le Rav יעקב נאות dans son commentaire sur la Haggada indique que nous trouvons toujours que la sortie d'Égypte est plus grande que l'ouverture de la mer, car la sortie d'Égypte est la plus grande de toutes les grandeurs comme on le voit au début de la Parasha de Yitro (qui se situe après ces deux évènements, l'accent est mis sur la sortie d'Égypte)

וַיִּשְׁמַע יִתְרוֹ כִּהְיוּ מִדְּבַר מֹשֶׁה, אֶת כָּל-אֲשֶׁר עָשָׂה אֱלֹהִים לְמֹשֶׁה, וּלְיִשְׂרָאֵל עַמּוֹ: כִּי-הוֹצִיא ה' אֶת-יִשְׂרָאֵל, מִמִּצְרַיִם

Jéthro, prêtre de Midian, beau père de Moïse, apprit tout ce que D.ieu avait fait pour Moïse et pour Israël son peuple, lorsque l'Éternel avait **fait sortir Israël de l'Égypte.**

C'est bien la sortie d'Égypte qui est plus grande que tout. Il est donc surprenant qu'en Égypte il n'y ait eu « que » dix plaies et cinquante plaies lors de la fente de la mer. Le Rav dans ce livre y donne deux raisons.

Il me semble humblement qu'on peut répondre à partir de l'interrogation de מהרים בן חביב dans ses commentaires manuscrits ; il s'interroge « pour quelle raison, lorsque les enfants d'Israël sont sortis d'Égypte le premier jour de Pâques et ont été sauvés d'un grand asservissement, n'ont ils pas proféré un chant et pourquoi ont ils attendus sept jours et la fente de la mer pour enfin entonner un chant<sup>79</sup> ?

Il est possible de dire que lorsqu'ils sont sortis d'Égypte ils se sont dits que les plaies étaient dues au fait que Pharaon avait dit

וַיֹּאמֶר פַּרְעֹה--מִי ה' אֲשֶׁר אֶשְׁמַע בְּקוֹלוֹ, לְשַׁלַּח אֶת-יִשְׂרָאֵל: לֹא יָדַעְתִּי אֶת-ה', וְגַם אֶת-יִשְׂרָאֵל לֹא אָשַׁלַּח

Pharaon répondit: "Quel est cet Éternel dont je dois écouter la parole en laissant partir Israël? Je ne connais point l'Éternel et certes je ne renverrai point Israël.

ou d'autres propos similaires [blasphématoires]. Donc les enfants d'Israël pouvaient considérer que les plaies n'étaient pas faites en leur faveur. Par contre lors de la fente de la mer, les Egyptiens ont été engloutis dans l'eau « comportement pour comportements » car ils noyaient les enfants Hébreux ; il était alors clair que les plaies dans la mer étaient faites en faveur d'Israël et en conséquence il ont entonné un chant.

C'est pour cela qu'en Égypte l'éternel les a frappés de 10 plaies (« seulement ») car on pouvait considérer que les plaies n'étaient pas en faveur d'Israël mais uniquement à cause des propos blasphématoires de Pharaon, par contre dans la mer il était clair que les plaies étaient faites en faveur d'Israël alors Il les a frappés de 50 plaies ; Hachem fait plus attention à l'honneur d'Israël qu'au sien.

<sup>79</sup> La Shira que nous disons tous les matins et que nous chantons tous les Shabbat avec ferveur.

## Trente-huitième passage

רבי אליעזר אומר. מנין שכל מכה ומכה שהביא הקדוש ברוך הוא על המצריים היתה של ארבע מכות. שנאמר ישלח בם חרון אפו. עברה וזעם וצרה. משלחת מלאכי רעים. עברה אחת. וזעם שמים. וצרה שלש. משלחת מלאכי רעים ארבע. אמור מעתה במצרים לקו ארבעים מכות. ועל הים לקו מאתיים מכות:

Ribbi Eliézer disait, d'où sait-on que chaque plaie que le Saint, béni soit-Il, a infligé aux Egyptiens était constituée de quatre plaies ? Puisqu'il est dit « Il lâcha sur eux l'ardeur de sa colère, courroux, et malédiction et fléaux, tout un essaim d'anges malfaisants. »

1. courroux, indique une plaie ;
2. et malédiction, cela fait deux plaies ;
3. fléaux, cela fait trois plaies ;
4. un essaim d'anges malfaisants, cela fait quatre plaies ;

Déduis-en de là qu'ils furent frappés en Egypte de quarante plaies et sur la mer de deux-cents plaies.

### Passage 38-2

#### Haggada Pirsoumé Nissa du Rav Yaâkov Raqa'h pages 286-287

Il me semble pouvoir expliquer ce passage, en s'appuyant sur ce qu'enseigne le Rav Rosh David, au nom de מהר"ש פרימו qu'en fait, Yossef (le juste) a régné sur les Egyptiens et a institué personnellement la loi aux Egyptiens ordonnant de donner de toutes leurs récoltes un cinquième à Pharaon<sup>80</sup>. Et donc il était normal que les juifs, lorsqu'ils ont été asservis, soient soumis à la même loi et travaillent un cinquième pour Pharaon ; or en réalité Pharaon les a fait travailler entièrement à son profit à 100% du temps, et donc les 4/5 que les juifs ont œuvré de manière « illégale » doivent être comptés pour la libération du peuple d'Israël. En conséquence Ribbi Eliezer nous dit en allusion que chaque plaie était subdivisée en quatre plaie car les 4/5 pour lesquels ils ont été asservis de manière illégale ont été considérés comme une aide pour rapprocher la fin de l'exil et la preuve en est que chaque plaie était subdivisée en quatre plaies (l'autre cinquième ne méritant pas de plaie car considéré comme normal).

On peut dire également que les juifs n'ont travaillé réellement que 86 ans comme la valeur du nom אלקים ce qui représente un cinquième des 430 ans que devait durer l'exil. R. Eliezer vient nous indiquer, selon le mode allusif, que chaque plaie était constituée de quatre plaies pour nous rappeler que Hachem, dans sa bonté, a transformé la rigueur (il restait un temps important) en miséricorde, les Egyptiens ont été frappés des dix plaies, chaque plaie étant constituée de quatre plaies comme il est dit (Isaïe Ch. 43, v3)

נתתי כפרך מצרים

Qui peut être traduit par «je donne ton rachat au Egyptiens» (ils paient pour toi).

<sup>80</sup> A l'époque de la grande famine ; Yossef était vice-roi et avait préparé cette famine en engrangeant le nécessaire aux sept ans de famine pendant les sept années de « vaches grasses ».

# רַבִּי עֲקִיבָא

## Trente-neuvième passage

רַבִּי עֲקִיבָא אָמַר. מִנֵּיין שְׁפַל מִכָּה וּמִכָּה שֶׁהֵבִיא הַקָּדוֹשׁ בְּרוּךְ הוּא עַל הַמִּצְרִיִּים בְּמִצְרַיִם הִיְתָה שָׁל חֲמֵשׁ מִכּוֹת. שֶׁנֶּאֱמַר יִשְׁלַח בָּם חֲרוֹן אַפּוֹ. עֲבָרָה וְזַעַם וְצָרָה. מִשְׁלַחַת מִלְּאֲכֵי רָעִים. חֲרוֹן אַפּוֹ אַחַת. עֲבָרָה שְׁתֵּי. וְזַעַם שְׁלֹשׁ. וְצָרָה אַרְבַּע. מִשְׁלַחַת מִלְּאֲכֵי רָעִים חֲמֵשׁ. אָמַר מֵעַתָּה בְּמִצְרַיִם לָקוּ חֲמִשִּׁים מִכּוֹת. וְעַל הַיָּם לָקוּ מֵאַתֵּיבַי וְחֲמִשִּׁים מִכּוֹת:

Ribbi Âquiva disait, d'où sait on que chaque plaie que le Saint, béni soit-Il, a infligé aux Egyptiens était constituée de cinq plaies ? Puisqu'il est dit [Psaumes Ch. 78, v49] « Il lâcha sur eux l'ardeur de Sa colère, courroux et malédiction et fléaux, tout un essaim d'anges malfaisants. »

1. l'ardeur de Sa colère, indique une plaie ;
2. courroux, cela en fait deux ;
3. et malédiction, cela fait trois plaies ;
4. fléaux, cela fait quatre plaies ;
5. un essaim d'anges malfaisants, cela fait cinq plaies ;

Déduis-en de là qu'ils furent frappés en Egypte de cinquante plaies et sur la mer de deux-cent cinquante plaies.

### Passage 39-1

#### Haggada Kos Eliahou du Rav Eliahou Ben Harosh pages 68-69

Ribbi Eliêzer disait, Ribbi Âquiva disait ces deux Rabbins ont la même opinion pour prendre en considération le verset supplémentaire qu'ils ramènent tous les deux (Psaumes Ch. 78 v49) dans la Haggada. Ils expliquent que ce verset en plus, vient nous apprendre que chaque plaie contenait quatre ou cinq plaies chacun selon son opinion. La raison en est que dans le livre des Psaumes [78] lorsque sont mentionnées les plaies en détail, ce verset est placé au milieu de l'énumération des plaies sans le rattacher à aucune plaie. De là il semble que ce verset s'applique à toutes les plaies mentionnées avant et après ce verset : chaque plaie était constituée [composée] de quatre ou de cinq plaies.

Leur opposition sur l'interprétation du verset provient de ce que Ribbi Eliêzer a une difficulté car le premier terme « l'ardeur de Sa colère » est un possessif alors que les quatre autres termes sont à la forme impersonnelle, le verset aurait du dire « חֲרוֹן אַף » « l'ardeur de la colère » (ou inversement tous les termes au possessif). De plus le premier mot qui suit « l'ardeur de Sa colère » est sans ו, c'est à dire ET conjonction de coordination, c'est pour cela qu'il considère חֲרוֹן אַפּוֹ comme ne faisant pas parti du décompte, mais que cette expression est une introduction aux mots qui suivent (qui viennent le détailler) et il faut lire le verset ainsi : « l'ardeur de Sa colère, c'est à dire, courroux et malédiction et fléaux, tout un essaim d'anges malfaisants » et donc « courroux » est le premier de la décomposition, c'est pour cela qu'il ne commence pas par une conjonction de coordination.

## רְבִי עֲקִיבָא

Ribbi Âquiva, quant à lui, considère que « l'ardeur de Sa colère » fait partie du décompte et n'est pas une introduction aux mots qui suivent qui le détaillent. Il considère que le premier terme est un possessif et que les autres termes sont également au possessif (mais de manière implicite). Ou bien, Ribbi Âquiva considère que le possessif est utilisé uniquement pour « l'ardeur de Sa colère » car cette colère était très grande ; c'est ce que nous observons dans les versets (où nous observons une grande colère) :

וַיִּחַר-אַף יְהוָה, בְּאַרְצָן הַהוּא, לְהַבִּיאַ עֲלֵיהֶּ אֶת-כָּל-הַקְּלָלָה, הַכְּתוּבָה בַּסֵּפֶר הַזֶּה.

Alors la colère de l'Éternel s'est allumée contre ce pays-là, au point de diriger sur lui toutes les malédictions écrites dans ce livre (Deutéronome, Ch. 29 v26) et un peu avant (Deutéronome Ch. 29 v23)

וְאָמְרוּ, כָּל-הַגּוֹיִם, עַל-מָה עָשָׂה ה' כָּכָה, לְאַרְצָן הַזֹּאת; מַה תִּרִי הָאֵף הַגָּדוֹל, הַזֶּה

et quand ils diront, tous ces peuples: "A quel propos l'Éternel a-t-il ainsi traité ce pays? Pourquoi s'est allumée cette grande colère?"

Et également (Lamentations Ch. 1, v12)

לֹא אֶלֵיכֶם, כָּל-עֲבָרֵי דָרְךְ--הַבֵּיטוּ וַיִּרְאוּ, אִם-יֵשׁ מִכְאוּב פְּמִכְאֵבֵי אֲשֶׁר עוֹלַל לִי: אֲשֶׁר הוֹגֵה יְהוָה, בְּיוֹם חֲרוֹן אַפּוֹ.

N'est-ce pas à vous que je m'adresse, O vous tous qui passez par là? Regardez et voyez s'il est une douleur comparable à ma douleur à moi, dont l'Éternel m'a affligée au jour de son ardente colère.

Pour Ribbi Âquiva, le fait que le second terme, **courroux**, n'est pas avec une conjonction de coordination ne pose pas de problème car c'est usuel dans les versets et d'ailleurs dans ce même verset le dernier terme **un essaim d'anges malfaisants** n'a pas de conjonction de coordination.

Le Shla (Haqadosh) donne une allusion pour appuyer les propos de Ribbi Eliézer que chaque plaie était constituée de quatre plaies, que le terme utilisé par Hachem lorsqu'il s'adresse à Avram pour lui annoncer le décret d'exil est 7 qu'on peut lire 7=4 fois 7=50 (soit 200). Par contre pour Ribbi Âquiva il explique seulement son raisonnement, la plaie étant constituée de 4 parties sans compter la source de la plaie elle-même (et donc l'allusion sur 7 peut s'appliquer mais en ne tenant pas compte de la source de la plaie).

Il me semble humblement pouvoir expliquer les propos de Ribbi Âquiva et avec cette explication on peut également éliminer les difficultés des commentateurs sur les propos de Ribbi Yossé Hagalili (passage 37) indiquant qu'il y a eu sur la mer 50 plaies. L'opinion de Ribbi Yossé Hagalili vient du fait que sur la mer il est écrit (Exode Ch. 14 v31)

וַיִּרְא יִשְׂרָאֵל אֶת-הַיָּד הַגְּדוֹלָה

Israël vit la grande main

Alors qu'en Egypte il est écrit (Exode Ch 8, v15)

וַיֹּאמְרוּ הַחֹרְטָמִים אֶל-פְּרַעֲוֹה, אֲצַבֵּעַ אֱלֹהִים הוּא

Les devins dirent à Pharaon: "Le doigt de Dieu est là!"

## רַבִּי עֲקִיבָא

Ribbi Yossé Hagalili considère donc qu'il y a cinq fois plus de plaies sur la mer qu'en Egypte (une main étant constituée de 5 doigts, les versets n'utilisant pas les termes au hasard). Cependant, même en Egypte, à l'occasion de la plaie « Peste » le terme « main » est utilisé (Exode Ch. 9, v3)

הַנֶּה יָד-ה' הוֹיָה, בְּמִקְנֶה אֲשֶׁר בַּשָּׂדֶה, בַּסּוֹסִים בַּחֲמֹרִים בַּגְּמְלִים, בַּבָּקָר וּבַצֹּאן--דָּבָר, כְּכֵד מְאֹד.

voici: la main de l'Éternel se manifestera sur ton bétail qui est aux champs, chevaux, ânes, chameaux, gros et menu bétail, par une mortalité très grave.

Les commentateurs ont donné des explications mais ont éprouvé des difficultés. C'est pour cela que je pense que lors des plaies d'Egypte comme le terme « **main** » est utilisé et le terme « **doigt** » est également utilisé ce qui donne deux choses contradictoires, nous sommes obligés de dire que : chacune des dix plaies, qui était faite avec un **doigt**, était constituée de 5 plaies le nombre de doigts d'une **main**, et ceci est presque une preuve claire éclatante pour prouver l'opinion de Ribbi Âquiva.

Ribbi Eliézer<sup>81</sup>, pense que le mot « main » יד utilisé en Egypte signifie que chacune des 10=7 plaies était constituée de 7=4 plaies.

Le fait de ramener le verset [Psaumes Ch. 78, v49] dans notre passage vient du fait que dans ce verset on détaille de quoi était constituée chaque plaie mais la preuve provient des explications des versets faite plus haut.

<sup>81</sup> décompose le mot יד en chacune de ses lettres י=10 et ד=4

## כמה מעלות

### Quarantième passage

כמה מעלות טובות למקום עלינו:  
אלו הוציאנו ממצרים ולא עשה בהם שפטים דינו:  
אלו עשה בהם שפטים. ולא עשה באלהיהם דינו:  
אלו עשה באלהיהם. ולא הרג בכוריהם דינו:  
אלו הרג בכוריהם ולא נתן לנו את ממונם דינו:

#### Certains rajoutent:

ומנין שנתן לנו את ממונם. שנאמר וינצלו את מצרים. עשאוה פמצולה שאין בה דגים. דבר אחר עשאוה פמצודה שאין בה דגן. למה מחבב הכתוב את בנת הים יותר מבנת מצרים. אלא מה שהיה בבתי נטלו במצרים. ומה שהיה בבתי תשוראות נטלו על הים. וכן הוא אומר פנפי יונה נחפה בפסו זה בנת מצרים. ואברותיה בירקרק חרוץ. זו בנת הים. ותרבי ותגדלי ותבואי זו בנת מצרים. בעדי עדיים. זו בנת הים. תורי זהב נעשה לה. זו בנת מצרים. עם נקדות הפסו. זו בנת הים:

#### Les autres reprennent ici (et telle est notre habitude)

אלו נתן לנו את ממונם. ולא קרע לנו את הים. דינו:  
אלו קרע לנו את הים. ולא העבירנו בתוכו בתרבה דינו:  
אלו העבירנו בתוכו בתרבה. ולא שקע צרינו בתוכו דינו:  
אלו שקע צרינו בתוכו. ולא ספק צרכנו במדבר ארבעים שנה דינו:  
אלו ספק צרכנו במדבר ארבעים שנה. ולא האכילנו את המן דינו:  
אלו האכילנו את המן. ולא נתן לנו את השבת דינו:  
אלו נתן לנו את השבת. ולא קרבנו לפני הר סיני דינו:  
אלו קרבנו לפני הר סיני. ולא נתן לנו את התורה. דינו:  
אלו נתן לנו את התורה. ולא הכניסנו לארץ ישראל דינו:  
אלו הכניסנו לארץ ישראל. ולא בנה לנו את בית המקדש. דינו:

Combien de bontés [avantages, choses importantes] l'Éternel n'a-t-il pas fait pour nous ? :

1. S'Il nous avait fait sortir d'Égypte sans leur infliger de châtements, cela nous aurait suffi !
2. S'Il leur avait infligé des châtements sans détruire leurs idoles, cela nous aurait suffi !
3. S'Il avait détruit leurs idoles sans tuer leurs premiers-nés, cela nous aurait suffi !
4. S'il avait tué leurs premiers-nés sans nous donner leurs biens, cela nous aurait suffi !
5. S'Il nous avait donné leurs biens, sans fendre la mer pour nous, cela nous aurait suffi !
6. S'Il avait fendu la mer pour nous, sans nous la faire traverser à pieds secs, cela nous aurait suffi !

## כמה מעלות

7. S'Il nous avait fait traverser la mer à pieds secs sans y noyer nos oppresseurs, cela nous aurait suffi !
8. S'Il avait noyé nos oppresseurs sans subvenir à nos besoins dans le désert pendant quarante ans, cela nous aurait suffi !
9. S'Il avait subvenu à dans le désert pendant quarante ans sans nous nourrir avec la manne, cela nous aurait suffi !
10. S'Il nous avait nourris avec la manne sans nous donner le Shabbat, cela nous aurait suffi !
11. S'Il nous avait donné le Shabbat sans nous approcher du mont Sinaï, cela nous aurait suffi !
12. S'il nous avait approchés du mont Sinaï sans nous donner la Torah, cela nous aurait suffi !
13. S'Il nous avait donné la Torah sans nous faire entrer en terre d'Israël, cela nous aurait suffi !
14. S'Il nous avait fait entrer en terre d'Israël sans nous y construire son Temple, cela nous aurait suffi.

### Passage 40-1

**Haggada Kos Eliahou, page 69** (jusqu'à la prochaine référence)

**אֱלֹהֵי הַיְצִיאָנוּ מִמִּצְרַיִם, S'Il nous avait fait sortir d'Égypte sans leur infliger de châtiments, cela nous aurait suffi !** Le Maggid aurait dû dire «sans les juger» en utilisant le langage de la Torah

וְגַם אֶת-הַגּוֹי אֲשֶׁר יַעֲבֹדוּ, דָּן אֲנִי

Mais, à son tour, la nation qu'ils serviront sera jugée par moi;

Simplement le langage utilisé dans ce verset s'applique au moment du jugement, que la personne soit jugée coupable ou bien soit acquittée, c'est pour cela que le Maggid dit **וְלֹא יִשָּׂא בָהֶם עֲשָׂה בָהֶם sans leur infliger** qui se rapporte à **l'exécution de la sentence** comme c'est écrit (Psaumes 149, v8-9)

לְאַסֹּר מַלְכֵיהֶם בְּזַקִּים; וְנִכְבְּדֵיהֶם, בְּכַבְלֵי בַרְזֶל. ט לַעֲשׂוֹת בָּהֶם, מִשְׁפָּט כְּתוּב הַדָּר הוּא, לְכָל-חַסִּידָיו:הִלְלוּ-יָהּ.

Ils attacheront leurs rois par des chaînes, et leurs nobles par des entraves de fer. Ainsi ils **exécuteront** [textuellement **ferons**] contre eux l'arrêt consigné par écrit: ce sera un titre de gloire pour tous ses fidèles. Alléluia!

Et Exode/Shémot Ch. 12 v12 :

וְעָבַרְתִּי בְּאֶרֶץ-מִצְרַיִם, בַּלַּיְלָה הַזֶּה, וְהִכִּיתִי כָל-בְּכוֹר בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם, מֵאָדָם וְעַד-בְּהֵמָה; וּבְכָל-אֱלֹהֵי מִצְרַיִם אֲעֲשֶׂה שְׁפָטִים, אֲנִי ה'

Je parcourrai le pays d'Égypte, cette même nuit; je frapperai tout premier-né dans le pays d'Égypte, depuis l'homme jusqu'à la bête et je **ferai justice** de toutes les divinités de l'Égypte, moi l'Éternel!

## כַּמָּה מַעֲלוֹת

**אלו עָשָׂה בָּהֶם שְׁפָטִים S'Il leur avait infligé des châtiments sans détruire leurs idoles, cela nous aurait suffi !** En réalité ce que l'Eternel a fait à leurs divinités n'est pas une bonté de l'Omniprésent envers Israël, car s'il est vrai que les Egyptiens ont fauté et ont asservi les Enfants d'Israël, leurs « dieux » qu'ont ils faits ? En réalité ces deux notions sont liées (voir Rashi, Shémoth Ch 11), lorsque Hachem fait rembourser une nation Il commence par faire rembourser ses divinités et donc les deux destructions ont été réalisées **pour** Israël ; en conséquence ce qu'Il a fait à leurs « dieux » est une élévation, un avantage, envers nous. De plus, les Israélites en Egypte étaient des idolâtres et par ce qui a été fait à ces idoles ils ont su qu'elles n'avaient aucune réalité tangible et qu'il n'y a pas de « rocher protecteur » si ce n'est notre Dieu. et ils crurent alors en l'Eternel et cela est un grand avantage dont nous avons bénéficié l'Eternel.

### Passage 40-2

**אלו עָשָׂה בְּאֱלֹהֵיהֶם S'Il avait détruit leurs idoles sans tuer leur premiers-nés, cela nous aurait suffi** La Haggada fait précéder la destruction des divinités avant celle des premiers nés contrairement au verset dans lequel il est écrit (Shémoth/Exode Ch. 12 v12)

וְעָבַרְתִּי בְּאֶרֶץ-מִצְרַיִם, בַּלַּיְלָה הַזֶּה, וְהַפִּיתִי כָל-בְּכוֹר בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם, מֵאָדָם וְעַד-בְּהֵמָה; וּבְכָל-אֱלֹהֵי מִצְרַיִם אֶעֱשֶׂה שְׁפָטִים, אֲנִי ה'

Je parcourrai le pays d'Égypte, cette même nuit; je frapperai tout premier-né dans le pays d'Égypte, depuis l'homme jusqu'à la bête et je ferai justice de toutes les divinités de l'Égypte, moi l'Éternel!

car comme l'explique Rashi, Hachem ne fait payer une nation qu'après avoir fait payer ses divinités. La raison pour laquelle le verset commence par les premiers nés est que la Torah donne **d'abord l'élément principal** de la plaie: celle-ci constituait à tuer les premiers nés et le fait de détruire les divinités d'Égypte n'en est qu'une conséquence.

**S'il avait tué leurs premiers-nés sans nous donner leurs biens, cela nous aurait suffi !**

Bien que le butin pris aux Egyptiens dans la mer ait eu lieu après l'ouverture de la mer, malgré tout, comme le butin **pris en Egypte** était antérieur à l'ouverture de la mer, le Maggid fait précéder le butin à l'ouverture de la mer et inclus dans **nous donner leurs biens** le butin pris en Egypte et celui pris dans la mer.

**S'Il avait fendu la mer pour nous, sans nous la faire traverser à pieds secs, cela nous aurait suffi !**

Il est clair que l'ouverture de la mer sans traverser celle-ci n'est pas grand chose, car s'ils n'avaient pas traversé à quoi aurait donc servi cette ouverture ? C'est pour cela que les commentateurs expliquent que la traversée a eu lieu à pieds secs sans se salir (ce qui est une grande bonté).

## כַּמָּה מַעְלוֹת

Cependant dans les Psaumes (Téhilim Ch.136, v13-14)

לְגַזֵּר יָם-סוּף, לְגַזְרֵים פִּי לְעוֹלָם חֶסֶד. וְהַעֲבִיר יִשְׂרָאֵל בְּתוֹכוֹ פִּי לְעוֹלָם חֶסֶד.

13) à Celui qui fendit en deux la mer des Joncs, car sa grâce est éternelle; 14) la fit traverser à Israël, car sa grâce est éternelle;

De ces deux versets on ne voit pas cette traversée à pieds secs, il est seulement mentionné les deux faits marquants : 1) fendre la mer 2) la traverser. Le fait de traverser à pieds secs n'y est pas mentionné, ce qui est la qualité marquante de cette traversée.

Il y a lieu de dire que le principal avantage de la traversée de la mer était que la mer s'était transformée comme des murailles de part et d'autre de la file de chaque tribu<sup>82</sup>, donc chaque tribu passait entre deux murailles. C'est pour cela que le Maggid ne dit pas « sans nous y faire passer » (qui concernerait la traversée elle même) mais « sans nous faire passer dedans » c'est à dire dans l'intervalle entre deux murailles, bien protégés, ce qui est l'aspect majeur de cette traversée et permet de comprendre l'omission dans les Téhilim « à pieds secs » (qui n'est pas majeur par rapport aux murailles d'eaux). Au passage le Maggid indique que c'était à pieds secs, mais ce n'est pas le principal avantage de cette traversée.

### Passage 40-3

**S'Il avait noyé nos oppresseurs sans subvenir à nos besoins dans le désert pendant quarante ans, cela nous aurait suffi !**

Il a subvenu a tous nos besoins dans le désert, nourriture, boisson, vêtements, les nuées de gloires qui empêchaient tout dommage par la chaleur ou le soleil et tous sont énoncés clairement dans la Torah. Les autres besoins qui ne sont pas explicités, le verset les inclus dans ses propos comme il est écrit (Deutéronome, Ch. 2, v7)

כִּי ה' אֱלֹהֶיךָ בְּרַכְךָ, בְּכֹל מַעֲשֵׂה יָדָי--יַדְעֵ לְכַתְּדָה, אֶת-הַמַּדְבָּר הַגָּדֹל הַזֶּה: זֶה אַרְבָּעִים שָׁנָה, ה' אֱלֹהֶיךָ עִמָּךְ לֹא חָסַרְתָּ. דָּבָר.

Car l'Éternel, ton D.ieu, t'a béni dans toutes les œuvres de tes mains; il a veillé sur ta marche à travers ce long désert. Voici quarante ans que l'Éternel, ton D.ieu, est avec toi: tu n'as manqué de rien.

**S'Il nous avait nourris avec la manne sans nous donner le Shabbat, cela nous aurait suffi !**

Bien que le Shabbat ait été enseigné à Mara avant le don de la manne, le Maggid fait précéder la manne au Shabbat car nos sages enseignent que les gâteaux qu'ils avaient emporté d'Egypte avaient le goût de la manne et donc la manne précède. Egalement, avec le don de la manne, de nombreuses lois de Shabbat ont été données comme on le voit dans le passage traitant de la manne dans la Torah. De plus, par le don de la manne on pouvait connaître l'importance du Shabbat puisqu'en ce jour saint la manne ne tombait pas, et pour le Shabbat la manne était donnée pour [la consommation de ] deux jours le vendredi [pour le vendredi et le Shabbat].

<sup>82</sup> On explique que chaque tribu passait entre deux murailles formées par les eaux. Il y avait donc douze sentiers.

## כְּמָה מַעֲלוֹת

C'est ce qui est dit dans le verset (Genèse Ch. 2, v3)

וַיְבָרֶךְ אֱלֹהִים אֶת-יוֹם הַשְּׁבִיעִי, וַיְקַדְּשׁ אֹתוֹ

Dieu bénit le septième jour et le proclama saint,

Dans la Mékhilta on explique que le Shabbat a été béni avec<sup>83</sup> la manne et sanctifié avec la manne. C'est pour cela que le Maggid fait précéder la Manne au Shabbat.

**S'Il nous avait donné le Shabbat sans nous approcher du mont Sinai, cela nous aurait suffi !**

Par le fait de ce rapprochement vers cette montagne sanctifiée, sur laquelle la Shék'hina la présence Divine, s'est posée, non ancêtres ont acquis de la sainteté ; car Hachem à voulu nous sanctifier par Sa Sainteté, comme il est dit (Lévitique Ch. 19, v2)

דַּבֵּר אֶל-כָּל-עַדְת בְּנֵי-יִשְׂרָאֵל, וְאָמַרְתָּ אֲלֵהֶם--קְדָשִׁים תְּהִיוּ: כִּי קָדוֹשׁ, אֲנִי ה' אֱלֹהֵיכֶם.

Parle à toute la communauté des enfants d'Israël et dis-leur: Soyez saints! Car je suis saint, moi l'Éternel, votre Dieu.

De plus Il nous a donné la Sainte Torah qui par son intermédiaire et ses Mitsvot nous fait acquérir de plus en plus de sainteté. Ensuite il nous a fait pénétrer dans le pays d'Israël, une contrée Sainte, dont même la terre est sainte. Il nous a construit Son temple pour nous pérenniser dans la sainteté, car par les fautes que nous commettons notre corps devient impur et par les sacrifices que nous apportons au Temple nous nous purifions de nos fautes et nous nous renforçons dans la sainteté et c'est ce que dit le Maggid (à la fin du passage suivant) **Il nous y a construit le Temple, pour y expier nos fautes.**

### Passage 40-4

**Haggada 'Hazon Ôvadia page 75** (jusqu'à la fin du passage)

כְּמָה מַעֲלוֹת טוֹבוֹת לְמָקוֹם עָלֵינוּ:

Si on traduit littéralement: « Combien de choses importantes POUR l'Éternel » envers nous. Il semble qu'il aurait fallu plutôt dire « Combien de choses importantes en provenance de l'Éternel envers nous ». En fait l'Éternel a un grand plaisir lorsqu'il fait bénéficier Israël de Ses bontés, et c'est cela les « bonnes élévations POUR l'Éternel » (si on peut dire, c'est une manière de s'exprimer) [au nom du gaon Rabbi Lévy Its'haq Miberditchov].

On a ici 15 avantages (Maâloth= « Avantages », « supériorités », « bontés »,) qui correspondent aux 15 Psaumes שִׁיר הַמַּעֲלוֹת Shir Hamaâlôt (« Cantiques des degrés ») qu'il y a dans le livre des Psaumes/Téhilim. Cela correspond aux sept cieux, la terre et les intervalles qu'il y a entre eux (7 intervalles) ce qui fait en tout 15. Le ciel le plus haut se nomme Âravot exaltez סִלּוּ, לְרֵכֵב בְּעֶרְבוֹת (Psaumes 68-5) ce qui correspond à ce que dit le Psalmiste (Psaumes 68-5) **Celui qui chevauche dans les hauteurs célestes.**

<sup>83</sup> Pour avoir

## כַּמָּה מַעֲלוֹת

Il y a eu 15 générations de Avraham au roi Salomon car à ce moment la « lune » était pleine<sup>84</sup> (comme le 15 du mois) lors de l'inauguration du premier Temple<sup>85</sup>. Pour cela, en regard de ces 15 générations, 15 Shir hamaâloth ... il y avait 15 marches dans le parvis du Temple. Au moment où les Cohanim/Prêtres sortaient du Temple ils disaient, **וְהָיָה עֵינֵינוּ, nous sommes pour Hachem** (le nom יה ayant une valeur numérique de 15) **et vers Hachem nous tournons nos yeux ??** (au nom du Gaon de Vilna)

Pour chaque bonté on dit דִּינֵנו « Cela aurait suffi », en utilisant le mot du verset (Malachie Ch. 3 v 10)

וְהָרִיקְתִּי לָכֶם בְּרָכָה, עַד-בְּלִי-דִי

si je ne répands pas sur vous la bénédiction au-delà de toute mesure.

### Passage 40-5

אֱלוֹ עֲשֵׂה בְּאֱלֹהֵיהֶם. וְלֹא הָרַג בְּכוֹרֵיהֶם דִּינֵנו:

**S'Il avait détruit leurs idoles sans tuer leur premiers-nés, cela nous aurait suffi !**

Dans le verset (Exode Ch. 12, v12)

וְעָבַרְתִּי בְּאֶרֶץ-מִצְרַיִם, בַּלַּיְלָה הַזֶּה, וְהָפִיתִי כָל-בְּכוֹר בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם, מֵאָדָם וְעַד-בְּהֵמָה; וּבְכָל-אֱלֹהֵי מִצְרַיִם אֶעֱשֶׂה שְׁפָטִים, אֲנִי יְהוָה.

Je parcourrai le pays d'Égypte, cette même nuit; je frapperai tout premier-né dans le pays d'Égypte, depuis l'homme jusqu'à la bête et je ferai justice de toutes les divinités de l'Égypte, moi l'Éternel!

Pour quelle raison l'ordre est-il inversé entre les deux versets ? (les premiers nés sont exécutés en premier dans le second verset)

On peut expliquer cela à partir de ce qui est enseigné dans le Talmoud (Âvodah Zara 52b) « Lorsqu'on détruit une idole, il n'est pas nécessaire de détruire ceux qui servent cette idole ; si on détruit ceux qui servent une idole, on n'a pas détruit l'idole ». C'est ce que nous disons ici « si on avait détruit les idoles, en premier, sans détruire les aînés qui servaient ces idoles cela aurait suffi », puisque lorsqu'on détruit une idole il n'est pas nécessaire de détruire ses servants.

Cependant le Saint, Béni soit-il voulait détruire l'ensemble, la Âvodah Zarah (l'idole) et ses servants ; comme Ses jugements sont emplis de vérité, il a détruit d'abord les aînés puisque les idoles n'avaient pas encore été détruites et seulement ensuite il a détruit les idoles.

<sup>84</sup> A son plus haut niveau, et Israël est comparé à la lune qui croît et décroît, ne disparaît jamais et se renouvelle tout le temps tout en étant la même.

<sup>85</sup> La lune représente Israël qui se renouvelle tout le temps et même lorsqu'on le croit anéanti Israël se relève et se renouvelle. Cette lune était « pleine », c'est à dire qu'Israël était à son apogée lors de l'inauguration du Temple

**S’Il nous avait donné leurs biens, sans fendre la mer pour nous, cela nous aurait suffi !**

Il nous faut expliquer le lien entre ces deux notions. En fait il faut se questionner sur ce qu’avait ordonné l’Eternel de demander aux Egyptiens leurs objets en argent et en or ; tout cela ressemble à une manœuvre et une fourberie pour voler les biens d’autrui ! Puisque, après avoir eu ces objets en prêt ils ne les ont pas rendus. Il eut été préférable que l’Eternel ordonne que les Egyptiens leur donnent complètement ces biens et s’ils avaient résisté il les auraient tué.

Le Ran (Rabbénou Nissim un des grands décisionnaires médiévaux, il vivait à Gérone en Espagne) répond que comme l’intention de l’Eternel était de les engloutir dans la mer, **comportement pour comportement**, en punition du fait qu’ils noyaient les enfants mâles dans le Nil comme ce qui est écrit (Exode Ch. 1, v22)

וַיִּצַו פְּרָעוֹה, לְכָל-עַמּוֹ לֵאמֹר: כָּל-הַבֶּן הַיְלֹוד, הַיְאֹרָה תִּשְׁלִיכֶהוּ, וְכָל-הַבֵּת, תַּחֲיוֹן.

Pharaon donna l'ordre suivant à tout son peuple: "Tout mâle nouveau-né, jetez-le dans le fleuve et toute fille laissez-la vivre."

Et comme le dit bien le verset (qui dit explicitement **comportement pour comportement**) (Nombres Ch. 18 v11)

וְיִהְיֶה לָּם, כִּי בִדְבָר, אֲשֶׁר יָדוּ עֲלֵיהֶם, littéralement, **par la chose avec laquelle ils avons fauté volontairement contre eux** (contre les enfants d’Israël). C’est à dire « Dans la marmite dans laquelle ils ont cuit il ont été eux même cuits ! » C’est pour cela qu’il était nécessaire d’agir avec eux par une manœuvre ; il a été dit aux Egyptiens (Exode Ch. 8, 23)

דֶּרֶךְ שְׁלֹשֶׁת יָמִים, גִּלְדָּה בַּמִּדְבָּר; וַיִּבְחַנוּ לָהּ אֱלֹקֵינוּ, פֶּאֶשֶׁר יֹאמַר אֱלֹהֵינוּ

C'est à trois journées de chemin dans le désert que nous voulons aller et nous y sacrifierons à l’Éternel notre D.ieu selon ce qu’il nous enjoindra.

Cette expression a induit que les Egyptiens ont pensé que tout les propos de Moshé Rabbénou étaient des paroles fourbes en vue de leur voler leurs richesses comme il est écrit (Exode Ch. 14, v5)

וַיִּהְיֶה לָּבָב פְּרָעוֹה וְעַבְדָּיו, אֶל-הָעַם, וַיֹּאמְרוּ מֵה-זֹּאת עֲשִׂינוּ, כִּי-שִׁלַּחְנוּ אֶת-יִשְׂרָאֵל מִעַבְדֵּנוּ

Alors les dispositions de Pharaon et de ses serviteurs changèrent à l’égard de ce peuple et ils dirent: "Qu'avons-nous fait là, d'affranchir les Israélites de notre sujétion!"

En conséquence Hachem a endurci le cœur de Pharaon et les Egyptiens ont poursuivi les Enfants d’Israël puis ont été engloutis dans la mer ; si les Egyptiens avaient donné leur argent et leur or volontairement, d’un don sans ambiguïté, et avaient compris que par cela ils remboursaient le travail fourni par les Israélites et que ceux-ci n’avaient aucune intention de revenir en Egypte, ils n’auraient jamais poursuivi les enfants d’Israël et le principe de « comportement contre comportement » n’aurait jamais été réalisé<sup>86</sup> (voir êin Yaâkov, traité Bérakhot 9b).

<sup>86</sup> Or il est inscrit dans la Création

## כַּמָּה מֵעֵלוֹת

C'est ce que dit notre passage « S'Il nous avait **donné** leur argent », c'est à dire un don sans ambiguïté, volontairement, les Egyptiens ne nous auraient pas poursuivi, et en conséquence il n'y aurait pas eu besoin de l'ouverture de la mer ; mais, comme les biens n'ont été pris que sous forme de prêt, par ce fait Il a fendu la mer et les Egyptiens ont ainsi remboursé selon le principe « Comportement pour Comportement ».

### Passage 40-7

**S'Il nous avait nourri avec la manne sans nous donner le Shabbat, cela nous aurait suffi** : il y a lieu d'éclaircir ce passage, en fait à Mara le Shabbat avait déjà été ordonné et la manne n'avait pas encore été « fournie » et donc on aurait du avoir l'ordre inverse (le Shabbath avant la Manne). On peut répondre avec ce qu'explique **Rashi** à propos de (Exode Ch 16, v22) «lehem mishné » לֶחֶם מִשְׁנֶה , la part double qui était donnée le vendredi :

***Rashi** : Ils glanèrent du pain double (michnè) Lorsqu'ils ont mesuré dans leurs tentes ce qu'ils avaient glané, ils ont trouvé le double, deux 'omer par personne. Quant au midrach, il interprète le mot michnè comme si le texte portait mechounè (« changé »). Il était changé, ce jour-là, en mieux, quant à l'odeur et quant au goût (Mekhilta).*

C'est ce que dit ici le Magguid, s'Il nous avait nourri avec de la manne comme d'habitude sans nous en donner avec meilleur goût le Shabbat, cela aurait suffi !

On peut également dire, qu'à Mara le Shabbat a été ordonné, mais à ce moment là le Shabbat ne pouvait pas être repoussé en cas de danger de mort<sup>87</sup>, par contre après Il **nous** a donné le Shabbat « à nous », pour qu'il soit « transmis entre nos mains » pour pouvoir le repousser en cas de danger de mort comme on l'enseigne dans le Talmoud (Yomah 85b) à propos du verset (Exode Ch. 31 v14)

וְשָׁמַרְתֶּם אֶת-הַשַּׁבָּת כִּי קֹדֶשׁ הוּא לָכֶם

**Gardez donc le sabbat, car c'est chose sainte pour vous!**

« le Shabbath est transmis entre vos mains, et vous vous n'êtes pas transmis entre les mains du Shabbath<sup>88</sup> » ; de là on apprend qu'un danger de mort repousse le respect du shabbat ; c'est pour cela que notre passage dit « nous a donné le shabbat ».

Il est possible d'expliquer également qu'à Mara n'ont été donnés que les interdits du Shabbat, par contre les commandements positifs, comme de sanctifier le shabbat (le Qiddoush) ou bien les repas du Shabbat, n'avaient pas encore été enseignés à Mara.

<sup>87</sup> C'est à dire que si un danger mortel se présente (guerre, serpent, maladie mortelle ...) il n'était alors pas permis de transgresser le Shabbath afin de protéger sa vie.

<sup>88</sup> C'est à dire que le Shabbath est placé entre vos mains, pour vous, afin de le repousser en cas de danger de mort ; et vous n'êtes pas entre les mains du Shabbath et soumis à lui dans tous les cas y compris en cas de danger mortel.

Toute cette explication ne concerne qu'un danger mortel.

## כְּמָה מֵעֵלוֹת

On peut trouver ce point dans la précision du langage utilisé par la Torah car dans la Parasha Ytro, dans les dix commandements lorsque la Torah dit **זָכוֹר** pour nous enseigner le respect des commandements positifs du shabbat on ne dit pas « comme Hachem ton D.ieu te l'a ordonné ».

Par contre dans la parasha Vaet'hanan, dans les dix commandements (la seconde fois où ils sont enseignés, avec quelques petites différences dans les mots), il est dit **שָׁמֹר** pour nous ordonner de respecter les interdits du Shabbat, il est alors précisé « comme Hachem ton D.ieu te l'a ordonné » et nos sages enseignent (Talmoud Sanhedrin 56b) que cela avait déjà été enseigné à Mara. C'est pour cela qu'on dit ici « s'il nous avait nourri avec la manne et ne nous avait pas donné **pour nous** le Shabbat (avec précision du langage, c'est à dire même sans pouvoir repousser le Shabbat en cas de danger mortel cela aurait suffi) : pour notre profit, pour le plaisir du shabbat et ses trois repas, alors cela nous aurait suffi ».

On peut poursuivre avec ce qu'enseignent les sages dans le Talmoud (Betsa 16a) à propos du verset (Shémot Ch. 31 v13)

לְדַעַת, כִּי אֲנִי ה' מְקַדְּשְׁכֶם.

pour qu'on sache que c'est Moi, l'Éternel qui vous sanctifie

Hachem a dit à Moshé, Moshé j'ai un beau cadeau dans mes trésors et je demande à le donner au peuple d'Israël, va le leur faire savoir.

Et c'est cela « nous as donné le shabbat », c'est un cadeau pour nous faire savoir quel grand bien y est enfoui, pour le monde futur également

**S'il nous avait approchés du mont Sinaï sans nous donner la Torah, cela nous aurait suffi !**

On peut expliquer selon ce que nous disons dans le Talmoud (Shabbat 146a) : au moment où le serpent a eu une relation avec Eve, il lui a transmis une grande impureté<sup>89</sup>. Lorsque le peuple d'Israël s'est dressé face au mont Sinaï, cette grande impureté s'est retirée ; par contre les autres peuples qui ne se sont pas dressés face au mont Sinaï n'ont pas eu retrait de cette grande impureté ; c'est-à-dire que le fait de se dresser au mont Sinaï en soi (sans recevoir la Torah) avait une grande importance.

<sup>89</sup> Zohama (qui signifie littéralement saleté)

## עַל אַחַת פַּמָּה וְכַמָּה

### Quarante et unième passage

עַל אַחַת פַּמָּה וְכַמָּה טוֹבָה כְּפוּלָה וּמְכַפֶּלֶת לְמַקּוֹם עָלֵינוּ. הוֹצִיאָנוּ מִמִּצְרַיִם. עָשָׂה בָּהֶם שְׁפָטִים. עָשָׂה בְּאֱלֹהֵיהֶם. הִרְגַּ בְּכוֹרֵיהֶם. נָתַן לָנוּ אֶת מְמוֹנָם. קָרַע לָנוּ אֶת הַיָּם. הִעֲבִירָנוּ בְּתוֹכוֹ בְּחֶרֶבָה. שָׁקַע צָרֵינוּ בְּתוֹכוֹ. סַפַּק צָרְכָנוּ בְּמִדְבָּר אַרְבָּעִים שָׁנָה. הָאֲכִילָנוּ אֶת הַמָּן. נָתַן לָנוּ אֶת הַשַּׁבָּת. קָרַבָנוּ לְפָנֵי הַר סִינַי. נָתַן לָנוּ אֶת הַתּוֹרָה. הִכְנִיסָנוּ לְאֶרֶץ יִשְׂרָאֵל. וּבָנָה לָנוּ אֶת בֵּית הַבְּחִירָה לְכַפֵּר עַל כָּל- עֲוֹנוֹתֵינוּ:

De combien de bontés, de doubles et de quadruples bontés, sommes nous redevables envers l'Omniprésent :

1. Il nous a fait sortir d'Egypte ;
2. Il a infligé des châtiments aux Egyptiens ;
3. Il a détruit leurs idoles ;
4. Il a tué leurs premiers-nés ;
5. Il nous a donné leurs biens ;
6. Il a fendu la mer en notre faveur ;
7. Il nous a fait traverser la mer à pieds secs ;
8. Il a noyé nos oppresseurs ;
9. Il a subvenu à nos moyens dans le désert pendant quarante ans ;
10. Il nous a nourri avec la manne ;
11. Il nous a donné le Shabbat ;
12. Il nous a approché du mont Sinai ;
13. Il nous a donné la Torah ;
14. Il nous a fait entrer en terre d'Israël
15. Il nous y a construit le Temple, pour y expier nos fautes.

## רַבֵּן גַּמְלִיאֵל הָיָה אוֹמֵר

### Quarante deuxième passage

רַבֵּן גַּמְלִיאֵל הָיָה אוֹמֵר. כָּל-מִי שֶׁלֹּא אָמַר שְׁלֹשָׁה דְבָרִים אֵלוֹ בַּפֶּסַח לֹא יֵצֵא יְדֵי חוּבָתוֹ. וְאֵלוֹ הֵן: פֶּסַח, מַצָּה, וּמָרֹר

Rabban Gamliel avait l'habitude d'énoncer cette loi : « toute personne qui ne dit pas ces trois choses à Pessa'h n'est pas quitte de son obligation. Ces trois choses sont : le sacrifice Pascal, la Matsa et le Maror (herbes amères).

#### Passage 42-1

Explication littérale tirée de la Haggadah Ish Matsliah (page 173)

**Rabban Gamliel avait l'habitude d'énoncer cette loi : Toute personne qui ne dit pas ces trois choses à Pessa'h**, c'est à dire la raison pour laquelle la Torah nous a demandé de les accomplir, bien qu'il ait mangé ces « choses » et accompli ces Mitsvot dans les faits, **n'est pas quitte de son obligation. Ces trois choses sont : le sacrifice Pascal, la Matsa et le Maror** (herbes amères).

Le Rambam (Maïmonide) a tranché selon l'opinion de Rabban Gamliel (Hilkhoth 'Hamets Oumatsah, Ch 7, Halakha 5).

Rabbénou Manou'h écrit à ce propos que toutes les Mitsvot ont une raison et la connaissance de la raison des Mitsvot est un fondement essentiel (du judaïsme) qui vient cependant après la réalisation de ces Mitsvot. Car, lorsqu'un individu se rappelle des Mitsvot et de leur raison alors cela le réveille pour croire en l'Eternel d'une foi pure et complète. Car la Guéoulah (délivrance) en Egypte a été faite aux yeux de tout Israël et il était clair auprès de tous les peuples que Lui seul dispose du gouvernement, à la fois dans les cieux et sur Terre. C'est pourquoi la Mishna, dans les passages qui suivent explique la raison de chacune de ces Mitsvot.

Haggadah 'Hazon Ôvadiah (page 82)

#### Passage 42-2

Rabban Gamliel רַבֵּן גַּמְלִיאֵל הָיָה אוֹמֵר. כָּל-מִי שֶׁלֹּא אָמַר שְׁלֹשָׁה דְבָרִים אֵלוֹ בַּפֶּסַח לֹא יֵצֵא יְדֵי חוּבָתוֹ avait l'habitude d'énoncer cette loi : « toute personne qui ne dit pas ces trois choses à Pessa'h n'est pas quitte de son obligation. On mentionne ici la fête de Pessa'h et pas « fête des Matsot » comme cette fête est nommée dans la Torah. On peut expliquer cela par le fait que systématiquement l'Eternel est glorifié par le peuple d'Israël ; et Israël est glorifié systématiquement par l'Eternel comme on le voit dans le Talmoud (Bérakhot 6a) : qu'est-il écrit dans les Tefillin (phylactères) du maître du monde ? « Qui est comme Ton peuple, un peuple unique sur la terre » alors que dans les Tefillin des Enfants d'Israël il est écrit « Ecoute Israël, Hachem est notre D.ieu, Hachem est UN ».

## רָבֵן גַּמְלִיאֵל הָיָה אוֹמֵר

De même ici, le sacrifice Pascal montre les bontés de l'Éternel envers nous car « il a sauté (Passa'h) au-dessus des maisons des enfants d'Israël en Egypte, alors qu'il frappa les Égyptiens et a préservé nos demeures ». Les Matsot montrent la gloire des enfants d'Israël qui se sont empressés de sortir d'Egypte bien que leur pâte n'avait pas eu le temps de fermenter pour se rendre dans le désert dans une terre aride, et il n'avaient pas fait de provision, comme le dit le verset (Jérémie Ch. 2, v2)

זְכַרְתִּי לְךָ חֶסֶד נְעוּרַיִךְ, אֶהְבֵּת כְּלוּלֶתֶיךָ--לְכַתֹּף אַחֲרַי בַּמִּדְבָּר, בְּאֶרֶץ לֹא זְרוּעָה

Je te garde le souvenir de l'affection de ta jeunesse, de ton amour au temps de tes fiançailles, quand tu me suivais dans le désert, dans une région inculte.

C'est pour cela que le Saint béni soit-Il a écrit dans la Torah « la fête des Matsot » pour montrer les louanges que méritent les enfants d'Israël tandis que les enfants d'Israël appellent « fête de Pessa'h » pour montrer les louanges que mérite l'Éternel.

### Haggadah Kos Eliahou (pages 72-73)

### Passage 42-3

רָבֵן גַּמְלִיאֵל הָיָה אוֹמֵר. Tosefot Yom Tov, dans la Mishna de Péssa'him (Ch. 10, Mishna 5) nous apprend que la raison de Rabban Gamliel est qu'il est écrit (Nombres Ch. 12 v27)

וְאַמְרָתֶם נִבְחָ-פֶסַח הוּא

Vous répondrez [**vous direz**] C'est le sacrifice de la pâque en l'honneur de l'Éternel

C'est-à-dire qu'il faut **le dire explicitement**, on a besoin de dire « **Le sacrifice Pascal que nous mangeons** »<sup>90</sup>, la Matsa et le Maror ayant été juxtaposés à Pessa'h, le sacrifice Pascal, dans les versets on en déduit (par les règles d'interprétation de la Torah) qu'il faut également dire « Cette Matsa » « Ce Maror ».

Par cela je comprends la nécessité de rappeler le nombre de « choses », ce nombre que vient il réduire ? (de choses à dire, tout le monde sait que Péssa'h, Matsa et Maror ça fait trois ! quelle nécessité d'en donner le nombre ? Que cela vient-il exclure ?)

La Torah a été très pointilleuse et a ramené en de nombreux endroits la nécessité de narrer la sortie d'Egypte cette nuit, mais nous ne savons pas ce que la Torah exige que nous racontions ce soir-là ; est-ce que la Torah exige de raconter par moult détails ou bien la Torah s'attache-t-elle à ce que nous racontions quelques points bien précis ?

Maintenant que la Torah dévoile l'obligation de dire ces trois choses on comprend que seules ces trois choses sont obligatoires et sont le principal de la narration de la sortie d'Egypte. Dès lors si on n'en dit pas une d'entre elles alors même *a posteriori* nous ne sommes pas quittes de notre obligation de narrer la sortie d'Egypte. Par contre toutes les autres parties de la Haggadah ne font partie « que » de « tout celui qui multiplie la narration de la sortie d'Egypte est digne de louanges ». C'est pour cela que Rabban Gamliel précise le nombre (de trois).

<sup>90</sup> Lorsque le Temple existe ou bien « que nos pères mangeaient » lorsque le temple n'existe pas.

## Haggadah Kos Eliahou (pages 73)

וּמְרֹר : « **le sacrifice Pascal, la Matsa et le Maror** » : il faut comprendre pourquoi Rabban Gamliel a énoncé dans cet ordre ; or la vie amère vécue par nos ancêtres en Egypte précède (dans le temps) le sacrifice Pascal qui a eu lieu le soir du 15 Nissan et en conséquence on aurait dû commencer par le Maror. Il est vrai que le verset (Nombres Ch.12, v8) a le même ordre que celui énoncé ici

וְאָכְלוּ אֶת-הַבֶּשֶׂר, בְּלִילָה הַזֶּה: צְלִי-אֵשׁ וּמְצוֹת, עַל-מְרֹרִים יֹאכְלֶהוּ.

Et l'on en mangera la chair cette même nuit; on la mangera rôtie au feu et accompagnée d'azymes et d'herbes amères

Mais quelle en est la raison ? Il me semble Rabban Gamliel voulait signifier que deux de ces trois choses obligatoires, que sont le sacrifice Pascal et la Matsa, sont plus fondamentaux que le Maror. En effet ces deux là représentent plus fondamentalement le miracle et la délivrance ; le sacrifice Pascal car l'Eternel a épargné les maisons des Hébreux lors de la mort des premiers nés et la Matsa car lors de la sortie d'Egypte ils n'ont pas eu le temps de laisser fermenter la pâte. C'est pour cela que Rabban Gamliel a fait précéder ces deux-là au Maror.

## Haggadah Ôlelot Haguéfen page 168

וּמְרֹר : « **le sacrifice Pascal, la Matsa et le Maror** » : il faut comprendre pourquoi Rabban Gamliel a énoncé dans cet ordre. Il faut comprendre ! Il aurait dû dire plutôt l'ordre suivant « **le sacrifice Pascal, le Maror et la Matsa** » car tel est l'ordre chronologique: d'abord les Egyptiens ont rendues amères leur vie et seulement ensuite ils ont mangé de la Matsa lors de la sortie d'Egypte. J'ai vu dans le livre Maggid Laadam que l'auteur précise que le Maror a été énoncé à la fin pour nous rappeler que même si après la libération d'Egypte survenait un exil et une vie amère, nous devons nous souvenir comment nos ancêtres sont sortis d'Egypte en un très court instant, de l'obscurité totale à la lumière éclatante et nous saurons ainsi que de la même manière que lors de la sortie d'Egypte il y eut ces miracles dans les autres délivrances Hachem nous montrera des prodiges.

Le livre Safa Ahat écrit que notre passage fait allusion au Baâl Téchouva, à celui qui se repent et rejoint la pratique du Judaïsme ; que doit-il faire pour que le Saint Béni Soit-Il accepte sa Téchouva ? **En premier lieu** il doit abandonner ses mauvaises pratiques (ce qui est interdit par la Torah et faire ce qui est demandé par la Torah) comme la Torah l'indique (Nombre Ch. 12, v21) « **וּקְחוּ לָכֶם צֹאן** », « Choisissez et prenez chacun du menu bétail pour vos familles » le mot **מִשְׁכוּ** signifie tirer, les sages dans le Midrash expliquent « retirez vos mains de l'idolâtrie » ce qui est le premier pas<sup>91</sup>. **La seconde chose**, que doit faire le Baâl Téchouvah, est qu'il doit s'attacher au Saint, béni soit-Il et cela est suggéré par la Matsa qui rappelle la Shék'hina (la présence Divine) comme l'enseigne le Zohar Hakadosh.

<sup>91</sup> Donc on commence par le sacrifice Pascal

## רֶבֶן גַּמְלִיאל הָיָה אוֹמֵר

De même, la Matsa symbolise le bon penchant de l'individu (elle ne gonfle pas)<sup>92</sup>. En troisième lieu il faut qu'il se rappelle et se soucie tout le temps de ses fautes passées comme le dit le Roi David וְהַטָּאֲתִי נֶגְדֵי תְמִיד « et mon péché est sans cesse sous mes regards » et cela est symbolisé par le Maror qui rappelle les soucis et l'amertume causés à l'individu du fait de ses fautes.

### Passage 42-6

#### Suite du passage 42-4

J'ai également vu dans le livre « Beth Moêd » que le sacrifice Pascal vient rappeler notre service envers l'Éternel et l'accomplissement de ses Mitsvot ; la preuve en est que lorsqu'on écrit pleinement les lettres du mot פֶּסַח comme cela פֶּה סֶמֶךְ זֶת, la valeur numérique est 613<sup>93</sup> (85+120+408=613) !! De même le mot מצות écrit pleinement comme cela: מם צדי ואו תיו donne également pour valeur numérique 613 (80+104+13+416=613). Et donc on comprend pourquoi on fait précéder le sacrifice Pascal et la Matsa au Maror puisque la Matsa a une ressemblance avec le sacrifice Pascal puisque les deux symbolisent (par le décompte fait plus haut) le respect de toutes les Mitsvot !

J'ai également vu que פֶּסַח, מִצְוָה, קְרוּר a la même valeur numérique que קרע שטן (« déchire Satan ») pour nous indiquer que celui qui respecte et accomplit les Mitsvot de « Pessa'h, Matsa, Maror » comme elles sont prescrites, alors toutes les accusations du Satan portées contre lui sont détruites.<sup>94</sup>

<sup>92</sup> Donc on poursuit par la Matsa

<sup>93</sup> Qui est le nombre de commandements de la Torah

<sup>94</sup> Ces accusations sont nos fautes.

## Quarante troisième passage

Lorsqu'on dit פסח on regarde bien l'os qui est dans le plateau mais **on ne le prend pas** car l'os est un souvenir de l'agneau Pascal et cela ressemblerait à une consécration (rendre sacré pour le Temple) qui en interdirait toute consommation à l'extérieur des lieux autorisés à Jérusalem.

פסח שהיו אבותינו אוכלים בזמן שבית המקדש קיים, על שום מה. על שום שפסח הקדוש ברוך הוא על בתי אבותינו במצרים שנאמר. ואמרתם זבח פסח הוא ליהוה. אשר פסח על בתי בני ישראל במצרים בנגפו את מצרים. ואת בתינו הציל. ויקד העם וישתחוו:

**Le sacrifice Pascal que nos ancêtres consommaient lorsque le Temple de Jérusalem était encore existant, quelle en est la raison ? C'est parce que le Saint, Béni soit-il, passa au dessus des maisons de nos pères en Egypte. Comme il est dit (Exode, Ch. 12 v27) :**

ואמרתם זבח-פסח הוא לה', אשר פסח על-בתי בני-ישראל במצרים, בנגפו את-מצרים, ואת-בתינו הציל; ויקד העם, וישתחוו

Vous répondez: 'C'est le sacrifice de la pâque en l'honneur de l'Éternel, qui épargna les demeures des Israélites en Egypte, alors qu'il frappa les Égyptiens et voulut préserver nos familles (maisons/demeures). Et le peuple s'inclina et tous se prosternèrent.

**Explication littérale tirée de la Haggadah Ish Matsliah (page 174)**

Passage 43-1

**Le sacrifice Pascal que nos ancêtres consommaient lorsque le Temple de Jérusalem était encore existant, quelle en est sa raison ? C'est parce que l'Éternel passa au-dessus Onkalos, traduit en Araméen le terme « שפסח » est passé au-dessus » par « די חס » qui a épargné et a eu pitié. En réalité la traduction araméenne de פסח est « sauter », comme l'agneau pascal qui ne peut pas marcher avec ses deux patés mais doit sauter à cloche-pied avec un seul pied ; de même l'Éternel, si on peut dire, lorsqu'il avait tué un aîné Egyptien dans une maison et passait ensuite à une autre maison Egyptienne, alors qu'entre ces deux maison il y avait une maison israélite, passait par dessus sans tenir compte **des maisons<sup>95</sup> de nos ancêtres en Egypte comme il est écrit ....****

Kos Eliahou page 73

פסח שהיו אבותינו אוכלים le verset qui précède celui rapporté ici est

Passage 43-2

והנה, פי-יאמרו אליכם בניכם: מה העבדה הזאת, לכם.

Alors, quand vos enfants vous demanderont: 'Que signifie pour vous ce rite?'

<sup>95</sup> Le terme שפסח, signifier passer par dessus. On retrouve bien l'idée en anglais où פסח est traduit passover.

## פסח שהיו אבותינו

Comme la réponse ne contient pas le mot **dire** « vous direz à vos fils » ou « vous leur direz » comme pour les autres réponses aux enfants comme Deutéronome Ch. 6 v21 וְאָמַרְתָּ לְבְנֶיךָ, « et tu diras à ton fils » ou bien Nombres Ch. 13 v14 וְאָמַרְתָּ אֵלָיו--בְּהִזָּק יָד « et tu lui diras, avec une main puissante », le Maggid apprend de là que même sans questionnement des enfants il faut dire les choses sous forme de question/réponse. « Pour quelle raison, parce que l'Éternel est passé ... » et c'est ce que dit notre verset **et vous direz, c'est le sacrifice Pascal en l'honneur de l'Éternel** c'est-à-dire que ce nous consommons c'est un sacrifice en l'honneur de l'Éternel, et pour quelle raison ? Parce qu'il est passé par-dessus les maisons des Enfants d'Israël et il est dit après וְאֶת-בְּתֵינֵנוּ הִצִּיל, **בְּנִגְפוֹ אֶת-מִצְרַיִם, alors qu'il frappa les Égyptiens et voulut préserver nos maisons.** Il y a dans cette expression deux fois le mot אֶת qui vient donc rajouter quelque chose, c'est ce que disent nos sages : un Egyptien qui était dans une maison juive était frappé par la plaie et un juif dans une maison Egyptienne était épargné ce qu'on peut détailler comme cela אֶת-מִצְרַיִם (le אֶת ) vient rajouter que même un Egyptien qui se trouvait dans une maison juive était frappé par la plaie וְאֶת-בְּתֵינֵנוּ, vient rajouter que même un juif qui se trouvait dans une maison Egyptienne était sauvé. Bien que cette explication ait déjà été donnée à propos du verset (Nombres Ch. 12 v13) וְלֹא-יִהְיֶה בְכֶם נֶגֶף « et le fléau n'aura pas prise sur vous lorsque je sévirai sur le pays d'Égypte » ; malgré tout le Maggid revient sur cette explication dans la réponse au fils pour dire qu'il faut lui donner tous ces détails.

En passant, je ramène un midrash merveilleux que ramène le Rav Qorban Pessa'h :

וְאָמַרְתֶּם זְבַח-פֶּסַח

Littéralement « et vous direz le sacrifice Pascal » de là on apprend qu'il faut enseigner les lois de Pessa'h 30 jours avant Pessa'h. Ce Midrash est surprenant. Le Rav explique ainsi ses propos : la moitié de פ est מ, la moitié de ס est ל, et la moitié de ה est ד. Ce qui donne en tout le mot למד (qui est le nom de la lettre ל dont la valeur est 30) ; c'est-à-dire que lorsqu'on immole l'agneau Pascal et qu'on le coupe en moitiés on trouve ל; jusqu'ici les paroles du Rav. Selon la faiblesse de mon esprit on peut apprendre cette loi du mot פסח lui-même car ce mot constitue les premières lettres (à l'envers) de הַצִּי סִמְךָ פֹתַחַיִן : à la moitié du סִמְךָ soit 30, on commence [à enseigner les lois de Pessa'h].

### Passage 43-3

#### Haggadah Pirsoumé Nissah du Rav Yaâkov Raqa'h (page 302)

Le Rav Derekh Emounah, relève que le passage aurait être plus précis et dire « alors qu'il frappa les aînés Egyptiens ». Il me semble pourvoit dire que מצרים ne se rapporte pas aux Egyptiens mais à l'ange de l'Égypte qui s'appelle מצרים comme le dit le midrash à propos du verset (Nombres Ch. 14, v30)

וַיִּרְא יִשְׂרָאֵל אֶת-מִצְרַיִם, מֵת עַל-שְׁפַת הַיָּם.

#### Israël vit l'Égyptien gisant sur le rivage de la mer

Le verbe utilisé est au singulier, le midrash interprète en disant qu'il s'agit de l'ange représentant l'Égypte. En conséquence, le Maggid vient nous donner en allusion que cet ange a été frappé par la plaie tout en restant vivant et a été achevé au bord de mer lorsque la délivrance totale est arrivée.

## מצה זו

### Quarante quatrième passage

On a l'usage de lever la Matsa et de la montrer aux convives

מצה זו שאִנחנו אוֹכְלִים עַל שׁוּם מָה. עַל שׁוּם שֶׁלֹא הִסְפִּיק בְּצֶקֶם לְשֵׁל אֲבוֹתֵינוּ לְהִתְמַיֵץ. עַד שֶׁנִּגְלָה עֲלֵיהֶם מֶלֶךְ מַלְכֵי הַמְּלָכִים הַקְּדוֹשׁ בְּרוּךְ הוּא וּגְאֻלָּם מִיַּד. שֶׁנֶּאֱמַר. וַיֹּאפּוּ אֶת הַבֶּצֶק אֲשֶׁר הוֹצִיאוּ מִמִּצְרַיִם עִגְתַּי מִצּוֹת כִּי לֹא תִמָּץ. כִּי גִרְשׁוּ מִמִּצְרַיִם. וְלֹא יָכְלוּ לְהִתְמַהֵמָה. וְגַם צִדָּה לֹא עָשׂוּ לָהֶם

Cette Matsa que nous mangeons, quelle en est la raison ? C'est parce que la pâte préparée par nos ancêtres n'a pas eu le temps de lever, lorsque le Roi des Rois, le Saint, Béni soit-Il se dévoila et les délivra sur le champ, comme il est dit (Exode Ch. 12, v39)

וַיֹּאפּוּ אֶת-הַבֶּצֶק אֲשֶׁר הוֹצִיאוּ מִמִּצְרַיִם, עִגְתַּי מִצּוֹת--כִּי לֹא תִמָּץ: כִּי-גִרְשׁוּ מִמִּצְרַיִם, וְלֹא יָכְלוּ לְהִתְמַהֵמָה, וְגַם-צִדָּה, לֹא-עָשׂוּ לָהֶם.

Ils firent, de la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte, des gâteaux azymes, car elle n'avait pas fermenté parce que, repoussés de l'Égypte, ils n'avaient pu attendre et ne s'étaient pas munis d'autres provisions.

Explication littérale tirée de la Haggadah Ish Matsliah (page 176)

Passage 44-1

Cette Matsa que nous mangeons, quelle en est la raison ? C'est parce que la pâte préparée par nos ancêtres n'a pas eu le temps de lever ...c'est à dire qu'ils ont pétri de la pâte et ont pensé attendre qu'elle lève comme d'habitude. Comme l'heure de la délivrance était arrivée, ils ont dû faire cuire leur pâte immédiatement sans qu'elle ne lève. C'est un signe également pour nous, lorsque l'instant de la délivrance (future et proche nous l'espérons fortement) arrivera, l'Eternel ne nous laissera pas repousser la sortie un instant de plus, car le temps pour que la pâte fermente est de 18 minutes seulement, et eux n'ont pas pu repousser la sortie même de ce court moment.

Haggadah 'Hazon Ovadia (page 85) au nom du Yalqout Haguershouni

Passage 44-2

Cette Matsa que nous mangeons, quelle en est la raison ? On peut éclairer ce passage par ce que nous avons vu plus haut (dans le passage sur le 'Hakham) c'est-à-dire qu'il ne faut pas trop approfondir la raison des Mitsvot, et il faut les approfondir seulement pour pouvoir les pratiquer. C'est pourquoi cette soirée, où nous essayons de comprendre ces Mitsvot, au moment où la Matsa et le Maror sont posés devant nous, craignant qu'une personne qui nous observe n'en vienne à penser que *si on ne comprend pas la raison de cette Mitsva alors on ne l'accomplira pas*, le Maggid précise « **que nous mangeons** » c'est-à-dire que quoi qu'il en soit, nous en consommerons. Nous approfondissons pour comprendre ce qu'il est possible de comprendre, la raison sous-jacente, ce qui est comme si nous avions déjà accompli l'acte puisque de toute façon nous avons pris sur nous d'accomplir et de conserver la Mitsva quoi qu'il en soit

**Haggadah Pirsoumé Nissah du Rav Yaâkov Raqa'h (page 305)**

**Passage 44-3**

**Cette Matsa que nous mangeons, quelle en est la raison ?** Le Rav Derekh Emounah répond via notre passage à la question suivante : Comment D.ieu a-t-il pu faire en sorte que les Enfants d'Israël quittent l'Egypte comme des esclaves qui fuient leur maître, et pourquoi D.ieu n'a-t-il pas fait en sorte que Pharaon les laisse partir avec joie. Il me semble pouvoir répondre par ce que nous savons : les voies d'Hachem sont « Comportement en fonction du comportement », מדה כנגד מדה.

La raison pour laquelle ils sont allés à la mer est qu'ainsi les Egyptiens ont pu y être engloutis. Il faut se rappeler que les Egyptiens avaient décrété que tout mâle Israelite devait être jeté dans le fleuve, en conséquence si les Egyptiens les avaient laissés sortir joyeusement, les Egyptiens ne les auraient pas poursuivis et il n'y aurait pas eu la possibilité pour Hachem de se « venger » de ces meurtres. Selon le principe « comportement pour comportement » il était nécessaire que les Israélites partent comme des esclaves qui fuient afin qu'ensuite les Egyptiens puissent les poursuivre et être engloutis dans la mer.

**Haggadah Pirsoumé Nissah du Rav Yaâkov Raqa'h (page 305)**

**Passage 44-4**

On peut également dire que le Maggid vient nous rappeler la qualité d'humilité, car la Matsa rappelle l'humilité comme je l'ai rappelé sur le premier passage de la Haggadah. De plus, le mot utilisé יַר a pour valeur numérique 13 qui est celle du mot אֶחָד (UN), car par l'humilité on unifie le nom de D.ieu et on reconnaît qu'il est l'UNIQUE<sup>96</sup>, de même les personnes humbles sont « uniques » (choyées) grâce à cette qualité d'HUMILITE. Le mot מָה, utilisé après, vient nous rappeler l'humilité, car il fait allusion à l'expression (utilisée par Moshé Rabbénu qui est l'archétype de l'humilité) וְנִקְהוּ מָה , « Mais nous, que sommes-nous ? » ; car comme les Hébreux étaient humble en Egypte et n'ont été délivrés que lorsqu'ils ont atteint cette humilité, c'est pour cela que le verset, rapporté dans notre passage, poursuit « car elle n'avait pas fermenté », suivi immédiatement par « jusqu'à ce que se dévoile le Roi des Rois , le Saint béni soit-Il<sup>97</sup> » ; c'est-à-dire qu'une personne humble est un vecteur permettant le dévoilement de la Shékhinah, la présence divine. Le passage poursuit par « et il les délivra sur le champ », c'est-à-dire que dès qu'ils ont été [suffisamment] humbles, alors Il les a fait sortir d'Egypte.

<sup>96</sup> Si on reconnaît que D.ieu est un, Omniscient, Omnipotent, Omniprésent ; quelle place reste-t-il pour l'orgueil ? A contrario, un être humble reconnaît la supériorité écrasante de D.ieu.

<sup>97</sup> Cette traduction est plus proche du texte et moins littéraire, elle correspond bien à ce que veut signifier l'auteur.

## מָרֹר זֶה

### Quarante cinquième passage

On a l'usage de lever le Maror et de le montrer aux convives

מָרֹר זֶה שְׁאַנְחָנוּ אוֹכְלִים עַל שׁוּם מָה. עַל שׁוּם שֶׁמָּרְרוּ הַמִּצְרִיִּים אֶת חַיֵּי אֲבוֹתֵינוּ בְּמִצְרַיִם. שֶׁנֶּאֱמַר. וַיִּמְרְרוּ אֶת חַיֵּיהֶם בְּעַבְדָּה קָשָׁה. בְּחֹמֶר וּבְלִבְנִים וּבְכָל-עַבְדָּה בְּשָׂדֵה. אֶת כָּל-עַבְדֹתָם אֲשֶׁר עָבְדוּ בָהֶם בְּפָרֹד:

**Ce Maror (ces herbes amères) que nous mangeons, quelle en est la raison ? C'est parce que les Egyptiens ont rendu amères les vies de nos ancêtres en Egypte, comme il est dit (Exode, Ch. 1 v14)**

וַיִּמְרְרוּ אֶת-חַיֵּיהֶם בְּעַבְדָּה קָשָׁה בְּחֹמֶר וּבְלִבְנִים וּבְכָל-עַבְדָּה בְּשָׂדֵה--אֶת כָּל-עַבְדֹתָם אֲשֶׁר-עָבְדוּ בָהֶם, בְּפָרֹד.

Ils leur rendirent la vie amère par des travaux pénibles sur l'argile et la brique, par des corvées rurales, outre les autres labeurs qu'ils leur imposèrent tyranniquement.

#### Passage 45-1

**Explication littérale tirée de la Haggadah Ish Matsliah (page 177)**

**Ce Maror (ces herbes amères) que nous mangeons, quelle en est la raison ? C'est parce que les Egyptiens ont rendu amères les vies de nos ancêtres en Egypte etc....**et par cela la grandeur du miracle est connue car bien que nous ayons été dans un niveau tellement bas malgré tout **כי לעולם תקדו: פי לשפלותנו זכר לנו: (Téhilim Ch. 136, v23)** « à Celui, qui, dans notre abaissement, se souvint de nous, car sa grâce est éternelle ».

**Haggadah 'Hazon Ôvadia p86**

#### Passage 45-2

**Ce Maror (ces herbes amères) que nous mangeons,** le Rambam (Ch. 8 des lois sur le Hamets et la Matsa) fait précéder le passage sur le Maror au passage sur la Matsa<sup>98</sup>. Le Kessef Mishné explique au nom de Rabbénou Manoa'h que la raison en est qu'au départ ils ont rendu d'abord amères leur vie (ce qui symbolisé par le Maror) et ensuite ils ont été délivrés (ce qui est symbolisé par la Matsa).

Il y a lieu d'éclaircir cela car on mange d'abord la Matsa et ensuite seulement le Maror, car le fait de manger de la Matsa est une Mitsva de la Torah en soi qui est valable également de nos jours, par contre le Maror, par la Torah, dépend de la présence du sacrifice Pascal<sup>99</sup>. Nous avons l'habitude de faire précéder le passage de la Matsa au passage sur le Maror de la même manière qu'on fait précéder la consommation de Matsa à la consommation du Maror (donc contrairement à l'avis du Rambam).

<sup>98</sup> Contrairement à notre usage

<sup>99</sup> Le Maror de nos jours est donc une Mitsvah dérabbanan, un décret d'ordre rabbinique (tant que le Temple de Jérusalem n'a pas été reconstruit). On fait passer une Mitsva de la Torah avant une Mitsva d'ordre Rabbinique.

## מָרֹר זֶה

Les A'haronim<sup>100</sup> expliquent que c'est seulement après la libération, qu'ils ont pu ressentir (se rendre compte de) l'amertume et l'esclavage (subis antérieurement). Comme on voit dans le Zohar Haqadosh « un individu, lorsqu'il abandonne son asservissement alors (seulement) il sait et il ressent la brisure de ses os et la brisure de son âme ».

Il est possible également de dire que la délivrance d'Égypte n'était pas la délivrance finale comme on le voit (Nombres Ch. 3, v14) אֶתְּהִיָּה אֲשֶׁר אֶתְּהִיָּה; <sup>101</sup> « je suis l'Être invariable » [littéralement « je serai qui serai »] c'est-à-dire je serai avec vous lors des assujettissements aux nations (dans tous les exils, dans toutes les difficultés) et c'est cela qui est rappelé par la consommation du Maror après la Matsa, c'est à dire qu'après la libération il y a d'autres exils d'autres périodes amères. Cependant, tout à la fin de la soirée Pascale on consomme la **Matsa de l'Afikomen**, pour dire que la dernière délivrance sera définitive et il n'y aura plus après elle ni exil ni assujettissement aux nations et c'est pour cela qu'on ne consomme plus rien après la Matsa de l'Afikomen.

### Passage 45-3

#### Haggadah Pirsoumé Nissa page 306

Les sages disent que la Matsa est (une Mitsva) de la Torah et le Maror est (une Mitsva) d'ordre rabbinique (voir Kissé David page 125 et 'Haim Lerosh page 63 ce qu'ils commentent sur le mode allusif à ce sujet). Pour ma part, il me semble pouvoir expliquer que la Matsa fait allusion à l'humilité, et grâce à la vertu d'humilité un individu a le mérite d'avoir la Torah et que son étude de la Torah soit pérenne.

L'Éternel n'a choisi les enfants d'Israël que parce qu'ils étaient humbles et Il a transmis la Torah au mont Sinaï qui est la plus humble des montagnes (la plus petite). C'est l'explication de ce que disent les sages « la Matsa est de la Torah »<sup>102</sup> c'est à dire que grâce à l'humilité, qui est la Matsa, on a le mérite d'avoir la Loi tranchée en sa faveur ; on sait (par exemple) que la loi est tranchée comme Beth Hillel (la maison d'études de Hillel) car ces sages étaient humbles !<sup>103</sup>

On dit également « le Maror est d'ordre rabbinique », cela donne une allusion aux barrières qu'ont instaurées les rabbins afin de ne pas en arriver à transgresser des lois de la Torah ; c'est pour cela que ces lois d'ordre rabbiniques sont comparées au Maror, car ces lois sont amères aux yeux des hommes, puisqu'elles sont permises par la Torah et ce sont les Rabbins qui ont édicté des barrières afin de ne pas en arriver à transgresser une loi de la Torah représentée par la Matsa.

<sup>100</sup> Décisionnaires à partir, grosso modo, du 16<sup>ième</sup> siècle de l'ère vulgaire.

<sup>101</sup> Prononcer éqieh asher éqieh

<sup>102</sup> Une sorte de jeu de mots : La Matsa (= l'humilité) donne la Torah

<sup>103</sup> Ils faisaient d'ailleurs toujours passer les paroles de leurs protagonistes (Beth Shamai) en premier.

## בְּכָל-דּוֹר וְדוֹר

### Quarante sixième passage

בְּכָל-דּוֹר וְדוֹר תִּיב אָדָם לְהִרְאוֹת<sup>104</sup> אֶת עַצְמוֹ כְּאִלוֹ הוּא יֵצֵא מִמִּצְרַיִם. שְׁנֵאמַר. וְהִגַּדְתָּ לְבִנְךָ בַּיּוֹם הַהוּא לֵאמֹר. בְּעִבּוֹר זֶה עָשָׂה ה' לִי בְּצֵאתִי מִמִּצְרַיִם. שְׁלֹא אֶת אֲבוֹתַיִנִי בְּלֶבֶד גָּאֵל הַקְּדוֹשׁ פָּרוּךְ הוּא. אֲלֵא אֶת אוֹתֵנוּ גָּאֵל עִמָּהֶם. שְׁנֵאמַר. וְאוֹתֵנוּ הוֹצִיא מִשָּׁם. לְמַעַן הִבִּיא אוֹתֵנוּ. לְתֵת לָנוּ אֶת הָאָרֶץ אֲשֶׁר נִשְׁבַּע לְאֲבוֹתֵינוּ

**A chaque génération tout individu doit se montrer [autre version : se considérer] comme étant personnellement sorti d'Égypte. Comme il est écrit (Exode Ch. 13, v8)**

וְהִגַּדְתָּ לְבִנְךָ, בַּיּוֹם הַהוּא לֵאמֹר: בְּעִבּוֹר זֶה, עָשָׂה ה' לִי, בְּצֵאתִי, מִמִּצְרַיִם.

Tu donneras alors cette explication à ton fils: 'C'est dans cette vue que l'Éternel a agi en ma faveur, quand je sortis de l'Égypte (וְהִגַּדְתָּ signifie tu raconteras, tu guideras)

**Car ce n'est pas seulement nos ancêtres que l'Éternel a sauvés d'Égypte mais également nous-même qu'Il a délivrés avec eux. Comme il est écrit (Deutéronome Ch. 6, v23) :**

וְאוֹתֵנוּ הוֹצִיא מִשָּׁם לְמַעַן הִבִּיא אוֹתֵנוּ לְתֵת לָנוּ אֶת-הָאָרֶץ אֲשֶׁר נִשְׁבַּע לְאֲבוֹתֵינוּ

Et nous même, il nous fit sortir de là pour nous amener ici, pour nous gratifier du pays qu'il avait promis à nos pères.

### Passage 46-1

**Explication littérale issue de la Haggadah לעמי היגד du Rav Hanina Bougdid Saâdoun (page 168)**

**A chaque génération**, peut être que lorsque le Maggid dit « A chaque génération » cela signifie « que ce soit une génération libre ou une génération subissant des exils et des souffrances » malgré cela il faut se considérer comme étant soi-même sorti d'Égypte car cela donne apaisement et espoir au cœur de l'homme, car de la même manière que nous avons eu le mérite de sortir de l'exil et de la souffrance d'Égypte, Hashem va nous donner le mérite de sortir du présent exil et ne nous abandonnera pas (à D. ne plaise).

**De se considérer** לראות, telle est la version juste et non להראות (se montrer) [Aboudraham] c'est à dire que quelqu'un doit se considérer et se voir **lui-même** comme s'il avait été esclave et qu'il sort d'Égypte pour la liberté ; et **c'est ce que dit le verset** (Deutéronome Ch. 5, v14)

וְזָכַרְתָּ. כִּי עֶבֶד הָיִיתָ בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם

Et tu te souviendras que **tu fus** esclave au pays d'Égypte,

<sup>104</sup> Il existe ici deux versions להראות qui signifie « montrer » et לראות, qui signifie « se considérer » sans forcément montrer extérieurement.

[...] Car ce n'est pas seulement nos ancêtres que l'Eternel a sauvés d'Egypte, c'est à dire que nous faisons parti nous même de tous les miracles qu'a accompli l'Eternel au profit de nos ancêtres en Egypte qui en sont sortis, car s'ils n'en étaient pas sortis nous serions nous-même encore en Egypte (Rashi); et cela se rapporte à ce que nous avons vu dans le troisième passage (עבדים, Esclaves nous fûmes) « et si l'Eternel ne nous avait pas fait sortir d'Egypte, nous y serions encore nous, nos enfants et nos petits-enfants .... »

C'est ce qu'enseigne Rava dans le Talmoud (Pessa'him, 115b) qu'il faut dire « Et nous même, Il nous a fait sortir de là-bas » ce qui correspond d'ailleurs à la réponse donnée au fils sage à la fin de la Parasha Vaet'hanane. Bien que cela ait déjà été enseigné plus haut dans le troisième passage (עבדים) le Magguid revient sur le sujet et enseigne à nouveau ce thème pour nous dire que si on ne se considère pas comme sorti d'Egypte **personnellement** alors on n'est pas quitte de la Mitsva ; le Maguid apprend cela de וְאִוְתָנוּ, הוֹצִיאָנוּ מִצֵּם « Et nous-même il nous a fait sortir de là-bas » qui vient rajouter<sup>105</sup> un enseignement supplémentaire, car il est déjà écrit וְיֹצֵאֵנוּ ה', מִמִּצְרַיִם, « L'Eternel nous fit sortir ». Ce rajout venant nous apprendre que nous devons nous considérer **personnellement** comme étant sorti d'Egypte, et sans cela nous ne sommes pas quittes de la Mitsva (au nom du Colbo).

Passage 46-2

**Explication plus approfondie issue de la Haggadah לעמנו היגד du Rav Hanina Bouggid Saâdoun dans la partie פסח מדבר (pages 168-169)**

**A chaque génération,** Le Shiboulé Haléqeth nous indique que cela revient sur ce qui a déjà été enseigné dans le troisième passage de la Haggadah עבדים, « Esclaves nous fûmes » ; ledit passage nous apprend que si nos ancêtres n'étaient pas sortis d'Egypte nous serions encore « esclavagisés » à Pharaon, nous, nous enfants ...et donc lorsqu'ils sont sortis, nous-mêmes en sommes sortis.

Cependant nous éprouvons une difficulté ; car si cette génération n'était pas sortie, comment peut-on affirmer qu'une autre génération n'aurait pas pu sortir ? Il s'est passé plusieurs millénaires et il est donc possible qu'un autre roi aurait libéré notre peuple. De plus l'Eternel a promis de libérer les Hébreux après quatre cents ans et avec de grandes richesses, comment peut-on affirmer que nous même, nos enfants ... serions encore esclaves de Pharaon ?

Certains expliquent que si Hashem ne nous avait pas fait sortir d'une main puissante, il est possible que nous ayons été libérés mais nous aurions été encore appelés des « esclaves de Pharaon » ; c'est à dire que Pharaon nous aurait affranchi mais nous aurions gardé ce lien d'esclavage de la même manière que nous sommes appelés « Séfaradim » ou « Ashkénazim » alors que l'expulsion d'Espagne de 1492 a eu lieu il y a plus de 500 ans, malgré tout nous sommes encore appelés par leur nom. De la même manière si un roi nous avait affranchi volontairement, nous aurions été encore surnommés en son nom « ceux qui étaient esclaves de Pharaon et ont été affranchis par lui ».

<sup>105</sup> Le sujet ayant déjà été enseigné ; cette phrase vient donc rajouter une loi supplémentaire qui est, enseigne le Magguid, le fait de DEVOIR se considérer comme étant soi-même sorti d'Egypte. Si nous ne nous sommes pas considéré comme **personnellement** sorti d'Egypte, nous ne sommes pas quittes.

## בְּכָל-דֹּר וְדֹר

De plus, serait restée la générosité de ce roi qui nous aurait affranchi et une éternelle reconnaissance s'en serait suivie ; et donc à toute demande nous aurions répondu positivement compte tenu de la reconnaissance que nous aurions éprouvé ! Nous n'aurions pas pu nous détourner de cette demande et aurions été ses obligés ! Dans sa grande bonté, l'Eternel a induit dans le cœur de Pharaon de vouloir conserver les Hébreux et ne pas les laisser partir, jusqu'à ce que s'abattent sur lui les dix plaies et qu'il soit obligé de nous renvoyer et en conséquence que nous n'ayons plus aucun lien avec l'assujettissement à Pharaon, aucun rattachement à lui, aucune reconnaissance.

Nous pouvons trouver une analogie dans l'histoire contemporaine, il y a environ 150 ans l'état a interdit l'esclavage et a décrété que toute personne possédant un esclave devait l'affranchir. Il y avait à Djerba un homme riche qui possédait un esclave de 5 ans et qui l'a affranchi. Malgré tout, lorsque cet affranchi a atteint l'âge de 70 ans on le nommait encore « esclave de telle personne », et ce surnom ne s'est jamais effacé. Nous avons même entendu dire que cet esclave est devenu métayer de son ancien maître, et lors de l'insurrection de 5725 lorsque les bédouins se sont levés contre les juifs de Djerba le jour de Kippour et qu'ils ont saccagé presque toutes les maisons et magasins juifs, lorsqu'ils sont arrivés à la maison de ce riche ils y ont trouvé cet affranchi qui se dressait devant la porte et s'opposait à ce qu'ils rentrent dans la maison. Lorsque la situation s'est apaisée, le riche voulut donner le champ (du métayage) à cet affranchi. L'affranchi ne voulut pas l'accepter considérant que le bien qui lui avait été prodigué lorsqu'il avait été affranchi et avait eu un travail (de métayer) était suffisant. Malgré tout le temps passé il se sentait redevable et reconnaissant ; et de lui-même il avait envi de donner du bien à son ancien maître.

En conséquence, si les hébreux étaient sortis de la coupe de Pharaon volontairement et calmement, malgré tout, après de nombreux siècles, ils auraient encore été surnommés « esclaves de Pharaon » et auraient été ses obligés accomplissant ses volontés. Mais maintenant que nos ancêtres sont sortis de force et que les hébreux ont acquis leur liberté par Sa main puissante, nous n'avons plus aucun lien de subordination. C'est pour cela que dans le passage de עבדים, le Magguid nous dit que si l'Eternel ne nous avait pas fait sortir par une grande force et une main puissance nous et nos enfants aurions été assujettis à Pharaon même après de nombreuses générations et aurions été affublés de l'étiquette « serfs de pharaon ». Pour cela, dans notre présent passage on nous dit « A chaque génération un homme se doit de se considérer comme s'il était **personnellement** sorti d'Egypte; car sans la bonté de Hashem qui nous a sorti d'Egypte avec une grande force nous ne serions pas sortis avec une liberté pleine et entière et serions encore entachés du surnom « esclaves de Pharaon ».

## לְפִיכָךְ אֲנַחְנוּ חַיִּיבִים

### Quarante-septième passage

לְפִיכָךְ אֲנַחְנוּ חַיִּיבִים. לְהוֹדוֹת. לְהַלֵּל. לְשַׁבַּח. לְפָאֵר. לְרוֹמֵם. לְהַדָּר וּלְקַלֵּס.  
לְמִי שֶׁעָשָׂה לְאַבוֹתֵינוּ וְלָנוּ אֶת כָּל-הַנִּסִּים הָאֵלֹהִים הַיּוֹצֵאֵנוּ מֵעֲבָדוֹת לְחֵרוֹת.  
וּמִשְׁעָבוֹד לְגְאֻלָּה. וּמִיָּגוֹן לְשִׂמְחָה. וּמֵאֲבֵל לְיוֹם טוֹב וּמֵאֲפֵלָה לְאוֹר גְּדוֹל  
וְנֹאמַר לְפָנָיו הַלְלוּיָהּ:

En conséquence, nous sommes tenus de remercier, de louer, de vanter, de glorifier, d'exalter, d'honorer et de magnifier, Celui qui a réalisé pour nos Pères et nous même tous ces miracles. Il nous a fait sortir de l'asservissement à la liberté, de la servitude à la délivrance, de l'angoisse à la joie, du deuil au jour de fête, des ténèbres à une grande lumière. Entonnons devant Lui Hallélouiah.

Haggada Kos Eliahou de Ribbi Eliahou ben Harosh, page 77

Passage 47-1

לְפִיכָךְ אֲנַחְנוּ חַיִּיבִים, En conséquence, nous sommes tenus de remercier : cela signifie que puisque nous-mêmes sommes sortis, alors tous les miracles faits pour nos pères l'ont été également pour nous-mêmes : En conséquence, nous sommes tenus de remercier etc .. Celui qui a réalisé pour nos Pères et nous même tous ces miracles. On dit ici « nous a fait sortir de l'asservissement à la liberté, etc. », le Maggid utilise cinq termes différents qui semblent être en fait un seul sujet (de l'esclavage à la liberté) et ce ne sont que des répétitions qui utilisent des termes différents.

Cependant, l'intention du Maggid lorsqu'il utilise ces cinq locutions différentes est en réalité de mettre en regard de chacune d'elles les cinq sujets (aspects) pénibles subis par nos ancêtres en Egypte :

1. Il était consigné dans les archives Egyptiennes qu'aucun esclave ne pouvait s'enfuir d'Egypte ;
2. Les travaux pénibles qui leur incombaient ;
3. L'affliction et les gémissements consécutifs aux travaux pénibles permanents comme il est écrit וַיִּאֲנָחוּ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל מִן-הָעֲבָדָה, וַיִּזְעֻקוּ, Les enfants d'Israël gémissent du sein de l'esclavage et se lamentèrent,
4. Le fait que les Egyptiens jetaient leurs enfants mâles dans le Nil ; nos maîtres enseignent que Pharaon égorgeait 150 enfants et se baignait dans leur sang<sup>106</sup> ;
5. Les Egyptiens les faisaient pratiquer l'idolâtrie.

<sup>106</sup> Chaque matin et chaque soir

## לְפִיכֹךְ אֲנִיחֵנוּ תִּבְיָם

En regard du premier aspect « aucun esclave ne pouvait s'enfuir d'Egypte », on dit « **Il nous a fait sortir de l'asservissement à la liberté** », en regard du second aspect « les travaux pénibles » on dit « **de la servitude à la délivrance** », face au troisième « L'affliction et les gémissements » on dit « **de l'angoisse à la joie** », face au quatrième « qu'ils jetaient leurs enfants mâles dans le Nil et égorgaient 150 enfants chaque jour » ce qui entraînait le deuil pour leur famille on dit « **du deuil au jour de fête** » et face au cinquième qui est « l'idolâtrie » dont les dévots s'égarèrent dans l'irrationnel et marchent dans la noirceur on dit « **des ténèbres à une grande lumière** ».

Haggadah שְׁרֵי אֲרִמּוֹן (pages 152-153) au nom de Kol rinna vishouâh

Passage 47-2

**Des ténèbres à une grande lumière**, En réalité comment un homme peut-il passer de l'obscurité à une lumière éclatante sans devenir aveugle ? Sans avoir de période d'adaptation ? Ceci vient nous montrer un grand fondement et un principe de valeur. Le Maggid de Douvna nous le fait comprendre par une **parabole** :

Il y avait un homme riche qui avait un fils unique et chéri ; il lui confectionna un vêtement précieux, un manteau de très grande valeur, fourré intérieurement d'un tissu épais et solide afin que le manteau soit solide et puisse servir longtemps. Le fils rentra à la maison le manteau plein de boue, le jour suivant le manteau était enduit d'huile et de tâches de nourriture, le jour suivant le manteau avait en plus de la poussière et de la terre. Le père s'énerva et demanda au tailleur d'inverser les coutures du côté de la doublure et le fils se déplaçait dès lors comme un enfant de paysan, vêtu d'un manteau de lin épais.

L'ami de son père le vit et partit se plaindre auprès du père « je récrimine contre toi de pouvoir laisser ton fils habillé avec un tel manteau ! Tu devrais avoir honte ! Ne possèdes-tu donc rien pour ne pas lui acheter un beau manteau de bonne qualité ? »

Le père lui répondit, ne t'énerve pas je te prie, le manteau que tu vois est de très bonne qualité et très beau, il suffit à mon fils d'améliorer son comportement et de prendre sur lui de le protéger et immédiatement j'ordonnerai au tailleur de remettre les coutures à l'endroit ; le manteau sera alors dégraissé et semblera tout à fait neuf.

La **comparaison** est que le peuple d'Israël est un peuple saint et pur, limpide et élevé ; et même s'ils reviennent en arrière de dix niveaux (plus profond dans les niveaux d'impureté) et s'ils dégringolent jusqu'au 49ième niveau d'impureté, malgré cela en un très court instant leur sort peut s'inverser, « comme une poule qui se débarrasse de sa poussière » selon l'expression du Midrash ; et ils reviendront alors à leur essence, leur lumière et leur splendeur.

Haggadah Pirsoumé Nissah du Rav Yaâkov Raqa'h (page 309 [ב])

**Il nous a fait sortir de la servitude à la délivrance ... Entonnons devant Lui Hallélouiah;** il est possible d'expliquer cela par ce que dit le Zohar Haqadosh, au début de la parasha Béaâlotékha : « Et Israël chantent et entonnent des louanges à voix haute et alors Hachem les a rendus libres de tout » et c'est ce que dit ici le Maggid, « Il nous a fait sortir de la servitude à la délivrance » et alors comme nous avons mérité cela entonnons un chant à voix haute, comme le dit le Zohar « et alors Hachem les a rendus libres de tout ».

Haggadah Ôléloth Haguéfen de Ribbi Guidône Âttiah (page 176)

**En conséquence, nous sommes tenus de remercier, de louer, de vanter, de glorifier, d'exalter, d'honorer et de magnifier** il y a lieu de comprendre pourquoi on multiple les louanges, or les sages enseignent dans le Talmoud (Bérakhot 33b) à propos de cet homme qui est monté sur l'estrade pour être officiant en présence de Ribbi 'Haninah et a dit « le D.ieu [tout-puissant], Le Grand, Le Rigoureux, Le Redoutable, Le Majestueux, Le Puissant, Le Vigoureux, L'Energique, L'Honorable», Ribbi Hanina a attendu qu'il termine la prière et lui demanda : as-tu terminé tous les louanges possibles envers ton Créateur ?<sup>107</sup> En fait même ce que nous disons dans la Âmida<sup>108</sup> « Le Tout-Puissant, Le Grand, Le Rigoureux, Le Redoutable » si Moshé Rabbénou ne l'avait pas dit dans la Torah et que les membres de la grande assemblée ne l'avaient pas instauré dans la prière, nous n'aurions pas eu le droit de le dire ; et toi tu viendrais terminer toutes les louanges devant ton créateur ?<sup>109</sup>

Donnons une parabole, il y avait un roi de chair et de sang qui possédait des millions de pièces d'or, on le magnifiait pour son argent. En fait n'est-ce pas quelque part une insulte envers lui ?<sup>110</sup>

De même les sages enseignent (Talmoud, Méghila 18a) que louer plus (que ce qui est dans la prière) n'est pas permis, comme l'enseigne Ribbi Elâzar sur le verset (Psaumes, Ch. 106 v2)

מִי--מִלֵּל גְּבוּרוֹת ה' יִשְׁמִיעַ כָּל-תְּהִלָּתוֹ

Qui saura dire la toute-puissance de l'Eternel, exprimer toute sa gloire?

Pour qui est-il convenable de raconter toute la puissance de l'Eternel ? Uniquement celui qui est capable d'exprimer toute Sa louange. Et personne n'est capable de dire toutes les louanges envers Hachem ! De même Ribbi Yo'hanan enseigne « toute personne qui raconte les louanges envers Hachem, plus que nécessaire, sera déracinée du monde » comme il est écrit (Psaumes Ch 65 v2)

לֵךְ דְּמִיָּה תְהִלָּה

A toi, ô D.ieu, l'attente confiante, la louange<sup>111</sup>

<sup>107</sup> Ce qui n'est évidemment pas possible

<sup>108</sup> Prière debout et à voix basse

<sup>109</sup> C'est à dire qu'il borne les capacités du Créateur

<sup>110</sup> On le limite à son argent

<sup>111</sup> La louange appartient à Hachem

## לְפִיכֹךְ אֲנַחְנוּ תִּיבִים

De même on dit que le meilleur des encens est le silence ; et donc comment est-il possible de permettre dans notre passage de multiplier les louanges envers l'Éternel ?<sup>112</sup>

On peut expliquer que cette nuit-là, il y a une particularité qui est la reconnaissance des bienfaits prodigués par l'Éternel, et en conséquence il est possible de multiplier les louanges ; c'est comme le dit le Maggid au début de la Haggada (passage 3) « tout celui qui augmente le récit de la sortie d'Égypte est digne de louanges ». [ce qui permettrait de louer plus que d'ordinaire]

Cependant dans la Haggadah 'Hazon Ôvadia, il est expliqué (dans le passage « âvadim ») qu'augmenter le récit de la sortie d'Égypte [les actes de l'Éternel] n'a pas de rapport avec le fait de louer l'Éternel dans **Son Essence**. D'après ses propos, on peut dire que tout notre sujet de ce soir, de multiplier le récit de la sortie d'Égypte ne nous donne pas le droit d'exagérer dans les mérites de l'Éternel, même cette nuit-là. Nous sommes donc obligés de dire que puisque ces propos ont été instaurés<sup>113</sup> par les Sages dans la Haggada, les dire n'est pas considéré comme une exagération des louanges envers l'Omnipotent.

Il nous faut comprendre : en regard de quoi les sages ont-ils instauré ces sept louanges, ni plus ni moins ? J'ai vu que Tossafoth (Pessa'him 116b) expliquent que cela vient en regard des sept cieux. En vérité, cela nécessite explication car quel lien entre ces louanges et les sept cieux ? J'ai vu dans le livre « Shéva'h Pessa'h » qui explique en utilisant ce que disent les sages (Midrash, Béréshith Rabba) : l'essentiel de la Shékhina (la présence divine) était ici-bas. Lorsqu'Adam a fauté, la Shékhina s'est éloignée au premier ciel ; lorsque Caïn a fauté la Shékhina s'est éloignée au second ciel ; lorsque la génération d'Enoch a fauté, la Shékhina s'est éloignée au troisième ciel ; lorsque la génération du déluge a fauté, la Shékhina s'est éloignée au quatrième ciel ; lorsque la génération de la tour de Babel a fauté, la Shékhina s'est éloignée au cinquième ciel ; lorsque les habitants de Sodome ont fauté, la Shékhina s'est éloignée au sixième ciel ; lorsque les Egyptiens ont fauté pendant la génération d'Abraham la Shékhina s'est éloignée au septième ciel.

Face à ces fauteurs, il y a eu sept Tsadiqim (justes) : Abraham, Isaac, Jacob, Lévy, Qéhat, Amram, Moïse. Abraham a fait descendre la Shékhina au sixième ciel, Isaac a fait descendre la Shékhina au cinquième ciel, Jacob a fait descendre la Shékhina au quatrième ciel, Lévy au troisième ciel, Qéhat au deuxième ciel, Amram au premier ciel et Moïse l'a faite descendre sur terre.

Grâce à cela nous faisons le lien avec le passage précédent, car nous avons montré que par l'exil et la délivrance d'Égypte, le monde a été purifié et par cela nous avons mérité de nous rapprocher et de nous attacher à l'Éternel, car la Shékhina est descendue sur terre lors du don de la torah ; c'est pour cela que nous devons louer avec sept langages différents de louanges pour rappeler que grâce à la libération d'Égypte la Shékhina a fini de descendre des sept cieux sur terre et, au don de la Torah, la réparation s'est achevée pour faire résider la présence divine ici-bas.

<sup>112</sup> Plus que dans la prière

<sup>113</sup> Ce qui est une exagération par rapport à l'habitude

# הַלְלוּיָהּ הַלְלוּ עַבְדֵי ה'

## Quarante-huitième passage

הַלְלוּיָהּ הַלְלוּ עַבְדֵי ה' הַלְלוּ אֶת שֵׁם ה': יְהִי שֵׁם ה' מְבָרָךְ. מִעַתָּה וְעַד-  
עוֹלָם: מִמְזוּרָה-שָׁמַשׁ עַד- מְבוֹאוֹ. מְהַלֵּל שֵׁם ה': רַם עַל כָּל גּוֹיִם ה'. עַל  
הַשָּׁמַיִם כְּבוֹדוֹ: מִי פִּי ה' אֱלֹהֵינוּ. הַמְגַבִּיהִי לַשַּׁבָּת: הַמְשַׁפִּילִי לְרֵאוֹת.  
בַּשָּׁמַיִם וּבָאָרֶץ: מְקִימֵי מַעַפְרֵי דָל. מְאַשְׁפֵּת יָרִים אֲבִיוֹן: לְהוֹשִׁיבֵי עִם  
נְדִיבִים. עִם נְדִיבֵי עַמּוֹ: מוֹשִׁיבֵי עֶקְרֵת הַבַּיִת אִם-הַבְּנִים שְׂמֵחָה הַלְלוּיָהּ:

1 Alléluiah! Louez, serviteurs de l'Éternel, louez le nom de l'Éternel! 2 Que le nom du Seigneur soit béni dès maintenant et à tout jamais! 3 Du soleil levant jusqu'à son couchant, que le nom de l'Éternel soit célébré! 4 L'Éternel est élevé au-dessus de tous les peuples, sa gloire dépasse les cieux. 5 Qui, comme l'Éternel, notre D.ieu, réside dans les hauteurs, 6 abaisse ses regards sur le ciel et sur la terre? 7 Il redresse l'humble couché dans la poussière, fait remonter le pauvre du sein de l'abjection, 8 pour le placer à côté des grands, à côté des grands de son peuple. 9 Il fait trôner dans la maison la femme stérile, devenue une mère heureuse de [nombreux] fils. Alléluia!

### Passage 48-1

Haggadah 'Hazon Ôvadia, de notre Maître Rabbénou Ôvadia Yossef (page 90) au nom du Kétoneth Or (Parasha Bo)

**Loués, serviteurs de l'Éternel:** dans le midrash on explique que cela se rapporte au verset (Proverbes)

פִּיהָ, פִּתְחָה בְּחָכְמָה; וְתוֹרַת חֶסֶד, עַל-לְשׁוֹנָהּ

Elle ouvre la bouche avec sagesse, et des leçons empreintes de bonté sont sur ses lèvres

Lorsqu'Israël est sorti de l'esclavage vers la liberté, qu'ont-ils fait ? ils ont chanté un chant de remerciement et des louanges. Quand ont-ils entonné ce chant ?

Lorsque la mort des premiers nés s'est abattue sur l'Égypte, Pharaon s'est levé et est allé voir Moïse et Aharon comme nous l'indique la Torah

וַיִּקְרָא לְמֹשֶׁה וּלְאַהֲרֹן לַיְלָה, וַיֹּאמֶר קוּמוּ צֵאוּ מִתּוֹךְ עַמִּי

*Il manda Moïse et Aaron, la nuit même et dit: "Allez! Partez du milieu de mon peuple*

Ils lui répondirent : Espèce de fou ! Nous sommes en pleine nuit ! Sommes-nous des voleurs pour nous enfuir dans la nuit ? Nous ne sortirons que le jour, car l'Éternel notre D.ieu nous a indiqué que « Et vous, un Homme ne franchira pas le seuil de sa demeure jusqu'au jour »<sup>114</sup>

Pharaon répondit : Mais voilà que toute l'Égypte est morte ! Moïse lui répondit : Mais, que crains tu donc ? Pharaon répondit: je suis un aîné !!

Moïse: et tu veux t'épargner personnellement ces plaies ? Dis nous : « vous êtes des hommes libres, vous êtes vos propres maîtres, vous êtes des serviteurs du Saint, bénit soit-Il ! »

<sup>114</sup> La sortie d'Égypte ne peut donc se faire que le jour.

## הַלְלוּיָהּ הַלְלוּ עַבְדֵי ה'

Pharaon commença à crier et proférer: dans le passé vous fûtes mes esclaves, maintenant vous êtes des hommes libres, vous êtes vos propres maîtres, vous êtes les serviteurs du Saint, béni-soit-Il !

Ils entonnèrent alors : Alléluiah ! Louez, serviteurs de l'Eternel, et non serviteurs de Pharaon !

Ce Midrash nécessite un éclaircissement: en guise d'introduction, rappelons les paroles du Talmoud (Qiddoushin 16). Un esclave juif, lorsque son maître désire l'affranchir il faut qu'il lui écrive une déclaration indiquant « tu es un homme libre, tu es maître de toi-même ». Cependant, s'il se contente de le dire et non de l'écrire, cette déclaration est nulle et non avenue et l'esclave n'est pas affranchi. Cependant, si le maître est mourant ou dans une situation dangereuse dans laquelle il craint de perdre sa vie, s'il se contente de le dire (même partiellement) alors l'esclave est affranchi.

Comme Pharaon possédait les juifs, il était nécessaire qu'ils soient acquis de manière légale par un «contrat d'affranchissement», cependant comme Moïse a fait avouer à Pharaon qu'il était dans une situation de danger, qu'il craignait pour sa vie comme l'enduraient ses frères Egyptiens, en conséquence une déclaration verbale était suffisante dans ces circonstances.

C'est pour cela que Moshé Rabbénou lui a demandé « mais que crains tu donc ? » afin de lui faire dire explicitement qu'il craignait de mourir car il était un aîné. Lorsque Pharaon fit cet aveu, Moïse lui fit faire la déclaration (orale) d'affranchissement ; par cela il sortirent libres !

C'est pour cela que le midrash nous dit פִּתְחָהּ בְּחָכְמָה פִּיהָ, «ouvre la bouche avec sagesse» car Moïse avait en arrière pensée la Halakha (la loi) qui enseigne qu'une parole suffit pour affranchir un esclave si le maître est en danger de mort. C'est pour cela que le verset continue « וְתוֹרַת הַסֵּד עַל-לְשׁוֹנָהּ » « et des leçons empreintes de bonté sont sur ses lèvres »<sup>115</sup> (d'avoir donné un moyen légal d'être affranchi) pour remercier et louer l'Eternel en disant :

Alléluiah ! Louez, serviteurs de l'Eternel, louez le nom de l'Eternel! Et non des « serviteurs » de Pharaon !

### Passage 48-2

#### Haggadah Kos Eliahou de Ribbi Eliahou Ben Harosh, page 78

**Qui, comme l'Eternel, notre D.ieu, réside dans les hauteurs :** cela vient nous rappeler le « mérite » et la grandeur de l'Eternel qui a fait deux choses contradictoires lors de la sortie d'Egypte, c'est pour cela que le psaume utilise d'abord le nom ה' Hachem (tétragramme qu'on ne peut prononcer en dehors d'un verset ou d'une bénédiction) qui indique l'attribut de miséricorde dans le comportement divin, et ensuite utilise le nom אֱלֹקִים Eloqim qui dénote l'aspect de jugement rigoureux dans le comportement divin<sup>116</sup>.

<sup>115</sup> C'est à dire que les leçons de la Torah sont empreintes de bonté

<sup>116</sup> Le comportement change, la source est une et unique et « unifiée ».

C'est-à-dire qu'Il a infligé aux Egyptiens les dix plaies d'après le comportement «jugement rigoureux » et en même temps il a accompli dix miracles au profit des Israélites qui ont été épargnés des dix plaies par le « comportement de miséricorde »<sup>117</sup>. C'est ce qui est dit dans notre psaume « Qui est comme l'Eternel notre D.ieu » qui peut réaliser deux actes inverses dans un même instant (un même acte).

Ensuite le psaume explique en poursuivant « **qui réside dans les hauteurs abaisse ses regards sur le ciel et sur la terre?** », c'est-à-dire que bien qu'Il soit dans les plus grandes hauteurs, malgré tout il s'abaisse pour regarder **les cieux**, il s'agit ici des prétentieux Egyptiens qui avaient un comportement hautain face aux Israélites et les asservissaient, comme il est expliqué « La Torah n'est pas dans les cieux » c'est-à-dire que la Torah ne peut pas résider chez les orgueilleux. **Et sur la terre**, il s'agit des Israélites qui étaient en Egypte abaissés jusqu'à la poussière ; tout cela pour faire du mal aux uns et faire profiter les autres.

<sup>118</sup>

## Haggadah Kos Eliahou page 79

## Passage 48-3

**Il redresse l'humble couché dans la poussière** (la terre): Israël qui asservi par les travaux du bâtiment, avec des matériaux et des briques, c'est à dire avec des matériaux provenant de la terre, ils ont été relevés de cette poussière, ont été vengés et ont eu une renaissance en résidant parmi les grands comme l'indique notre psaume.

**fait remonter le pauvre du sein de l'abjection** il s'agit de l'idolâtrie qu'ils pratiquaient en Egypte, et l'idolâtrie est une abjection sale et impure. Le mot « abjection » est au pluriel car il y avait plusieurs sorte d'Idolâtries. Il fait remonter le « pauvre » (le mot hébreu signifie également « le faible »), cela signifie qu'ils étaient contraints d'adorer les idoles mais intérieurement ils s'impatientsaient de pouvoir servir l'Eternel.

**pour le placer à côté des grands, à côté des grands de son peuple** : le langage est doublé, car il se rapporte aux deux aspects indiqués précédemment : « redresser l'humble de la poussière » et « faire remonter le pauvre du sein de l'abjection » . Face au premier langage, c'est à dire les travaux du bâtiment, le psaume dit « **pour le placer à côté des grands** » c'est à dire la tribu de Lévy qui n'a pas été asservie, les Lévites sont appelés « grands » (littéralement « **donateur** », « généreux ») car ils se sont **donnés**<sup>119</sup> à l'étude de la Torah et en conséquence n'ont pas été asservis. Face au second langage, c'est à dire « **fait remonter le pauvre du sein de l'abjection** » qui est la pratique forcée de l'idolâtrie, le psaume poursuit « **à côté des grands de son peuple** » il s'agit également de la tribu de Lévy qui, lors de l'épisode tragique du veau d'or, se « **donnait** »<sup>120</sup> dans tout le peuple pour l'inciter à ne pas pratiquer cette idolâtrie. Ceci est indiqué dans la Torah (Exode Ch. 32, v 26)

*et Moïse se posta à la porte du camp et il dit: "Qui aime l'Éternel me suive!" Et tous les Lévites se groupèrent autour de lui.*

<sup>117</sup> C'est-à-dire qu'un même évènement pouvait avoir en même temps des conséquences désastreuses pour un Egyptien et être neutre ou positif pour un Israélite ; par exemple la même eau était du sang pour l'Egyptien et de l'eau pour l'Israélite.

<sup>118</sup> Nous comprenons bien maintenant les attitudes contradictoires et l'utilisation des deux noms de D.ieu avec des attributs inverses.

<sup>119</sup> adonnés

<sup>120</sup> démenait

## הַלְלוּיָהּ הַלְלוּ עַבְדֵי ה'

**Il fait trôner dans la maison la femme stérile** c'est comme je l'ai expliqué plus haut (sur « de l'angoisse à la joie » du passage 47 voir 47-1) que les Egyptiens jetaient les enfants mâles dans le Nil et en égorgaient 150 matin et soir, les mères étaient alors comme **une femme stérile** sans enfant et le Saint, Béni soit-Il, a multiplié les enfants de manière surnaturelle. C'est ce qui est dit ici, **Il fait trôner dans la maison la femme stérile, devenue une mère**, c'est à dire qu'elle a de nombreux enfants mâles et elle est désormais heureuse avec ses enfants.

### Passage 48-4

Haggadah Pirsoumé Nissah du Rav Yaakov Raqa'h ; page 79 [ב]

**Qui, comme l'Eternel, notre D.ieu**, on peut se baser sur ce qu'expliquent les sages, lorsque l'Eternel veut créer l'homme il dit

וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים, נַעֲשֶׂה אָדָם בְּצַלְמֵנוּ כְּדֹמוֹתֵינוּ

*D.ieu dit: "Faisons l'homme à notre image, à notre ressemblance »*

**Faisons l'homme** est au pluriel; cela vient nous apprendre l'humilité, car l'Eternel s'est fait accompagner des anges du service pour la création de l'homme. C'est ce qui est dit dans le psaume « **Qui, comme l'Eternel, notre D.ieu, réside dans les hauteurs** » (et démontre de l'humilité). Et si tu en venais à dire, à D.ieu ne plaise, que comme le texte utilise un pluriel c'est qu'il y a deux divinités, alors le texte a déjà prévu la réponse « **abaisse ses regards sur le ciel et sur la terre ; Il redresse l'humble couché dans la poussière** » qui est au singulier.

En conséquence nous voyons de là qu'Il apprécie les personnes humbles. Ce qu'Il avait dit « **faisons l'homme** » était uniquement pour se faire accompagner des anges su service, pour montrer la qualité d'humilité, et pas du tout parce qu'il y a plusieurs divinités.

### Passage 48-5

Haggadah Pirsoumé Nissah du Rav Yaakov Raqa'h ; pages 78-79 [א]

**Alléluiah! Louez, serviteurs de l'Eternel**, il est possible d'expliquer ce verset en se basant sur cet enseignement des sages, que leur souvenir soit une bénédiction ; les Israélites devaient rester en Egypte 430 ans comme 5 fois la valeur numérique du nom אֱלֹהִים Eloqim (nom de D.ieu indiquant la justice rigoureuse, de valeur numérique est 86) et en réalité les hébreux ne sont restés sous le joug le plus terrible de l'esclavage que pendant 86 ans.

Il restait donc 344 ans, par rapport aux 430, c'est à dire 4 fois la valeur du nom אֱלֹהִים Eloqim qui se sont transformés en miséricorde (l'attribut de miséricorde étant représenté par le tétragramme); c'est ce que dit le Roi David, par allusion :

**הַלְלוּיָהּ הַלְלוּ עַבְדֵי ה', Alléluiah! Louez, serviteurs de l'Eternel,**

**ils ne sont restés** sous le joug le plus terrible de l'esclavage que 86 ans, 86 étant la valeur numérique du mot **עַבְדֵי** (esclaves) le reste s'est transformé en miséricorde c'est pourquoi le tétragramme est utilisé juste après, lui qui indique l'attribut de miséricorde.

## Quarante-neuvième passage

בְּצֵאת יִשְׂרָאֵל מִמִּצְרַיִם. בֵּית יַעֲקֹב מֵעַם לֹעֵז: הִיְתָה יְהוּדָה לְקָדְשׁוֹ  
 יִשְׂרָאֵל מִמְּשֻׁלֹתָיו: הַיָּם רָאָה וַיִּנָּס הַיַּרְדֵּן יָסַב לְאַחֹר: הַהָרִים רָקְדוּ  
 כְּאֵילִים. גְּבְעוֹת פְּבַנֵי-צֹאן: מַה-לָּךְ הַיָּם פִּי תְנוּס הַיַּרְדֵּן תִּסַּב לְאַחֹר:  
 הַהָרִים תִּרְקְדוּ כְּאֵילִים. גְּבְעוֹת פְּבַנֵי-צֹאן: מִלְפָּנַי אֲדוֹן חוֹלֵי אֶרֶץ. מִלְפָּנַי  
 אֱלוֹהֵי יַעֲקֹב: הַהֶפְכִי הַצּוֹר אֶגֶם-מַיִם. תִּלְמִישׁ לְמַעֲיָנוּ-מַיִם:

[Psaume 114] Quand Israël sortit de l’Égypte, la maison de Jacob du milieu d’un peuple à la langue barbare, Juda devint son sanctuaire, Israël, le domaine de son empire. La mer le vit et se mit à fuir, le Jourdain retourna en arrière, les montagnes bondirent comme des béliers, les collines comme des agneaux. Qu’as-tu, ô mer, pour t’enfuir, Jourdain, pour retourner en arrière ? Montagnes, pourquoi bondissez-vous comme des béliers, et vous collines, comme des agneaux ? A l’aspect du Seigneur, tremble, ô terre, à l’aspect du Dieu de Jacob, qui change le rocher en nappe d’eau, le granit en sources jaillissantes!

Haggadah ‘Hazon Ôvadiah (pages 91-92)

Passage 49-1

בְּצֵאת יִשְׂרָאֵל, מִמִּצְרַיִם; בֵּית יַעֲקֹב, מֵעַם לֹעֵז, הַיָּם רָאָה, וַיִּנָּס

*Quand Israël sortit de l’Égypte, la maison de Jacob du milieu d’un peuple à la langue barbare, La mer le vit et se mit à fuir,*

Il a lieu d’expliquer le lien entre la sortie d’Égypte et l’ouverture de la mer des joncs, et ce que signifie cette « rumeur » (לעז signifie également rumeur, Lashon Hara’=médisance)

En fait les Enfants d’Israël furent sauvés d’Égypte et il est à noter que tout a été fait sous forme de **prêt** « וישאלום » (Shémoth/Exode Ch. 12 v 36) (demande de sortir d’Égypte pour trois jours, demande aux Egyptiens de prêter leurs bijoux et leurs biens, cette demande entraîne, *a priori*, le fait de rendre).

Lorsque les enfants d’Israël sont sortis pour ne pas y revenir, les peuples du monde ont commencé à **médire** contre eux, tous les biens qu’ils avaient emporté ne leur appartenaient pas et ce n’était ni juste ni droit !

Cependant, lorsque Pharaon et ses hordes furent engloutis par les eaux « וירא יִשְׂרָאֵל אֶת-מִצְרַיִם » « Israel vit l’Égyptien gisant sur le rivage de la mer », alors les juifs ont acquis ce qu’ils avaient en main car il ne restait plus personne à qui rendre comme le raconte le Ben Ish ‘Haï dans son livre Ben Ish Haïl (Tome 1, page 37-3) ; il y ramène une belle parabole à ce propos en racontant l’histoire de quelqu’un condamné à être pendu.

- Avant son exécution, on le présenta au roi afin qu’il exprime ses dernières volontés. Il demanda qu’on lui amène une fiole contenant du vin des caves du roi afin qu’il puisse boire cette fiole au sommet du palais. Le Roi exauça ses vœux et on lui apporta la fiole qu’il avait demandée. Il s’adressa au roi en disant qu’il craignait qu’on ne le laisse pas boire tranquillement car il était entouré de soldats armés jusqu’aux dents.

En conséquence il souhaitait que le roi lui promette qu'on ne le tuerait point tant qu'il n'aurait pas bu tout le contenu de cette fiole. Le roi accepta et lui promit que ses vœux seraient exaucés. Il prit la fiole et se rapprocha pour monter les escaliers pour se diriger vers le toit, puis il rusa et se laissa choir jusqu'à ce qu'il tombe avec la fiole sur les marches d'escalier. La fiole se brisa et le vin s'écoula sur les marches.

On le ramena au roi à qui on raconta tout ce qui s'était passé. Le roi ordonna qu'on lui apporte une nouvelle fiole. Le condamné prit la parole en ces termes : « O mon roi, il me semble que je suis désormais exempté de la peine à laquelle j'ai été condamné. Car tu as juré à ton serviteur qu'on ne le tuerait point tant qu'il n'aurait pas bu entièrement le contenu de **CETTE** fiole. Maintenant apportez moi de ce vin et je le boirai.... mais comme le vin n'est plus accessible tu dois réaliser ta promesse et m'acquitter ».

Le roi rit de cette ruse, le prit en grâce et l'acquitta.

Sur cela s'applique le verset de l'Ecclésiaste « Ch. 7 v12 » « הַחִכְמָה תְּחַיֶּה בְּעֶלְיָהּ », « car la sagesse prolonge la vie de ceux qui la possèdent »

De même les Israélites devaient revenir après trois jours et rendre le trésor emporté mais comme les Egyptiens avaient été exterminés ils purent garder les richesses qui n'avaient plus de propriétaire !

## Passage 49-2

**La Haggadah 'Hazon Ôvadia (page 92) poursuit, au nom des livres Shaâr bat rabim et qéhilat Yts'haq**

הַיָּם רָאָה וַיִּנָּס הַיַּרְדֵּן יִסֵּב לְאַחֶרָה

*La mer le vit et se mit à fuir, le Jourdain retourna en arrière,*

Le midrash nous rapporte: mais qu'a donc vu la mer ? Elle a vu un enseignement de l'école de R. **Yshmaël** ! On peut expliquer par un autre enseignement donné dans le midrash, la mer a vu le tombeau de Yosseh<sup>121</sup> et par le mérite de celui-ci la mer s'est fendue.

Dans la Guémarah de Sotta (36b) : A l'école de R. **Yshmael** on enseigne :

- Le jour de la sortie d'Egypte était le jour de fête le plus important des Egyptiens et tous se rendaient dans les temples idolâtres. La mer s'est dit, il n'y a pas de jour plus en liaison avec Joseph que ce jour là, lui qui a résisté à cette même date à la tentation (lors de l'épisode avec la femme de Poutiphar qui tenta de le séduire) « elle le saisit par son vêtement », alors l'image de son père lui est apparue et il résista (les commentateurs précisent qu'il a vu la sainteté de son père qui a 84 ans n'avait jamais eu d'écoulement séminal comme il est écrit

<sup>121</sup> Joseph fils de Jacob

רְאוּבוּן בְּכָרִי אַתָּה, בְּחַי יִרְאֵשִׁית אוֹנִי--יָתֵר שְׂאֵת, וְיָתֵר עֹז.

*Ruben! Tu fus mon premier-né, mon orgueil et les prémices de ma vigueur: le premier en dignité, le premier en puissance)*

Immédiatement Yossef se retira, il était normal que la mer se retire en son honneur et c'est ce qu'on enseignait à l'école de Ribbi Yshmaël, qu'a donc vu la mer ? Elle a vu cet enseignement de l'Ecole de Ribbi Yshmaël et immédiatement la mer s'est retirée !

On peut également expliquer par l'enseignement lu tous les jours dans la prière du matin, « les règles de la Torah sont déduites à partir de 13 règles ! » La première règle est le « *a fortiori* » (à plus forte raison). La mer a fait un raisonnement « *a fortiori* », elle a vu que le Jourdain s'est retiré pour Josué, qui est un élève de Moïse, à l'entrée en terre sainte, et donc devant Moshé Rabbénou le Rav de Josué a plus forte raison fallait il qu'elle se retire. C'est ce que dit le verset « la mer a vu » elle considéra la situation pour apprendre du Jourdain, c'est ce que dit la suite, « הַיַּרְדֵּן תִּסָּב לְאַחֵר » **le Jourdain retournera en arrière**, l'expression est au futur, la mer apprit du Jourdain qui dans le futur allait se retirer devant Josué et donc la mer devait également se retirer devant Moïse le maître de Josué ; et c'est pour cela que le verset dit « אָנוּסָה מִפְּנֵי יִשְׂרָאֵל » « fuyons devant Israël » (Exode Ch. 14, v25)

## Continuons toujours dans 'Hazon Ôvadia (page 92)

## Passage 49-3

הַיָּם רָאָה וַיִּנָּס, « la mer vit et se retira », mais que vit donc la mer ? A cela le midrash donne une réponse : « la mer vit le cercueil de Yossef » !

C'est à dire que l'ange de la mer (la représentation en HAUT de la mer ici bas) a accusé le peuple d'Israël : « il est vrai que les Egyptiens sont des idolâtres, mais ces juifs ne le sont ils pas aussi ? N'ont-ils pas atteint les 49 portes d'impureté ? il est donc juste qu'ils soient engloutis dans la mer de la même manière que les Egyptiens !

Même s'il est connu que les juifs ont servi des idoles en Egypte, ils y ont été contraints ! Malgré tout l'ange de la mer considérait que les enfants d'Israël avaient déjà le statut de juifs, et on sait qu'en ce qui concerne l'interdit d'idolâtrie il faut se laisser tuer plutôt que de transgresser !

Cependant, Yossef considérait qu'avant le don de la Torah les enfants d'Israël avaient un statut de non juifs (un statut de béné Noa'h [Noachides], astreints aux 7 lois ordonnées à Noé). En effet il est écrit, lors de la dispute de Yossef avec ses frères, que Yossef rapportait à son père les mauvaises actions de ses frères, et en fait il avait rapporté que ses frères mangeaient « Ever min ha'hai » des membres d'un animal ENCORE « vivant », c'est à dire qui se débat encore (mais « mort » puisqu'ayant la gorge tranchée). En fait ses frères faisaient la Shé'hita sur les animaux et comme ils considéraient avoir un statut de juifs en conséquence ils pouvaient consommer une telle viande immédiatement après la Shé'hita [même si l'animal se débat encore].

Par contre Yossef considérait qu'ils avaient un statut de béné Noa'h et ils devaient s'abstenir de consommer tant qu'il y avait le moindre souffle de vie ; il les a donc jugés comme mangeant « ever min ha'hay » (voir la guémarah 'Houlin 33).

Or comme ils avaient un statut de Béné Noa'h (selon Yossef qui semble-t-il avait la « bonne » opinion), en conséquence ils n'avaient pas l'obligation de se laisser tuer pour éviter de transgresser l'idolâtrie (à laquelle les Béné Noa'h ne doivent pas s'adonner, mais qui n'ont pas d'obligation de se laisser tuer pour ne pas transgresser).

Il était donc normal que la mer se fende devant les Enfants d'Israël, puisqu'ils avaient été idolâtres contraints et forcés et n'avaient aucune obligation de se laisser tuer; ils étaient donc aptes à ce que la mer se fende devant eux.

L'ange de la mer, lorsqu'il vit le cercueil de Yossef, qui considérait que les Enfants d'Israël n'avaient pas encore un statut de juifs (tant que la Torah n'avait pas été donnée), a compris que leurs actes avaient été justifiés et la mer donc s'est retirée devant eux et s'est fendue.

C'était la réponse de l'Eternel à l'ange de la mer : vas-tu considérer une personne contrainte (les Enfants d'Israël) de la même manière qu'une personne volontaire (les Egyptiens) ?

Pour terminer cet enseignement, rapportons ce que dit également le midrash « mais qu'a donc vu la mer ? Elle a vu un enseignement de l'école de Ribbi Yshmaël ! » En effet, dans la Guémarah de Sanhédrin, on rapporte un enseignement de l'école de Ribbi Yshmaël disant que même un juif n'a pas à se laisser tuer pour ne pas transgresser l'idolâtrie<sup>122</sup>. Car il est écrit וְהָיָה בְּהָמָה (et tu vivras par elle = la Torah) et donc pour Ribbi Yshmaël, quelle que soit l'opinion (celle de Yossef ou celle de ses frères), les enfants d'Israël ont bien agi en ne se laissant pas tuer ! Et donc la mer devait bien se retirer !

---

<sup>122</sup> La Halakha, loi juive, n'est pas tranchée ainsi. Il faut se sacrifier et ne pas en arriver à pratiquer l'idolâtrie.

## Cinquantième passage

בְּרוּךְ אַתָּה ה' אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, אֲשֶׁר גָּאֵלְנוּ וְגָאֵל אֶת אֲבוֹתֵינוּ מִמִּצְרַיִם. וְהִגִּיעַנוּ הַלַּיְלָה הַזֶּה. לְאֹכַל בּוֹ מַצָּה וּמְרוֹר. כִּן ה' אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ הִגִּיעַנוּ לְמוֹעֲדִים וְלְרִגְלִים אַחֲרִים הַבָּאִים לְקִרְאָתְנוּ לְשִׁלּוֹם. שְׂמֵחִים בְּבִנְיַן עִירָךְ. וְשֹׂשִׁים בְּעַבְדוֹתֶךָ. וְנֹאכַל שֵׁם מִן הַזִּבְחִים וּמִן הַפְּסָחִים אֲשֶׁר יִגִּיעַ דָּמָם עַל קִיר מִזְבִּיחֶךָ לְרַצוֹן. וְנוֹדָה לְךָ שִׁיר חֲדָשׁ עַל גָּאֵלְתָנוּ וְעַל פְּדוּת נַפְשֵׁנוּ. בְּרוּךְ אַתָּה ה' גֵּאֵל יִשְׂרָאֵל:

Source de bénédictions, Tu es Eternel notre D.ieu, qui nous a délivrés et a délivré nos pères de l'Egypte, qui nous a permis d'arriver à cette nuit, pour y manger la Matsa et le Maror (herbes amères). De même, Eternel notre D.ieu fais nous parvenir à d'autres solennités et fêtes de pèlerinages<sup>123</sup>. Puisse nous les accueillir dans la paix, dans la joie de voir Ta ville reconstruite et dans la joie de Te servir, nous y mangerons les sacrifices et les agneaux de Pessa'h dont le sang était aspergé sur les parois de l'autel pour Ta satisfaction. Nous t'y remercierons par un cantique nouveau pour notre délivrance et le rachat de nos âmes ; source de bénédictions, Tu es Eternel qui a délivré Israël.

<sup>123</sup> Les fêtes qui nécessitent de se déplacer au Temple à Jérusalem (Pâques, Souccoth et Shavouoth).